

CE



HOMMAGE DU PRÉSIDENT

ET DES

MEMBRES DU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC



PREMIER CONGRÈS CATHOLIQUE

CANADIEN FRANÇAIS



ACTES ET DÉLIBÉRATIONS

DU

PREMIER CONGRÈS CATHOLIQUE

CANADIEN FRANÇAIS

TENU A QUÉBEC

LES 25, 26 ET 27 JUIN 1880

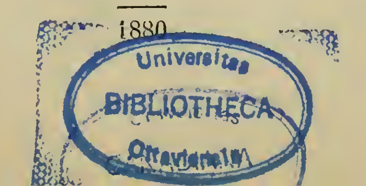
ANNUAIRE No 3 DU CERCLE CATHOLIQUE DE QUEBEC

1879-80



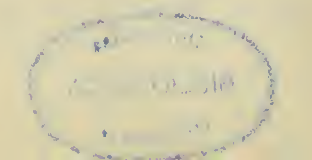
MONTREAL
EUSÈBE SENÉCAL, IMPRIMEUR - ÉDITEUR
Rue St-Vincent, Nos 6, 8 et 10

1880



Imprimatur

† E. A. ARCHPUS QUEBECEN.



Le Comité de direction du Cercle catholique de Québec a entrepris la tâche de faire publier les discours prononcés en séance solennelle, et les rapports présentés aux divers bureaux ou commissions du Congrès. Cette succession que le Comité a recueillie si volontiers de messieurs les organisateurs du Congrès, tous membres du Cercle, ne laissait pas que de renfermer bien des difficultés ; néanmoins, le Comité a pu, à force de persévérance, se procurer tous les documents relatifs au premier Congrès catholique franco-canadien, et les mettre en bon ordre avant de les livrer à l'impression.

Cet ouvrage comprend donc les discours remarquables prononcés dans les deux séances solennelles du Congrès, et les nombreux rapports soumis à la considération des bureaux. A part les discours de M. le comte de Foucault, et de M. le juge Routhier, qui ont déjà eu l'honneur de la publication, tous les autres travaux ci-inclus sont inédits.

Les bureaux ont fait une œuvre plus humble, mais il est loisible de croire qu'elle sera profitable à tous ceux qui feront la lecture des rapports, tant à cause de la variété des sujets qu'ils traitent, que de leur importance.

Cet ouvrage contient encore toutes les lettres d'adhésion au Congrès : de la France, de l'Italie, de

l'Espagne, du Portugal, de la Hollande, de la Prusse, de l'Ile Maurice, des Etats-Unis, et du Canada. Ces lettres résument bien le caractère de fraternité qui doit unir toutes les associations catholiques entre elles, et on se rappelle encore les applaudissements qu'a soulevés la lecture d'un certain nombre de ces écrits, chefs-d'œuvre de délicatesse de sentiments, de pensées et de style.

Quelques journaux de France, des Etats-Unis et du Canada ayant manifesté ouvertement leur sympathie au Congrès catholique, il n'était que juste de reproduire dans cet ouvrage les correspondances et autres écrits publiés dans leurs colonnes.

L'ouvrage se termine enfin par le compte rendu des opérations du Cercle catholique de Québec pour l'année expirée le 26 juin 1880. On y trouvera la liste de ses membres, les rapports du Comité de direction et des sous-œuvres, etc.

Puisse ce livre faire tout le bien attendu par ceux qui ont organisé ce Congrès au prix de tant de labeurs et de sacrifices de tous genres, et par le Comité de direction du Cercle catholique de Québec, qui a eu l'heureux inspiration de montrer son dévouement à la cause nationale en prenant l'initiative de cette grande fête de la religion!

LE COMITÉ D'ORGANISATION

DU CONGRÈS CATHOLIQUE DE QUEBEC.

I.—OFFICIERS :

PRÉSIDENT HONORAIRE :

Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec.

VICE-PRÉSIDENTS HONORAIRES :

Mgr C. F. Cazeau, prélat domestique de Sa Sainteté ; vicaire-général ; chanoine honoraire d'Aquin.

M. l'abbé F. X. Gosselin, curé de St-Roch de Québec ; visiteur du Cercle catholique de Québec.

PRÉSIDENT ACTIF :

L'honorable M. A. B. Routhier, Commandeur de l'ordre de St. Grégoire-le-Grand ; juge de la cour supérieure ; docteur ès lettres de l'Université-Laval.

VICE-PRÉSIDENTS ACTIFS :

L'honorable M. Gédéon Ouimet, surintendant de l'Instruction publique ; Officier de l'Instruction publique de France.

M. Clément Vincelette, Chevalier de l'ordre de St-Sylvestre; président du Cercle catholique de Québec.

SECRÉTAIRES CORRESPONDANTS :

M. Ernest Gagnon, secrétaire du département de l'Agriculture et des Travaux publics.

M. C. I. Samson, médecin ; membre du Conseil municipal de Québec.

SECRÉTAIRE ARCHIVISTE :

M. N. E. Dionne, docteur en médecine de l'Université-Laval, rédacteur en chef du *Courrier du Canada*.

TRÉSORIER :

M. J. A. Langlais, libraire-éditeur.

ASSISTANT TRÉSORIER :

M. C. A. Vallée, Chevalier de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand ; président de l'Union-Allet des ex-Zouaves pontificaux.

II.—MEMBRES :

M. G. M. Muir, Commandeur de l'ordre de St-Grégoire-le-Grand et Chevalier de l'ordre de Pie IX ; président général de la société St-Vincent-de-Paul du Canada.

M. J. E. Landry, médecin ; professeur à l'Université-Laval.

M. E. A. Déry, juge de la cour du Recorder.

M. J. B. Renaud, négociant.

M. A. Hamel, rentier.

M. F. Kérouac, maire de St-Sauveur.

M. A. LeMoine, notaire.

M. J. G. Bossé, avocat.

M. F. E. Hamel, négociant.

M. Cyrille Tessier, notaire.

M. Pierre MacKay, avocat.

M. R. P. Vallée, député à la Chambre des Communes.

M. J. B. Cloutier, professeur à l'Ecole normale-Laval.

M. J. P. Tardivel, rédacteur du *Canadien*.

M. Alfred Cloutier, avocat.

M. Victor Livernois, avocat.

M. A. Rhéaume, négociant.

M. P. Brunet, négociant.

ADRESSE DU CONGRÈS CATHOLIQUE

A

SA SAINTETÉ LÉON XIII.

TRÈS-SAINT PÈRE,

La célébration solennelle de la fête nationale des Canadiens-français à Québec, a fourni au Cercle catholique de cette ville l'heureuse opportunité de réunir en un Congrès les sociétés-sœurs et les cercles affiliés de la Confédération du Canada et des Etats-Unis d'Amérique.

Réunis autour du vénérable archevêque de Québec, leur président d'honneur, et des autres évêques de la province, ces associations ont voulu, en ce jour mémorable où toute la nation canadienne-française chôme sa fête nationale, offrir aux œuvres catholiques une occasion de s'affirmer, de faire connaître leur situation et les moyens d'étendre leur action bienfaisante. Elles espèrent par là nouer entre elles des rapports d'amitié plus suivis.

Des adhésions nombreuses sont venues réchauffer notre zèle à jeter les bases de ce Congrès catholique. Nos frères d'Italie, de France, de Belgique et même de l'île Maurice, nous ont envoyé des témoignages de la plus pure fraternité. Deux illustres fils de la France catholique, la belle patrie de nos pères, ont traversé l'Atlantique pour venir serrer la main de leurs frères du Canada, et apporter à ce Congrès les lumières de leur vaste science et l'exemple de leur dévouement à la grande cause catholique.

Français et Canadiens, tous fils dévoués de la Sainte-Eglise, ont voulu, avant de procéder à leurs délibérations, déposer aux pieds du Père commun des fidèles, l'hommage de leur filiale soumission à la Chaire de Pierre ; tous ensemble déclarent solennellement qu'ils ne connaissent d'autre flambeau pour les guider que le soleil qui brille au Vatican.

Très-Saint Père,

Encouragés par ces adhésions nombreuses de notre clergé et des catholiques de l'univers entier, les membres du premier Congrès catholique de Québec se sentent plus que jamais disposés à travailler au maintien des droits sacrés de la Sainte-Eglise afin qu'ils conservent toute leur liberté.

Nous voulons donner aux œuvres catholiques une extension plus considérable, travailler à la diffusion des livres approuvés par l'autorité ecclésiastique, soutenir notre clergé dans les luttes qu'il peut avoir à soutenir pour conserver toutes ses prérogatives. Votre bénédiction, T.S.P., nous aidera à accomplir la tâche que nous nous sommes imposée, et, prosternés à vos pieds, les membres du Congrès catholique osent la solliciter de votre paternelle bonté.

De Votre Sainteté les fils dévoués.

(*Suivent les signatures.*)

RÉPONSE A CETTE ADRESSE.

Illustrissimo Signore,

La Santita di N. S. Leone PP. XIII, dolente che le sue molteplici occupazioni nel governo di tutta la Chiesa non Le permettano ora di rispondere direttamente, come pur avrebbe bramato il paterno suo cuore, all' Indirizzo che la V. S. e gli altri membri del primo Congresso cattolico di Québec han fatto teste pervenire alla stessa Santita Sua, ha incaricato me come Prefetto della S. Congregazione di Propaganda di respondervi in suo nome e di far conoscere alla S. V. e a tutti i suddetti i sentimenti del suo sovrano gradimento e della paterna sua benevolenza. Ed io lietissimo di eseguire l'onorevole incarico, mi di premura di significare anzi tutto alla stessa S. V. che il S. Padre ha veduto con vera consolazione come il Circolo cattolico di cotesta citta abbia saputo trarre argomento da una recente festa nazionale per riunire in Congresso attorno all' illustre Metropolitano di cotesta ecclesiastica provincia e ad

altri distinti Prelati le societa e i circoli della cattolica Federazione si di cotesto Dominio come della vicina Republica Americana. Per tal modo si e lodevolmente cercato di far tornare una tal circostanza assai vantaggiosa alla cattolica religione legando con piu stretto vincolo di carita le diverse associazioni, e stimolandone l'operosita e lo zelo nelle opere a cui si son dedicate. E riuscito altresi di particolar gradimento al S. Padre il vedere come anche da lontane regioni altri cattolici hanno attestato in tale circostanza la loro unione di spirito e di cuore a coteste Societa, mostrando cosi come dei veri credenti sio anche adesso *cor unum et anima una* e come la carita che li tiene insieme congiunti non trovi ostacolo nella lontananza dei loro paesi e nell' ampiezza dei mari da cui sono essi materialmente divisi. Per ultimo Sua Santita, accogliendo con gratissimo animo l'attestado dei sentimenti di devozione verso la S. Sede e l'augusta sua persona nutriti da cotesto Congresso, ha movamente invocato di gran cuore le celesti benedizioni del Supremo Dator d'ogni bene sulla S. V., su tutti i membri del Congresso medesimo e sulle buone opere in esso deliberate.

Ed io nel dare partecipazione di tutto cio alla S. V. prego il Signore a conservarla lungamente e a ricolmarla d'ogni bene, mentre ho il piacere di dichiararmi.

Roma dalla Propaganda 3 Agosto 1880.

Di V. S.,

Affectissimo,

GIOVANNI CARD. SIMEONI, Prefetto.

J. MAGOTTI, Segri.

AU TRÈS-ILLUSTRE MONSIEUR A. B. ROUTHIER,
Président du Congrès catholique,
Commandeur de St-Grégoire-le-Grand,
et Juge de la Cour supérieure, à Québec.

Très-Illustre Monsieur,

Notre Saint Père le Pape Léon XIII, regrettant que les nombreuses occupations que lui impose le gouvernement de toute

l'Eglise ne lui permettent pas — comme l'aurait désiré son cœur paternel—de répondre directement à l'adresse que vous et les autres membres du premier Congrès catholique de Québec viennent de lui envoyer, m'a chargé, en ma qualité de Préfet de la Sacrée Congrégation de la Propagande, de répondre en son nom et de vous faire connaître ainsi qu'à tous les membres susmentionnés les sentiments de sa souveraine satisfaction et de sa paternelle bienveillance.

Extrèmement heureux d'avoir à m'acquitter d'une tâche si honorable je m'empresse de vous informer que le Saint Père a vu avec une véritable consolation comment le Cercle catholique de votre ville a su profiter de la fête nationale, célébrée récemment, pour réunir en Congrès auprès de l'illustre métropolitain de la Province ecclésiastique de Québec et d'autres prélats distingués, les sociétés et les cercles catholiques tant du *Dominion* que de la république américaine.

Sa Sainteté ne peut que louer le but que vous avez poursuivi en tirant parti des circonstances pour le plus grand avantage de la religion catholique, en reliant ensemble diverses associations par les liens étroits de la charité, et en stimulant leur activité et leur zèle pour les œuvres auxquelles elles se dévouent.

Le Saint Père a éprouvé un plaisir tout particulier en voyant que de régions éloignées d'autres catholiques sont venus attester dans cette circonstance leur union d'esprit et de cœur avec ces sociétés, faisant ainsi comprendre que la devise des vrais croyants est encore aujourd'hui *cor unum et anima una*, et que la charité qui les unit ne trouve d'obstacles ni dans l'éloignement de leurs pays, ni dans l'étendue des mers qui les séparent matériellement.

Enfin, Sa Sainteté, accueillant avec une vive reconnaissance ce témoignage de dévouement envers le Saint-Siège et son auguste personne de la part du Congrès catholique de Québec, a imploré de grand cœur les célestes bénédictions de l'Auteur de tout bien sur vous-même, sur tous les membres du Congrès, et sur les bonnes œuvres qui ont fait le sujet de ses délibérations.

Pour moi, en vous donnant communication de tout ce qui précède, je prie le Seigneur de vous conserver longtemps et de vous combler de tout bien.

J'ai le plaisir de me souscrire en même temps,

votre très affectionné serviteur,

JEAN CARD. SIMEONI,
Préfet.

J. MAGOTTI,
Secrétaire.

Rome, Palais de la Propagande,
3 août 1880.

MEMBRES DU CONGRÈS.

Aubry, A. E. (Angers.)
Barnard, E. A. (Varennes.)
Belleau, I. N. (Lévis.)
Bellemare, R. (Montréal.)
Bellefeuille, E. Lef. de, chevalier, (Montréal.)
Bélanger, L. C. (Sherbrooke.)
Bernier, Dr F. (Biddeford, Maine.)
Bernier, T. A. (Manitoba.)
Bonpart, A. de (Montréal.)
Bossé, J. G. (Québec.)
Boulet, Dr J. P. (Québec.)
Bruère, Hon. Boucher de la (Montréal.)
Brun, Lucien (Paris.)
Brunet, Philémon.
Cabana, H. (Sherbrooke.)
Casgrain, T. C. (Québec.)
Cazeau, Mgr C. F.
Chapais, Thomas (Québec.)
Charmoy, Oscar d'Emmeriez de (Port-Louis.)
Cloutier, Alfred (Québec.)
Cloutier, J. B. (Québec.)
Déry, E. A. (Québec.)
Désilets, Alf. (Trois-Rivières.)
Désilets, G. (Trois-Rivières.)
Desjardins, A. M. P. (Montréal.)
Desrosiers, Dr H. E. (Montréal.)
Desrosiers, Joseph (Montréal.)
Dion, L. L. (Québec.)
Dionne, Dr N. E. (Québec.)
Drolet, G. chevalier (Montréal.)
Dubord, A. (Trois-Rivières.)
Duguay, l'abbé N. (St-Célestin.)
Dupont, l'abbé P. E. (Biddeford.)
Foley, Ed. (Québec.)
Fontaine, J. O. (Québec.)
Foucault, comte J. de (Paris.)
Gagnon, Ernest (Québec.)

Gagnon, F. (Worcester, Mass.)
Gosselin, l'abbé F. X. (Québec.)
Gravel, l'abbé E. (St-Hyacinthe.)
Guilbault, A. C. (Québec.)
Hamel, A. (Québec.)
Hamel, F. E. (Québec.)
Hamel, F. N. (Québec.)
Houde, F. (Montréal.)
Hudon, F. E. (Québec.)
Jannet, Claudio (Paris.)
Kérouac, F. (Québec.)
Labonté, P. V. (Biddeford, Maine.)
Lacasse, N. (Québec.)
Lachance, l'abbé F. X. (Sorel.)
Laflèche, l'abbé T. (T.-Rivières.)
Landry, Dr J. E. (Québec.)
Langlais, J. A. (Québec.)
Laroche, L. S. (Rimouski.)
Larocque, A. B. chevalier (Waterville.)
Leclaire, A. (Montréal.)
Ledroit, Th. (Québec.)
Lemoine, Al. (Québec.)
Lindsay, C. P. (Québec.)
Livernois, Victor (Québec.)
Lyonnais, L. (Glen's Falls, N.Y.)
MacKay, Pierre (Québec.)
Mallet, Edmond (Washington.)
Malouin, Philippe (Québec.)
Martial, l'abbé (Grosvenordale, Conn.)
Martin, A. (Montréal.)
Méthot, (Trois-Rivières.)
Montigny, B.A.T. de (Montréal.)
Montmarquet, J. D. (Lewiston, Maine.)
Mun, comte A. de (Paris.)
Myrand, E. (Québec.)
Morin, A. A. (Biddeford.)
Muir, chevalier, G.M. (Québec.)
Moreau, l'abbé E. (St-Barthélemi.)
O'Leary, M. (Québec.)
Ouimet, Charles (St-Jean d'Iberville.)
Ouimet, l'hon. Géd. (Québec.)
Paré, Alphonse (Biddeford.)
Prendergast, Alfred (Montréal.)
Quinn, F. A. (Montréal.)
Réaume, Al. (Québec.)
Renaud, J. B. (Québec.)
Renault, Eug. (Montmagny.)
Rivard, L. L. (Québec.)
Robitaille, A. (Québec.)
Robitaille, Dr O. chevalier, (Québec.)
Rottot, Dr J. P. (Montréal.)
Rouillard, E. (Québec.)
Routhier, A. B. (Malbaie.)
Samson, Dr C. I. (Québec.)
Taché, Dr J. C. (Ottawa.)
Taillefer, A. (Manitoba.)
Tardivel, J. P. (Québec.)
Tarte, J. I. (Québec.)
Tassé, E. (Ottawa.)
Tassé, Jos. (Ottawa.)
Tessier, Cyr. (Québec.)
Têtu, l'abbé H. (Québec.)
Thibault, Charles (Montréal.)
Tremblay, Rémi (Montréal.)
Trudel, l'abbé F.X. (Biddeford.)
Trudel, l'honorable F. X. A. (Montréal.)

Turcotte, H. A. (Québec.)
Vallée, chevalier C.A. (Québec.)
Vallée, R. P. (Québec.)
Verge, Dr C. A. (Québec.)
Vincelette, Dr A. (Glen's Falls, N. Y.)
Vincelette, chevalier C. (Québec.)

OFFICIERS ET MEMBRES DES BUREAUX.

I.—BUREAU DES CERCLES CATHOLIQUES.

Chs C. deLorimier, président.

Emm. Tassé, vice-président.

Dr H. E. Desrosiers, secrétaire.

Dr J. P. Boulet, assistant-secrétaire.

Jos. Desrosiers, président de l'Union catholique de Montréal.

C. Vincelette, président du Cercle catholique de Québec.

B. A. Testard de Montigny, président de l'Union Allet.

P. V. Labonté, président du Cercle catholique de Biddeford, Maine.

O. D'Emmeriez de Charmoy, président de l'Union catholique de l'Ile Maurice.

V. Livernois.
A. Prendergast.
A. Cloutier.
R. P. Vallée.
P. Mackay.
T. A. Quinn.
N. Lacasse.
L'abbé F. X. Lachance.
A. de Bonpart.
A. Paré.
G. Drolet.
Dr C. I. Samson.
E. A. Déry.
C. A. Vallée.
J. B. Cloutier.
A. Robitaille.
P. Malouin.
L'abbé T. Laflèche.
L'abbé N. Duguay.
L'abbé P. E. Dupont.
A. C. Guilbault.
A. Martin.
M. Méthot.
L'abbé E. Moreau.
A. Morin.
A. Taillefer.
T. C. Casgrain.
Dr Bernier.

A. Larocque.
H. A. Turcotte.
Dr N. E. Dionne.
L'abbé F. X. Trudel.
C. Thibault.
E. Mallet.

II.—BUREAU DE LA PRESSE CATHOLIQUE.

A. de Bonpart, président.
J. P. Tardivel, secrétaire.

Dr J. C. Taché.
J. P. Tardivel.
F. Houde.
I. N. Belleau.
Eug. Rouillard.
J. I. Tarte.
R. P. Vallée.
Thomas Chapais.
E. A. Barnard.
Charles Ouimet.
Dr N. E. Dionne.
Boucher de la Bruère.
Ernest Gagnon.
Ferdinand Gagnon.
Alph. Desjardins.
Alph. Leclaire.
E. Lef. de Bellefeuille.
Joseph Tassé.
Alf. Désilets.
Géd. Désilets.
L. L. Dion.
J. O. Fontaine.
H. Cabana.
Eug. Renault.
L. S. Laroche.
Chs Thibault.
F. X. A. Trudel.
L. C. Bélanger.
L. Lyonnais.
J. D. Montmarquet.
R. Tremblay.
Jos. Desrosiers.

III.—BUREAU DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES.

Dr J. P. Rottot, président.
L'abbé E. A. Gravel, vice-président.
Ernest Gagnon, secrétaire.

C. Vincelette.
L'abbé Martial.
L'abbé H. Têtu.
Claudio Jannet.
Le comte J. de Foucault.
L. L. Rivard.
A. Robitaille.
V. Livernois.
A. Bernier.
F. X. A. Trudel.
A. B. Routhier.
E. A. Barnard.
R. Bellemare.
T. C. Casgrain.
Dr H. E. Desrosiers.
Dr N. E. Dionne.
E. Foley.
A. Dubord.

Thos. Chapais.
F. E. Hudon.
N. Hamel.
C. P. Lindsay.
A. Cloutier.
Th. Ledroit.
A. Lemoine.
P. Brunet.
J. G. Bossé.
Dr C. A. Verge.
J. B. Cloutier.
F. Gagnon.
Abr. Hamel.
F. E. Hamel.
Dr J. E. Landry.
J. A. Langlais.
F. Kérouac.
A. Réaume.
J. P. Tardivel.
E. Mallet.
Dr A. Vincelette.
G. M. Muir.
E. Myrand.
M. O'Leary.
J. B. Renaud.
Dr O. Robitaille.
P. Malouin.
S. Pagnelo.
Dr J. C. Taché.
C. Tessier.
R. P. Vallée.

PREMIÈRE SÉANCE SOLENNELLE

DU

CONGRÈS CATHOLIQUE

VENDREDI, 25 JUIN.

Le 25 juin au matin s'ouvrait la première séance du Congrès catholique.

A huit heures, la chapelle du séminaire de Québec se remplissait d'une foule recueillie qui venait entendre la sainte messe, dite par M. l'abbé Gosselin, curé de l'église paroissiale de St-Roch et Visiteur du Cercle catholique. La messe fut précédée du *Veni Creator* et suivie du *Salve Regina*, chantés par des centaines de voix. Immédiatement après la messe, les assistants se sont rendus à la salle de l'Université-Laval, dite salle des promotions, laquelle avait été gracieusement mise à

la disposition du Congrès, et à neuf heures on voyait plus de 1,500 personnes réunies dans cette enceinte.

Sur l'estrade se trouvaient Mgr l'archevêque de Québec, président d'honneur du Congrès, ayant à sa droite M. Claudio Jannet et à sa gauche M. le juge Routhier, président actif du Congrès, et Mgr Laflèche. Il y avait aussi sur l'estrade les membres des différentes commissions et les délégués au Congrès.

Dans l'auditoire on remarquait Son Honneur le lieutenant-gouverneur, Mgr A. Racine, évêque de Sherbrooke, Mgr C. Guay, protonotaire apostolique, M. le grand-vicaire E. Langevin, prévôt du chapitre de Rimouski, Mgr Déziel, M. l'abbé E. Gravel, représentant de Mgr l'évêque de St-Hyacinthe, l'honorable J. G. Blanchet, président de la Chambre des Communes, l'honorable J. J. Ross, président du Conseil Législatif, quatre à cinq cents prêtres séculiers du Canada et des Etats-Unis, des représentants des Jésuites, des Oblats, des Dominicains, des Frères de la doctrine chrétienne, de la magistrature et de l'administration, ainsi que l'élite des autres classes de la société.

On déploya avant l'ouverture du Congrès le magnifique drapeau du Cercle catholique, lequel fut salué par des applaudissements répétés.

M. Routhier, se faisant l'interprète de la vaste assemblée, dit que l'auditoire voyait avec joie représentées au Congrès les deux glorieuses mères du Canada français : l'Eglise et la France catholique. La France, après un siècle d'oubli, se souvient qu'il y a un petit peuple sur les bords du Saint-Laurent qui a gardé sa langue, ses institutions et surtout sa foi. Il est encore temps de renouer des relations avec l'ancienne mère-patrie et il faut espérer que le Canada et la France bénéficieront tous deux de ces relations.

Sa Grandeur Mgr l'Archevêque ouvre ensuite le Congrès par une touchante allocution.

DISCOURS

DE

SA GRANDEUR MGR L'ARCHEVEQUE DE QUEBEC.

—

Excellence, Mesdames, Messieurs,

C'est avec un vif bonheur que je vois s'ouvrir le premier Congrès catholique dans notre ville de Québec, et, en formant des vœux pour le succès de ses travaux, j'offre à tous ses organisateurs mes félicitations les plus sincères. Hier nous célébrions notre fête nationale, aujourd'hui commencent aussi d'autres fêtes patriotiques propres à raviver la foi et à consoler le cœur affligé de l'Eglise. Pour en rehausser l'éclat, deux nobles fils de la France ont bien voulu se joindre à nous et dans ce moment solennel je suis heureux de leur souhaiter la bienvenue au nom de toute l'Eglise du Canada.

Quel sera, messieurs, le premier acte du Congrès? Un acte de foi à l'Eglise catholique. Il exprimera au successeur de Pierre son dévouement, son amour et sa soumission filiale. Malgré la distance qui nous sépare de Rome, nous serons donc tous ici réunis sous le regard et aux pieds du Souverain Pontife. C'est ainsi que doivent agir des cœurs catholiques, et Dieu, messieurs, ne saurait manquer de vous bénir.

Les auteurs de ce beau programme ont voulu sagement appuyer tout l'édifice sur le fondement inébranlable posé par Notre-Seigneur lui-même quand il a dit : *Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon Eglise et les portes de l'enfer ne prévaudront pas contre elle.* Notre premier regard sera donc dirigé vers ce rocher inébranlable contre lequel toutes les erreurs viennent se briser : nous y trouverons pleine assurance de ne point défaillir dans notre tâche.

Hier matin nous avons chanté le symbole que nos pères ont apporté de l'ancienne France, qui, elle-même, l'avait toujours conservé avec foi comme son plus précieux héritage. Combien de peuples le répètent chaque jour? Combien de nations aujourd'hui disparues de la face de la terre l'ont récité en leur temps? Il en sera ainsi jusqu'à la fin des siècles. Admirable

économie de la Providence divine qui dispose toutes choses avec nombre, poids et mesure ! Tout change sur la terre excepté cette voix de Pierre qui redit toujours les mêmes accents à toutes les nations qu'elle a reçu mission d'évangéliser jusqu'à la consommation des siècles. Pierre est mort mais il vit toujours et parle dans celui qui occupe cette chaire apostolique que nous révérons et aimons de tout cœur. On ne peut s'égarer quand on marche à la lueur de ce phare.

Ce Congrès est *catholique* avant tout, mais il n'en est que plus patriotique. Les anciens Romains excitaient leur courage au cri de *pro aris et focis :* combattons vaillamment pour nos autels et nos foyers ! Tout le secret de leur grandeur et de leur puissance est là.

Un jour, le célèbre docteur Brownson visitait le petit séminaire de Québec, et ayant été prié d'adresser un mot aux élèves, il leur dit : " Je vois sur vos murailles cette belle inscription : *pro* " *Deo et patria : pour Dieu et la patrie :* admirable devise qui " doit être gravée dans tous les cœurs ; mais permettez-moi " d'y faire quelques petits changements qui en feront mieux " ressortir les conséquences. Je dirai d'abord : *pro patria quia* " *pro Deo ;* tout ce qui tend à honorer Dieu et à lui rendre les " hommages de respect et d'obéissance qui lui sont dus est " par là même un acte de patriotisme. *Pro Deo quia pro patria ;* " mais aussi tout sacrifice, tout acte de dévouement offert sur " l'autel de la patrie remonte à Dieu comme à l'auteur de tout " ce qui peut contribuer au bonheur des hommes. "

Tel sera, messieurs, non-seulement le but mais aussi le moyen de ce Congrès tenu dans la vieille cité de Champlain, sous le toit hospitalier de cette Université catholique décorée du nom d'un illustre évêque pour qui *Dieu et la patrie* ont marché de concert avec ses aspirations et ses sacrifices.

Ces paroles furent couvertes d'applaudissements.

M. le juge Routhier annonça ensuite à l'assemblée que le Congrès, avant de procéder, allait soumettre à l'approbation de l'auditoire une adresse au Très-Saint Père, et il espère qu'elle sera adoptée par acclamation.

M. le docteur Dionne, secrétaire du Congrès, fit ensuite la lecture de cette adresse. (Voir page 7).

La lecture de l'adresse du Congrès à S. S. Léon XIII fut accueillie avec un enthousiasme indescriptible. Quand le président demanda si l'assemblée approuvait cette adresse, tous les spectateurs se levèrent d'un mouvement spontané pour lui donner leur adhésion en acclamant le Souverain Pontife.

M. le secrétaire donna lecture de lettres d'adhésion provenant de France, d'Italie, de Hollande, d'Espagne, du Portugal, des Etats-Unis et de l'Ile Maurice.

De ces lettres, qui étaient au nombre de cent, M. le secrétaire lut entre autres les suivantes : celles de Mgr Tripepi, camérier secret de Sa Sainteté et directeur du journal *Il Papato*, de M. le comte A. de Mun, de M. Lucien Brun, sénateur, de M. A. E. Aubry, professeur à l'université d'Angers, etc. Chacun de ces noms fut salué par de chaleureux applaudissements.

M. le juge Routhier annonça ensuite que le Congrès venait d'adresser à S. S. Léon XIII le télégramme suivant et que la réponse serait lue à la deuxième séance.

Cardinal SIMEONI,
Rome.

Les Canadiens-français, réunis en un Congrès catholique, avant de commencer leurs délibérations, sollicitent la bénédiction du Souverain-Pontife.

ROUTHIER,
Président.

M. Routhier prit ensuite la parole sur le sujet suivant : *La nationalité canadienne-française et la religion catholique.*

DISCOURS DE M. A. B. ROUTHIER.

MESSEIGNEURS, EXCELLENCE, MESDAMES, MESSIEURS,

Pour m'élever à la hauteur du sujet qui m'est indiqué et pour le traiter d'une manière digne de l'auditoire qui m'é-

coute, je voudrais avoir l'éloquence d'un homme dont on a peu parlé comme orateur, et qui, cependant, avait reçu de Dieu, plus qu'aucun autre peut-être, le don puissant de l'éloquence.

Je voudrais avoir la parole de cet éloquent merveilleux que Jésus-Christ lui-même a proclamé le plus grand des enfants des hommes, et qui a été donné pour patron au dernier-né des peuples.

Saint Jean-Baptiste, en effet, a dû être un très grand orateur, puisque sa parole austère et inspirée attirait autour de lui des foules immenses.

C'était un homme étrange qui sortait du désert, qui vivait comme un sauvage, qui ne cherchait à plaire à personne, qui ne craignait pas de dénoncer à la réprobation publique le roi Hérode et les puissants de Jérusalem, qui prêchait la pénitence et poursuivait le crime de ses anathèmes.

Et cependant, lorsque cet homme étrange s'arrêtant au bord du Jourdain, à l'ombre d'un palmier ou d'un sycomore, montait sur une pierre pour annoncer au monde la venue du Christ, sa parole avait un tel retentissement que, dans toutes les villes de la Judée, de la Samarie, et du fond même de l'Arabie, les multitudes accouraient l'entendre ! (*Applaudissements.*)

Grâce à Dieu, je m'adresse à des Canadiens-français, c'est-à-dire à des catholiques, car il n'y en a pas d'autres—au moins dans cette enceinte—et je n'ai pas besoin d'avoir l'éloquence de leur admirable patron pour les convaincre de cette vérité : que la nationalité canadienne-française et la religion catholique doivent rester inséparablement unies.

Cette affirmation me paraît tellement évidente que je suis tenté de la considérer comme un lieu commun ; et pourtant, c'est une vérité dont on n'est pas encore assez convaincu ; car tout en l'admettant comme prémisses, il arrive souvent qu'on en rejette les conséquences logiques.

Il n'est donc pas inutile en cette grande fête de la patrie, et dès le début de ce Congrès, d'insister sur ces importantes vérités : la première, que la religion est le fondement de toute

patrie ; et la seconde, que le catholicisme est spécialement la sauvegarde de la nationalité canadienne-française.

I

Un peuple ne peut exister sans une constitution qui le régisse. Or l'expérience des siècles démontre que l'homme est absolument impuissant à faire une constitution digne de ce nom s'il ne l'appuie sur Dieu.

Le plus grand génie de l'antiquité, Platon, a écrit à ce sujet ces paroles remarquables :

" C'est la vérité même que si Dieu n'a pas présidé à l'établissement d'une cité et qu'elle n'ait eu qu'un commencement humain, elle ne peut échapper aux plus grands maux. Il faut donc tâcher par tous les moyens imaginables d'imiter le régime primitif, et nous confiant en ce qu'il y a d'immortel dans l'homme, nous devons fonder les maisons ainsi que les états, en consacrant comme lois les volontés de l'Intelligence Suprême."

Cette doctrine toute chrétienne a lieu d'étonner sous la plume d'un païen. Mais ce qui n'est pas moins remarquable, c'est que toute l'histoire ancienne et la fable elle-même ne racontent pas autrement la fondation des cités et des empires. Les légendes populaires et les épopées qui chantent l'origine d'une nation appuient toujours sur un oracle, sur une révélation particulière des dieux, sur une protection miraculeuse du Ciel, les succès des fondateurs de villes et des chefs de races. L'Iliade et l'Enéïde en contiennent trop d'exemples connus pour qu'il soit nécessaire d'insister.

A l'origine de tout peuple, à la première page de toute constitution, à la base de toute société politique, il faut donc de toute nécessité la foi en la divinité, et un culte religieux. La religion est la pierre angulaire de tout édifice social.

Mais ce n'est pas tout. Cet édifice construit il faut le conserver. Ce peuple né, il faut le gouverner, l'instruire, le développer. Or, tout cela est impossible sans la religion, parce que sans elle il ne peut y avoir ni morale publique, ni autorité, ni paix sociale.

Que deviendrait en effet la morale, s'il fallait en confier la garde aux seuls parlements ? Et qu'est-ce que cette morale indépendante que nous prêchent les philosophes modernes, si ce n'est l'immoralité libre et qu'on voudrait rendre légale ?

Et si nous rejetons tout principe religieux, où trouverons-nous le fondement de l'autorité ? Sera-ce dans le *Contrat social ?*

Mais il y a longtemps que les esprits éclairés—à quelque religion qu'ils appartiennent, et même sans religion—ont fait justice de cette utopie du rêveur excentrique de Genève. Et d'ailleurs ce contrat social—comme tout autre contrat—ne peut subsister qu'autant que subsiste le consentement des parties contractantes, et si l'une d'elles refuse ce consentement, que devient alors le principe d'autorité ?

Et la paix sociale, si nécessaire au développement de toute race, qui la sauvegardera si ce n'est la religion ? Problème redoutable dans les conditions présentes des sociétés modernes !

De nos jours, en effet, presque toutes les nations semblent accepter comme principe de gouvernement la souveraineté du peuple ; dans la forme du gouvernement qui nous régit nous-mêmes elle exerce un pouvoir presque illimité, et conséquemment il y a ici—comme dans la plupart des pays européens—deux souverains en face l'un de l'autre et tout naturellement en antagonisme : le roi et le peuple.

Comment le gouvernant et le gouverné peuvent-ils se trouver ainsi également souverains ? C'est un problème que je n'ai pas à résoudre en ce moment. Je constate seulement le fait, et je vous demande : comment ces deux puissances rivales pourront-elles gouverner sans conflit, et vivre côte à côte dans l'harmonie ? Quel pouvoir servira de contrepoids ? Quelle influence supérieure saura maintenir un juste équilibre entre les droits des peuples et les droits des rois ?

Ce problème que les politiciens libres-penseurs cherchent en vain à résoudre n'a jamais eu et n'aura jamais de solution en dehors de la religion. Les droits des peuples et ceux des rois ne sont vraiment conciliables que lorsqu'ils se confondent

dans la commune reconnaissance des droits de Dieu. Pourquoi ? Parce que le roi qui commande au nom de Dieu est un homme qui obéit, et parce que le peuple obéit alors, non pas à un homme, mais à Dieu. (*Applaudissements.*)

Lorsque les rois de France, commençaient leurs ordonnances par ces mots : " Louis par la grâce de Dieu " et non par la volonté du suffrage universel, " roi des Français ...." et continuaient en ces termes : " Souhaitant avec ardeur servir Celui de qui nous tenons et le royaume et l'existence, nous désirons pour l'honneur de Celui qui nous a donné le comble de l'honneur, etc., etc., etc,"......... ils n'invoquaient ni leur souveraineté propre ni leurs propres intérêts, mais la souveraineté et les intérêts de Dieu. Avant de commander ils protestaient de leur désir de servir, et c'est pourquoi quelques-uns d'eux s'appelaient les lieutenants de Jésus-Christ.

Rois et peuples se confondaient ainsi dans la sujétion commune à un pouvoir supérieur. Devant la suprême royauté de Jésus-Christ, ils étaient également sujets avec cette seule différence que les rois avaient plus de devoirs et une responsabilité infiniment plus grande. (*Appl.*)

Et si nous appliquons cette théorie de l'autorité royale à toutes les autres autorités, la paix et l'harmonie règneront à tous les degrés de l'échelle sociale. Si Dieu couronne toutes les hiérarchies qui composent la société, si l'organisation sociale est telle que la religion soit la base de tous les pouvoirs, et si les ordres du roi au sujet, du père à l'enfant, du maître au serviteur, du patron à l'ouvrier, sont revêtus du prestige divin, l'obéissance sera facile, et l'antagonisme social disparaîtra.

Il deviendrait fastidieux de développer longuement cette démonstration qui n'est pas seulement évidente aux yeux de la raison, mais qui est enseignée par l'Eglise et confirmée par les enseignements de l'histoire universelle.

On ne pourrait peut-être pas citer un seul peuple qui ne se soit pas, au moins dans la plus grande partie de son existence, placé sous la protection de la divinité, et qui ne se soit pas réfugié dans les bras de la religion au jour des grands périls.

Toujours les temples ont été les vraies forteresses de l'Etat, et les pontifes, les sentinelles avancées de la nation. Le foyer sans autel, la cité sans Eglise, l'Etat sans Dieu ne sauraient constituer une patrie, pas plus que le corps sans âme ne peut être un homme ! Aussi, les plus glorieuses nations de l'antiquité païenne, n'ont-elles jamais séparé ces deux grandes choses : religion et patrie. Ce double amour seul pouvait nourrir leur patriotisme, et les faire parvenir à leurs hautes destinées. Et quand on demandait aux citoyens romains pourquoi ils se sacrifiaient sur le champ de bataille, ils répondaient *pro aris et focis*, pour l'autel et le foyer. Le foyer et l'autel, telle était la formule de leur patriotisme, et les rois et les consuls de Rome auraient cédé une partie de leur ville plutôt qu'un temple de Jupiter. (*Appl.*)

Dans cette conduite des païens, quelle leçon n'y a-t-il pas pour les nations chrétiennes qui ont reçu le dépôt sacré de la vérité, auxquels Jésus-Christ prêche sans cesse l'union indissoluble du spirituel et du temporel, de l'Eglise et de l'Etat, et qui cependant s'efforcent constamment d'effectuer entre les deux pouvoirs, une séparation qui serait fatale à l'un et à l'autre !

Messieurs, c'est la grande erreur des temps modernes de vouloir séparer l'humanité de Dieu. Il se fait aujourd'hui dans le monde une lutte à mort entre le verbe humain et le verbe divin, et si l'impiété moderne pouvait soudainement par un violent coup d'état supprimer l'élément divin, elle le ferait. Ne le pouvant pas, elle morcelle pour ainsi dire l'existence humaine et travaille à la soustraire en détail au joug de Dieu. Elle fait à l'individu une vie privée et une vie publique, et elle lui dit : ta vie privée peut être soumise à certaines croyances religieuses, mais ta vie publique ne l'est pas. Or, comme les sociétés n'ont pas de vie privée, elle les déclare par là même absolument indépendantes de Dieu. Et par une suite de raisonnements de ce genre elle affranchit de toute sujétion religieuse la politique, la morale publique, la loi, la science et l'art.

En un mot, les peuples modernes n'ont pas l'ambition de construire une tour de Babel pour escalader le ciel comme

les descendants de Caïn ; non, ils n'ont pas ces aspirations élevées. Ce qu'ils veulent c'est de fixer au-dessus de leurs têtes une voûte de séparation entre le ciel et la terre, et ils semblent dire à Dieu : " le ciel est à vous, mais la terre est à nous." Eh bien, non, messieurs, la terre n'est pas à nous, et le gouvernement de ce monde comme celui de l'autre appartient à Dieu. (*Applaudissements prolongés.*)

II

La royauté sociale de Jésus-Christ est à la fois une doctrine et un fait historique ; une doctrine qui est l'élément vital par excellence de tout corps social, aussi nécessaire à sa vie que l'air est indispensable à la vie de l'individu ; un fait historique sans lequel le monde n'aurait pas connu la civilisation chrétienne.

Il faut que le Christ ait sa place en ce monde, et quand les hommes la lui ont refusée, il a bien su la prendre quand il a voulu. Il est entré dans le monde malgré eux ; il y a établi son règne malgré eux, et il l'y maintiendra en dépit de toutes les trahisons, de toutes les haines, de tous les intérêts, de toutes les lâchetés !

Lorsqu'il n'y a plus de place pour lui dans un pays, il n'y a plus de place pour d'autres royautés. (*Appl.*) Souvent chassé, il revient avec une persévérance qui ressemble à de l'entêtement ; mais il arrive un jour funeste où il s'éloigne pour ne plus revenir, et alors, malheur aux nations qui le laissent partir !

Avez-vous jamais réfléchi, messieurs, aux mystérieuses circonstances qui firent naître le Christ dans une étable ? Le récit biblique dont la sublime sobriété étonne toujours, dit simplement qu'il n'y avait pas de place dans l'hôtellerie. Méditons un instant sur ce fait étrange.

Reportons-nous à cette heure solennelle et unique que l'humanité attend depuis 4,000 ans, et qui va lui donner un Rédempteur.

La Vierge incomparable que la race humaine déchue n'a pu engendrer qu'après 40 siècles de purification est sur le point de devenir mère, et l'enfant qu'elle va mettre au monde n'est

pas seulement un homme, c'est un Dieu, un Dieu dont le nom va remplir l'univers et à qui la terre entière appartient. Où donc est le palais préparé pour le recevoir ? Où donc sont les somptueux appartements que le roi du ciel et de la terre honorera de sa présence ?

Non, Dieu n'a pas ces prétentions de l'ostentation humaine. Tout ce qu'il va demander à Bethléem qui en ce moment représente la Judée, c'est une pauvre chambre d'auberge—et Bethléem va refuser : il n'y a pas de place dans l'hôtellerie. (*Sensation.*)

Ah ! messieurs, que de peuples depuis lors ont fait comme Bethléem, et dit au Christ : il n'y a plus de place pour vous dans cette hôtellerie !

Mais si vous étudiez attentivement l'histoire, vous serez étonnés de voir avec quelle rigoureuse ponctualité cet ostracisme du Christ a toujours été puni.

Voyez, par exemple, la suite du récit biblique. Bethléem n'a pas eu de place pour l'enfant divin ! Eh bien ! il n'y a plus de place dans toute la Judée pour les enfants des hommes, et le glaive du cruel Hérode va les égorger pendant que le divin proscrit s'en va dans la terre d'Egypte ! C'est alors que l'on entendit dans Rama tant de pleurs et de gémissements, et que Rachel, pleurant ses enfants ne voulut pas être consolée ! *Mouvements.*)

Trente-trois ans après les Juifs ameutés, pris de cette haine du Divin qui possède tant d'hommes de nos jours, osent dire au Christ qu'il n'y a plus de place pour lui dans la Judée. Otez-le, crient-ils à Pilate, et le conduisant hors de leur ville, ils le crucifient, afin que la Judée et toute la terre en soient débarrassées.

Or, à dater de ce jour, il n'y a plus de place sur terre pour le peuple juif. Jérusalem est détruite et ses enfants s'en vont errant de rivages en rivages, sans chef, sans drapeau, sans patrie, attendant toujours un messie auquel ils ne pourront plus même offrir la pauvre hôtellerie de Bethléem ! (*Appl.*)

Messieurs, si nous avions le temps de feuilleter un peu l'histoire de l'Europe, depuis l'établissement du christianisme,

vous y verriez resplendir cette vérité : que les gouvernements sans foi et les peuples sans Dieu sont voués à la mort.

Jetons seulement un coup-d'œil sur notre ancienne mère-patrie, dont les malheurs sont autant de leçons que la Providence veut donner à sa fille.

A la fin du siècle dernier, la France a repoussé la royauté sociale de Jésus-Christ. Elle a dit comme le peuple juif : nous ne voulons pas que celui-là règne sur nous.

Or, depuis cette époque il n'y a plus de gouvernement stable en France. Où Jésus-Christ n'avait plus de place, ni le Tiers-Etat, ni la Constituante, ni la Convention, ni les Clubs, ni le Directoire, ni le Consulat, ni l'Empire, ni la Royauté, ni la République n'ont pu se maintenir, et ceux qui avaient banni le Christ de la France n'y trouvèrent plus pour reposer leurs têtes que ce monstrueux oreiller nommé la guillotine ! (*Appl.*)

Après ces proscripteurs, un homme plus fort qu'eux, doué d'un génie étonnant se leva, et sa voix retentissante dit : Place à Dieu ! Place à la religion catholique, apostolique et romaine !

Et lui-même alors trouva place sur le premier trône de l'univers. Malheureusement quelques années après, la place que Dieu lui laissait parut trop étroite à son ambition. Il voulut l'agrandir aux dépens du Christ et de son Vicaire qui le gênaient. Mais tout-à-coup cet homme prodigieux qui avait tenu l'Europe dans sa main, s'y trouva de trop, et les rois furent unanimes à proclamer qu'il n'y avait plus de place pour lui dans aucun pays de l'Europe, et qu'il devait être relégué dans une île perdue de l'Atlantique. (*Appl.*)

D'autres souverains lui succédèrent, et se montrèrent mieux disposés à accepter la royauté sociale du Christ ; mais la nation elle-même n'en voulait pas, et elle n'en veut pas encore. Dans cette belle et grande hôtellerie de France, il n'y a pas de place pour le divin proscrit, et l'amnistie qui protége aujourd'hui tant de criminels n'a pas été étendue jusqu'à Lui ! (*Sensation profonde.*)

C'est pourquoi les trônes ont croulé les uns après les autres ; et—soyez-en convaincus—la France n'aura pas un gouvernement stable tant qu'elle n'aura pas rappelé de l'exil le

divin condamné qui est la pierre angulaire des trônes. (*Vifs applaudissements.*)

Je demande pardon à nos hôtes éminents d'insister sur la situation malheureuse de leur patrie. Si je les afflige, qu'ils veuillent bien croire que nous en souffrons nous-mêmes, que la France a été notre mère, que nous l'aimons toujours, et que c'est naturellement dans son histoire que nous cherchons des enseignements, suivant la grande parole que nous rappelait hier un prince de l'Eglise : *interroga majores tuos et dicent tibi.*

Permettez-moi donc encore quelques mots sur l'état social de notre première mère-patrie.

Pendant mon séjour à Paris, un soir du mois de mars 1876, je m'arrêtai sur le pont de la Concorde, et voici le spectacle que je contemplai.

En face de moi, dans un lointain sombre, j'apercevais au fond de la rue Royale la belle et grande église de la Madeleine. Derrière moi, tout près de la Seine, le Corps législatif dressait ses lourdes colonnes. A droite, au-dessus des grands arbres, surgissaient les Tuileries abandonnées et partiellement démolies ; à gauche, le Palais de l'Industrie où se faisait une exposition industrielle.

Ce qui animait ce tableau, c'était la multitude de lumières qui scintillaient partout. Les unes s'allongeaient en lignes symétriques à perte de vue de l'ile de la Cité jusque sur les hauteurs de Passy ; d'autres s'étendaient en groupes épars sur la Place de la Concorde et dans les Champs Elysées. Les unes étaient immobiles comme les étoiles fixes du firmament, les autres marchaient, couraient, se croisaient dans toutes les directions et sillonnaient l'obscurité de leurs rayons rouges, bleus, verts ou blancs.

Il me sembla que ce tableau était une image parfaite de la position du peuple français et de presque toutes les nations modernes.

La Madeleine, c'était l'Eglise catholique ; le Corps législatif, c'était l'Etat. Les deux pouvoirs étaient en face l'un de l'autre, mais au lieu d'être unis comme ils devraient l'être dans une

société bien organisée, je les voyais séparés par un fleuve, que les préjugés, les passions et les vices avaient creusé. La séparation pourtant n'était pas complète, et le pont jeté sur le fleuve pour les réunir me rappela le concordat: " Il en portait presque le nom." (*Applaudissements.*)

Les reverbères immobiles symbolisaient les vérités de la foi, les dogmes catholiques, qui, sans varier, éclairent toujours ceux qui ne ferment pas obstinément les yeux.

Les fanaux ambulants et de couleurs diverses, c'étaient les opinions des hommes, leurs systèmes, leurs utopies, leurs programmes. C'étaient les politiques arborant pour parvenir à leur but, tantôt une couleur, tantôt une autre, et tantôt plusieurs couleurs à la fois. (*Rires.*)

La Place de la Concorde, c'était bien l'endroit où ils devaient se rencontrer. Mais qu'ils étaient loin de s'entendre, et que leurs langages étaient différents! La Concorde! J'en voyais bien la place, mais je cherchais vainement la chose.

Je ne la trouvais ni entre l'Eglise et l'Etat, ni entre les gouvernants et les gouvernés, les classes dirigeantes et les classes ouvrières, que les Tuileries et le Palais de l'Industrie me semblaient représenter!

Puis au milieu de cette grande place vide......de concorde, j'apercevais à l'endroit même où s'éleva la guillotine en 93, l'obélisque de Louqsor, placé là on ne sait pourquoi, peut-être pour cacher l'ineffaçable tache de sang du régicide, ou pour représenter le doigt vengeur des victimes, dressé vers le ciel pour en faire descendre la foudre! (*Appl.*)

Messieurs, ce tableau peu flatteur, mais sincère, doit nous apprendre que pour avoir la paix sociale et la stabilité des pouvoirs, il faut faire à Dieu une place proportionnée à sa grandeur, et non pas le reléguer dans un petit coin de la patrie.

Donc, Messieurs, place à Dieu dans nos institutions et dans nos lois! Place à Dieu dans nos codes, dans nos mœurs et dans nos sphères politiques, et notre pays sera paisible et grandira dans l'harmonie.

III

Tout ce que je viens de vous dire, messieurs, est vrai pour toutes les nations et appliquable à chacune d'elles. Mais il y a des peuples auxquels Dieu impose une obligation plus rigoureuse de rester étroitement attachés à la foi. Il y a des peuples qu'il se choisit lui-même, qu'il forme pour ainsi dire avec plus de soin, sur lesquels il veille avec une sollicitude plus paternelle et auxquels il assigne une mission spéciale. Tel a été le peuple juif, telle fut la nation française et tel est le peuple canadien-français.

Il est le Benjamin de la grande famille humaine, et si vous étudiez attentivement son origine et son histoire, vous y verrez qu'il a été l'objet des prédilections de Dieu. Je n'hésite pas à dire qu'il n'y a pas une nation qui puisse montrer à son origine des gloires aussi pures que celles qui entourent notre berceau.

Pourrait-on nommer un marin d'une foi plus vivace, d'un caractère plus élevé, d'un génie plus pénétré de sa mission que l'admirable Jacques-Cartier ? Pourrait-on citer un découvreur qui ait pris possession d'une terre nouvelle d'une manière plus chrétienne et qui ait plus clairement manifesté sa volonté de la donner à son roi et au Christ ?

Y a-t-il un fondateur de ville dont la vie soit plus irréprochable, dont l'âme soit plus noble et plus éclairée que le fondateur de Québec, qui avait l'énergie d'un marin, le courage d'un soldat, le génie d'un chef de peuples et avec cela la chasteté d'une vierge ?

Quel chevalier fut jamais choisi d'une manière plus providentielle et se montra plus digne de sa mission que le chevalier de Dieu qui fonda Ville-Marie ?

Où trouverons-nous un évêque plus illustre par sa naissance et sa distinction, par ses talents et ses vertus, par son zèle apostolique et ses bienfaits, que Mgr de Momorency-Laval, dont l'esprit et le génie survivent dans les continuateurs de sa mission, et dont l'œuvre monumentale se déploie sous vos yeux et promet d'être immortelle ? (*Appl.*)

Et si à côté des fondateurs de villes et de séminaires je voulais ranger les fondatrices de monastères et de couvents, quelles vertus célestes n'aurais-je pas à vous faire admirer dans ces femmes courageuses qui venaient réclamer leur part de la moisson des âmes dans cette vigne nouvelle que la France et l'Eglise avaient plantée aux bords du St-Laurent !

Mais toutes ces origines de notre pays vous sont connues, et personne n'oserait maintenant révoquer en doute leur caractère profondement religieux. C'est au soleil de la foi que le Lys a fleuri sur les bords du St-Laurent et c'est à l'ombre des autels que notre nationalité s'est formée. (*Appl.*)

Les rois très-chrétiens et leurs envoyés, Jacques-Cartier, Samuel de Champlain, M. de Maisonneuve, Mgr de Laval, les fils de Loyola et les saintes femmes auxiliatrices de ces grands hommes, tous n'avaient qu'un but éminemment religieux dans l'établissement de la Nouvelle-France : ils voulaient convertir et civiliser les tribus sauvages et former sur les bords du St-Laurent une nation catholique.

Non-seulement la Providence a présidé à notre naissance, et nous a montré dès lors le chemin que nous devions suivre ; mais elle nous a protégés contre les ennemis à l'extérieur et à l'intérieur, et quand elle a prévu que notre mère elle-même allait devenir la cause de notre perte, elle nous a violemment arrachés de ses bras, et c'est quand nous pleurions d'être orphelins qu'elle assurait notre salut !

Etrange dérision des évènements de ce monde ! La France riait alors pendant que nos aïeux versaient des larmes amères mêlées avec leur sang, et cependant c'est la France qui eut dû pleurer parce qu'elle perdait la fille la plus dévouée, la plus noble et la plus attachée à son prince et à son Dieu — tandis que cette fille, en étant séparée de sa mère, avait le rare bonheur d'échapper à la révolution.

Mais laissez-moi vous raconter plus longuement cette époque lugubre de notre vie, et vous montrer ce que la Providence des nations sait accomplir par la seule voix de ses prêtres et de ses pontifes.

Laissez-moi vous démontrer, en mettant en regard cette

page douloureuse de notre histoire, et un chapitre de celle du peuple Juif, que les prêtres du vrai Dieu ne sont pas seulement les protecteurs et les défenseurs de la nationalité, mais qu'ils la sauvent encore lorsque les autres hommes sont impuissants et la voient s'éteindre dans une suprême agonie!

IV

Il n'y a probablement pas un peuple qui ait été plus coupable que le peuple juif ; mais il n'y en a pas non plus qui ait été plus châtié !

Aussi, son histoire est-elle la plus terrible et la plus dramatique qui existe. L'on frémit et l'on s'indigne en parcourant cette longue série de crimes et de châtiments dont la monotonie devient irritante.

La page qui raconte l'offense est immédiatement suivie de celle qui raconte la punition, et les deux acteurs de ce drame palpitant, Israël et Dieu, ne se lassent pas, le premier de pécher et de se repentir, le second de punir et de pardonner.

Un jour vient, cependant, où la miséricorde divine paraît être lasse, où la justice semble frapper ses derniers coups. (*Sensation.*)

Achab et Jézabel règnent dans Israël. Achab, plus méchant que tous ceux qui furent avant lui, et Jézabel plus méchante qu'Achab !

Ils ont abandonné les commandements du Seigneur et ils servent Baal. Ils tuent les prophètes du vrai Dieu, et bientôt il ne reste plus en face d'Achab et de ses 450 prophètes de Baal, en face de l'infâme Jézabel et de ses 400 prophètes des bois sacrés, il ne reste plus qu'un seul homme, Elie !

Et ce seul prêtre du vrai Dieu est plus puissant qu'eux tous!

Mais, ô mystère de la faiblesse humaine, voilà que tout-à-coup le grand prophète lui-même paraît faiblir devant Jézabel Cet homme qui ressemble à un dieu, qui vient de ressusciter un mort, qui a fait descendre du ciel le feu et la pluie, qui n'a pas craint la colère d'Achab et qui a tué ses prophètes de Baal, cet homme tremble et fuit devant une femme !

Il s'en va dans le désert. Il marche pendant 40 jours

et 40 nuits, jusqu'à Horeb, la montagne de Dieu, et il veut mourir.

Alors la terre tremble, un vent impétueux renverse les montagnes et brise les rochers, un feu dévorant court sur la terre, et soudain, dans le souffle d'une brise légère, la voix du Seigneur se fait entendre :

" Que fais-tu ici Elie ? Retourne à Damas, va sacrer Hazaël, roi de Syrie, et Jéhu, roi d'Israël, va sacrer Elisée, prophète en ta place ! "

Elie se ranime à cette parole. Il reprend sa mission, et le peuple d'Israël, dont il n'y avait plus qu'à régler les funérailles, est encore une fois sauvé, parce qu'il lui reste un prêtre pour lui sacrer un roi et un prophète ! (*Salves d'applaudissements.*)

Ouvrons maintenant notre propre histoire, et retournons un peu plus d'un siècle en arrière.

Quel spectacle de désolation et de deuil s'offre à nos regards!

Cette belle colonie française fondée par une population d'élite est passée sous le joug de l'étranger. Son fier Montcalm est mort. Son illustre général de Lévis qui ne fut jamais vaincu est parti pour la France avec ses braves officiers et ses troupes valeureuses. Son gouverneur, ses administrateurs, sa noblesse, tous ses citoyens les plus marquants l'ont abandonnée. Ses villes sont désertes. Les rues de Québec pleurent—comme celles de Sion—parce qu'elle n'est plus qu'un amas de ruines et de cendres, et les campagnes environnantes sont horriblement dévastées. Les emplois publics sont distribués à une nuée d'aventuriers incapables et de spoliateurs tyranniques. La persécution est commencée ; les familles ruinées et décimées par la guerre gémissent sous le joug de leurs nouveaux maîtres. Il ne reste plus avec le clergé, ferme à son poste, que quelques milliers d'agriculteurs disséminés dans les campagnes où règnent la misère et la consternation.

Sans doute, on avait eu déjà des jours mauvais ; mais au-dessus des nuages brillait toujours l'astre de l'espérance, et l'aurore se levait pleine de promesses. Sa gloire militaire illuminait l'horizon, les lauriers remplaçaient les moissons dévastées sur les champs de bataille, et lorsque l'on voyait aux

créneaux de la citadelle flotter le vieux drapeau blanc, revenu de Carillon criblé de balles, on se disait qu'un jour ce glorieux étendard se promènerait vainqueur de l'Atlantique au Pacifique. (*Vifs applaudissements.*)

Hélas ! ces espoirs chimériques sont désormais évanouis. La France a abandonné le champ de bataille ; les chefs sont partis pour ne plus revenir, et la victoire elle-même, au moment décisif a trahi le vieux drapeau. La gloire est défaillante et l'espérance est morte !

O ma patrie ! Est-ce bien toi que je vois ainsi réduite ? N'y a-t-il plus vraiment aucun espoir, et le tombeau est-il à jamais scellé sur ton existence ? (*Sensation profonde.*)

Non ; car au fond du sépulcre où tu pleures tes chefs absents et tes enfants massacrés, la voix du prêtre s'est fait entendre, et elle t'a dit, comme le Christ à Béthanie : " Lazare, lève-toi et marche. "

Et tu t'es levée, et tu as regardé l'horizon ; et la voix consolatrice a continué :

" Si tu ne vis plus pour la France, tu vivras pour Dieu ! Tu ne verras plus sur tes murs le drapeau fleurdelisé, mais tu gardes tes autels : j'y baptiserai tes enfants, j'y marierai tes fils et tes filles et le Ciel bénira et multipliera ta postérité. "

Voilà, messieurs, ce que la religion peut faire et ce qu'elle a fait.

Elle ressuscite les peuples morts ! Elle transforme les vaincus en vainqueurs ! A l'heure où tout semble perdu, elle met sur leurs lèvres un hymne d'espérance et ils reprennent leur marche vers le but divin. (*Applaudissements prolongés.*)

Il n'y a que Satan et ceux qui le suivent qui soient d'éternels vaincus ! Le Christ et ses frères sont vainqueurs pour l'éternité ! Ils montent au Calvaire, on les croit morts et ils vivent ! (*Salve d'Appl.*)

V

Quelle conclusion tirerons-nous maintenant de tout ce que je viens de dire ?

Je vous ai montré l'action de Dieu à notre berceau, la Pro-

vidence choisissant au milieu d'un peuple choisi, des âmes d'élite et leur inspirant la vocation de fonder ici une France nouvelle entièrement et uniquement dévouée à la foi catho lique.

Je vous ai dit comment l'église avait veillé sur ce peuple naissant et l'avait préservé de mille dangers, et comment enfin son clergé toujours vigilant et dévoué, était resté seul à son chevet de mourant, dans les grands jours d'épreuve, et l'avait arraché à la mort.

De ces prémisses qui sont inébranlables au point de vue historique, je conclus que Dieu a vraiment fait alliance avec nous en Amérique, comme il l'a faite en Europe avec la France et comme il la fit avec le peuple juif avant l'ère chrétienne.

De ce pacte mystérieux mais réel découlent des obligations pour les deux parties contractantes. De la part de Dieu, c'est l'assistance, la protection et toutes les garanties de stabilité, de bien-être social et de gloire. De notre part, c'est l'attachement inébranlable à notre foi, la docilité aux enseignements de l'Eglise, l'union et l'harmonie entre les pouvoirs ecclésiastique et civil.

La France avait un autre devoir découlant de son alliance : c'était de défendre l'Eglise dans le danger ; et vous savez que lorsqu'elle y a manqué, elle a toujours senti le contrecoup des malheurs de l'Eglise. Il est possible que Dieu nous destine à ce rôle dans l'avenir comme notre ancienne mère-patrie, et c'est un des événements les plus glorieux de notre histoire d'avoir pu déjà figurer à côté de la France dans les armées de l'Eglise.

Il y a dix ans que le pontife de Rome a vu ce spectacle magnifique : la mère et la fille unies dans le même amour et le même dévouement, traversant les mers pour la défense de la même cause et devenant toutes deux sentinelles du Vatican ! La mère enseignant à sa fille le dur métier des armes qu'elle a pratiqué pendant tant de siècles, et la fille rappelant à sa mère la foi ardente de ses jeunes années ! (*Appl.*)

Ce souvenir vous fait tressaillir et produit sans doute un

gonflement d'orgueil dans vos poitrines. C'est un bonheur pour moi de vous le rappeler en ce moment où j'aperçois réunis nos excellents zouaves. Honneur à eux puisqu'en offrant généreusement leur vie à l'Eglise de Dieu, ils ont ratifié et sanctionné de nouveau le pacte sacré qui nous unit à elle.

Fils d'un peuple qui, plus qu'aucun autre, a gardé le sentiment de l'honneur, respectons toujours les engagements pris par nos pères !

Ne commettons jamais la faute de déchirer ce pacte divin qu'ils ont signé de leur sang, et soyons assurés qu'il entretiendra toujours au fond de nos cœurs cette pure flamme du patriotisme qui, comme le feu sacré des vestales antiques, présage, quand elle ne s'éteint pas, le bonheur et la gloire des nations ! (*Triple salve d'applaudissements et bravos prolongés.*)

M. Claudio Jannet, professeur à l'Université catholique de Paris, termina la séance par un discours remarquable sur le sujet suivant : *du rôle des classes riches dans les sociétés modernes.* Nous regrettons de n'en pouvoir donner qu'un simple rapport sténographique.

DISCOURS DE M. CLAUDIO JANNET.

Messeigneurs, *Excellence*, *Mesdames*, *Messieurs*,

A l'ouverture de ce Congrès, votre éminent président vous disait, dans un excès de courtoisie pour ses hôtes, que la supériorité dans la littérature et l'éloquence resterait toujours à la vieille patrie. Qu'il me permette de ne pas accepter cette parole et de lui dire qu'il s'est en quelque façon donné un démenti à lui-même. Ne vient-il pas de vous prouver, et d'autres orateurs avec lui ne vous ont-ils pas prouvé, que le Canada n'a rien à envier à la France sous le rapport de l'éloquence ? Ah ! sans doute, vous regrettez tous justement que M. de Mun et M.

Lucien Brun n'aient pu se rendre à votre invitation, mais il y a sur votre sol béni des voix qui se font les nobles interprètes de votre foi, des voix qui célèbrent dignement vos magnifiques institutions, qui affirment la langue de la mère-patrie, et par-dessus tout redisent ce langage admirable de la religion que l'on ne saurait oublier lorsqu'on l'a une fois entendu dans la bouche de M. Routhier. (*Applaudissements.*)

I

J'ai à vous parler du rôle que doivent jouer les classes riches dans la société. Grave question, messieurs. Question de l'intérêt le plus pratique, et dont la solution, vraie ou fausse, doit influer nécessairement sur la paix intérieure d'une nation et sur son avenir. Mais ici déjà je ne puis oublier qu'un de vos meilleurs écrivains, M. Etienne Parent, a traité ces questions, il y a une vingtaine d'années, avec toute la précision que comportait l'état actuel de la science, et aussi avec une élévation de pensées et une générosité de sentiments qui assureront toujours à ses écrits une haute valeur. Vous n'en devez pas moins être félicités, messieurs, pour avoir repris cette question sur le programme de votre Congrès catholique. Où pourrait-elle en effet être mieux traitée que dans cette réunion où l'Episcopat dans ses plus éminents représentants et la société civile dans ses membres les plus généreux s'entendent pour examiner le présent, préparer l'avenir et traiter les grands intérêts de la patrie et de la religion ? Je vous félicite donc, messieurs, et je souhaite que les congrès catholiques qui suivront certainement celui qui réussit si bien aujourd'hui, continuent les études que nous inaugurons en ce moment.

La question que j'ai à traiter est éminemment du ressort de l'enseignement catholique. Notre religion, dans sa mansuétude toute divine, cette religion qui s'appelle si bien la loi de charité, a toujours porté sa sollicitude maternelle sur les pauvres, sur ceux qui souffrent et ont faim. Bien loin d'être éliminée de ce champ d'action par les progrès sociaux

la marche des sociétés modernes, les périls qu'elles rencontrent dans leur route, les souffrances nouvelles qui viennent dans le sein des nations les plus prospères faire un si douloureux contraste avec l'accroissement de la richesse, tout cela fait de l'intervention de l'Eglise dans les rapports économiques une nécessité plus grande que jamais, une question de vie ou de mort pour les nations.

Les revendications socialistes qui viennent périodiquement troubler la paix des nations les plus riches du vieux monde, et qui, il y a trois ans, avaient un si douloureux écho dans la sanglante guerre des chemins de fer aux Etats-Unis, témoignent assez des dangers que courent les peuples qui ne font plus à Dieu et à son Eglise, dans leurs institutions et dans leurs mœurs, la place qui leur est due.

L'inégalité des richesses et la profonde différence des conditions sociales qui en est la conséquence sont un fait sur lequel les théoriciens peuvent discuter, mais qui,comme fait, s'impose depuis le commencement du monde. On doit même constater que cette inégalité va en s'accentuant à mesure que les sociétés deviennent plus riches. L'égalité existe beaucoup plus dans l'état sauvage que dans l'état civilisé, mais cette égalité est une égalité de misère et de dénuement. Les progrès des arts entraînent au contraire par le jeu de la liberté humaine une inégalité croissante de richesses. La condition des hommes qui restent au dernier rang n'est pas empirée en elle-même ; ils ont plus de facilité pour gagner leur vie en étant entourés de gens riches : c'est là un fait d'expérience journalière et qui justifie, au point de vue de la raison, l'ordre naturel des sociétés. Mais la froide raison n'est pas seule à agir dans l'homme ; avant tout il sent, et le contraste entre la condition de ceux qui vivent du produit de la richesse héréditaire ou des professions libérales et le sort de ceux, bien plus nombreux, qui gagnent leur vie littéralement à la sueur de leur front, au jour le jour, par un travail manuel, ce contraste soulèvera toujours un problême douloureux, impossible à résoudre pacifiquement si l'on ne remonte aux principes généraux de tout l'ordre des choses.

Or, ici, deux doctrines sont en présence : la doctrine du rationalisme et celle du christianisme.

Je voudrais dans cet entretien vous montrer la différence de ces deux doctrines, et ensuite indiquer la nature et la mesure du bonheur temporel que la pratique des enseignements du christianisme peut assurer aux sociétés.

II

La doctrine rationaliste ou libérale, comme elle s'appelle quelquefois elle-même par une étrange usurpation, part du principe que l'homme est en lui-même la source de tous les droits, et que la liberté, c'est-à-dire la faculté assurée à chacun de chercher son propre avantage, de faire valoir ses aptitudes, suffit complètement aux sociétés. Une fois la richesse constituée, c'est à chaque homme, dit-elle, à en jouir comme il l'entend. Lui seul en est la source, lui seul doit en bénéficier. Un économiste de grande valeur, J. B. Say, a exprimé cette doctrine en termes très précis : " Nos satisfactions, dit-il, naissent de nos besoins ; plus l'homme multiplie ses besoins et les occasions de les satisfaire, plus il multiplie ses jouissances, plus il devient homme... La modération dans les désirs ne peut être que la vertu des moutons." (*Rires.*)

Assurément, messieurs, je ne veux pas méconnaître ce qu'il y a de vrai dans cette affirmation du droit de chacun de rechercher son avantage propre ; c'est là le grand ressort du monde économique,et ce sentiment aussi vif qu'il est indestructible, sauf chez quelques nations d'élite que séduit le divin attrait des conseils évangéliques, ce sentiment dis-je, a été mis par Dieu dans le cœur de chaque être pour que la création fut conservée. Je ne veux pas non plus méconnaître la légitimité de la hiérarchie sociale qui en découle ; mais combien cette vue de l'ordre des sociétés est incomplète, combien elle est insuffisante ! Voyez en effet comment, dans la doctrine rationaliste ou libérale, à mesure que le développement de la richesse matérielle est assurée au profit de quelques individus, les sentiments de bienveillance entre les hommes et l'harmonie sociale sont sacrifiés !

Qu'importent les libertés politiques et l'égalité civile devant ce grand fait de l'inégalité économique, si l'autonomie seule de l'individu doit présider à l'usage de la richesse ? L'abolition des privilèges de droit n'est qu'une illusion devant l'accroissement des privilèges de fait, et la richesse accumulée est, vous le savez, une immense source de pouvoir dans les sociétés les plus démocratiques en apparence. (*Très-bien !*)

Le peuple est la première dupe de cette formule si pleine de prestiges de *liberté*, *égalité et fraternité*, là où elle ne reçoit pas une interprétation chrétienne.

La liberté n'est en effet que le droit pour le riche nourri dans les doctrines du rationalisme de tirer tous les avantages possibles de sa situation ; l'égalité est une dérision qu'il jette au pauvre en l'engageant à devenir riche lui aussi s'il le peut. La vraie fraternité est ainsi radicalement détruite, et il y a telle de nos sociétés démocratiques modernes qui en est en réalité beaucoup plus loin que les sociétés anciennes que l'ignorance confond sous le terme général de temps féodaux ou d'ancien régime.

La liberté ne se suffit donc pas à elle-même, suivant une parole célèbre. La liberté est un mode d'action nécessaire à l'homme pour qu'il puisse remplir ses devoirs, accomplir l'œuvre du bien à laquelle Dieu le convie ; mais elle n'est en somme qu'une négation de l'obstacle ou de la contrainte ; elle n'est pas un principe de vie, et une société qui ne demanderait pas l'impulsion à une force supérieure, aboutirait fatalement, au bout d'un certain temps, au despotisme ou à l'anarchie qui n'est qu'une forme du despotisme, car elle est toujours l'oppression du faible.

Ne l'oublions pas, l'idée de l'homme constitué comme son propre maître et son propre auteur ne nous ferait voir que des droits. Or, les rapports des hommes en société doivent nécessairement avoir pour base le devoir. C'est donc encore à Dieu que nous devons remonter, à ces grandes lois des rapports entre le Créateur et la créature, aux relations du ciel et de la terre. Mais, ces devoirs, qui les précisera ? Ces obligations corrélatives de la richesse qu'affirme instinctivement

la conscience des peuples, qui les précisera ? Sera-ce l'Eglise ou le socialisme ? voilà la question.

Faire passer la richesse dans toutes les classes de la société, rendre égal le bien-être des uns et des autres, voilà les prétentions du socialisme. Or, ce ne sont que de stériles et vains rêves. Car il veut obtenir avec les passions humaines et en lâchant la bride à toutes les convoitises les prodiges de vertu que le Christianisme obtient seulement de quelques âmes d'élite. Les moyens pratiques que proposent les systèmes socialistes pour donner le bonheur à tous et réaliser l'égalité sont absolument irréalisables. Pût-on même y parvenir, ce ne serait encore qu'un fantôme de l'égalité : le Christianisme est le seul qui a donné la vraie égalité. L'égalité du socialisme ne peut être que l'égalité dans l'oppression et la destruction. Il veut supprimer ce qu'il y a de vrai et de légitime dans le sentiment personnel qu'affirme justement l'école économique libérale, mais qu'elle a le tort d'isoler et de ne pas compléter par une notion supérieure.

Ouvrons, messieurs, ce livre admirable que nous pouvons bien appeler divin, la Somme de St-Thomas d'Aquin, et voyons au début ! Comment l'homme est-il dans ce monde ? A-t-il pu y être par lui-même ? Non. Mais s'il a un Créateur, il a une fin en dehors de lui. Sont-ce les richesses, la gloire, les jouissances ? Toujours le témoignage de la raison et l'expérience du genre humain répondent que ces choses, quoique désirables, ne peuvent être que des fins subordonnées à une autre fin supérieure. Quelle est cette fin ? C'est Dieu ! Dieu est cette fin sublime ! Toutes les forces de l'homme, toutes ses aspirations, toute son activité en un mot, doivent donc tendre vers cette fin. Ce que saint Thomas dit, dans ce sublime langage qui s'imposera toujours à l'admiration des philosophes, l'Eglise le répète sous une autre forme aux plus humbles intelligences dans ce livre qui a nom le Catéchisme et qui réalise la morale du prophète, en donnant la sagesse aux petits, en illuminant toutes les intelligences. La première réponse du catéchisme : Nous sommes dans ce monde pour connaitre Dieu, l'aimer, le servir, et par ce moyen mériter la vie éternelle, cette réponse,

dis-je, contient en principe la solution de ce grand problême de la richesse et de l'inégalité des conditions sociales.

La doctrine chrétienne a toujours affirmé, dans les premiers Pères de l'Eglise, que la richesse était légitime, parce que son acquisition est la suite du travail soit personnel soit des générations précédentes qui ont eu le droit incontestable de transmettre les fruits d'un travail qu'aucune force au monde n'aurait pu les empêcher de consommer elles-mêmes.

Dès le deuxième siècle, saint Clément d'Alexandrie proclame la légitimité de la richesse contre des hérétiques qui prétendaient trouver le communisme dans l'Evangile ; mais en même temps il fait connaître aux heureux de la terre leurs devoirs envers les pauvres, "les richesses, dit-il, doivent être comme des instruments pour le bien."

Ecoutez encore cette grande parole de saint Basile, cité par saint Thomas : "O riche, pourquoi es-tu dans l'abondance et ton frère dans la détresse, si ce n'est pour que le pauvre soit secouru, et que toi-même, par cette sage dispensation, tu acquières le Ciel."

Voilà le principe posé : la richesse n'est pas un instrument de jouissance personnelle. Elle doit être aux mains du riche un instrument pour le bien. Sa mission est une mission de dispensation. De là découle une certaine prééminence sociale qui est conforme à la nature et qu'on retrouvera toujours sous les régimes politiques les plus divers.

Voyez en effet ce que dit saint Jean-Chrysostôme : "De même que chaque artiste a son art, de même le riche doit s'élever au-dessus de sa richesse, et faire ses égaux participants de son bonheur terrestre ; il doit apprendre à faire l'aumône aux pauvres, ce qui est le premier des métiers." (*Applaudissements.*)

Admirez, messieurs, comment tout ce qu'il y a de vrai dans la doctrine économique libérale, tout ce qu'il y a de louable dans les projets de rénovation sociale se trouvent conciliés dans cette magnifique synthèse formulée dès les premiers siècles de l'Eglise. Forts de ces autorités, nous enlevons au socialisme le prestige de sa formule, et je ne crains pas de dire

que la richesse est pour le bien commun. Mais il faut entendre cette parole dans son vrai sens catholique et social.

Ne l'oubliez pas, le Christianisme n'a pas été un système philosophique : il est une organisation vivante, car il a en lui les principes supérieurs de vie ; toujours une féconde pratique a suivi ses enseignements.

Vous n'avez qu'à jeter les yeux, messieurs, sur les vieux pays catholiques des siècles passés, et vous verrez les devoirs imposés aux classes qui possédaient la richesse héréditaire. Elles étaient, par exemple, tenues au service militaire ; chacun contribuait dans la mesure de ses forces à la sécurité commune ; et de là est née cette institution magnifique qu'on appelle la chevalerie, qu'on peut bien railler aujourd'hui, mais qui n'en demeurera pas moins admirable aux yeux de tous les siècles par son héroïsme, sa foi ardente, et son vaste esprit de charité. Jusqu'en 1789, cette grande institution du service presque gratuit par la noblesse est restée le fondement de notre organisation militaire. De nos jours encore, en Angleterre, le vieux principe chrétien que richesse comme noblesse oblige, se retrouve dans ce service gratuit de l'administration de la justice et du gouvernement local que remplissent si dignement les familles de la noblesse et de la *gentry*. Nos pays catholiques quoique bouleversés par la révolution offrent encore de magnifiques restes de la pratique commune de la république chrétienne.

Il y a eu de grandes choses dans le monde, messieurs ! Je n'en connais pas de plus grandes que le service des pauvres, l'enseignement, l'instruction des classes ouvrières par les riches.

Je pourrais jeter ici un coup d'œil sur tout ce que les hautes classes ont fait en Europe pour le bien public et spécialement pour l'instruction nationale,je pourrais vous redire la fondation de nos grandes universités, de nos collèges, de nos écoles populaires, les opulentes dotations de nos Hôtels-Dieu ; mais j'aime mieux vous rappeler la plus belle page de notre histoire, la fondation de la colonie du Canada. Elle n'a pas été seulement l'œuvre de la royauté, elle a été aussi celle de la noblesse

française, des hauts dignitaires du clergé qui avaient les plus grandes vues d'avenir et ne craignaient pas de s'imposer des sacrifices pour les réaliser. On vous redisait hier comment les grands seigneurs du temps de Louis XIII et de Louis XIV tenaient à honneur de contribuer par des sacrifices de toute sorte à la création de cette nouvelle France, qui devait concourir si puissamment au règne de Dieu dans le nouveau-monde.

Et depuis que le Canada a été séparé de la mère-patrie, cette tradition n'a pas été perdue. Vos grands seigneurs ecclésiastiques, vos évêques, votre illustre séminaire de Québec, vos Sulpiciens de Montréal ont dignement continué l'œuvre de vos anciens seigneurs temporels. et c'est à leur générosité que vous devez toutes les grandes œuvres d'utilité publique qui sont l'honneur de la province de Québec. (*Appl.*) Les murs mêmes ici, messieurs, leur rendraient hommage, si notre reconnaissance venait à défaillir.(*App.*) Ces grands exemples sont toujours suivis, et, dans une autre réunion, je recueillais avec bonheur les beaux exemples donnés par les professeurs de droit et de médecine des facultés de l'Université-Laval à Montréal. Qu'il me sera doux de redire en Europe leur dévouement et leur desintéressement. Ce ne sont pas les âges catholiques qui ont eu besoin d'enlever par l'impôt des sommes énormes au peuple pour élever un système coûteux d'instruction publique ; ce n'est pas le Canada qui, pour assurer à chacun de ses habitants une éducation à laquelle tous rendent hommage, a eu besoin d'établir le principe vexatoire de l'éducation obligatoire.

On prétend, messieurs, aujourd'hui que la religion n'a pas su faire assez pour les misères humaines, et l'on veut faire reposer l'assistance des pauvres sur l'impôt. Or, c'est un fait absolument acquis pour toutes les personnes versées dans la science des finances qu'il n'y a pas de bon impôt s'il n'est pas assis sur les larges masses. Tout impôt en dernière analyse retombe sur le peuple. Et l'on prétend faire guérir le paupérisme en multipliant des impôts dont le dernier résultat est de rendre les conditions générales de la vie plus difficiles pour les classes laborieuses !

Voyez. En Angleterre, au milieu de toutes les grandes choses que ce pays a su faire, il y a une plaie douloureuse: c'est la taxe sur les pauvres, c'est toute cette organisation légale de l'assistance publique qui repose sur l'impôt, sur le droit du pauvre à l'assistance et qui aboutit au régime du *workhouse*. Tous les économistes dénoncent ce système; mais, depuis que le protestantisme a détruit les fondations de la charité catholique, il est devenu une nécessité. Pour nous, messieurs, nous soutenons nos pauvres. Nous n'avons jamais connu la taxe des pauvres, à Dieu merci, et nous ne la connaîtrons jamais, car tant que nos pays seront catholiques, la charité y débordera et y secourera toutes les misères. (*Appl.*)

Ce que je dis de la France, je le dis aussi de l'Espagne, du Portugal et de l'Italie. C'est l'honneur de tous les pays catholiques que la charité volontaire y suffise largement à entretenir les pauvres. Je pourrai dire la même chose de l'instruction publique ; car ce que nous voulons, ce à quoi nous travaillons, c'est la fondation de la grande famille chrétienne, c'est le rapprochement du riche et du pauvre dans la charité, dans l'œuvre aussi belle de l'instruction populaire.

Le christianisme a toujours su, selon les temps, mettre en lumière les principes nécessaires à la conservation de l'ordre social. Il n'a jamais confondu, comme le socialisme, dans une vague phraséologie tous les intérêts et tous les droits. Saint Paul nous a appris l'ordre qu'il faut garder dans l'exercice de la charité : " Ayez soin d'abord, dit-il, de ceux qui vous sont les plus proches, *maximè domesticorum suorum curam habeat.*"

Dans votre Canada, messieurs, vous pouvez vous dire que l'Eglise a conservé son action sociale. Dans nos pays d'Europe cette action divine est entravée aujourd'hui. Mais nous n'avons qu'à ouvrir nos vieilles annales, nous y voyons avec quelle précision l'Eglise y enseignait tous les devoirs sociaux. Un ami dont je m'honore et dont le nom ne vous est pas inconnu, M. de Ribbe, a montré comment tous nos anciens catéchismes rattachaient au IVe commandement de Dieu tous les devoirs relatifs à l'ordre politique et économique, et en dédui-

saient les principes de dévouement paternel qui doivent exister dans les maîtres pour les serviteurs et leurs ouvriers, comme les devoirs de fidélité et d'exactitude de la part de ceux-ci. Après un siècle de révolution, la science sociale, par ses représentants les plus éminents, en revient aux enseignements du catéchisme.

Un homme illustre, M. Le Play, qui n'a pas porté au début de ses études cette lumière de vérité qui l'a distingué depuis, après avoir observé dans de longs voyages tous les pays de l'Europe, en est arrivé à conclure que les dogmes de 1789, qui posent en principe la bonté originelle de l'homme et l'égalité absolue, sont des chimères dangereuses. Il ne peut pas y avoir, dit-il, d'égalité absolue ; la société éprouvera d'effroyables cataclysmes si les classes riches ne prennent pas en mains le patronage des classes pauvres. Il ajoutait de plus qu'il ne saurait y avoir de dévouement et de bienfaisance si la religion n'est pas la base de la société. C'est ainsi qu'un homme de bonne foi par le témoignage des faits observés impartialement a reconstruit de toutes pièces l'édifice de la science sociale !

Les enfants de l'Eglise ont agi pendant que les maîtres de la science reconnaissaient et signalaient l'erreur du rationalisme économique, et dans toute l'Europe ils travaillent aujourd'hui résolument à ce que l'on pourrait appeler *la christianisation des rapports sociaux.*

Je pourrais vous parler de ce qui s'est fait en Allemagne, dans l'Allemagne catholique si providentiellement réveillée sous la persécution de M. de Bismarck ; mais je laisse aux futurs congrès catholiques du Canada le soin d'étudier les belles œuvres de solidarité sociale sur le terrain des intérêts catholiques entreprises par nos frères d'outre Rhin, et dont le *Westphalisches Bauern Verein*, fondé par le comte de Schorrer Almost, est avec ses 14,000 membres le plus beau modèle.

J'aime mieux, vous le comprenez, vous parler de la France, vous parler de M. de Mun et de son œuvre admirable des *cercles catholiques d'ouvriers.* (*Appl.*)

Vous connaissez sa magnifique devise : *dévouement des classes supérieures aux classes laborieuses.* Sur ce principe fécond

se sont déjà élevés de nombreux cercles catholiques, des associations professionnelles, qui, au sein d'une société fondée sur la liberté du travail, font revivre l'antique esprit des corporations d'arts et métiers toujours si chères à l'ouvrier. Ce sont des associations d'agriculteurs, des banques populaires, etc.

Notre jeune noblesse française a répondu avec empressement à l'appel chevaleresque de M. de Mun. Les sentiments chrétiens n'ont jamais été éteints chez elle. Que mon ami M. le juge Routhier me permette de le lui dire : il y avait de grandes vertus en France dans toutes les classes de la société même au XVIIIe siècle. Oui, même en 1760, il y avait de nombreux châteaux qui pleuraient, (*mouvement dans l'auditoire*), oui qui pleuraient, et de ces nobles maisons sont sortis, en 1793, les Lescure, les LaRochejacquelin, les Bonschamp, qui, en s'unissant aux laboureurs chrétiens, aux Cathelineau et aux Stofflet, ont formé ces armées héroïques des Vendéens, les premiers qui aient élevé au milieu des combats le drapeau du Sacré-Cœur, les Vendéens, les premiers ancêtres de nos zouaves et des vôtres, messieurs ! (*Explosion d'enthousiasme ; applaudissements. Une partie de l'auditoire se lève ; on agite des mouchoirs en l'air ; cris répétés de Vive la France !*)

Eh bien ! comme au temps des croisades, comme au temps de la Vendée, notre jeune noblesse se rend à l'appel de M. de Mun sur le champ du travail ; avec lui elle étudie, elle agit ; elle cherche à refaire par un travail pacifique et persévérant la paix sociale détruite par la Révolution.

A côté de lui et avec lui, M. Harmel, le célèbre industriel du Val-des-Bois, a groupé près de lui neuf cents ouvriers ; il leur enseigne les grands devoirs de la religion et les initie aux premiers éléments de la science, tout en leur assurant par des prodiges de vraie science économique un bien-être et un salaire supérieurs à ceux des usines voisines, au milieu des populations industrielles de la Champagne ; il crée de nouveau pour la patrie une race de Chrétiens et de Français. Il ne cesse de le redire dans son beau livre de la Corporation chrétienne : l'ouvrier n'est pas une force qu'on emploie et qu'on peut ensuite rejeter ; c'est un frère en Jésus-Christ ; et par là-même il

vous livre le secret des merveilleux succès de son apostolat social. (*Appl.*)

Ce que M. Harmel fait, M. de Pavin de Laforge le fait pour ses mille ouvriers du Theil ; des centaines d'autres le font dans de moindres proportions et avec moins d'éclat, mais travaillent avec le même esprit et aussi sûrement pour la rénovation de nos populations manufacturières.

Dernièrement tous les grands industriels du département du Nord se sont réunis à Lille, et ont affirmé dans une déclaration solennelle que les souffrances dont se plaint actuellement l'industrie ne tenaient pas exclusivement à des questions de libre-échange ou de protection douanière, mais que la source du mal était dans l'abandon de l'esprit chrétien par les patrons et les ouvriers, et ils ont esquissé tout un programme d'œuvres de bien moral et de progrès économique pour leurs ouvriers.

Sans doute les questions sociales ne se posent pas au Canada comme dans le vieux monde : Vous naissez à peine à la vie industrielle ; mais le développement rapide de vos manufactures ne peut manquer de poser un jour ou l'autre ces problèmes, et il est bon que vous soyez préparés à les résoudre dans la forme et selon les procédés convenables à votre pays, mais aussi selon les principes éternels de la doctrine chrétienne sur les devoirs de la richesse.

En pratiquant ces principes, quelle somme de bonheur pouvons-nous promettre au peuple, voilà la question qu'il me reste à étudier rapidement.

III

Le Christianisme n'a jamais dit au peuple qu'il trouverait le bonheur terrestre complet dans l'accomplissement des principes qu'il proclame. Ce bonheur, il ne le lui promet que dans la vie future, et cela ne peut s'obtenir qu'à la condition de la souffrance dans la situation que le péché originel a faite à l'humanité. Nous aimons le peuple ; nos efforts, nos luttes, notre travail, nos projets, nos lois n'amèneront pas la richesse

à tous, pas plus qu'aucun système socialiste ne pourrait jamais supprimer la mort et la maladie, mais ils ont ce mérite de pouvoir le consoler de toutes les souffrances. Quelque sage que soit l'économie d'un pays, nous ne pourrons pas arriver à rendre tout le monde riche, mais nous pourrons faire que tout le monde accepte son sort et sa position. L'attente calme et résignée d'une vie future, avec la suffisance des biens temporels, voilà le bonheur que nous pouvons offrir.

Nous avons en France, messieurs, un vieux mot d'une vérité profonde, et je suis certain de le retrouver parmi vous qui avez su si bien conserver tout ce qui est français : " contentement passe richesse."

Nous avons dans ce beau mot la solution de la question fondamentale de l'économie politique. Comme ce mot est profond et comme un des révolutionnaires contemporains, le fameux Lasalle, en comprenait la portée quand il écrivait à un de ses complices avec un véritable esprit satanique : " La première chose que nous ayons à faire, c'est de faire comprendre au peuple qu'il est malheureux ! "

Ne pas savoir qu'on est malheureux, n'est-ce pas presque être heureux ?

Quels sont donc les biens promis dès ici-bas aux peuples qui acceptent la condition naturelle des choses, tempérée par la charité chrétienne et avec les espérances de la vie future ? Il en est un très-grand, c'est le sens du repos.

J'ai entendu dire par un grand esprit, le Père Gratry, qu'il y a une chose que les hommes de notre temps ont encore plus oublié que de travailler : c'est de savoir se reposer. Oh ! c'est que le repos est une grande chose, messieurs ! Le repos n'est pas l'ignorance, ni la paresse, ni l'inaction. Se reposer c'est faire comme cet homme qui après une semaine de travail élève son âme à Dieu, qui entre dans une église, s'associe aux cérémonies du culte, jette un regard sur le passé et l'avenir, et qui oubliant les peines d'hier ne songe plus pour demain qu'à l'espérance d'un bonheur infini. Voilà le vrai repos, messieurs. (*Appl.*)

Relisez, si vous voulez savoir ce qu'est la perte du sens du

repos dans nos sociétés, les pages mélancoliques écrites par Stuart Mill, dans ses *principes d'économie politique*, sur tout ce qu'a de désespérant cette recherche de la richesse qui n'aboutit, malgré tout le progrès des arts, qu'à rendre une somme plus grande de travail nécessaire, et vous jugerez combien le cardinal Pecci, aujourd'hui N. S. Père le Pape Léon XIII, glorieusement régnant, avait raison dans ses lettres sur la civilisation de s'élever contre le travail forcé de la femme et de l'enfant auquel aboutit le régime manufacturier des peuples modernes.

On nous objecte quelquefois l'inégalité de richesse des peuples catholiques, en comparaison des peuples protestants. C'est un vaste sujet sur lequel je ne puis faire que peu de remarques à cette heure avancée.

Le fait actuel dont on part, et qui repose sur la comparaison des progrès manufacturiers et commerciaux de l'Angleterre, est un fait spécial à ce siècle, et des questions de cette ampleur ne peuvent pas être jugées d'après un fait qui n'a peut-être qu'un caractère transitoire.

Au moyen-âge, sous la pleine influence de l'Eglise, les républiques italiennes, la Hanse germanique, les Flandres, ont été les principaux foyers du développement économique. Jusqu'au milieu du XVIIIe siècle la France dépassait de beaucoup l'Angleterre comme puissance commerciale, et c'est elle qui, en 1786, allait au-devant de la liberté des échanges comme la nation la plus avancée.

Aujourd'hui, messieurs, on vous cite constamment l'exemple des Etats-Unis : on l'oppose au Canada et aux pays espagnols. Ah ! j'admire ce grand développement de la puissance matérielle des Etats-Unis, mais je vous dirai : attendez la fin. Qu'est-ce que deux générations dans la vie d'un peuple ? Il est des peuples qui conservent longtemps en réserve leurs forces vitales, d'autres qui les dépensent rapidement ; eh bien ! ce sont les premiers qui finissent par l'emporter, car ce sont ceux qui durent, et ils survivent souvent aux civilisations plus brillantes. (*Appl.*) Je suis pour ma part, comme économiste, effrayé du mouvement accéléré qui semble emporter les peuples mo

dernes vers la création de la richesse ou plutôt vers l'occupation des richesses naturelles que Dieu a ménagées aux hommes mais qui ne sont pas inépuisables ; je suis surtout effrayé d'un développement de la consommation de la richesse qui va plus vite que la production. Je ne me rassure qu'en voyant chez des peuples plus pauvres en apparence, des trésors de fécondité, de frugalité, de vertus chrétiennes et en même temps des forces économiques. Le Canada est un de ces pays que la Providence semble ménager pour l'avenir. Ne vous en plaignez pas, messieurs ; ne vous laissez pas séduire par les mirages d'une civilisation étrangère ; n'abandonnez pas vos foyers. Ne faites pas comme ces Israëlites infidèles qui murmuraient contre Moïse en regrettant les commodités de la vie en Egypte.

L'Egypte avec ses splendeurs matérielles avait subi bien des conquêtes étrangères et elle s'était couchée dans une mort dont elle ne s'est jamais relevée, tandis qu'Israël peuple de pasteurs et d'agriculteurs, restait toujours maître de lui-même, et se préparait aux grandes choses auxquelles Dieu l'appelait.

Involontairement on pense au peuple de Dieu en voyant par quelles merveilles la Providence a conservé la nationalité canadienne. Ce ne peut être sans un secret dessein ; ne lui soyez pas infidèles en doutant de vous-mêmes. Restez, comme jusqu'à présent, fidèles aux enseignements de l'Eglise ; vous y trouverez, avec les espérances immortelles, ce bonheur paisible, le seul compatible avec la condition humaine, qu'aucun progrès économique ne pourrait à lui seul vous donner ; votre race—la race qui survit aux générations—restera toujours grande, toujours prête à servir la cause de Dieu dans ce mystérieux avenir pour lequel le Nouveau-Monde semble avoir été appelé à la civilisation, et votre pays n'aura rien à envier aux Egyptes modernes. (*Applaudissements prolongés.*)

Les applaudissements, les hourrahs les plus enthousiastes ont maintes fois couvert la voix de l'orateur français, et, à la suite de son discours, on lui fit une véritable ovation qui dura

plusieurs minutes. Lorsque le silence se fut rétabli, le président donna le programme du Congrès et assigna sa place à chaque commission. Ceci mit fin à la première séance du Congrès catholique de Québec, et à l'une des plus belles démonstrations qu'il soit donné de voir. Après la séance, M. Jannet et M. Routhier reçurent les félicitations des évêques présents et d'un grand nombre de personnes éminentes.

PREMIÈRE RÉUNION

DES

BUREAUX DU CONGRES

VENDREDI, 25 JUIN.

A deux heures de l'après-midi, les trois bureaux du Congrès se réunirent dans les salles que les directeurs du séminaire de Québec avaient généreusement mis à la disposition des membres du Congrès.

I.—BUREAU DES CERCLES CATHOLIQUES.

PROCÈS-VERBAL DE LA 1ÈRE SÉANCE.

Assistaient à cette séance : MM. A. de Bonpart, Dr A. Bernier, Dr J. P. Boulet, J. B. Cloutier, Alfred Cloutier, Dr H. E. Desrosiers, Jos. Desrosiers, Dr N. E. Dionne, P. V. Labonté, N. Lacasse, l'abbé F. X. Lachance, C. C. de Lorimier, E. L. de Bellefeuille, V. Livernois, P. Mackay, B. A. T. de Montigny, A. Prendergast, T. A. Quinn, C. Thibault, C. Vincelette, E. Tassé, R. P. Vallée.

M. C. C. de Lorimier est appelé à la présidence du Bureau.

Le Dr H. E. Desrosiers est nommée secrétaire.

Le secrétaire donne ensuite lecture de lettres d'adhésion de la part de MM. E. Tassé, E. Mallet et de l'abbé J. N. Duguay.

M. Joseph Desrosiers, président de l'Union catholique de Montréal et rapporteur pour cette société, donne lecture de son rapport.

RAPPORT SUR L'ÉTAT ACTUEL DE L'UNION CATHOLIQUE DE MONTRÉAL.

Lu par le président de cette association, à la première séance du bureau des cercles catholiques.

MESSIEURS,

Invité à vous faire connaître l'état actuel de l'Union catholique de Montréal, je crois utile d'exposer d'abord en peu de mots l'origine, la nature et la fin de notre société.

L'Union catholique de Montréal fut fondée en 1858 par les révérends Pères Jésuites du collège Ste-Marie, sous les auspices de Mgr Bourget, alors évêque de Montréal.

Il était alors devenu d'une extrême importance de remédier aux maux que l'indifférence et les doctrines irréligieuses causaient dans la classe instruite et surtout parmi les jeunes gens. On comprenait la nécessité d'une œuvre qui, en premier lieu, amenât les jeunes gens à la pratique des devoirs religieux, et qui, en second lieu, leur inspirât un amour sincère pour l'Eglise, et une adhésion ferme et entière aux principes qu'elle proclame.

Dans ce but les Pères Jésuites invitèrent d'abord les membres des professions libérales et du commerce à suivre les exercices d'une retraite qui fut donnée spécialement pour eux dans la chapelle du Collège, pendant la semaine sainte. Mgr Bourget vint en personne clôre les exercices de cette retraite en donnant la communion pascale aux retraitants. Puis, à la suite de ces pieux exercices eut lieu une première réunion où le Père Vignon, alors supérieur du collège Ste-Marie, esquissa le plan de la société que l'on voulait établir. Ce projet ayant rencontré l'approbation de tous, on procéda immédiatement à l'élection des officiers et à la rédaction de la constitution. Cette constitution, quoique ayant subi depuis lors plusieurs modifications, est cependant restée la même en ce qui regarde le but de la société et les moyens qu'elle emploie pour parvenir à sa fin.

L'Union catholique est une société *religieuse et littéraire.*

Elle est surtout et avant tout, une société *religieuse.*

Son but principal fut, dès le commencement, et a toujours été de faire connaître et pratiquer la religion catholique.

Comme nous venons de le voir, les fondateurs de la société voulaient assurer parmi les jeunes gens de la classe instruite l'accomplissement exact et fidèle des devoirs du christianisme, et faire de ces jeunes gens des fils dévoués de l'Eglise.

L'Union catholique devait lutter contre un ennemi terrible que le jeune homme rencontre dès son entrée dans le monde. Cet ennemi c'est le respect humain.

L'Union catholique triomphe du respect humain en donnant à ses membres l'occasion de faire profession ouverte de leur foi, et en leur rendant plus facile l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Pour obvier aux difficultés que les étudiants éprouvaient à remplir le précepte de l'audition de la messe, le dimanche, à cause de l'encombrement des églises, l'Union catholique a mis longtemps la messe au nombre de ses exercices. La retraite de Pâques, qui a vu naître notre société, continue à être donnée tous les ans. A part cette retraite, il y a encore, chaque année, un *triduum* préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception (fête patronale de la société). Il y a communion générale ce jour-là, ainsi qu'au jour du pèlerinage annuel qui se fait, pendant le mois de mai, à l'un des sanctuaires de la Sainte-Vierge.

Comme société religieuse, l'Union catholique est une véritable congrégation, agrégée à la congrégation *prima primaria* de Rome. Ses membres jouissent de tous les privilèges accordés par l'Eglise aux congrégations. Deux fois par annee ils renouvellent solennellement leur acte de consécration à l'Immaculée Vierge Marie.

C'est ainsi que l'Union catholique met ceux qui en font partie en état de combattre le respect humain, et de conserver dans leur cœur les germes de piété qui y ont été déposés par l'éducation de famille et l'éducation de collège. Le courage et la force que le jeune homme, seul et isolé, n'aurait pas, il les trouve en s'unissant à des amis, à des frères, pour marcher avec eux le front levé au devant de l'ennemi. La bravoure, comme la peur, est contagieuse.

L'Union catholique est destinée à combattre encore un autre ennemi. C'est l'erreur, qui s'efforce aujourd'hui par mille moyens différents, par toute espèce de distinctions spécieuses, d'isoler Dieu de la création, et de *déchristianiser* les sociétés ; l'erreur qui prépare les voies à la révolution dans les esprits et dans les cœurs, chez les individus et les nations, en bannissant Dieu de partout : de la philosophie, des arts, de la littérature, des sciences, de la politique, etc.

L'Union catholique combat l'erreur par l'étude de la vérité,

L'Union catholique de Montréal fut fondée en 1858 par les révérends Pères Jésuites du collège Ste-Marie, sous les auspices de Mgr Bourget, alors évêque de Montréal.

Il était alors devenu d'une extrême importance de remédier aux maux que l'indifférence et les doctrines irréligieuses causaient dans la classe instruite et surtout parmi les jeunes gens. On comprenait la nécessité d'une œuvre qui, en premier lieu, amenât les jeunes gens à la pratique des devoirs religieux, et qui, en second lieu, leur inspirât un amour sincère pour l'Eglise, et une adhésion ferme et entière aux principes qu'elle proclame.

Dans ce but les Pères Jésuites invitèrent d'abord les membres des professions libérales et du commerce à suivre les exercices d'une retraite qui fut donnée spécialement pour eux dans la chapelle du Collège, pendant la semaine sainte. Mgr Bourget vint en personne clôre les exercices de cette retraite en donnant la communion pascale aux retraitants. Puis, à la suite de ces pieux exercices eut lieu une première réunion où le Père Vignon, alors supérieur du collège Ste-Marie, esquissa le plan de la société que l'on voulait établir. Ce projet ayant rencontré l'approbation de tous, on procéda immédiatement à l'élection des officiers et à la rédaction de la constitution. Cette constitution, quoique ayant subi depuis lors plusieurs modifications, est cependant restée la même en ce qui regarde le but de la société et les moyens qu'elle emploie pour parvenir à sa fin.

L'Union catholique est une société *religieuse et littéraire.*

Elle est surtout et avant tout, une société *religieuse.*

Son but principal fut, dès le commencement, et a toujours été de faire connaître et pratiquer la religion catholique.

Comme nous venons de le voir, les fondateurs de la société voulaient assurer parmi les jeunes gens de la classe instruite l'accomplissement exact et fidèle des devoirs du christianisme, et faire de ces jeunes gens des fils dévoués de l'Eglise.

L'Union catholique devait lutter contre un ennemi terrible que le jeune homme rencontre dès son entrée dans le monde. Cet ennemi c'est le respect humain.

L'Union catholique triomphe du respect humain en donnant à ses membres l'occasion de faire profession ouverte de leur foi, et en leur rendant plus facile l'accomplissement de leurs devoirs religieux. Pour obvier aux difficultés que les étudiants éprouvaient à remplir le précepte de l'audition de la messe, le dimanche, à cause de l'encombrement des églises, l'Union catholique a mis longtemps la messe au nombre de ses exercices. La retraite de Pâques, qui a vu naître notre société, continue à être donnée tous les ans. A part cette retraite, il y a encore, chaque année, un *triduum* préparatoire à la fête de l'Immaculée Conception (fête patronale de la société). Il y a communion générale ce jour-là, ainsi qu'au jour du pèlerinage annuel qui se fait, pendant le mois de mai, à l'un des sanctuaires de la Sainte-Vierge.

Comme société religieuse, l'Union catholique est une véritable congrégation, agrégée à la congrégation *prima primaria* de Rome. Ses membres jouissent de tous les privilèges accordés par l'Eglise aux congrégations. Deux fois par annee ils renouvellent solennellement leur acte de consécration à l'Immaculée Vierge Marie.

C'est ainsi que l'Union catholique met ceux qui en font partie en état de combattre le respect humain, et de conserver dans leur cœur les germes de piété qui y ont été déposés par l'éducation de famille et l'éducation de collège. Le courage et la force que le jeune homme, seul et isolé, n'aurait pas, il les trouve en s'unissant à des amis, à des frères, pour marcher avec eux le front levé au devant de l'ennemi. La bravoure, comme la peur, est contagieuse.

L'Union catholique est destinée à combattre encore un autre ennemi. C'est l'erreur, qui s'efforce aujourd'hui par mille moyens différents, par toute espèce de distinctions spécieuses, d'isoler Dieu de la création, et de *déchristianiser* les sociétés ; l'erreur qui prépare les voies à la révolution dans les esprits et dans les cœurs, chez les individus et les nations, en bannissant Dieu de partout : de la philosophie, des arts, de la littérature, des sciences, de la politique, etc.

L'Union catholique combat l'erreur par l'étude de la vérité,

l'Union catholique a ouvert il y a deux ans, aux littérateurs du Canada. L'année dernière elle a inauguré des *soirées littéraires*, où le public est admis, et dont le but est de mieux faire connaître notre société, et d'étendre ainsi son influence. Enfin au commencement de l'année 1880, les membres les plus zélés de l'Union ont fondé le *Cercle d'études*, destiné à fournir les travaux qui doivent être lus aux séances.

Tout cela prouve, je crois, que l'Union catholique est encore pleine de vie et d'activité. Si ceux qui en font partie ne sont pas aussi nombreux qu'on pourrait le désirer, ils sont animés du meilleur esprit, et par leur conduite exemplaire, leur zèle et l'union qui règne entre eux, ils se montrent dignes de la cause qu'ils servent. Mais, ainsi que je l'ai déjà dit, et tout en faisant la part qui revient de droit au zèle et à la bonne volonté des unionistes, il convient de dire que le succès de l'Union catholique est dû principalement aux Pères Jésuites du collège Ste-Marie. Sans vouloir énumérer tous les services qu'ils nous rendent, je rappellerai seulement qu'ils mettent gratis à notre disposition leur maison et leur magnifique salle académique, et pourvoient aux frais de chauffage et d'éclairage : qu'ils nous procurent chaque année l'inestimable avantage de la retraite pascale et du triduum, et qu'enfin un des Pères a pour mission spéciale, et pour occupation à peu près unique la direction de l'Union catholique. Je puis affirmer que ce n'est pas une sinécure.

L'Union catholique comprend parfaitement de quel avantage est pour elle le patronage du collège Ste-Marie. Elle accepte avec reconnaissance la tutelle de la Compagnie de Jésus. Et quels guides plus sûrs pourrait-elle trouver ? Notre société, ayant pour objet *l'apologie de la religion*, et la *diffusion des principes catholiques*, ne saurait mieux faire que de s'inspirer des leçons et des exemples de ceux qui, aujourd'hui, sont les plus vaillants et les plus fermes défenseurs de l'Eglise, et qui ont l'unique honneur d'être frappés les premiers par ceux qui ont juré la ruine des institutions catholiques.

L'Union catholique croit avoir le droit d'affirmer qu'elle a accompli sa mission, et qu'elle a atteint son but.

Elle a rendu service à la religion, à la famille, à la société, à la patrie.

L'influence religieuse qu'elle exerce est incontestable. Nous en avons la preuve dans le nombre de ceux qui viennent chaque année suivre les exercices de la retraite pascale. A plusieurs reprises les membres de l'Union catholique ont témoigné solennellement de leur dévouement au chef de l'Eglise. L'Evêque du diocèse sait qu'il peut compter d'une manière absolue sur leur soumission et leur attachement. Comme je l'ai dit, les séances constituent une suite non interrompue d'instructions religieuses : chaque conférence tendant à une même démonstration, l'excellence du catholicisme.

L'influence de l'Union catholique sur la famille, pour être moins apparente, n'en est pas moins réelle. En développant la vie chrétienne, l'Union catholique développe et affermit la vie de famille. Car rien n'est plus conforme à l'esprit de l'Eglise que ces mœurs patriarcales qui malheureusement menacent aujourd'hui de disparaître. L'Union catholique détourne ses membres des amusements et des passe-temps qui les attireraient en dehors de la famille, les dégoûteraient des douceurs du foyer domestique, et leur feraient prendre des habitudes de dissipation et de désordre.

L'Union catholique en faisant de ses membres de bons et sincères chrétiens en fait nécessairement de bons citoyens.

Elle a pour but la diffusion des principes catholiques. Or, le catholicisme seul a le secret du bonheur des sociétés et des gouvernements. Seule l'Eglise infaillible donne la solution de tous les problêmes qui agitent aujourd'hui les esprits.

La politique de parti est strictement bannie de cette association, mais on étudie tous les jours l'économie sociale, telle que traitée et enseignée par les meilleurs écrivains catholiques. Il est impossible que ces études et ces enseignements n'aient pas une grande et heureuse influence. Que celui qui en est une fois pénétré ait à remplir des fonctions publiques, à jouer un rôle dans la politique, ou simplement à exercer ses droits d'électeur, nous avons une garantie qu'il agira suivant les règles de la vérité et de la justice. De fait

plusieurs membres de notre société ont embrassé la carrière politique, plusieurs sont journalistes, plusieurs occupent une place distinguée dans nos parlements. Leurs paroles, leurs écrits et leurs actes prouvent qu'ils s'inspirent de la doctrine catholique, et qu'ils veulent appuyer l'édifice social sur les principes fondamentaux définis et proclamés par l'Eglise.

Ce que l'Union catholique fait pour répandre les bons principes, pour conserver la vie de famille, pour assurer l'empire de la religion dans la vie publique aussi bien que dans la vie privée, tout cela doit, en définitive, tourner au bien de la patrie.

L'Union catholique le comprend, et dans sa pensée et son intention elle réunit ces deux causes, l'Eglise et la Patrie. Elle entend bien être une société *nationale*. Elle encourage particulièrement parmi les travaux qu'on lui présente, ceux qui se rapportent au Canada, à son histoire, à sa situation actuelle, au rôle que la Providence lui réserve dans l'avenir.

L'Union catholique s'est fait un devoir de promouvoir de toutes ses forces l'œuvre de la *colonisation*. Elle a été la première à aider le Père Lacombe dans les efforts qu'il fait pour établir au Nord-Ouest une population canadienne-française.

La société de colonisation qui vient d'être établie dans le diocèse de Montréal, n'a pas de membres plus zèlés que les membres de l'Union catholique. Ils ont répondu avec empressement à l'appel de leur évêque, et ils sont fiers de travailler avec lui au succès d'une entreprise qu'ils considèrent avec raison comme étant d'une importance vitale pour notre pays.

Enfin je crois pouvoir dire que l'Union catholique rend service aux lettres canadiennes. La littérature, il est vrai, n'est pour cette société qu'un moyen d'arriver à une fin plus élevée. Mais nous comprenons que la puissance de ce moyen sera proportionnée au dégré de perfection qu'il aura atteint. De plus nous désirons naturellement assurer au Canada la supériorité intellectuelle, et la gloire littéraire qui ont été le glorieux apanage de notre mère-patrie, la France. L'Union catholique veut donc être une école où l'on apprenne d'abord

à *bien penser*, puis à *bien dire*, afin de pouvoir *bien faire*. Le public a pu apprécier le mérite des travaux lus dans nos séances, et dont un grand nombre ont été reproduits dans les journaux et les revues. Notre société s'est estimée heureuse de prendre part à la convention littéraire qui s'est tenue à Ottawa, il y a trois ans. Elle a aussi prouvé l'intérêt qu'elle porte au progrés de notre littérature nationale par le concours qu'elle a ouvert et dont il a déjà été fait mention dans ce rapport.

L'Union catholique de Montréal n'a pas d'œuvre annexe. Elle croit prudent de ménager ses forces, et de les concentrer sur un unique objet.

Mais elle est loin de pratiquer l'exclusivisme, et elle voit avec plaisir ses membres faire partie d'autres sociétés ayant un objet différent du sien, mais agissant dans le même esprit qu'elle. Et je me fais un devoir de mentionner spécialement les relations intimes qui existent entre l'Union catholique et l'Union Allet. Un grand nombre des membres de cette dernière société font partie de la nôtre. Marchant sous le même drapeau, travaillant, luttant, priant pour la même cause, il est naturel que nos regards se cherchent, que nos mains se rencontrent dans une cordiale étreinte, et que nous nous prêtions une mutuelle assistance. L'Union Allet se joint tous les ans à l'Union catholique pour suivre les exercices de la retraite pascale. A l'occasion de la mort du grand et saint pape Pie IX, l'Union catholique et l'Union Allet ont agit de concert pour faire célébrer dans l'église du Gésu un service funèbre pour l'âme du vénéré pontife.

Et maintenant les deux sociétés sont encore heureuses de se rencontrer dans cette assemblée, pour protester ensemble de leur foi, de leur dévouement à l'Eglise, de leur soumission au Vicaire de Jésus-Christ, et pour témoigner du désir ardent qu'elles ont d'assurer le bonheur de notre patrie en y affermissant l'empire de la religion catholique.

J. DESROSIERS,
Président de l'Union catholique de Montréal.

M. P. V. Labonté, rapporteur pour le Cercle catholique de Biddeford, Maine, E. U., donne verbalement le rapport de cette jeune association dont il fait en même temps l'histoire.

RAPPORT DE M. P. V. LABONTÉ, PRÉSIDENT DU CERCLE CATHOLIQUE DE BIDDEFORD (MAINE, E. U.)

Monsieur le Président, Messieurs,

Les Canadiens-français de Biddeford, pénétrés de la nécessité urgente qu'il y avait pour eux de s'unir plus étroitement dans le but de sauvegarder les intérêts de la jeunesse canadienne-française et catholique exposée à perdre sa foi au milieu d'une population étrangère, résolurent, dans ce but, de fonder une école essentiellement canadienne. Aidés du puissant concours de Sa Grandeur Mgr l'évêque de Portland, ils réussirent à atteindre leur but le 20 septembre 1878 ; et depuis leur école a prospéré de plus en plus, sous la direction habile et constante de leur digne curé, M. l'abbé Dupont.

Vers la même époque, les Canadiens de Biddeford entendirent parler avec avantage du Cercle catholique de Québec, du bien qu'il avait déjà opéré, des œuvres qu'il avait fondées. Immédiatement ils se mirent en relation avec le président du Cercle, M. Vincelette, et fondèrent eux aussi un cercle catholique dont la constitution est basée sur celle du Cercle de Québec.

Le but principal que s'est proposé le Cercle de Biddeford a été de favoriser l'éducation. Ce qui manque surtout aux Canadiens des Etats-Unis, ce sont les écoles catholiques, et le grand danger qui menace sans cesse la population canadienne de cette partie de l'Amérique, c'est l'apostasie amenée par le manque d'éducation. Au Canada on ignore généralement dans quelle condition pénible la population canadienne-française des Etats-Unis se trouve placée sous le rapport de l'édu-

cation. Ceux d'entre les Canadiens du Canada qui vont donner des lectures ou conférences à leurs frères des Etats-Unis, ne se dirigent ordinairement que dans les grandes villes ; ils ne voient les choses que superficiellement, car ils ne font que passer. Eh bien ! il est pénible de l'avouer : un bon nombre de Canadiens-français fréquentent les écoles protestantes, et dès ce moment on peut dire que leur foi et leur langue sont en danger. Après quelques années, ces enfants devenus hommes, fondent des familles qui ne diffèrent en rien des familles américaines : elles professeront le protestantisme et ne parleront que la langue anglaise. Ces faits ne sont malheureusement pas rares aux Etats-Unis.

La jeunesse a besoin d'être éclairée, et c'est là le but des efforts faits jusqu'à présent par le Cercle catholique de Biddeford.

Aux Etats-Unis la population canadienne manque de prêtres, et cette disette de missionnaires est bien aussi une cause puissante de la démoralisation qui tend à envahir cette population. Ce malheur n'est pas moins déplorable que le premier ; faites cesser ce dernier, l'autre aura vite disparu.

On parle beaucoup d'émigration, surtout à l'heure présente. La classe qui émigre aux Etats-Unis est pauvre. Mais tous entretiennent l'espoir de retourner au Canada. Ce retour ne peut pas se faire brusquement ; il sera l'œuvre du temps, quelque mesure que l'on prenne pour rapatrier nos compatriotes canadiens-français. Il n'y a qu'une chose à faire, c'est d'empêcher l'émigration actuelle comme l'émigration future.

On a accusé les Canadiens des Etats-Unis de manquer de patriotisme. Cette insinuation fait peine au cœur de ceux qui travaillent de toutes leurs forces au bien de la nationalité canadienne, et qui désirent l'union de cœur et d'esprit de tous ceux qui portent un nom canadien-français. Ceux chez qui aux Etats-Unis ne vibrent plus la fibre patriotique, ont perdu là leur langue et leur foi.

Que le Cercle catholique de Québec continue de tendre une main secourable au Cercle de Biddeford, et, forts de cet appui

et de cette union, les Canadiens-français de Biddeford se sentiront encouragés et persévèreront dans la tâche à laquelle ils se sont voués.

P. V. Labonté,
Président du Cercle catholique de Biddeford.

Mr B. A. Testard de Montigny, président et rapporteur de l'Union Allet, lit ensuite son rapport.

RAPPORT DE Mr B. A. T. DeMONTIGNY,
président général de l'Union-Allet.

Messieurs,

En 1861, alors que Castelfidardo venait d'ensevelir, dans une immortelle gloire, les plus vaillants des Zouaves de Lamoricière, Pie IX, le grand et l'immortel Pape alors régnant, accueillit avec bonheur la pensée de s'entourer d'une garde dont pourraient faire partie tous les peuples catholiques de l'univers. Il ne fit point d'appel, mais il accepta l'offre qu'on lui fit de résister par la force armée aux empiètements du sol qui appartient à la catholicité. Il ne se croyait pas libre de refuser ; c'était une idée qui répondait à la grandeur du pouvoir temporel. Et n'était-ce pas là la répétition des mouvements de l'Occident s'agitant, au moyen-âge, pour débarrasser des étreintes des Musulmans le tombeau de Celui dont le Pape est le représentant. De même que dans ces moments solennels du concile du Vatican, les Evêques du monde entier étaient accourus à Rome pour acclamer l'autorité spirituelle infaillible du Pape, de même des soldats de tous les pays devaient l'entourer pour affirmer, par le don de leur vie et l'effusion de leur sang, la nécessité de son pouvoir temporel.

La France y envoya les plus distingués de ses enfants, un grand nombre descendant des Croisés et tous Croisés eux-mêmes ; la Belgique y dirigea les plus dévoués de ses fils ; la Hollande s'y fit noblement représenter ; l'Irlande, la catholique Irlande, qui avait recueilli sa large part de gloire à Cas-

telfidardo, y organisa un bataillon ; les Etats-Unis y dirigèrent des leurs ; et l'Océanie même y avait sa place.

Un enfant du Canada, canadien-français d'origine, crut devoir y porter les armes pour son pays. Plus tard, Hugh Murray, depuis chevalier et martyr d'une belle cause, y représenta dignement l'élément canadien-irlandais. Quelques années ensuite, Alfred LaRocque y reçut d'honorables blessures, et fut suivi de Prendergast, Désilets, Drolet, Hénault, Têtu et Courteau, qui, comme tous ceux qui marchèrent sur leurs traces, se distinguèrent à l'armée.

Ils furent une avant-garde.

Un immense enthousiasme s'empara du pays et, à la voix de son saint évêque, Montréal voulut réaliser le vœu de la jeunesse canadienne, qui de tous les points du Canada offrait son concours à la défense du Saint-Siége. Un comité exécutif fut chargé par les citoyens de cette ville, le 26 décembre 1867, de diriger efficacement ce généreux mouvement et d'organiser un détachement de volontaires. MM. O. Berthelet, Ls Baudry, Alfred Larocque, C. A. Leblanc, R. Bellemare, F. X. A. Trudel, S. Rivard, E. L. de Bellefeuille, Ed. Barnard et Jos. Royal, furent les membres de ce comité, qui commença de suite son œuvre et déploya pendant trois ans un zèle vraiment admirable.

En 1868, le 11 février, le pays s'en rappelle, un premier détachement quittait le Palais épiscopal de Montréal, foyer de ce mouvement, pour se diriger vers la gare Bonaventure, en route pour l'Italie, au milieu des flots populaires qui, pressés sur leur passage, murmuraient des vœux pour ces jeunes et braves soldats.

Trois mois après, un autre détachement prit le chemin de la Ville-Eternelle. Cinq autres obtinrent l'honneur de s'y diriger.

La vieille foi de nos pères s'est alors manifestée grande, belle et forte ; les campagnes ont répondu aux villes ; et le sentiment national s'est mis en route pour Rome, où le phare de la vérité indique aux nations le chemin de leur destinée.

Nos bataillons traversèrent les Etats-Unis, l'Angleterre et

la France, déployant leur drapeau, que les mains de la religion avaient tissé, et dans les ondulations duquel se répète comme l'écho de " Dieu le veut " la devise : " Aime Dieu et va ton chemin," qui caractérise éloquemment l'idée de cet élan national.

Mentana, qui procura à l'Eglise une paix pendant laquelle furent convoquées les grandes assises du Vatican, où fut proclamé le dogme de l'infaillibilité, Mentana avait eu lieu ; et les nouvelles recrues durent attendre, l'arme au bras, l'occasion de sceller, de leur sang, la foi qu'ils allaient défendre.

Le signal fut donné par le baiser hypocrite du 8 septembre 1870. Alors eurent lieu Bagnorea, Montefiascone, la retraite de Viterbe, Civita-Castellana, et le siège de Rome.

Nos soldats revinrent au pays désarmés.

Quelles angoisses n'eurent-ils pas à souffrir, eux qui, dans toutes les rencontres, avaient vaincu un contre dix, et n'avaient succombé que un contre cent ! A la voix du représentant du Dieu de la paix, ils ont remis, un jour de bataille, l'épée dans le fourreau. Mourir, c'est peu de chose pour le défenseur d'une cause ; mais il faut que ce soit une cause sainte pour obéir au devoir qui commande de se taire en présence de l'ennemi.

Les camarades de France ont pu, eux, sous la mitraille, expirer au champ d'honneur ; mais les zouaves canadiens sont revenus au pays le cœur broyé et l'âme inondée d'une amertume profonde.

Il ne fallut rien moins pour les consoler que l'accueil sympathique de leurs compatriotes, canadiens, fils de soldats, qui comprennent le courage et qui ont pesé la grandeur du sacrifice et la sublimité de l'obéissance.

Ils revenaient au pays couverts de cet uniforme de zouaves devenu la livrée du courage et de l'honneur militaire ; de cet uniforme qui a porté avec lui en Afrique, en Asie, en Europe, en Amérique, une tradition de gloire non interrompue ; de cet uniforme intimement associé à la glorieuse défaite de Castelfidardo, à la victoire de Mentana, à l'histoire du combat héroïque de Patay-Loigny, et de la retraite du Mans.

Aussi les populations des cités et des champs se pressèrent-elles sur leur passage ; les cloches bénies annoncèrent à toute volée l'arrivée de ces preux, et la grande basilique de Montréal ouvrit ses portes pour recevoir ces soldats auxquels la voix la plus éloquente souhaita la bienvenue.

L'œuvre des zouaves pontificaux, au milieu de l'apathie de notre siècle, qui ne semble n'avoir d'énergie que pour les machines et la vapeur, n'a-t-elle pas pris des proportions gigantesques, et par l'idée qui l'inspira, et par les difficultés qu'elle surmonta ?

Aussi s'est-on demandé là-bas : Quel est donc ce pays qui, de l'extrême Occident, envoie ses fils à la défense d'un principe ? La France a ressenti dans ses entrailles se réveiller d'affectueux sentiments. Elle a reconnu ses enfants dans ces Croisés canadiens ; elle a compris, elle, si avide de gloire, et qui apprécie si bien le prix de l'honneur, elle a compris la sublimité de cette mission ; elle a réclamé son droit de maternité, et nous l'avons entendue, orgueilleuse et fière, répéter : " Ce sont mes fils." Oui, France ! ce sont tes fils et qui t'aiment encore ; ce sont tes fils, nés du seizième siècle et exempts encore de tes orages, de ton philosophisme et de tes révolutions ! et tu as proclamé combien, avec l'antique foi de saint Louis, on pouvait accomplir de grandes choses !

Et la France s'est rappelé son passé. Le souvenir, Messieurs, pour la France surtout, c'est beaucoup. Son passé est si beau, son berceau si sublime, son âge mûr si glorieux !

L'Angleterre qui, pour remonter à son origine, a besoin de traverser des âges de foi, a dû se demander aussi : D'où viennent donc ces jeunes gens ? Elle a dû se souvenir aussi, interroger son histoire et se dire : Où en sommes-nous avec notre force physique, avec notre formidable marine, avec notre commerce universel qui cloue aux intérêts matériels nos intelligences et nos cœurs ?

Aux Etats-Unis, où l'on affecte de nous mépriser, on s'est arrêté sur le passage des zouaves, et on les a salués comme les représentants d'une idée.

Ainsi donc, l'œuvre des Zouaves canadiens a dû exercer une

influence réelle sur les pays qu'ils ont traversés ; et c'est ce qui explique pourquoi partout on les a accueillis, et partout, sans égard aux formalités d'usage, on leur a dit : Passez ! Allez votre chemin !

Les 500 zouaves et plus qui avaient pris part à l'expédition d'outre-mer, ne pouvaient rester indifférents aux événements qui se précipitaient en Europe. L'idée qui les avait conduits dans les plaines d'Italie les animait trop vivement pour qu'ils ne travaillassent pas ici au triomphe de la cause qu'ils avaient entrepris de défendre. Leur mouvement avait été inspiré par le désir de servir la cause de Dieu, de son Eglise et de son Vicaire ; ils voulurent le continuer en Canada. D'ailleurs, ils aimaient leur patrie. Or, comme le disait un jour Mgr de Birtha, selon le plan divin, la cause de l'Eglise et du Pape est la cause de toute société chrétienne ; sans parler des enseignements de l'histoire, les événements contemporains suffisent pour le prouver avec une effrayante évidence.

La question religieuse étant manifestement une question sociale, notre avenir national se trouve inséparablement uni à la cause sacrée de l'Eglise et de son chef, et nos intérêts nationaux sont intimement liés aux intérêts catholiques. C'est donc imbus de cette double et inséparable idée que les zouaves du Canada se constituèrent en Union qu'ils nommèrent "Allet," du nom de leur bien-aimé Colonel, qui avait consacré sa vie au service du Saint Père, et qui aima jusqu'à la tombe les zouaves comme ses enfants. Ils convièrent les citoyens, amis de leur principe, à faire partie de leur Union comme membres honoraires.

Le mot "Union" répondait au sentiment qui débordait du cœur de chacun, la Charité, dont une des œuvres les plus excellentes est l'union. "Qu'ils soient unis," a dit le divin Crucifié, en annonçant que son œuvre était consommée.

N'était-ce pas d'ailleurs répondre au désir de servir une cause pour laquelle ils avaient offert leur vie ?

En nous unissant, nous devenions forts ; *l'union fait la force*, c'est la devise que l'on voit flotter aujourd'hui dans les plis de nos étendards nationaux. En ne faisant qu'un, nous n'avions

qu'un désir, celui de faire tendre à un même but la variété des membres et le concours des mouvements et des fonctions.

Les zouaves du Canada, en formant l'Union Allet, avaient donc pour but de servir Dieu et la Patrie.

Notre drapeau, l'écusson qui orne le fronton de notre journal, nos constitutions en font foi et nos actes le prouvent.

"*Aime Dieu et va ton chemin.*" Ah! que cette devise comprend de patriotisme et surtout de patriotisme canadien! Peut-on aimer Dieu sans aimer cette patrie qu'il nous a confiée pour la transmettre à nos enfants comme un dépôt sacré, et pour laquelle il a gravé en traits de feu dans l'âme humaine un amour irrésistible? Y a-t-il quelqu'un qui aime Dieu et qui n'aime pas son pays?

Et pour nous, Canadiens, dont la patrie est imprégnée des douces émanations des bienfaits de la Providence; patrie que les rois très chrétiens et fils aînés de l'Eglise désignèrent aux navigateurs comme pays à convertir au christianisme; dont Jacques-Cartier s'emparaît en y plantant la croix; dont les missionnaires ont arrosé le sol de leur sang; dont chaque hameau, chaque ville porte le cachet de la foi et de l'honneur, comment pourrions-nous aimer Dieu sans aimer la patrie?

Et que signifient ces deux ailes qui servent de cimier au casque de l'écu du *Bulletin de l'Union Allet*, sinon la Religion et la Patrie; la Foi et l'Honneur?

C'est ce qu'exprimait Sa Grandeur Mgr Bourget, le créateur de notre œuvre, à qui nos constitutions ont accordé le haut patronage de notre Union, quand au jour mémorable de notre première levée, son âme de pontife laissait échapper le trop plein d'émotion qui l'inondait à flots, par cette première exclamation de sa sainte allocution: "Braves et dévoués enfants de la Religion et de la Patrie!"

Nos constitutions respirent la religion et le patriotisme.

Et n'avons-nous pas souvent offert nos bras à la patrie, lors des invasions étrangères? Cinq fois depuis nous avons sollicité d'être enrôlés sous les drapeaux britanniques. Nous aurions été heureux de prouver notre loyauté envers notre Souveraine, notre respect pour l'autorité, en quelques mains qu'elle soit.

Pour être fidèles à notre drapeau, il ne suffit pas d'avoir la foi, il faut les œuvres; il faut la charité qui marche, qui *va son chemin.* C'est pour répondre à cette ordonnance que nous avons inscrit au 2me article de nos constitutions que l'Union Allet a pour but : 1o. La perpétuité de la mission que se proposaient les volontaires pontificaux canadiens en allant à Rome, savoir : la défense de l'Eglise et de ses droits ; 2o. Le maintien chez ses membres de l'esprit et des traditions du régiment des zouaves pontificaux ; 3o. Le secours mutuel entre les anciens zouaves pontificaux canadiens.

C'est encore le régiment, divisé en sections diocésaines qui sont les bataillons, ayant le même drapeau et la même devise, poursuivant le même but, non plus avec des armes matérielles, non plus sur un champ de bataille, non plus exposés aux balles ennemies, non plus en présence des mêmes chefs ; mais ayant pour arme la parole, la plume, les œuvres, le bon exemple; pour champ de bataille, le sacerdoce, les professions, le commerce, l'industrie, où nous nous efforçons d'accomplir en chrétiens et en citoyens nos devoirs d'état. Les balles ont été remplacées par le persifflage de ceux qui ne sont pas Canadiens.

Ici, pas de haut faits qui font couronner au champ d'honneur. Ici, nous n'avons plus Lamoricière, Kanzler, Bec-de-Liève, Allet, Charrette, qui, par leur exemple, surexcitaient les sentiments les plus élevés du cœur. Nous combattons paisiblement sous les yeux du divin Capitaine et avec l'appui des gens de bien.

Aussi le Bienheureux Pie IX nous écrivait-il le 25 janvier 1873 : " Nous vous félicitons avec effusion, chers fils, de ce que, après avoir déposé l'épée, dont vous vous étiez armés pour le Christ, vous concentriez tous vos efforts à vous maintenir vaillamment sous les drapeaux d'une milice toute spirituelle, et à vous revêtir des armes de la lumière et de la justice."

Un des premiers actes de l'Union Allet a été de fonder un journal où sont consignés les événements importants qui concernent son existence, et qui transmet aux Camarades et à ceux qui s'intéressent à notre cause les joyeuses et les tristes nou-

velles, persuadés que nous étions que les unes se supportent plus aisément et les autres se goûtent mieux quand elles le sont par plusieurs amis. C'est ainsi que ce messager fidèle nous a transmis tous les mois les principaux traits du mouvement catholique en Europe et en Amérique ; qu'il s'est empressé de publier les lettres et les encycliques de l'autorité infaillible ; c'est ainsi qu'il a fait parvenir à tous les zouaves, dont nous recueillons précieusement les adresses, les craintes et les espérances du monde catholique. Il a ouvert ses colonnes pour reproduire les vues et les sentiments de ceux qui nous favorisent de leurs écrits ; et nous avons la prétention de croire qu'il renferme dans ses feuillets des pages vraiment remarquables. Il contient des détails intimes de notre vie d'union. Nous avons ouvert des pages aux joies de cette famille pontificale et consacré un coin mortuaire où est précieusement conservé le souvenir de nos morts, en faveur desquels nous avons créé une caisse, nous rappelant ce que Bec-de-Liève nous disait un jour sur la tombe entr'ouverte d'un des nôtres : " Le dernier adieu d'un soldat chrétien à son confrère, c'est une prière."

Que de consolations ce Bulletin n'a t-il pas apporté aux Zouaves ! Que de souvenirs n'a-t-il pas évoqués ! Que de larmes n'a-t-il pas fait couler ! Que de battements de cœur n'a-t-il pas produits !

C'est lui qui sonnera l'heure de la réunion autour du siège de Pierre et qui annoncera, nous l'espérons, le triomphe de l'autorité temporelle.

Mais, messieurs, ce bulletin ne suffisait pas, nous avions trop à dire ; il fallait se voir, se rencontrer, se consoler aussi. Et puis nos amis avaient besoin de distraction, d'amusements même ; et nous avons pensé qu'on ne pouvait mieux conserver les traditions du régiment et nos rapports de bonne camaraderie qu'en créant un cercle à l'instar de celui de Rome, qui a tant contribué à donner un cachet particulier aux Zouaves canadiens, dont la bonne tenue et l'esprit militaire ont attiré l'admiration de l'armée et les louanges des chefs.

Empressons-nous de dire que les bases de ce cercle ont été

jetées par le regretté M. Olivier Berthelet, à qui ses bienfaits ont valu la Croix de Commandeur de l'ordre de Pie IX.

Dans ce Casino de Montréal on y faisait de la musique ; on y chantait les chansons du régiment, que nos officiers aimaient tant à entendre ; on y causait de tout un peu, et même d'affaires ; il y avait salles de billard, d'escrime, de boxe et de bâtons ; champ de tir ; chambre de nouvelles, salons de jeux, de conversation et de musique.

C'était le pied à terre des Zouaves de la campagne. On y conviait les amis, jeunes et vieux, afin qu'ils nous vissent, qu'ils nous connûssent, qu'ils nous aimassent et par là notre cause qui était notre dernier mot.

Il n'existe plus, pour nous ; ce n'est pas nous qui l'avons affaibli. C'est la division, non pas des cœurs, non pas des sentiments, mais des moyens et des forces auxquelles contribuaient des membres non militaires, qui fondèrent d'autres cercles et dispersèrent nos éléments vitaux. Nous devons nous consoler de sa disparution comme de celle d'un enfant de quatre ans qui nous a procuré beaucoup de jouissance, et donné beaucoup d'espérance, et que nous aurions mis dans un établissement où il se prépare à une autre mission. Mgr Bourget, avec le concours généreux de M. Alfred Larocque, père, trouva le moyen de faire passer sans secousse le Casino à l'œuvre du patronage des ouvriers, sous la direction des Frères de la Doctrine Chrétienne, qui sont nos amis.

Il est une œuvre à laquelle nous nous intéressons parce qu'elle est une œuvre nationale et *zouavitique* : la colonisation. Quoi de plus patriotique que cette œuvre qui ouvre à nos populations les portes de l'agriculture ? Elle est nationale parcequ'elle contribue à ouvrir à notre vigoureuse population ces vastes et fertiles cantons, qui n'attendent que l'intelligente main du colon, pour déverser sur notre province d'abondantes richesses agricoles, manufacturières et minières, et à enraciner dans notre sol la plus généreuse des nations, qui sans cette œuvre irait faire bénéficier les pays étrangers de la vigueur de ses éléments.

Nous ne craignons pas de proclamer cette cause : nationale,

quand on voit nos Evêques, toujours prêts à faire entendre leur voix au jour des calamités publiques, la recommander à la sollicitude du patriotique clergé canadien, comme étant le moyen le plus efficace d'arrêter ce fléau qui dissémine nos forces à l'étranger.

C'est aussi une œuvre *zouavitique*, puisqu'elle ouvre à nos camarades la carrière la plus en harmonie avec leurs habitudes militaires et où, *piano ma sano*, il s'achemineront vers un port de prospérité qu'ils lègueront à leurs enfants, qui seront zouaves de cœur.

La vie du colon, c'est la vie du soldat, combattant sur un autre champ contre les ronces et les épines que Dieu a désignées comme devant être arrachées à la sueur de notre front. Cette victoire gagnée à la pointe du soc est digne de l'ambition d'un zouave du Pape ; car c'est la conquête, par le travail, du sol encore inhabité et sa mise en valeur. " Le courageux pionnier de la colonisation a certainement autant de droit à la reconnaissance de son pays que le plus vaillant soldat. Si celui-ci fait respecter son territoire, l'autre l'en met en possession, après l'avoir fertilisé de ses sueurs et quelque fois arrosé de ses larmes." (Mgr Laflèche.)

Voilà pourquoi l'Union Allet regarde comme une de ses grandes étapes d'avoir fait camper plusieurs des siens dans une colonie que notre digne aumônier choya comme œuvre de prédilection et à laquelle il donna le nom chéri de Piopolis. Tout ne fut pas rose dans ce paradis terrestre ; et le diable et les hommes s'en mêlèrent pour éprouver nos amis. Et le diable et les hommes n'ayant pas réussi à les décourager, le bon Dieu a voulu imprimer à cette œuvre un cachet plus profond d'épreuves, afin de la faire reconnaître pour sienne. La colonie était encore à son berceau ; les pluies torrentielles du printemps de 1873, ayant retardé considérablement l'action du feu dans les abattis, les semailles n'avaient pu arriver à maturité ; et la gelée a privé, en deux nuits, nos colons des fruits de longues et pénibles journées de travail. Nos camarades de Piopolis sont alors venus, comme jadis sur les bords des grandes routes romaines, partager avec nous la miche du pain de munition.

Aujourd'hui cette colonie est florissante, et, assise sur un des immenses plateaux qui disputent à la plaine la possession du terrain, elle baigne mollement ses pieds dans le grand lac Mégantic. La ligne ferrée qui emprisonne sa taille gonfle son sein de richesses, que la main de ses enfants distribue aux villes environnantes. Et la tête couronnée du triple diadème de la foi, de l'espérance et de la charité, elle aime Dieu et regarde avec serénité le *chemin* qu'elle *va* parcourir.

En procurant ainsi à plusieurs de nos camarades un avenir enviable, nous n'avons pas négligé de favoriser ceux d'entre nous qui avaient besoin de secours en argent, ou de protection pour arriver à des postes honorables. Nous sommes reconnaissants à nos compatriotes de leur concours. Pour eux la qualité de zouave du Pape est une recommandation. Aussi l'Union Allet, dans sa sollicitude à procurer des positions à ses membres, s'est-elle fait un devoir de les conseiller de s'en rendre dignes. Grâce à Dieu, nous comptons aujourd'hui des zouaves sur les degrés des autels, dans les sphères politiques, dans les bureaux publics, dans les professions, dans le commerce, dans les arts et l'industrie ; et partout ils nous semblent aimer Dieu et aller leur chemin. L'un d'eux avait même monté sur le banc de la magistrature ; mais une bourrasque politique ayant emporté le banc lui-même, le zouave a perdu son siège, tenant haut son drapeau et gardant l'honneur.

Un de nos anciens présidents, Chs Pâquet, est à Rome, où, dans la gendarmerie pontificale, il monte la garde pour chacun de nous ; c'est la sentinelle avancée qui nous crie à tous : "Prenez garde à vous."

Nous avons cru devoir, pour servir notre cause, organiser des démonstrations où le peuple des campagnes s'unit à celui des villes pour exalter les grands hommes et les grandes choses. Nous aimons ces élans du peuple, dont le cœur se dilate en un jour de fête, pour rendre hommage à la vertu dont les accents se répètent sur les rives étrangères. Nous aimons le peuple agenouillé au pied des autels. Il encourage les grandes œuvres, il édifie les étrangers et se relève meilleur.

C'est ainsi que le 14 mars 1871, nous avons élevé, dans la

basilique de Montréal drapée de deuil, un catafalque funèbre aux frères d'armes tombés au champ d'honneur, à l'endroit illustré par Jeanne d'Arc.

C'est ainsi qu'à Québec, aux Trois-Rivières et à Montréal nous avons fait chanter des *libera* solennels à notre vaillant camarade Murray, mort les armes à la main, en défendant une grande cause.

C'est ainsi que nous avons fait offrir, d'une manière solennelle, le saint sacrifice de la messe à l'âme de notre bien aimé colonel Allet.

C'est ainsi que lorsque Pie IX a quitté cette terre nous nous sommes associés à tout le Canada, ou plutôt à tout l'univers en deuil, et que nous avons fait chanter, en l'église du Gesu, un service des plus grandioses à sa mémoire.

En ces jours de deuil les zouaves, l'arme renversée, faisaient haie autour des mausolés en flamme.

Et qui n'a pas entendu parler de cette grande démonstration, au retour des zouaves d'Italie, où 50,000 personnes acclamèrent nos soldats défilant à l'ombre de leur drapeau, le képi en tête et la guêtre au pied ?

Le cri de vive Pie IX qui retentissait de 50,000 poitrines vibrantes d'enthousiasme, valait bien tous les sacrifices que le pays s'était imposé pour envoyer cette phalange au secours du Saint-Siège.

En toute occasion qui s'est présentée, nous avons voulu manifester la grandeur de notre cause et la faire aimer en la faisant voir, telle qu'elle est, et en nous y montrant religieusement fidèles.

Nous n'avons pas craint de nous montrer hautement attachés à nos vieilles et saintes traditions. Et, en cela, nous avons cru faire honneur au nom canadien-français, dont la nationalité est inséparable de l'attachement à la religion catholique à laquelle nos pieux ancêtres étaient si sincèrement dévoués. Nous avons fait ensemble des pèlerinages, et en cela nous avons évoqué des souvenirs dont notre histoire est fertile. La prière d'ailleurs n'est-elle pas un des devoirs de la charité ? En inscrivant sur notre drapeau : " Aime Dieu " nous annon-

cions que nous formions partie des régiments de ceux qui prient. Et comme au régiment pontifical, nous avons voulu unir les différents corps de la grande armée catholique.

Les diverses associations religieuses de Montréal se sont jointes à nous dans ces pèlerinages pieux. L'Union catholique de Montréal, avec laquelle nous nous unissons tous les ans pour faire la retraite, est notre compagne favorite dans l'accomplissement du bien.

Nous prions ensemble pour le Pape, pour sa cause sainte, pour notre pays, pour tous ; car nous n'avons pas oublié que le grand précepte de s'aimer les uns les autres est le ciment qui joint ensemble les pierres vivantes du temple de Dieu, le signe propre des disciples du Christ. Aussi avons-nous organisé des soirées, des représentations en faveur de la Saint-Vincent de Paul et des sœurs de la Providence, dont l'institution fait l'orgueil de notre pays, et dont la présence nous rappelle les filles de Vincent de Paul qui pansaient nos plaies dans les ambulances d'Italie. Nos aumônes, nous le savions, devenaient plus méritoires en passant par les mains de ces filles chéries du ciel et de l'humanité.

Dans la lutte que nous avons entreprise contre le mal, nous nous sommes ménagé des alliances précieuses, et nous nous sommes tenus en correspondance perpétuelle avec les sociétés de zouaves des pays étrangers ; la ligue Saint-Sébastien, en Angleterre ; la ligue Saint Boniface, en Hollande ; les Vétérans Irlandais de l'armée pontificale, à New-York ; la "Catholic Union" de New-Jersey ; les Jeunes Catholiques italiens du comte Acquaderni. Nous n'avons eu à vrai dire de relation de société à société avec aucune organisation de zouaves en France ; mais la nécessité de ces relations est moins grande, car nous nous trouvons presque chez nous dans notre ancienne mère-patrie. D'ailleurs notre Lieut. Col. M. le général de Charette, a voulu plus d'une fois faciliter ces relations, en écrivant à nos camarades, et les mettre ainsi parfaitement au courant de ce qui pouvait intéresser ses anciens Castors. Naguère encore, il nous faisait parvenir, avec le regret qu'il ressent de ne pouvoir assister à ce Congrès catholique,

un souvenir des campagnes de Rome et de France, où les zouaves ont tenu si haut l'étendard de l'honneur militaire.

Ce souvenir consiste en un zouave d'argent oxydé, armé de pieds en cap, sur un socle en granit, arborant fièrement le fanion du Sacré-Cœur de Jésus. Il y a peu de temps, il nous faisait parvenir *Le livre d'or des Zouaves Pontificaux*, comprenant l'histoire du régiment de Castelfidardo à Patay, ouvrage album que le dernier d'entre nous peut montrer comme son livre de noblesse.

Nous nous sommes fait un devoir d'applaudir à la mission sublime qu'a remplie le Cercle catholique de Québec, qui nous honore aujourd'hui d'une manière si distinguée. C'est à l'instigation d'un de ses membres que nous avons donné notre coopération à l'œuvre ingénieuse des vieux papiers. Nous nous sommes fait un plaisir de nous rendre à l'invitation de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, qui a bien voulu aujourd'hui nous confier la garde du glorieux drapeau de Carillon, drapeau blanc fleurdelisé, drapeau de la vieille France, le seul qui a flotté sur l'Amérique du Nord soumise à la domination française, et le seul qui réveille le souvenir de nos gloires durant cette époque ; drapeau qui représente le respect à la religion et à l'autorité et que nous devons être surpris de voir remplacé, même sur les autels, par un autre qui n'a pas les mêmes titres à notre vénération.

Nous avons échangé nos idées et nos sentiments avec les publications où nos anciens camarades ont une grande part de rédaction : la *Vraie France*, de France ; le *Crusader*, d'Angleterre ; la *Catholic Union*, de New-Jersey ; la *Fedelta*, d'Italie ; le *Kuissvaan*, de Hollande, et la *Croix*, de Belgique, qui a cessé de paraître, plutôt que de publier la prose blasphématoire d'un impie niant la divinité de N. S. J. C.

Notre rôle a été jugé digne de l'approbation des personnages les plus distingués d'Europe, qui nous ont honorés de correspondances assidues ; et nous ne pouvons taire ici les illustres noms de Pie IX, du général Kanzler, du colonel Allet, du lieut.-col. de Charette.

Pour tant de faveurs signalées, nous n'avons pas laissé

échapper l'occasion d'ouvrir nos cœurs à la reconnaissance. Pour Dieu nous avons voulu, lors de notre première assemblée générale à Québec, consacrer notre association au Sacré-Cœur de Jésus, à l'exemple de nos frères de France. A Notre-Dame de Bonsecours, nous avons offert un *ex voto* qui, sous forme de nacelle, est suspendue aux voûtes de sa chapelle, dans laquelle l'Union Allet entretient le feu béni d'une lampe.

A Pie IX, qui nous a tant aimés, et qui conservait parmi ses tableaux un groupe de zouaves canadiens, nous avons envoyé, lors de ses noces d'or, un calice en vermeil aux armes des Mastaï, que Mgr Racine lui a remis pour nous. En l'honneur de ce grand Pontife, nous étions au premier rang à la réception des nonces qu'il envoyait au Canada. Les pèlerins canadiens, se rendant au jubilé épiscopal de Pie IX, lui ont transmis l'expression de notre fidélité constante. Nous n'avons jamais manqué de lui transmettre, par la voie du télégraphe, l'expression de nos sentiments de joie ou de douleur aux évènements qui le concernaient. A Sa Sainteté Léon XIII, nous avons adressé l'expression de notre attachement à la Barque qu'il conduira comme son illustre Prédécesseur.

A nos camarades tombés au champ d'honneur de Loigny, nous avons apporté notre modeste pierre à la chapelle funéraire érigée en leur honneur. Cette obole est la feuille d'érable déposée sur un tombeau où dorment tant de preux.

A nos chefs bien-aimés, à nos officiers, à nos camarades, nous avons plus d'une fois fait parvenir nos applaudissements à leurs succès par des adresses qui leur étaient agréables.

A notre digne et dévoué évêque Bourget, nous avons offert le denier pour une de ses œuvres de prédilection, la cathédrale, et nous n'avons trouvé rien de plus suave à lui présenter qu'un écrin contenant les délicieux écrits de son épiscopat, condensés dans les *Fioretti*. A son successeur nous avons présenté nos souhaits de joyeux avènement au siège épiscopal auquel nous nous tenons attachés par l'amour le plus filial.

Pour accomplir ces œuvres, messieurs, nous avons été encouragés de la plus grande sympathie. Nos Seigneurs les évêques les ont bénies ; le clergé nous a entourés de sollicitude ;

plusieurs citoyens distingués ont fait leurs efforts pour seconder nos mouvements.

Nous avons été reçus avec enthousiasme à Montréal, à Ottawa, aux Trois-Rivières, à Sorel ; et Québec renouvelle aujourd'hui la réception splendide qu'il nous a faite lors de notre première assemblée générale, dans ses murs.

Je viens, messieurs, d'esquisser à grands traits les caractères de cette œuvre dont vous m'avez demandé l'appréciation. Il existe bien des petits détails, qui ne sont pas secrets, mais intimes, et qui ont servi à lier si étroitement les membres de notre famille ; de ces détails, il n'y a que ceux qui ont mené la vie de soldat, couché sur le hamac, mangé à la gamelle, porté le sac au dos, qui puissent les apprécier ; et il en est parmi qui vous feraient bien rire.

Je n'ai pu vous parler que des rapports caractérisés de l'Union avec les intérêts de la Religion et de la Patrie, qui trouvent chez vous des échos si puissants.

Les moyens dont nous nous sommes servis, je les ai en partie fait entrevoir à votre perspicacité ; mais j'aime à signaler la générosité de plusieurs de nos camarades que la fortune n'a pas gâtés, et que le bataillon, morbleu, aidera bien un jour à passer par le chat d'une aiguille.

Plusieurs des membres honoraires ont voulu prouver qu'ils appréciaient comme un honneur d'être des nôtres, en nous aidant efficacement, et entre autres M. le chevalier de Bellefeuille qui, dans un volume marqué au cachet d'un grand patriotisme, s'est efforcé de faire apprécier notre œuvre.

Nous avons formé dans notre sein une troupe d'amateurs qui, par une exécution devenue réputée, ont contribué plus d'une fois à empêcher la caisse de chavirer faute de leste.

Je ne puis, moi, m'empêcher de mentionner le nom d'un ancien camarade de la popote d'Anagni, dont les premières pages du *Bulletin* sont imprégnées de l'esprit religieux et gaulois, qui donne à sa publication un cachet dont nous sommes fiers ; je veux parler de notre digne ami, M. Paul de Malijay, ancien officier d'ordonnance du général Kanzler, qui a séjourné quelques années parmi nous, et qui continue dans sa

patrie, la France, à travailler aux œuvres régénératrices de son pays.

Mais l'âme de notre corps, celui qui a le plus contribué à maintenir cet esprit militaire et ces vieilles traditions que nous avions au bataillon, c'est bien celui qui a assisté à la formation des détachements, les a conduits à Rome comme par la main, s'est identifié avec les zouaves dont il a écrit l'histoire, et qu'il n'a cessé d'attirer à lui par ses vertus qui font de l'amitié une religion pour le soldat.

M. le chanoine Moreau, aujourd'hui curé de St-Barthélemi, n'a pas été pour nous seulement un père, mais un frère, un ami, dont les désirs sont pour nous des ordres ; car ses désirs ont toujours été que l'honneur de ses zouaves fût à la hauteur de la cause qu'ils défendent.

Je termine, messieurs, en avouant que notre société subit une crise due naturellement à la dispersion d'un grand nombre d'entre nous ; mais notre but est le même qu'autrefois et nos sentiments sont restés aussi profonds. Comme autrefois notre milice spirituelle a son organisation par régiments et bataillons qui regardent de loin notre drapeau arboré pour l'heure du combat. Chaque évènement qui intéresse la catholicité nous fait tressaillir comme la voix de la sentinelle perdue la veille d'un jour de bataille. Tous les ans encore, les enfants du papa Allet, les Castors de Charette s'unissent en assises solennelles ; et en présence de notre drapeau, du pays et de l'univers catholique, nous protestons, comme nous le faisons aujourd'hui, contre les empiétements de la révolution et le vol du patrimoine de Pierre, ainsi que de l'inébranlable attachement des zouaves pontificaux au siège du Pape, et de leurs espérances du rétablissement du pouvoir temporel dans un futur rapproché.

Le rappel trouvera toujours haut le guidon qui ralliera, au jour de la délivrance et du salut, les volontaires de l'extrême Occident au Fanion du sacré cœur des Volontaires de l'Ouest, déployé au vent de l'honneur par le fils de la Vendée, et autour duquel les zouaves du bon Dieu se donneront rendez-vous au cri de : *Aime Dieu et va ton Chemin.*

M. le chevalier de Bellefeuille dit qu'il croit de son devoir de signaler que, dans son rapport, M. de Montigny fait allusion au premier zouave canadien, sans le désigner suffisamment. Ce serait une injustice que de ne pas dire immédiatement que c'est M. de Montigny lui-même auquel il est fait allusion d'une manière si délicate. Il ne fait pas cette remarque pour les Canadiens qui liront ce rapport, car tous savent que M. de Montigny est le premier canadien qui a eu l'honneur de représenter son pays dans l'armée du Pape, mais pour que le lecteur étranger lui attribuât le mérite de cette initiative.

Puis, après quelques remarques de M. C. Vincelette, M. le Dr N. E. Dionne propose que le Bureau s'ajourne au lendemain à une heure de l'après-midi.

Et la séance est terminée.

II.—BUREAU DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Vendredi, 25 *Juin*

PROCÈS-VERBAL DE LA 1ÈRE SÉANCE

Ce bureau choisit pour son président M. A. de Bonpart, de Montréal, et M. J. P. Tardivel, pour secrétaire.

Etaient présents : MM. le sénateur F. X. A. Trudel, E. A. Barnard, J. I. Tarte, I. N. Belleau, Eug. Rouillard, Thomas Chapais, Charles Ouimet, Dr N. E. Dionne, R. P. Vallée.

L'honorable M. F. X. A. Trudel, rapporteur du bureau, donna lecture de son rapport sur la presse catholique, de sa condition actuelle au Canada, des obstacles qui s'opposent à ses progrès, et des moyens d'accroître sa prospérité et son influence, etc.

RAPPORT DE L'HONORABLE F. X. A. TRUDEL

LA PRESSE CATHOLIQUE

I

Le Canada français est né d'une idée catholique ; son établissement est la réalisation du projet de conquérir le nouveau monde au royaume de Jésus-Christ : généreux dessein inspiré

par la foi à François I, Jacques-Cartier, Champlain, Maisonneuve et leurs dignes auxiliaires. Ce fut l'héroïsme chrétien qui, plus de dix fois, sauva notre patrie naissante du joug de l'étranger. Et, lorsqu'après la conquête, elle perdit ce qui lui restait de son organisation civile et politique, ce fut le clergé catholique qui rallia le peuple canadien autour de ses autels, le dirigea dans ses nouvelles voies, et lui rendit, par l'enseignement et l'organisation, tous les éléments d'un peuple fort.

Nos luttes nationales ont été, avant tout, des luttes religieuses, puisque, de l'héritage national, la portion la plus précieuse que nous eussions à défendre, c'était notre foi catholique, et les droits du catholicisme au Canada. Le livre et le journal ont joué, dans ces luttes, le rôle important que leur assigne partout l'influence formidable de la presse. Le livre et le journal catholiques surtout furent l'un de nos principaux engins de combat. L'on peut donc dire de la presse catholique canadienne-française qu'elle est née du glorieux enfantement de nos libertés religieuses et civiles et qu'elle est sœur d'armes de la chaire catholique et de la tribune nationale.

Non pas cependant que cette presse ait, dès son enfance, réuni toutes les conditions d'une presse catholique dans toute la force du mot; alors Pie IX, cette grande lumière des sociétés contemporaines, n'avait pas encore fait le jour sur la plupart des questions sociales qui sont aujourd'hui le principal sujet des travaux de la presse catholique, et l'apostolât laïque, bien qu'il se fût jadis révélé dans les augustes personnes de Charlemagne, de saint Louis et d'Alfred-le-Grand, n'avait pas revêtu le caractère d'universalité qui le distingue aujourd'hui, ni reçu sa consécration officielle de la bouche même du vicaire de Jésus-Christ.

Toutefois, la presse catholique canadienne avait plus d'une fois fait grand honneur à sa mission de défendre l'ordre social et de combattre l'impiété. En vain, un petit groupe de voltairiens tentèrent-ils, il y a 30 ans, d'inoculer à tout notre corps social le poison distillé à flots, dans le siècle dernier, par Voltaire et les encyclopédistes ; plusieurs hommes éminents dont s'honorent aujourd'hui les lettres canadiennes pro-

clamèrent les vrais principes et combattirent, dans la presse, les vaillants combats de la vérité.

II

Quelles sont aujourd'hui les conditions de la presse catholique au Canada? Quels sont les obstacles qui s'opposent à ses progrès? Quels sont les moyens d'accroitre sa prospérité et son influence? Ce sont les trois premières questions auxquelles on me demande de répondre. J'avoue que ces questions me mettent dans le plus grand embarras. Non pas qu'il soit, le moins du monde, difficile de constater les faits sur lesquels elles s'enquièrent. Non pas qu'elles présentent à mon esprit un problème insoluble. Bien au contraire! Il est relativement très aisé de constater l'état actuel de la presse catholique en ce pays; encore plus aisé peut-être de toucher du doigt les obstacles multiples qui s'opposent à ses progrès! Tout cela est parfaitement connu. Cent fois il m'est arrivé d'entendre de cent personnes différentes une réponse identique à ces questions. Cette réponse, la plupart d'entre vous l'ont sans doute sur les lèvres. La difficulté pour moi, et je confesse qu'elle est très grande, c'est de décider de l'à propos de dire ou de ne pas dire tout haut ce que tout le monde pense, ce que chacun de vous se dit tout bas. Sous le coup de cette difficulté, je l'avoue, je me sens presque devenir opportuniste!

L'on m'a chargé du soin, j'ôserais même dire, on m'a imposé le devoir, je ne sais trop à quel titre, vu surtout que je n'appartiens pas à la presse, de répondre à ces questions. Dieu m'est témoin que je n'ai pas sollicité ce dangereux honneur! Les organisateurs du Congrès savent combien de fois je l'ai refusé. Je laisse à ceux qui l'ont fait à justifier ou même à excuser leur choix.

Pour moi, avec l'aide de Dieu, je ne faiblirai pas devant le devoir d'accomplir cette lourde tâche. Je sais qu'il me faut marcher sur un terrain brûlant. Je sens que je risque de froisser quelques susceptibilités très légitimes. Je vais côtoyer deux écueils également dangereux: Celui de ne pas démontrer la position telle qu'elle est, de ne pas indiquer le mal tel

que je le vois, par conséquent de ne pas faire tout ce qu'il faut pour indiquer le remède ; ou celui de dépasser la limite que me trace la discrétion, et de manquer ou paraître manquer à la déférence et au profond respect que je dois aux arbitres naturels des intérêts auxquels je touche en ce moment.

Or, s'il m'arrive de dévier plus ou moins de la ligne à suivre, on voudra bien n'accuser que mon défaut d'habileté, croire que je procède avec la meilleure volonté du monde et mû par le seul désir de servir la grande cause catholique.

III

Quelle est la condition actuelle de la presse catholique au Canada ?

Si je me laissais aller au pessimisme qu'inspirent naturellement d'amères et incessantes déceptions, je serais porté à me dire d'abord : avant de parler des conditions de la presse catholique, n'est-il pas à propos de se demander s'il existe bien actuellement, dans les conditions où nous sommes, une presse catholique proprement dite ? Je serais peut-être justifiable, aux yeux d'un grand nombre, de couper court à toute discussion sur ce point, en donnant une réponse négative, du moins pour certaines parties du pays ; car, en d'autres lieux, le drapeau catholique, sans souillure, sans morcellement, est assez fièrement arboré ! Je ferais pour ces endroits, ce que l'on appelle, en langage du palais, un retour de *nullâ bonâ*, ou, en d'autres termes, un *procès-verbal de carence.*

Je m'empresse cependant de déclarer, en justice pour les vaillants champions de la presse catholique qui m'écoutent, que je repousse comme une mauvaise tentation ces idées noires.

Malgré les revers et les humiliations qu'elle a subis ; malgré les jours d'épreuve qui ont pesé bien lourdement sur tous les écrivains catholiques, que plus d'un désastre financier amené par la persécution, la défaveur, le discrédit ont jeté les uns hors de la presse, découragé les autres et obligé le plus grand nombre à modifier leur attitude de manière à donner moins de prise aux attaques multiples dont on se plaisait à

accabler de tous côtés la presse catholique, grâce à Dieu ! elle existe encore et renferme des éléments de force et de vitalité qui lui permettent d'espérer des jours meilleurs.

IV

Pour bien se rendre compte des conditions dans lesquelles se trouve actuellement la presse catholique, il est nécessaire de se rappeler son origine et son caractère, à quels besoins elle répond, les questions qui ont fait le sujet de ses travaux, quels ont été, de notre temps, ses luttes, son influence, ses moyens d'existence, ses succès et ses revers.

La presse canadienne-française, née de nos nécessités politiques, est d'abord surgie du développement des institutions constitutionnelles au Canada ; mais bientôt elle s'est modelée sur la presse française. Les évènements politiques et le sort des armes qui nous avaient séparés violemment de la France, ne nous ont pas soustraits absolument à l'influence morale de notre ancienne mère-patrie ; ou dans tous les cas, des relations plus suivies, renouées peu de temps après la conquête, nous ont replacés sous cette influence. Notre système d'éducation est resté français ; nous avons continuellement recruté en France une portion notable de nos professeurs et de notre clergé ; nos librairies se sont toujours approvisionnées des produits de la littérature française ; c'est en France que nous avons pris les principaux éléments de nos études ; nombre de journalistes français ont tenu, durant de longues années, le fauteuil éditorial de plusieurs de nos journaux et de nos publications périodiques les plus importantes ; c'est sur le journal français que s'est surtout modelé le journal canadien, et c'est à lui qu'il a surtout emprunté le fonds de ses enseignements religieux et politiques.

V

Un fait digne de remarque, et que, surtout depuis trente ans, tout esprit observateur a pu constater chez nous, c'est que l'on retrouve au Canada, beaucoup moins accentuées il est vrai et considérablement modifiées par les différences es-

sentielles de nos conditions politiques et sociales, les mêmes nuances d'opinions et de principes religieux et sociaux qu'en France. Or, c'est surtout dans la presse qu'il est facile d'observer cette frappante similitude. Comme en France, nous avons, bien que poussant moins loin les conséquences des mêmes principes : 1o. Nos radicaux en religion et en politique ; 2o. Nos républicains avancés, farouches intransigeants qui chantent la *Marseillaise* et marchent à la conquête du progrès, ayant constamment à la bouche les mots : Emancipation ! République ! Liberté ! Egalité ! Fraternité ! et lançant constamment à leurs adversaires les épithètes d'*hypocrites*, de *rétrogrades*, d'*éteignoirs*, de *réactionnaires*, de *saint homme*, de *marchands de religion*, etc., que l'on ne peut contredire ni combattre sans qu'ils crient à l'inquisition, à l'excommunication, à la damnation, etc.

Nous avons notre école Hugo—Le fétichisme Hugo : Immense !— Avec son Grand Prêtre : Homme Soleil !—Drapé majestueusement dans sa chlamyde : Vêtement des dieux ! Nous avons nos payens de la renaissance, nos féroces ennemis des cléricaux et des jésuites, nos figarotiers, aimables persiffleurs à la fois de la vérité et de l'erreur, qui semblent avoir trouvé le secret d'accommoder l'adoration de Dieu avec celle de Bélial, et qui, au bénéfice de leur pot-au-feu, brûlent constamment et simultanément un double cierge ; l'un, de beaucoup le plus gros, à Satan, l'autre à saint Michel, petite industrie qui réussit à merveille, par le temps où nous vivons.

Nous avons nos opportunistes, nos prudents, nos circonspects, nos partisans du fait accompli et du dieu Etat qui confondent le droit avec la force et qui font toujours céder la force du droit devant le droit de la force.

Nous avons nos catholiques libéraux qui, tout en croyant au catholicisme et le pratiquant quelquefois avec ferveur et dévouement, soumettent en certaines matières l'Eglise à l'Etat et tâchent de concilier la doctrine de Jésus-Christ avec les principes de 89 et les idées modernes. Ces hommes vivent dans une peur terrible que Dieu et son Eglise n'empiètent sur

les droits de l'Etat ; et pour éviter un si grand mal, préfèrent, dans le doute, sacrifier les droits de l'Eglise aux prétentions du pouvoir civil.

Enfin, Dieu merci ! nous avons les catholiques purs et simples, formés aux enseignements du St-Siège, qui se glorifient du titre d'ultramontains, titre dérisoire d'abord, mais qui, comme les titres de nazaréens et de chrétiens, est devenu un titre de gloire. Les vrais ultramontains sont les enfants du Pape. Ils admettent l'action directe de Jésus-Christ et de son Eglise dans l'ordre social chrétien, et ne conçoivent de société régulière, parfaitement organisée et parfaitement prospère, que celle qui sert Dieu et observe le décalogue.

De même que la presse libérale canadienne s'est formée à la lecture de Voltaire, Rousseau, Sue, Hugo, Sand, le *Siècle*, le *Courrier des Etats-Unis* et toute la petite presse libérale de France, qu'elle sympathise avec les libres penseurs, même les chefs de la radicaille de Belleville, tels que Blanqui, Félix Pyat, Clémenceau et Rochefort, qu'elle déclare bien haut préférer Hugo, Jules Ferry et Gambetta à de Mun, Veuillot, Lucien Brun et Chesnelong, de même, la presse catholique s'est formée à l'étude des de Maistre, Nicholas, Balmès, Veuillot, et à la lecture des grands journaux catholiques tels que l'*Univers*, l'*Union*, le *Monde* et les revues catholiques. Elle sympathise avec cette admirable phalange du parti catholique dont nous venons de nommer quelques uns des chefs, et dont nous avons l'honneur de posséder en ce moment au milieu de nous deux de ses plus illustres membres ; elle tâche d'imiter, aussi fidèlement que possible, leurs héroïques vertus, leur enseignement magistral et ces chefs-d'œuvres de la plume et de la pensée, qui sont l'honneur des lettres françaises et la gloire du catholicisme.

Tout le monde se rappelle combien fidèlement se sont reproduites au Canada les écoles ultramontaine et catholique-libérale. On suivait l'*Univers*, l'*Union* et le *Monde* avec l'évêque de Poitiers, l'archevêque de Malines, l'abbé Morel, Veuillot et Laurentie ; ou bien, l'on avait pour chefs Mgr Dupanloup, avec messieurs de Montalembert, de Falloux, Cochin etc.

On était, tout comme en France, infaillibilistes ou anti-infaillibilistes, opportunistes ou anti-opportunistes.

Enfin, il n'y avait pas jusqu'à cette presse sceptique, égrillarde et railleuse qui ne fût allé chercher, elle aussi, son prototype à Paris, dans le *Figaro*, la vie parisienne et le style tintamaresque des *feuilles de choux* parisiennes. Ses adeptes ont intronisé, au cœur de notre pays, le genre boulevardier parisien, et ce scepticisme moqueur et cynique, si contagieux qu'il a gagné quelques-uns des meilleurs esprits, défloré bien des cœurs, fait prévaloir, en certains quartiers, la mode de ridiculiser, souvent sans malice, les choses et les institutions les plus vénérables, de parler avec légèreté ou même irrévérence des choses les plus saintes, surtout d'affecter des sentiments, afficher des doctrines et pratiquer une morale qui conviennent beaucoup mieux à la canaille libre penseuse de Paris qu'à des Canadiens-français catholiques.

VI

Il ne serait pas exact cependant de dire que les écoles sociales françaises se sont reproduites chez nous avec des caractères absolument identiques. Les relations journalières de notre population avec les nationalités étrangères qui nous entourent, ont modifié considérablement les idées et les opinions reçues de France. Il est vrai que ce frottement continuel d'une partie de notre population avec l'élément protestant, l'a tout spécialement préparée à accueillir facilement et même à s'approprier à son insu les milliers d'erreurs et d'idées de révolte contre l'autorité de l'Eglise catholique, qui nous viennent de France par l'entremise de la presse libérale et anti-religieuse ; de même que le *virus* libéral, inoculé depuis longtemps chez un grand nombre des nôtres, les a préparés à accepter plusieurs des erreurs professées par les protestants avec qui ils sont en relations continuelles.

C'est pourquoi, les erreurs qui ont cours dans l'esprit d'un grand nombre de nos compatriotes, tout en dénotant une ressemblance suffisante avec le libéralisme français pour attester leur origine, révèlent en même temps une nuance suffisam-

ment accentuée dans le sens protestant, pour en modifier les tendances et le caractère.

VII

Constater le fait que toutes les nuances de la presse française, depuis le journal libre penseur jusqu'au journal ultramontain le plus accentué, se sont manifestées au Canada, c'est dire que les mêmes sujets de luttes y ont existé et, par une conséquence toute naturelle, que les mêmes débats de presse s'y sont produits. De fait, et la chose est facile à établir jusqu'à la dernière évidence : nos luttes de la presse canadienne-française ont eu, depuis 20 ou 30 ans, les mêmes caractères que celles de la presse française. De plus, dire que toutes ces questions se compliquent ici de la question protestante, c'est donner une idée des difficultés énormes avec lesquelles la presse catholique doit compter dans ce pays.

Car, lorsque l'erreur se sent serrée de trop près et que la vérité catholique, proclamée hautement et rayonnant d'un vif éclat, est sur le point de recevoir l'adhésion universelle de la population, le libre penseur, le gallican ou même le libéral-catholique et quelquefois le conservateur prudent, circonspect ou opportuniste, c'est-à-dire celui dont les intérêts matériels, les haines, les ambitions ou les préjugés sont menacés par la vérité, jette tout-à-coup le cri d'alarme : " Vous allez effrayer " les protestants ! Vous allez soulever le préjugé protestant ! " Vous allez réveiller le fanatisme protestant ! Bien peu " résistent à cette menace et ne retraitent pas devant cet " épouvantail."

On va déplaire aux protestants ! Vite ! on reploie le drapeau, on cache ses couleurs, on brise les rangs, on se disperse. Et l'erreur triomphante reste, une fois de plus, maîtresse du champ de bataille. Quels nombreux et importants succès n'a-t-elle pas remportés sous ce faux mais spécieux prétexte !

Souvent ces braves protestants ne songent nullement à s'effrayer de la proclamation d'une vérité qui leur est tout-à-fait étrangère, qui ne menace nullement leurs dogmes et à laquelle ils sont plus qu'indifférents. Quelquefois même, ils sont à

cent lieues de savoir ce dont il s'agit ; en tout cas, ils ne s'effraient nullement : leur bon sens et leur esprit de justice leur suggèrent qu'il n'y a, pour eux, aucun sujet d'alarme, ni aucun prétexte à une levée de boucliers. Mais très souvent un libéral ou un opportuniste est là pour réveiller chez eux des terreurs imaginaires, des appréhensions gratuites touchant les actes de ces affreux ultramontains !

Il n'y a pas un siècle, l'un de nos grands journaux protestants intimait à ses coréligionnaires, et cela dans un style très énergique et au cours d'un article à grand effet,la nécessité pour les protestants de soutenir le gouvernement du jour, sans quoi, leur disait-il, tel ou tel ultramontain que vous connaissez arrive au pouvoir ; et vous savez ce qui vous attend ! vous savez quels ténébreux complots ces odieux ultramontains trament contre vous !

Or, je tiens de source à peu près certaine, que l'inspirateur de cet article, écrit dans un temps de grand calme et où aucune difficulté religieuse ne se manifestait, où il n'y avait pas le moindre aliment aux préjugés, pas le moindre prétexte de malentendu entre les différentes croyances, était un ministre canadien-français catholique !

Plus de dix fois, des coteries politiques ont travaillé à servir des intérêts de parti en soulevant ainsi des préjugés contre les catholiques ultramontains ou certains organes de la presse catholique, se gardant bien de reconnaitre que, depuis la proclamation du dogme de l'Infaillibilité pontificale, il ne peut plus y avoir de différence entre un ultramontain et un catholique orthodoxe conséquent avec ses principes.

Que l'on juge par là des difficultés auxquelles la presse catholique est en butte !

VIII

Il y a plus : en France, on est franchement catholique romain ultramontain, ou bien l'on est libre penseur, libéral, gallican, catholique-libéral : dans tous les cas, l'on arbore carrément son drapeau et l'on combat pour le faire triompher. Au Canada, vous verrez des francs-maçons libre penseurs se

donner pour plus catholiques que nos évêques, afin de ne pas perdre leur popularité. Et tout en affirmant leur catholicisme, ils font une guerre de sauvages à tous les principes religieux et sociaux, soulevant les préjugés, excitant les passions et profitant de l'ignorance de leurs lecteurs pour inculquer dans leurs esprits des erreurs funestes sous les couleurs d'un catholicisme de faux aloi. Inutile de dire que la déloyauté, le mensonge, et le parti pris d'ignorer toute notion d'honneur et de bienséance dans la discussion, sont pour ces gens là des vertus civiques qu'ils pratiquent avec une scrupuleuse régularité. Tandis qu'ils se couvrent de l'inviolabilité due à la vie privée, pour afficher impunément sur le théâtre, la place publique ou dans le journal des principes de morale du plus pernicieux effet sur notre population, ils ne se gènent jamais d'envahir le sanctuaire domestique pour décrier et même calomnier tout gratuitement, ceux qui ont le tort de ne pas penser comme eux. C'est donc une tâche excessivement pénible que celle de lutter avec de tels adversaires.

IX

D'ailleurs, c'est toujours un métier ingrat que celui de combattre les erreurs, de dénoncer les abus, de lutter contre le torrent d'injustices, d'exactions, de dilapidations des deniers publics, de calomnies, de mensonges que développe le fonctionnement des institutions constitutionnelles. Aussi, humainement parlant, l'œuvre de la presse catholique est une bien pénible corvée. Bien peu ont le courage de la fournir jusqu'au bout. Les gouvernements ne vivant qu'au moyen de la politique de parti, il est presque passé en principe qu'il faille approuver et louer très haut toutes les mesures du parti quelles qu'elles soient, et proclamer comme essentiellement mauvais, abominable ce qui vient des adversaires. Il n'existe guère de plus grande cause de perversion. Rien ne fausse plus le jugement et le sens moral. Or, que fera la presse catholique, dans de telles circonstances ? transigera-t-elle avec l'erreur ? défendra-t-elle les faux principes pour combattre les bons ? sacrifie-

ra-t-elle la vérité, l'honneur, la justice aux exigences du parti ? Evidemment non !

Il lui faut donc se conserver assez indépendante des liens de parti pour ne jamais approuver ce qu'elle sait être mauvais ; ne jamais condamner ce qu'elle sait être bon. Elle devra user de la plus grande réserve et ne jamais pactiser avec l'erreur ni l'injustice.

Mais alors, elle deviendra suspecte à son parti. L'on pardonnera une défection, même une trahison dictée par l'intérêt le plus sordide, plutôt que le *non possumus* d'une conscience honnête.

En doutons-nous ? des centaines d'exemples pullulent sous nos yeux. En général, parmi les heureux de la politique et ceux que le patronage favorise de ses dons, plus de la moitié sont des transfuges, ou du moins des gens toujours prêts à ménager l'erreur ou pactiser avec l'ennemi. Pendant ce temps là, le journaliste de principe lui, n'aura qu'à recueillir la haine de ses adversaires et le mauvais vouloir de ses amis. On le maltraitera d'autant plus que l'on saura ses convictions plus inébranlables et que l'on considèrera comme impossible qu'il passe à l'ennemi. Combien n'est-il pas cent fois plus commode de flatter les mauvais penchants, de nourrir les préjugés à la mode, de ménager l'erreur, de suivre le courant ! Peu importe qu'une loi soit mauvaise, si la majorité du peuple la veut ! que telle institution soit l'une des colonnes de l'ordre social, si le peuple veut la renverser !

L'on en est arrivé à ce point que dernièrement, un journal félicitait des députés de ce qu'ils avaient traité une question en hommes d'affaires " ayant soigneusement ignoré la question de principes."

X

J'ai fait ressortir, il y a un instant, les points de similitude qui existent entre la presse française et celle de notre province. Or, l'on a vu se soulever ici, autour de la presse catholique, les mêmes passions, les mêmes haînes, que celles qui ont assailli la presse ultramontaine de France. Des accusa-

tions analogues ont été portées contre elle : les reproches d'exagération, d'intolérance, de rigorisme, d'hypocrisie, etc., ne lui ont pas été ménagés, même par des catholiques sincères et dévoués.

Aux ultramontains français l'on disait aussi : Vous voulez être plus catholiques que le Pape, vous êtes des brandons de discorde, vous troublez la paix !

Mais d'illustres témoignages d'approbation et de précieux encouragements sont venus doubler leur courage. Non seulement des prélats distingués sont venus témoigner de l'opportunité de leurs travaux et de la sûreté de leur doctrine, notre St-Père le pape, l'immortel Pie IX lui-même, n'a pas dédaigné de rendre hommage à la presse catholique. Il a même fait un commandement à l'épiscopat de l'encourager.

Or, on se le rappelle, dans toutes les grandes luttes avec les autres écoles, que nous avons signalées, la presse catholique française a triomphé. Il y a aujourd'hui ce que l'on peut appeler *chose jugée* en sa faveur.

Or, dans notre humble opinion, les hautes approbations dont la presse catholique française a été honorée, son triomphe sur ses contradicteurs, justifiaient, au point de vue des principes, la position prise par la presse catholique canadienne, puisque cette dernière n'avait fait que suivre les enseignements et reproduire la doctrine de la première.

Elle avait arboré le même drapeau, professé les mêmes principes, combattu les mêmes erreurs. Comme la presse française, elle avait reçu, elle aussi, de précieux encouragements de l'épiscopat. A elle comme à la presse française, s'appliquaient les paroles de Pie IX.

Mais là s'arrête l'analogie. La presse catholique française avait triomphé, la presse catholique canadienne a éprouvé de douloureux mécomptes.

Non pas qu'elle ait, du moins que je sache, subi de condamnation ; mais elle n'a pas su se concilier les sympathies de plusieurs des hautes autorités religieuses dont les suffrages étaient cependant essentiels à ses succès.

XI

Je veux être bien compris : Je n'entends aucunement commenter l'action de ces hautes autorités, encore moins la juger. Ces actes ne se discutent point devant une commission séculière. Si la presse catholique n'a pas su se gagner l'adhésion d'une partie de l'épiscopat canadien, il faut supposer que c'est la faute de la presse catholique. Si, aux yeux de l'autorité, dans certains diocèses, elle n'a pas été trouvée digne des suffrages de l'Eglise, tandis que la presse ultramontaine française, dont elle a suivi les enseignements, triomphait à Rome et dans toute la France, c'est sans doute, parce qu'elle n'en était pas digne. Hélas ! nous sommes trop portés à rapetisser toutes les grandes questions, les intérêts majeurs de l'Eglise à la courte mesure de nos vues humaines. Quelquefois, sinon très souvent, nous croyons travailler pour Dieu et son Eglise ; et nous ne recherchons que succès d'amour-propre, que satisfaction de nos vues personnelles, que triomphe de nos intérêts. Nous croyons rendre quelques services à l'Eglise, tandis que nous ne sommes que des serviteurs inutiles. De fait, Dieu n'a nul besoin de nous. Et quand il daigne nous associer, de près ou de loin, à quelques-unes des œuvres de miséricorde, de justice ou de vérité, que sa Providence accomplit pour le bien de son Eglise, c'est une grande faveur, un honneur tout gratuit qu'il nous fait.

Que, par l'entremise de quelques-uns de ses représentants les plus autorisés, Dieu ait fait sentir à la presse catholique du Canada qu'il n'avait pas besoin d'elle, qu'elle n'avait pas droit de s'enorgueillir de ce qui, après tout, n'était que l'œuvre de Dieu, qu'elle avait déjà reçu sa récompense pour ses labeurs et ses bonnes intentions, dans l'insigne honneur d'avoir été admise à combattre les combats de l'Eglise, elle ne peut nullement trouver à redire.

XII

Quel a été le jugement porté à Rome, touchant le rôle de la presse catholique canadienne, ses principes, sa doctrine, ses

polémiques ? Je crois qu'elle n'en a jamais été informée, du moins d'une manière officielle. Cependant, il me parait évident que ses principes ont été trouvés sains, sa doctrine irréprochable ; autrement, ses erreurs de principe ou de doctrine eussent été signalés.

Il y a d'ailleurs une autre raison encore plus forte : c'est que deux brefs de Pie IX sont venus honorer deux de ses organes les plus profondément engagés dans ces polémiques.

L'on a dit, dans certains quartiers, que la presse catholique du Canada avait été vue, à Rome, avec défaveur, et que ce qui avait déplu, c'était le *ton* de ses polémiques et surtout leur opportunité.

D'abord, pour le ton : L'on aurait manqué de charité, de modération vis-à-vis les libéraux, ces tendres agneaux qui n'avaient jamais songé à donner à leur libéralisme aucune portée religieuse ni sociale, mais qui n'étaient libéraux qu'en économie politique ! Et encore, soumis, (ces bons moutons !) de cœur et d'âme à l'Eglise, à ses chefs, à tous ses enseignements !

Ensuite, pour l'opportunité : Pourquoi, aurait-on dit, occire sans miséricorde ces doux ascètes, coupables tout au plus d'avoir, dans leur ferveur et leur dévouement catholique, frisé un peu, à la façon de Lacordaire et de Dupanloup, le libéralisme européen, et cotoyé, mais de loin, de bien loin ! le domaine de l'erreur où Montalembert et de Falloux, eux, avaient bien campé une partie notable de leur existence.

Et puis, il y a les protestants. Les protestants ! Ces ultramontains, en affirmant sans cesse leurs doctrines, exaspéraient les protestants, nos vainqueurs, nos maîtres qui, ainsi provoqués, allaient sans doute faire table rase de tous nos droits et peut-être renouveler ici les persécutions d'Elizabeth ou le massacre de la Boyne !

Est-il vrai que l'on soit venu à bout de faire accepter ces contes bleus, comme un tableau fidèle de notre position vis-à-vis nos concitoyens d'origine étrangère à la nôtre ? D'un autre côté, les vues et les intentions de Rome, de même que celles de notre épiscopat, ont-elles été correctement interprétées ? Je n'en sais rien ; mais ce qui est bien certain, c'est qu'à un mo-

ment donné, la presse catholique canadienne s'est crue baillonnée par l'autorité supérieure ecclésiastique, tandis que la presse libérale se livrait aux plus graves intempérances de langage à l'adresse des ultramontains et chantait victoire sur toute la ligne.

De certaines réprimandes administrées à des journaux catholiques, tandis que les feuilles libérales avec lesquelles elles discutaient, restaient exemptes de toute censure, l'on a conclu que la polémique, sur les questions religieuses, était interdite aux journaux ultramontains. On a, je le crois bien, mal compris ou exagéré la portée de ces réprimandes ; mais il n'est pas moins vrai qu'elles ont eu l'effet de rendre, pendant un temps, la presse catholique à peu près muette. Il est également incontestable que l'on a attribué à l'autorité l'intention d'interdire aux laïques de traiter toute question de droit canonique et de science ecclésiastique, qui touchaient aux rapports de l'Eglise et de l'Etat, ou aux questions sociales. Encore une fois, ce doit être une fausse interprétation de la pensée épiscopale.

Défendre aux laïques, comme un empiètement sur un domaine réservé au clergé, de traiter les questions de théologie se rapportant aux questions sociales, ou affectant les rapports de l'Eglise et de l'Etat, c'eût été, évidemment, interdire l'étude de toutes les questions sociales, vu que ces questions ne peuvent trouver leur solution que dans l'étude de la doctrine catholique et de la théologie.

De là le malaise des écrivains catholiques. Pour ne pas encourir de censure, ils prirent le parti d'éviter toute discussion sur les questions de l'ordre religieux et social. La presse libérale, au contraire, bien qu'elle ne se fût jamais guère auparavant souciée des opinions des évêques, s'imagina qu'elle avait ses coudées franches, et tous les avantages avec des adversaires qui d'avance se croyaient réduits au silence ; elle ne se gêna pas de soulever nombre de questions religieuses et sociales et de les résoudre à sa manière, accomplissant ainsi un travail des plus délétères. Tous les jours, le silence des catholiques l'a enhardie de plus en plus. Elle en est venue à tourner en

ridicule des lettres épiscopales et à amoindrir la portée des actes pontificaux. Elle a, tout à son aise, et continuellement bafoué, insulté, vilipendé les ultramontains, livrant à la risée publique, après les avoir dénaturés, leurs principes et leurs doctrines, qu'ils croyaient leur être interdit de défendre. Bientôt, elle ne s'est plus gênée d'afficher plus ouvertement ses sympathies pour les partis les plus avancés parmi les radicaux français. Tous les jours, elle a exalté la sagesse, le patriotisme, la libéralité, le civisme des plus mortels ennemis de l'Eglise et approuvé avec éloge une politique tyrannique que tout l'épiscopat de l'univers et la catholicité toute entière s'accordaient à considérer comme une odieuse persécution religieuse. Enfin, elle a travaillé à acclimater, en les reproduisant journellement du *Siècle*, de la *République française* et autres feuilles impies et socialistes, les doctrines les plus anti-catholiques et les plus subversives de l'ordre social.

La presse libérale et les autres organes de l'erreur ont su exploiter, d'une autre manière, l'état de gêne morale où se trouvait la presse catholique : ça été en dénonçant la presse catholique chaque fois qu'elle a manifesté quelque disposition à combattre l'erreur, en criant bien fort à l'intolérance, à l'hypocrisie ; en disant que la presse catholique semait la discorde, troublait la paix, compromettait la religion, désobéissait aux ordres de ne plus raviver les polémiques religieuses.

L'on conçoit aisément quelle position un tel état de chose a faite aux journalistes catholiques.

XIII

Il y a plus : le journaliste catholique dans toute la force du mot, je veux dire, celui qui, malgré ses sympathies, au mépris de ses intérêts et faisant violence à ses préférences politiques, dénonce le mal même chez ses amis politiques, qui refuse par exemple, les annonces payantes du théâtre, les actions gratuites dans les grandes entreprises industrielles, qui combat les factions puissantes même au risque de se faire écraser par elles, découvre les *jobs* faits aux dépens du trésor public, qui condamne les erreurs, mêmes lorsqu'elles favorisent ses

plus chers intérêts, lutte contre les préjugés, surtout se fait le défenseur des droits de Dieu et de son Eglise, lorsqu'il est devenu de mode de sacrifier ces droits, etc., etc.:

Ce journaliste catholique, quelle est sa position dans la société? En toute circonstance, il est sûr de compter contre lui, unissant leurs efforts pour le ruiner, sinon pour le perdre:

1o. Tous les libéraux par principe.

2o. Tous les membres des sociétés secrètes, soit qu'ils agissent d'après un mot d'ordre, soit qu'ils obéissent à un instinct leur indiquant le journaliste catholique comme l'ennemi de leurs principes.

3o. Tous les gens sans principes arrêtés, naturellement hostiles au journaliste catholique, qu'ils considèrent comme exagéré dans ses opinions.

4o. Tous les protestants fanatiques et étroits, vu que chaque fois qu'ils veulent assaillir le catholicisme, c'est toujours lui qu'ils trouvent au poste avancé de l'armée catholique et qui déjoue tous leurs plans de prosélytisme.

5o. Tous les *jobbers.*

6o. Toute cette tourbe d'intrigants toujours à l'affut du patronage et de la distribution des faveurs, parce que, par mille moyens que le journaliste catholique répudie au nom de l'honneur et de la conscience, ils veulent se faire une plantureuse existence aux dépens du trésor public.

7o. Tous les amis de la paix à tout prix, parce qu'ils voient en lui un homme prêt à sacrifier la paix pour le triomphe de la justice et de la vérité.

8o. Tous les libertins et les débauchés qui voient dans la conduite du journaliste catholique une protestation contre leurs excès, dans la doctrine qu'il proclame une condamnation de leurs vices, et dans la loi morale qu'il défend un obstacle à leur vie licencieuse.

9o. Tous les propriétaires de théâtres, directeurs de troupes dramatiques, auteurs de mauvaises pièces, ou de mauvais romans, parce que le journaliste catholique les condamne et les dénonce comme une peste sociale.

10. Les propriétaires de buvettes, tripôts, et autres boutiques d'immoralité, que Dieu merci ! le journaliste catholique ne fréquente pas et dont il condamne l'existence.

11o. Toute la canaille.

12o. Les préconisateurs du confort, les gastronômes, les viveurs de la vie de clubs et de boulevards, parceque la morale austère du journaliste catholique les effraie.

13o. Tous les muscadins, freluquets, petits crevés, gandins de toutes sortes, tous ennemis de l'étude et du travail, esclaves de la mode et qui ne s'effraient guère de conduire leurs familles et leur pays à la ruine, pourvu qu'ils y aillent en habits fins et en gants musqués, parceque le journaliste catholique ne suit pas la mode, combat le luxe et montre à ses concitoyens, dans une vie de rudes labeurs et d'économie, le bonheur de leurs familles et la grandeur de leur patrie.

14o. Tous les agioteurs, les intriguants, les chercheurs de grasses sinécures ou d'offices qu'ils n'ont pas mérités, parceque le journaliste catholique leur rappelle sans cesse cette sentence tombée de la bouche de Dieu même : "Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front", et qu'eux ils entendent faire bonne chère et joyeuse vie aux dépens du public.

15o. Tous les littérateurs qui poussent jusqu'à l'exagération le culte de la forme, sans se soucier de l'idée, ces admirateurs de la littérature sensuelle et payenne, parceque le journaliste catholique croit et professe que l'idée chrétienne est la source des plus beaux sentiments comme des plus nobles pensées.

16o. Tous les politiqueurs à courte vue, aussi pauvres de principes que de patriotisme, qui ne savent que faire de la politique d'expédient, exploiter le trésor public à leur profit, et pour conduire le peuple, substituent, aux leviers puissants de l'honneur et du désintéressement, la corruption et l'achat des consciences ; parceque le journaliste catholique peut être quelquefois leur dupe, mais ne sera jamais leur complice.

17o. Tous ces hommes d'affaires qui ont pour principe de faire de l'argent avant tout : les usuriers, parceque le journaliste catholique condamne l'usure ; le banqueroutier frauduleux parcequ'il préconise la justice et une vie d'économie et



de sacrifice ; certains grands négociants et grands manufacturiers parcequ'il proclame la supériorité des questions religieuses et des principes sociaux sur les intérêts du commerce et de l'industrie ; certains capitalistes et grands propriétaires, parcequ'il protège contre eux le travail honnête ; le gréviste, parcequ'il défend contre lui les droits sacrés du capital et de la propriété ; certains économistes utilitaires et matérialistes, parceque, en toute matière, il oppose toujours la question sociale à l'intérêt matériel du moment.

18o. Grand nombre d'amis politiques, parcequ'il aura mis des réserves à son allégeance de parti ; la plupart de ses adversaires, parcequ'il est irréconsiliable à leurs utopies et leurs faux principes.

19o. Les partisans du libéralisme catholique, cette pire de toutes les pestes, cette "*pessissima pesta*" au témoignage de Pie IX.

Inutile d'ajouter qu'il aura surtout pour ennemis acharnés les journalistes sans principes dont il a pour mission de combattre l'action funeste dans la société, ainsi que toute cette masse de gens qui, d'instinct, haïssent tout ce qui, sous une forme ou une autre, représente l'idée catholique. Ces gens là, sans savoir pourquoi, haïssent le prêtre, surtout le jésuite ; ils haïssent toute congrégation, toute confrérie religieuse. Ils sont d'instinct hostiles à tout cloître, à toute institution de charité, à toute pratique de dévotion, à tout objet de piété, à tout ce qui est chrétien. Par une conséquence naturelle, ils sont d'autant plus hostiles au journaliste catholique que la presse ultramontaine est, par excellence, l'épée de combat des soldats du Christ. Ils la haïssent donc de cette haine dont, depuis dix-huit cents ans, Satan poursuit les disciples de Jésus-Christ ; de cette haine qui s'est incarnée dans Voltaire et qui, dans ses millions d'adeptes, continue à haïr tout ce qui représente la vérité catholique.

Oui ! le journaliste catholique aura tous ceux-là contre lui ! Et bien d'autres encore !



XIV

Mais qui aura-t-il donc en sa faveur?

Bien peu de monde en définitive ; car dans les rangs des meilleurs catholiques, dans le clergé même. dans l'assemblée des plus hauts dignitaires de l'église, on se divisera sur le mérite de sa ligne de conduite, sur la sûreté de sa doctrine, sur la pureté de ses intentions.

N'est-ce pas là, du reste, un peu l'histoire de ce qui est arrivé?

Il ne faut donc pas s'étonner si, ployant déjà sous le poids de ce *tolle* général que toutes les passions humaines hurlaient contre elle, la presse catholique canadienne à semblé s'affaisser, dès que l'autorité ecclésiastique a paru lui retirer sa confiance et lui marchander son appui.

De ce moment, il y a eu, dans ses rangs, désarroi, désorganisation, débandade. Plusieurs écrivains marquants ont brisé leur plume pour se consacrer exclusivement à une autre car rière. D'autres, comme nous l'avons dit, se sont fait une règle d'éviter à l'avenir toute polémique religieuse, et dans ce but se sont abstenus d'attaquer les œuvres de la presse libérale. Les propriétaires des journaux ultramontains se sont, pour la plupart, appliqués à faire perdre à leurs feuilles ce caractère qui les avait rendus si odieux à une portion du public et avait soulevé de si fortes réprobations ; on en a fait des journaux d'affaires,s'appliquant à recueillir les bruits de la rue,à faire des chroniques de théâtres, à encenser les gros bonnets de la politique, flatter les puissants du commerce et de la finance et à emboiter le pas derrière les journaux qui, eux, avaient obtenu des brevêts de sagesse en n'exaspérant pas trop le libéralisme et même en défendant quelques points de sa doctrine. On a ainsi obtenu la paix ; mais en se suicidant, car ces journaux peuvent être de bons journaux politiques, de commerce et d'annonces, mais il ne constituent plus, à proprement parler, une portion de la presse catholique.

Ceux qui ont continué à tenir haut et ferme le drapeau ont continué à être haïs. Que dis-je, il y a eu contre eux recru-

descence de mépris, d'injure et de venin. D'autres enfin se traînent languissamment, accomplissant un œuvre encore précieuse, celle de continuer à répandre les bonnes doctrines, mais avec des résultats relativement peu considérables, vu qu'autour d'eux l'erreur lève insolemment la tête et ne rencontre pas de contradicteur. Quelques propriétaires de journaux ou de revues ont laissé mourir leurs publications plutôt que de s'exposer à encourir le reproche d'empiéter sur le terrain réservé aux ministres de l'église, ou de troubler la paix.

XV

Voilà quelles sont les conditions actuelles de la presse catholique au Canada. Voilà, dans mon humble opinion, les principaux obstacles qui s'opposent à ses progrès.

Il y a bien notre pauvreté, le fait que le public ne lit pas. Il y a bien aussi le fait que les questions religieuses et sociales sont si peu connues au Canada que le nombre de ceux qui sont en état de les traiter convenablement est bien petit.

Le premier de ces obstacles, notre pauvreté, n'est pas sérieux, ou du moins n'est pas invincible. Quand notre population sera fermement convaincue de la nécessité d'une presse catholique forte, et que notre épiscopat sera unanime à la demander, j'ôse dire que la partie matérielle ne fera pas défaut. Nous sommes pauvres ; mais combien de millions depuis 30 ans, n'ont-ils pas été consacrés à construire des maisons de charité ou d'éducation ! Que l'on se persuade bien de l'importance et de la nécessité d'une bonne presse catholique ; que l'on réussisse à se convaincre que, dans notre siècle où la presse exerce une influence déterminante, le fauteuil de l'éditeur est aussi important que la chaire du professeur, le dispensaire des remèdes sociaux aussi essentiel que l'hôpital, la guérison de la cécité intellectuelle et de la déraison libérale plus importante que celle des maladies des yeux et du cerveau, et alors, nous fonderons une presse catholique ne le cédant à la presse d'aucun pays, de même que nous avons fait des collèges, des hôpitaux, des couvents, des asiles, qui font l'admiration du monde entier.

Notre public ne lit pas, surtout les journaux catholiques.

Pourquoi ? Parceque, jusqu'à aujourd'hui, bien peu a été fait pour relever la presse catholique de l'état d'humiliation où on l'a tenue, et pour lui donner l'influence et l'autorité qu'elle devrait avoir.

Que nous ayons une presse se tenant à la hauteur du mouvement catholique dans tout le monde entier, comprenant bien et traitant convenablement toutes les questions sociales, reproduisant les admirables discours des champions de la cause catholique en Europe, faisant connaître les meilleures productions de la littérature chrétienne du monde entier, nous faisant chaque semaine une peinture fidèle de l'état de la société catholique en Italie, en Angleterre, en France, en Allemagne et aux Etats-Unis, nous initiant aux combats journaliers que nos frères de ces pays livrent avec tant d'héroïsme, nous faisant toucher comme du doigt toutes les matières qui peuvent intéresser les cœurs catholiques, et l'on verra que cette presse ne manquera pas de lecteurs.

Enfin, qu'un peu d'encouragement soit donné, par qui de droit, à ceux qui se livrent au travail ingrat d'étudier les questions religieuses et sociales. Que dorénavant ces études ne soient pas une cause d'ostracisme contre ceux qui les ont faites ; que la défaveur et le discrédit qui s'attachent à ceux qui ont tenté ces études disparaissent dans l'esprit des bons catholiques ; qu'on cesse de considérer ces hommes comme des êtres dangereux ; que les catholiques et leurs chefs naturels prennent les moyens d'empêcher que la carrière de journaliste catholique soit une cause d'exclusion des avantages naturels auxquels auraient droit ceux qui s'y sont dévoués. Et l'on verra bientôt les études sociales et religieuses redevenir en honneur et fleurir au milieu de nous.

XVI

Il est une vérité que l'on a proclamé bien souvent et bien haut : ce sont les Evêques qui ont fait la France. L'on peut dire avec autant de vérité : ce sont les Evêques qui ont fait le Canada. Il en sera de la presse catholique comme de toutes nos grandes institutions nationales. Que Nos Seigneurs les

Evêques daignent la prendre spécialement sous leur protection, et veuillent bien entreprendre de lui donner tout le secours dont elle a besoin et qu'il est au pouvoir de Leurs Grandeurs de lui donner, et bientôt la presse catholique deviendra ce qu'elle doit être.

Ce précieux encouragement, nous prenons la respectueuse liberté de le réclamer comme un droit, de Nos Seigneurs les Evêques.

Le grand Pape Pie IX, dans son admirable sollicitude pour tous les intérêts de l'Eglise, a toujours couvert la presse catholique de sa bienveillante protection. Bien plus, il l'a si constamment encouragée de toutes ses forces et a tant fait pour que partout il fût créée et maintenue une presse catholique dans toute la force du mot, que nous ôsons le proclamer le Père de la presse catholique. Eh bien ! du haut du ciel d'où elle rayonne encore sur toute l'Eglise, cette Grande et Sainte figure nous couvre encore aujourd'hui de sa protection. Père de la presse catholique, l'on peut dire qu'il lui a légué, avant de mourir, le cœur de l'Episcopat. Ecoutons ce que Sa Sainteté disait dans sa célèbre Encyclique " *Inter multiplices :* "

" C'est pourqui, en vous efforçant d'éloigner des fidèles con-
" fiés à votre sollicitude le poison mortel des mauvais livres
" et des mauvais journaux, veuillez aussi, *nous vous le deman-*
" *dons avec instance*, témoigner toute votre bienveillance et
" toute votre protection aux hommes qui, animés de l'esprit
" catholique et versés dans les lettres et dans les sciences,
" consacrent leurs veilles à écrire et à publier des livres et des
" journaux, pour que la doctrine catholique soit propagée et
" défendue, pour que les droits dignes de toute vénération de
" ce Saint-Siège et ses actes aient toute leur force, pour que
" les opinions et les sentiments contraires à ce Saint-Siège et
" à son autorité disparaissent, pour que l'obscurité des erreurs
" soit chassée, et que les intelligences soient inondées de la
" douce lumière de la vérité.

" Votre charité et votre sollicitude épiscopales *devra* donc
" exciter l'ardeur de ces écrivains catholiques, animés d'un
" bon esprit, afin qu'ils continuent à défendre la cause de la

" vérité catholique, avec un soin attentif et avec savoir. Que " si, dans leurs écrits, il leur arrive de manquer en quelque " chose, vous devez les avertir avec des paroles paternelles et " avec prudence."

Voilà le testament de Pie IX, ce que l'on peut appeler, sans crainte de se tromper, ses constantes et *dernières volontés*. C'est le testament de notre père. Armés de ce document, allons sans crainte revendiquer le précieux legs qu'il a fait à ses chers enfants de la presse catholique ! Ecoutez le bien ; il parle aux Evêques : " Veuillez aussi, nous vous le demandons " avec instance, témoigner toute votre bienveillance et toute " votre protection, aux hommes qui, animés de l'esprit catho- " lique et versés dans les lettres et les sciences, consacrent leurs " veilles à écrire et à publier des livres et des journaux, pour " que la doctrine catholique soit propagée et défendue, etc."

A l'instante prière, succède le commandement : " Votre cha- " rité et votre sollicitude épiscopale *devra* donc exciter l'ar- " deur de ces écrivains catholiques, etc."

Enfin, le cœur de ce père affectueux qui connait les fai- blesses de ses enfants, ce cœur de Pie IX, qui, à l'exemple de celui du divin Crucifié, brûle de charité et est une fontaine de pardon, n'oublie pas la provision de miséricorde. L'indul- gence ! elle n'est pas seulement conseillée, elle est comman- dée ; " que s'il leur arrive de manquer en quelque chose, vous " devrez les avertir avec des paroles paternelles, et avec pru- " dence."

Relisons souvent ce document émané du cœur du plus tendre des pères. C'est un titre de famille.

Je disais, il y a un instant, combien nombreuses étaient les haînes amoncelées contre le journaliste catholique ; je démon- trais quel isolement les passions humaines fesaient autour de lui. Tout est contre lui ! vous disais-je. Eh bien non ! tout n'est pas contre lui ! Immense est le secours sur lequel il peut s'appuyer, puisqu'il a pour lui le cœur de Pie IX ; puisqu'il a un titre indéniable, à la bienveillance, à l'appui, à la protec- tion de l'Episcopat ! puisque le testament du père commun est là pour lui assurer ce qu'il lui faut pour combattre et vaincre

Pie IX est mort, dira-t-on ; oui... *Sed Petrus non moritur !* Léon XIII avait à peine ceint son auguste front de la tiare pontificale, que déjà il prenait la presse catholique sous sa protection spéciale et continuait, vis-à-vis les écrivains catholiques, les traditions de son immortel prédécesseur. En effet, Sa Sainteté, en déposant sur le front de l'Ange de l'Ecole une nouvelle couronne, a d'abord montré qu'il voulait faire revivre l'ancien éclat de la philosophie chrétienne ; puis, en entourant de Sa Paternelle sollicitude la fondation d'un nouvel organe du St-Siège, Elle a voulu montrer que, pour tirer l'univers de l'abîme d'erreur où il agonise, il fallait ces deux puissants leviers capables de soulever un monde : la philosophie chrétienne et la presse catholique.

XVII

De ce qui précède, il résulte clairement, ce me semble, que la première condition nécessaire pour faire disparaitre les obstacles qui s'opposent aux progrès de la presse catholique et pour accroitre sa prospérité et son influence, c'est que l'épiscopat tout entier daigne la prendre tout spécialement sous sa protection, et l'entourer de cette sollicitude que la grande voix de Pie IX a réclamée pour elle ; c'est que la fondation et le maintien d'une presse catholique réellement efficace soient mis au rang des œuvres les plus importantes dont leurs Seigneuries aient à s'occuper ; c'est que nos Evêques daignent exposer à leurs ouailles et leur faire comprendre que, vu le caractère des temps où nous vivons, l'influence et le travail immense que la presse impie ou libérale opère dans le monde ; travailler à agrandir l'influence de la presse catholique et rendre son action universelle, c'est travailler à l'œuvre de Dieu, c'est accomplir un apostolat.

XVIII

Telle est la première condition requise pour assurer la prospérité de la presse catholique. Je dis la première ; mais ce n'est pas la plus difficile à réaliser.

Demander à nos évêques de s'unir dans une même pensée,

une même action, un même but, celui d'accomplir l'une des plus belles prescriptions de charité et de zèle apostolique sortie du cœur de Pie IX, c'est, j'en ai la conviction, courir au-devant des plus ardents désirs de ces vénérables pasteurs de nos âmes.

La seconde condition, c'est que les écrivains catholiques sachent se mettre à la hauteur du rôle sublime que le Souverain Pontife a daigné leur assigner dans l'immortelle encyclique dont je viens de lire un extrait. Or, ce rôle, ce n'est que par la pratique de l'abnégation la plus complète qu'ils le rempliront dignement.

Et voici pourquoi : L'affirmation, dans ce pays, des vérités sociales proclamées par Pie IX, a d'abord réveillé une explosion de préjugés et de haines. L'école ultramontaine, coupable de cette affirmation de principes a été, de suite, honnie, méprisée, ridiculisée. Une portion notable de notre population a bien vite conçu pour cette école une haine intense qui, encore aujourd'hui est très-vivace. Je ne nie pas qu'en certaines circonstances le ton acrimonieux avec lequel des écrivains catholiques ont repoussé les premières attaques dont on a assailli leurs convictions, certaines polémiques, toutes de personnalités, qui s'en sont suivies, ont contribué beaucoup à envenimer ces haines. Depuis, cependant, la grande voix de Rome a parlé ! Nos conciles provinciaux ont proclamé avec insistance les vérités du *Syllabus*. Ce travail évangélique a, heureusement, produit ses résultats. La vérité a insensiblement gagné du terrain ; et aujourd'hui, tel qui frémissait d'indignation à la seule mention du *Syllabus*, est le premier à l'acclamer avec enthousiasme. Qui, à cette heure, à part les libéraux avancés, n'admet pas toutes ces grandes vérités, tant niées il y a dix ans ? Qui n'est pas obligé d'admettre, s'il tient à être catholique, que rien ne le sépare plus des doctrines ultramontaines ?

Mais si la doctrine a triomphé, la haine contre les ultramontains est restée. On ne peut pardonner à certains hommes d'avoir, quelques années avant d'autres, ouvert les yeux à la vérité. L'attitude d'un grand nombre peut se résumer dans

les mots suivants : Vive la doctrine catholique ! Mort aux ultramontains ! Depuis que nos illustres hôtes ont proclamé le *Syllabus*, la plupart vont dire maintenant : Vive le *Syllabus !* Vive l'ultramontanisme ! Mais toujours : mort aux ultramontains !

L'art suprême des habiles se révèle ici. Au lieu de dire tout simplement : Nous étions dans l'erreur ; nous connaissons aujourd'hui la vérité ; donnons loyalement crédit, pour les services rendus, à ceux qui deux, cinq, dix ans avant nous ont connu la vérité, l'ont servie et défendue contre nos propres erreurs ; ou du moins, de ne rien dire : ils travaillent, souvent avec grand succès, il faut l'avouer, à donner le change, à faire parade de leur orthodoxie, et à maintenir l'anathème et la réprobation qu'ils ont autrefois prononcés contre les ultramontains.

Voilà, pour les écrivains catholiques, la pierre de scandale. Eux ont semé dans les labeurs et la peine ; et maintenant que leurs principes triomphent, ce sont d'autres qui moissonnent.

Le suprême effort du journaliste catholique, c'est de supporter cela sans aigreur. N'a-t-il pas, après tout, atteint son but, le triomphe de la vérité ! Il y a, dans ces déceptions dont la vie est semée à chaque pas, une grande loi de miséricorde. Jésus-Christ aime le journaliste catholique à la façon dont son père l'a aimé : *Sicut dilexit me pater et ego diligo vos*, en lui préparant le triomphe par le renoncement et le sacrifice. Après tout, le serviteur ne doit pas être mieux traité que le maître. Quel serait son mérite s'il recevait, en applaudissements, en récompense des hommes, le prix de ses labeurs et de ses sacrifices ! Et d'ailleurs, conviendrait-il que le journaliste catholique reçût sa récompense avant le triomphe de l'Eglise ?

Il y a plus : malgré leur grande foi et leur dévouement bien connu à la cause de l'Eglise, les écrivains catholiques de ce pays se sont-ils mis à la hauteur du rôle important que parait leur assigner la Providence ? Ont-ils réellement mérité l'honneur de triompher avec leurs frères de la France catholique ? Je ne me place pas ici, bien entendu, au point de vue du mérite littéraire et philosophique. Les écrivains catholiques du

Canada n'ont jamais eu, je le pense bien, la présomption de marcher de pair avec les célébrités littéraires et scientifiques de l'ancienne mère-patrie. Je parle du dévouement à la cause de l'Eglise, de la profession haute et ferme de sa foi et de ses dogmes, d'une allégeance sans alliage et sans réserve au St-Siège, de la soumission pratique et de l'obéissance raisonnée à tous les enseignements du Docteur infaillible de l'Eglise universelle.

Autre chose est de proclamer bien haut, dans un moment de ferveur, et sous le coup de l'enthousiasme, les principes catholiques, et autre chose est d'en faire en tout, partout et toujours la base de ses actions ; de les pratiquer à temps et à contretemps, seul sous le regard de Dieu, sans autre mobile que l'intérêt de la vérité. Etre solide au poste de l'honneur où Dieu nous a placés ; tenir haut et ferme le drapeau, dans les temps de ferveur, voilà qui est relativement facile. Ce qui l'est moins, c'est de ne pas faiblir aux heures de l'épreuve, du relâchement, de la persécution ; c'est d'être inébranlable malgré le découragement, malgré l'agonie mentale où nous plongent souvent les revers de la fortune, l'ingratitude des hommes, l'inconstance des amis, surtout le scandale du triomphe insolent que l'intrigue, l'abandon des principes, les compromis de la conscience, l'exploitation même des vices et des plus mauvais instincts de la nature, procurent aux enne mis de la cause du bien.

XIX

On est volontiers de la presse catholique, mais s'est-on sérieusement soucié de se rendre parfaitement maître de toutes les questions sociales dont elle doit s'occuper ? A-t-on pris, devant Dieu et devant les hommes, l'engagement solennel de tout sacrifier à la cause de la vérité, et de ne jamais pactiser avec l'erreur ?

Vous faites profession d'éclairer le peuple et de lui enseigner les vérités sociales au moyen de la presse catholique : voulez-vous savoir de quelle manière se préparent à enseigner les professeurs laïcs des nouvelles universités catholiques de France ?

C'est Monseigneur Freppel, Evêque d'Angers, qui va vous le dire : " A genoux en face de l'Evêque qui tient le livre des " saints Evangiles, les voici qui, d'une voix unanime, récitent " la profession de foi de Pie IV. Puis chacun à leur tour, en " commençant par Mgr le recteur, ils posent la main sur les " saints Evangiles, et, après avoir baisé l'anneau épiscopal, " ils répètent le serment, ajoutant : " *Sic me Deus adjuvet et* " *hæc sancta Evangelia.*" (Univers du 7 décembre 1876.)

S'est-on appliqué de tout cœur à bien étudier et bien approfondir les enseignements de notre divin Maître sur toutes les questions se rattachant à la vie sociale ?

Il est un ensemble de doctrines contenues dans les encycliques, le syllabus et les décrets des conciles qui forme comme le code de la presse catholique. Ce code, en avons-nous fait une étude suffisamment approfondie, pour être parfaitement maîtres de l'enseignement qu'il contient ? Et cependant, ce sont là des armes essentielles à l'écrivain catholique, non-seulement pour combattre les enseignements de l'erreur, mais encore pour rester fidèle à la cause de Dieu et savoir régler ses propres actions.

Le journaliste catholique doit voir, dans chaque enseignement du St-Siège, non pas une matière livrée à la dispute des hommes et sur laquelle, dans notre orgueil, nous délibérons pour savoir si nous l'accepterons ou la rejetterons, mais un enseignement sacré, la parole de l'Esprit-Saint lui-même. Il ne faut donc pas s'attribuer un grand mérite lorsque nous acceptons cet enseignement. C'est le mérite de celui qui reçoit la lumière du soleil et qui est pénétré de la chaleur de ses rayons.

XX

Dans une lettre écrite à l'Union de Paris, le 10 mars 1876, Mgr l'évêque de Nevers nous apprend comment un journaliste catholique, dont la tombe venait alors de se fermer, comment l'illustre Mr Laurentie et toute la rédaction de " l'Union," acceptèrent le Syllabus.

Vous me pardonnerez, je n'en ai aucun doute, cette longue citation, en considération du sublime enseignement qu'elle

contient : vous y apprendrez l'attitude que doit prendre tout journaliste catholique, en face des enseignements du St-Siège :

" Afin, dit-il, de donner à l'un des traits de cette belle figure " (du plus grand polémiste monarchiste de ce temps-ci) un " relief qui la fasse mieux ressortir, je vous prie de me per- " mettre de rapporter à vos lecteurs une conversation que j'eus " dans le temps, avec le célèbre publiciste, à l'occasion de la " Bulle *Quanta cura* et du Syllabus qui en est comme le résumé " pratique."

" Personne n'ignore l'impression de stupeur et d'irritation " que la publication de cet acte pontifical produisit dans le " monde politique et même parmi certains catholiques. Le " gouvernement impérial qui venait de manifester *ses sympa-* " *thies* pour le catholicisme, en favorisant la destruction du " pouvoir temporel, sauvegarde et garantie nécessaire de l'in- " dépendance du pouvoir spirituel—les faits actuels ne le prou- " vent que trop — s'émut des premiers, et ne négligea rien " pour empêcher la divulgation de la parole Pontificale. Les " membres des assemblées politiques même les mieux disposés, " virent, dans cet acte, comme un défi audacieux jeté à toutes " les idées modernes, à nos institutions.

" La presse toute entière déraisonna à plaisir.

" Du haut en bas de l'échelle intellectuelle, en France et " en Europe, on déclara que le Souverain Pontife avait porté " un coup mortel à la religion. Bien rares furent les hommes " sages qui eurent le courage d'examiner froidement et de se " soumettre humblement. Monsieur Laurentie fut du nombre " de ces sages. Quoique mêlé activement aux bruits discor- " dants de la polémique quotidienne ; quoique assourdi, on " peut le dire, par les réclamations qui s'élevaient de tous " côtés, même au sein de son parti, il sut rester calme et agir " avec la prudence et la maturité d'un chrétien et d'un philo- " sophe.

" Voici ce qu'il m'a raconté lui-même :

" Dès que j'eus entre les mains, me dit-il, cette célèbre " encyclique où ma foi me montrait la parole inspirée du " Vicaire de Jésus-Christ, *je me mis à genoux* pour la lire avec

" le respect que mérite ce qui vient directement de Dieu.
" Cette lecture produisit chez moi comme l'effet d'un éclair qui " illumine le ciel d'un éclat subit; il me sembla que tout " l'horizon intellectuel se déroulait devant mes yeux, illu- " miné d'une clarté éblouissante. Quelle admirable synthèse " philosophique ! m'écriai-je ; c'est une réponse à tous les pro- " blèmes philosophiques et sociaux. Après cette explosion " spontanée d'admiration, je me mis de nouveau à genoux, et " fis mon acte de foi avec une consolation des plus vives."

" Ma situation particulière comme rédacteur de *l'Union* ne " me permettait pas de m'en tenir à un acte de foi personnel " et privé. Je réunis donc mes collaborateurs et je leur dis: " Messieurs, voici un acte des plus graves qui nous impose, " comme journalistes, un devoir bien doux, mais bien impor- " tant. Nous devons faire un acte public d'adhésion. Comme " le plus ancien, je demande à parler le premier et c'est ce que " je fis. Riancey vint après, et s'exprima avec un élan de foi, " fidèle traduction de sa belle âme. Poujoulat nous suivit. " Maintenant, ajoutai-je, nous avons un autre devoir à rem- " plir : la parole pontificale est comme la loi de Dieu, elle se " justifie par elle-même, *justificata in semetipsa;* par consé- " quent, nous devons nous garder, avec le plus grand soin, de " *justifier* l'Encyclique, en l'excusant, en l'amoindrissant, en " la commentant.

" Sans doute, si on l'attaque, nous la défendrons en mon- " trant l'inanité de ces attaques, mais gardons-nous, même " dans cette circonstance, de voiler le sens obvie et naturel. " Si la raison moderne trouve la décision pontificale absurde, " inadmissible, disons que la raison moderne est dans le faux, " mais ne pactisons pas avec elle. Pour mon compte, j'ai " passé une grande partie de ma longue carrière à étudier la " philosophie, j'ai sondé un peu tous les systèmes, j'ai étudié " toutes les solutions données par les sages et je dois vous " déclarer que je n'ai trouvé nulle part un système de philoso- " phie aussi complet, aussi satisfaisant pour la raison, que le " système contenu dans l'Encyclique."

" Quant au *Syllabus* qui n'en est que le résumé, je ne puis

" me lasser d'admirer combien il est sage et utile ! Au milieu " de toutes les erreurs qui ont, pour ainsi dire, de nos jours, " submergé la raison humaine, quel immense service d'avoir " allumé, devant les yeux de la génération contemporaine, " un phare lumineux qui montre la route de la vérité, et qui " empêche de courir aux abîmes !"

" Cette déclaration de l'illustre publiciste, ajoute l'Evêque " de Nevers, laissa dans mon âme une impression profonde, " impression qui est devenue plus vive encore lorsque j'ai pu " l'analyser, en quelque sorte, par l'étude sérieuse des docu- " ments pontificaux. J'ai lu, j'ai relu la magnifique Ency- " clique *Quanta cura ;* j'ai étudié, avec une attention soutenue, " l'ensemble et les détails du *Syllabus*, et je suis arrivé à la " même conclusion raisonnée, que Mr Laurentie : c'est le " plus bel ensemble philosophique que je connaisse. Si quel- " que catholique sincère gémissait encore sous le poids des " préjugés accumulés dans beaucoup d'esprit, par l'ignorance " et la passion, je ne saurais, pour le délivrer de son obsession, " lui donner d'autre conseil que celui donné à saint Augustin : " *Tolle et lege*." (l'Union du 15 mars 1876.)

Voilà ce qui, dans mon humble opinion, devrait être le mot d'ordre des journalistes canadiens catholiques. Les enseignements du St-Siège sont là. Les encycliques, les décrets des conciles, le syllabus, etc., forment un code admirable des lois de la presse catholique. Donc : *Tolle et lege !* mais lisez à genoux, comme Mr Laurentie ! parceque la parole de Dieu doit être reçue à genoux, c'est-à-dire avec humilité, amour, obéissance absolue. Lisons à genoux ! car il ne s'agit pas d'un enseignement qu'il convienne de commenter et de juger, il s'agit d'entendre le commandement de Dieu, comme jadis Moïse le reçut sur le Sinaï. C'est le même Dieu qui commande, et c'est une créature infiniment plus faible, infiniment plus bornée qui reçoit le commandement. Oui ! à genoux ! respect souverain à la souveraine Royauté du Christ ! Car Jésus est notre Roi lorsqu'il enseigne et commande par la bouche de Pierre en matières sociales, aussi bien que lorsqu'il ordonne en matières théologiques. Pas de ces compromis hon-

teux avec les honteuses erreurs et les grossiers intérêts du siècle. Moïse brisa les tables de la loi pour marquer son indignation de l'adoration du veau d'or. Ne souffrons pas que le paganisme, qui relève la tête, et qui se personnifie dans certains intérêts matériels mal compris, pèse d'un poids quelconque en face de l'enseignement de Jésus-Christ et de son Eglise.

XXI

A ce sujet, il me semble que la presse catholique, si elle comprenait bien son rôle, devrait incessamment travailler à la réalisation immédiate, en ce pays, de l'un des desseins les plus admirables de la miséricorde divine.

Il résulte des révélations faites par Notre Seigneur à la Bienheureuse Marguerite-Marie, que, dans les desseins de Dieu, les sociétés civiles ne peuvent être sauvées que par la dévotion au Sacré-Cœur de Jésus. Cette dévotion a donc évidemment un côté *politique et social* bien prononcé. Voici ce que Notre Seigneur ordonnait à sa servante le 17 juin 1689 :

" Fais savoir au fils aîné de mon sacré-cœur—parlant de " notre Roi,—que, comme sa naissance temporelle a été obte- " nue par la dévotion aux mérites de ma sainte enfance, de " même, il obtiendra sa naissance de grâce et de gloire éter- " nelle, par la consécration qu'il fera de lui-même à mon cœur " adorable qui veut triompher du sien, et, par son entremise, " de celui des grands de la terre. *Il veut régner dans son pa-* " *lais, être peint dans ses étendards et gravé dans ses armes,* " *pour les rendre victorieuses de tous ses ennemis.*"

Or, comme dit l'abbé Bougaud qui rapporte cette révélation : " La bienheureuse ne parle que du roi, parce que, dans " les idées du temps, *le roi et la France ne faisaient qu'un. Le* " *roi, c'étaient toutes les âmes de la France réunies en une seule* " *âme et vibrant à la fois.*" Notre Seigneur l'appelle " *le fils* " *aîné de mon Sacré-Cœur :* titre auguste qui rappelle ces noms " glorieux que la papauté reconnaissante avait déjà décernés " à la France et à ses rois, de " *nation très chrétienne* et de *fils* " *aînés de l'Eglise.*"

Eh bien ! l'on peut dire, en se plaçant au même point de vue

que l'auteur : à cette date du 17 juin 1689, le Canada ne faisait qu'un avec la France et avec le roi de France, et cette divine prescription s'appliquait également à notre chère patrie. L'on peut donc dire que, le 17 juin 1689, le Dieu de l'univers, le Roi des nations a intimé au Canada : " *Qu'il voulait que son Sacré-Cœur régnât dans son palais, fût peint dans ses étendards et gravé dans ses armes, pour les rendre victorieuses de tous ses ennemis.*"

Or, c'est sans doute pour n'avoir pas accompli ces divines prescriptions que la France et sa royauté dix fois séculaire ont subi les maux effroyables dont elle souffre depuis un siècle.

Allons-nous laisser notre patrie exposée à un sort semblable ?

Il n'y a pas à s'y tromper : Toutes les erreurs sociales qui ont fait la révolution et ruiné la France chrétienne, sont aujourd'hui en germe au sein de notre peuple, de même qu'en 1689 elles étaient toutes en germe au sein de la nation française. Les optimistes ont beau rire et nier chez nous la présence du *virus libéral* anti-chrétien : il y est ! C'est le temps de le détruire ! Refuser de le voir chez nous aujourd'hui comme on a refusé de le voir en France en 1689, c'est nous préparer les maux de 1789 et de 1870 !

Vivant sous un régime politique différent de celui de 1689, nous, citoyens du Canada, nous sommes devenus tous partie constitutive du pouvoir souverain. D'une manière ou d'une autre, nous sommes tous appelés à mettre la main au gouvernail de l'Etat.

En cela, nous avons, dans une très grande mesure du moins, succédé au roi de France " fils aîné du Sacré-Cœur de Jésus." En nous est passée l'obligation d'accomplir ce que notre Dieu prescrivait à Louis XIV il y a deux siècles. Ne devons-nous pas nous empresser de l'accomplir !

Il y a plus : La presse prend, bien qu'indirectement, une large part au gouvernement de l'Etat. Elle en est considérée, et avec justice, comme la troisième puissance. Que la presse catholique saisisse donc avec empressement cette occasion où

elle est réunie à l'ombre du drapeau du Sacré-Cœur, drapeau fièrement arboré et noblement porté par le Cercle catholique sous les auspices duquel nous travaillons, pour arborer, elle aussi, le drapeau du Sacré-Cœur. Oui ! que la presse catholique du Canada adopte officiellement comme sien ce noble étendard et réalise ainsi, dans la mesure de son pouvoir, la prescription divine. De plus, qu'elle se dévoue énergiquement et sans réserve à la tâche " de faire régner le Sacré-Cœur de Jésus sur le Canada, d'en faire adopter l'effigie sacrée comme partie de l'étendard national, de la faire briller dans les âmes canadiennes, afin d'obtenir par là, pour notre patrie bien-aimée, *qu'elle* soit à jamais victorieuse de ses ennemis," se rappelant que c'est à l'ombre du drapeau du Sacré-Cœur que les héroïques volontaires de l'Ouest se sont immortalisés à Patay et à Loigny.

Le drapeau arboré, que la vie soit laborieuse et le métier de soldat du Christ appris parfaitement. Que toutes les armes susceptibles d'être employées à la défense de la vérité soient connues. Oui ! que chacun connaisse parfaitement tous les secrets de l'arsenal et sache parfaitement où prendre, à un moment donné, l'arme nécessaire à la destruction de l'erreur du moment. Que la consigne soit observée parfaitement par tout le pays. A une grande modération dans la forme, à une charité évangélique envers tout ce qui constitue la personne, ses biens, son honneur, qu'elle joigne une perspicacité et une vigilance jamais défaillantes, jamais en défaut. Que toujours, en tout et partout l'erreur et le mensonge, sous quelque forme qu'ils se produisent, soient impitoyablement signalés, dénoncés, attaqués, exterminés si possible !

Hélas ! l'abaissement des caractères est tel, depuis quelque temps ! les droits de la vérité sont si méconnus ! la prudence et l'opportunisme dont nous nous empressons de reconnaître la nécessité, lorsqu'elles ne dégénèrent pas en excès ridicules et en une pusillanimité funeste à la vérité, enrayent tellement tout mouvement vers le bien, qu'il est à peine admis aujourd'hui que, sur certaines questions d'un intérêt palpitant, il soit permis de proclamer les principes.

Hélas ! Tout se mesure aujourd'hui à l'intérêt immédiat de certains hommes et de certaines coteries. Tout se réduit à l'expédient, tout se ramène à l'intérêt du moment ! Silence au principe ! Silence à la vérité ! Cela pourrait déranger les petits calculs de monsieur celui-ci ou de monsieur celui-là. Y a-t-il un grand intérêt public, social et politique à sauvegarder ? Que ce grand intérêt, que ce principe primordial des sociétés périssent s'il le faut ! Car il faut bien que les hommes du moment, que tous nos tireurs de ficelles sauvegardent les besoins de leur pot-au-feu ou les exigences de leur gloire politique !

Eh bien ! Que du moins la presse catholique ne serve pas d'instrument à ces menées, au détriment de la justice et de la vérité !

Votre rapporteur croit devoir, pour terminer, suggérer l'idée que les efforts de toute la presse catholique s'unissent pour travailler le plus efficacement possible à élever au Canada, à l'instar du monument de Montmartre, une église de pèlerinage national au Sacré-Cœur de Jésus.

XXII

Enfin, il suggère respectueusement les résolutions suivantes à être soumises au Congrès, comme résultat pratique des délibérations de ce bureau :

Le bureau de la presse catholique a l'honneur de proposer à votre congrès l'adoption des résolutions suivantes :

Résolu 1o. Que, attendu que la presse catholique du Canada ne saurait triompher des nombreux obstacles qui paralysent son action, ni accroître sa prospérité ni son influence qu'en recevant de l'épiscopat canadien une protection spéciale, constante, efficace et telle que Sa Sainteté Pie IX, de glorieuse mémoire, a daigné la recommander avec instance et une paternelle sollicitude, en plusieurs circonstances, et notamment dans son immortelle encyclique *Inter multiplices* : il soit présenté à Nos Seigneurs les évêques du Canada une humble supplique priant respectueusement Leurs Grandeurs de vouloir bien prendre sous leur protection spéciale la presse catholique

du Canada, la diriger et lui donner tout secours que leur haute sagesse leur inspirera et que leur autorité et leur influence leur permettent de lui procurer.

Résolu 2o. Que tous les écrivains catholiques doivent se pénétrer, de plus en plus, des précieux enseignements du St-Siège en matières sociales ; et que pour cela, ils doivent étudier avec soin les encycliques, les décrets des conciles généraux et provinciaux qui définissent parfaitement leurs devoirs vis-à-vis la société civile ;

Résolu 3o. Qu'il soit fait, par un bureau composé d'écrivains catholiques nommé par le Congrès à cet effet, une espèce de résumé ou codification de la partie de ces documents qui ont rapport aux matières sociales et dont la connaissance est surtout nécessaire aux écrivains catholiques ;

Résolu 4o. Qu'il soit établi entre la presse catholique du Canada et celle de France, d'Angleterre, des Etats-Unis, d'Italie et autres pays, une alliance plus intime et des communications constantes d'idées et de sentiments ; que dans ce but, il soit organisé, par ce Congrès, un bureau d'écrivains catholiques chargé de correspondre régulièrement avec nos frères des autres pays et même de fournir aux revues et journaux catholiques étrangers des informations ou travaux réguliers touchant le mouvement catholique au Canada ;

Résolu 5o. Qu'un comité permanent des intérêts de la presse catholique soit créé, pour être un syndicat chargé d'intervenir amicalement dans les conflits sérieux de la presse catholique et d'en conférer, quand il y aura lieu, avec Nos Seigneurs les Evêques, afin d'amener une solution conforme à la doctrine catholique, d'assurer aux parties intéressées une protection à laquelle ils ont droit et de conserver ainsi la paix et l'harmonie entre tous les écrivains catholiques ;

Résolu 6o. Que le même bureau soit chargé de voir à ce que les écrivains catholiques et surtout les journalistes soient pourvus, aussitôt que possible, de chacun une collection des principaux livres et documents nécessaires au journalisme religieux, de manière que chacun ait sous la main un petit arsenal ou il puisse trouver les armes nécessaires à la défense

des intérêts catholiques, et que, pour arriver à la réalisation de ce projet, un aide généreux soit respectueusement sollicité de la bienveillance des catholiques du Canada ;

Résolu 7o. Que tout le clergé catholique du Canada soit respectueusement prié de vouloir bien encourager et protéger, dans tout le pays, l'apostolat laïque, et aider la propagation de ses travaux, surtout de ses publications, revues et journaux, qui auront mérité l'approbation et l'encouragement de l'Episcopat ;

Resolu 8o. Qu'une revue soit spécialement choisie comme organe des cercles et associations catholiques ; ou qu'au besoin il en soit fondé une à cet effet ; et que Nos Seigneurs les évêques ainsi que tous les membres du clergé et tous les catholiques les plus zélés du Canada soient priés de vouloir bien, si cette revue est faite de manière à mériter leur approbation, encourager spécialement cette dite revue ;

Résolu 9o. Que la presse catholique de tout le Canada doit se consacrer spécialement au Sacré-Cœur de Jésus, travailler de toutes ses forces à en propager la dévotion et à populariser autant que possible les drapeaux du Sacré-Cœur.

Le tout néanmoins, respectueusement soumis.

Québec, 25 juin 1880.

F. X. A. TRUDEL.

III. BUREAU DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES

Vendredi, 25 *Juin*

PROCÈS-VERBAL DE LA 1ÈRE SÉANCE

M. le Dr J. P. Rottot, professeur à l'Université-Laval, succursale de Montréal, et doyen de la Faculté de médecine, est élu président, et M. Ernest Gagnon, secrétaire.

Etaient présents : MM. l'abbé E. A. Gravel, curé de St-Hyacinthe, H. Martial, curé de Grosvenordale, Connecticut, E. U., H. Têtu, aumônier de l'archevêché, F. Gagnon, rédacteur du *Travailleur*, de Worcester, Mass., E. U., F. E. Hudon, C. P.

Lindsay, E. Myrand, V. Livernois, A. Cloutier, N. Hamel, L. L. Rivard, Dr N. E. Dionne.

M. Ferdinand Gagnon, un des rapporteurs du bureau, lit un rapport sur la situation actuelle des Canadiens-français aux Etats-Unis.

M. Ernest Myrand donne ensuite communication d'un rapport sur la société de St-Vincent-de-Paul.

RAPPORT FAIT AU CONGRÈS CATHOLIQUE DE QUÉBEC, LE 25 JUIN 1880

PAR M. FERDINAND GAGNON, DE WORCESTER, E.-U.

Messieurs,

Invité par les officiers de ce Congrès à préparer un travail sur la presse catholique aux Etats-Unis, et représentant à cette assemblée une population française et catholique, j'ai cru devoir outrepasser la teneur de l'invitation, et j'ai écrit les notes suivantes sur la situation religieuse des Canadiens émigrés.

Quand on constate l'état religieux de l'Europe, l'Eglise partout aux prises avec les doctrines perverses de la révolution et du philosophisme matérialiste ; quand on voit les empereurs, les rois et le parlementarisme faire la guerre à Dieu, opprimer la conscience au nom de la liberté, et lorsque, ensuite, on jette un regard sur ce qui se passe sur notre continent, nous devons nous réjouir et remercier le Père des peuples de nous avoir fait naître sur cette terre d'Amérique.

La bénédiction de Dieu est féconde, et lorsque le grand homme martyr, Christophe Colomb, prenait possession de cet hémisphère, au nom de la religion, quand il plantait la croix sur les rivages de San-Salvador, il devait sans doute demander à Dieu un gage pour l'avenir, un gage que cette terre serait un jour le port libre de sa croyance religieuse.

Quand l'intrépide Jacques-Cartier baptisait du nom d'un saint notre fleuve majestueux, quand de Maisonneuve élevait sur le Mont Royal, le signe de la rédemption, quand Cham-

plain, le père véritable de la patrie, bâtissait la première église de Québec, n'était-ce pas là des gages que le Canada serait, par sa foi, ses apôtres, ses martyrs, comme le Jean-Baptiste de l'Amérique.

Il a depuis parcouru les déserts, les Montagnes Rocheuses, les prairies que baignent les eaux de l'Arkansas et du Missisipi, et des immenses solitudes du Nord-Ouest, du golfe Saint-Laurent à Vancouver, du golfe du Mexique à l'Artabaska et au Mackenzie, le Canada a prêché le Dieu de Cartier, de de Maisonneuve et de Champlain.

Et quand il eut parcouru tout le continent, répandant partout la semence de vie, laissant partout l'empreinte du génie et du dévouement de la France, préparant ses colons épars et les sauvages évangélisés à l'envahissement du protestantisme des colonies anglaises, il concentra ses forces pour combattre le combat suprême contre l'Angleterre. Oui, pendant que la France se laissait gangrèner par des erreurs de tous genres et abandonnait ses colonies d'Amérique, nos pères, ralliés autour du drapeau blanc, soutenaient dans une lutte héroïque l'honneur de la France, qui possédait, autour de Québec, ses derniers chevaliers.

Et malgré cet abandon, malgré cent quinze ans de séparation, malgré l'oubli cruel de la France, nous sentons que nous l'aimons comme l'ont aimée nos pères. Plus encore, car nos pères comptaient sur elle, ils attendaient d'elle le salut. Et nous, nous l'aimons dans sa douleur, cherchant à la consoler par le spectacle que nous lui offrons : celui d'une colonie perdue pour elle et dont les habitants sont demeurés français par le cœur, les traditions, la foi, et le langage.

En présence des visiteurs distingués qu'elle nous envoie à ce congrès, laissez-moi vous dire que le culte de la France est vivace dans le cœur des quatre cent mille canadiens des Etats-Unis, comme dans celui des habitants de cette province. Nous marchons là-bas à l'ombre de son drapeau, et si cet étendard n'est pas le drapeau royal, c'est que nous voulons faire reconnaître par le tricolore, le plus connu des Américains, que nous appartenons à la France.

La conquête était devenu un fait accompli ; loyaux à l'Angleterre, fidèles à la France, nos pères, pendant cinquante ans, se mêlèrent peu à leurs vainqueurs. Ils pratiquaient, dans le travail des champs, les vertus domestiques et ils ouvraient à la colonisation toutes nos paroisses du Saint-Laurent, du Richelieu et de l'Yamachiche.

Et les Etats-Unis, ayant secoué le joug de l'Angleterre, étendaient leur puissance et leur domaine ; ils occupaient nos vieilles places françaises, notre pays des Illinois, le Michigan, et ils achetaient la Louisiane. Le protestantisme régnait en maître, les *blue laws* du Connecticut trouvaient des adeptes et des défenseurs, le puritanisme des habitants du Massachusetts était à son apogée. Mais l'erreur qui avait fait de la catholique Irlande une terre de martyrs, devait en recevoir une leçon.

Le sang des justes avait produit une semence féconde, et l'émigration irlandaise, se dirigeant vers le nouveau monde, venait aider les Canadiens-français à faire briller la foi au sein même de l'erreur. Le premier évêque qui organisa cette propagande dans la Nouvelle-Angleterre, fut un évêque français, monseigneur Cheverus. Le tableau suivant fera connaître les progrès de l'apostolat catholique aux Etats-Unis, depuis le commencement du siècle :

Il y a actuellement dans la république américaine, onze archidiocèses, quarante-cinq diocèses et plusieurs vicariats apostoliques. L'Eglise des Etats-Unis est sous la direction d'un cardinal, de treize archevêques et de soixante-deux évêques.

Rien de plus admirable que cette expansion si rapide de notre foi religieuse dans un pays relativement nouveau. Les fidèles ont non-seulement élevé des temples à Dieu, mais (les lois imbues des préjugés religieux et l'intolérance protestante ne reconnaissant que des écoles sans Dieu) ils ont fait des efforts, eux les plus pauvres, pour donner une éducation chrétienne à leurs enfants en établissant des écoles catholiques. 2177 écoles paroissiales subsistent, comme une protestation éloquente contre le pernicieux système des écoles libres. Ajoutez à cela 481 couvents où les jeunes filles puisent une instruction morale et religieuse capable, plus tard, de sauve-

garder leur foi contre toutes les atteintes pernicieuses dont le monde est malheureusement trop rempli, et 70 collèges, préparant les jeunes gens au sacerdoce et aux professions libérales, et vous aurez alors une idée des progrès accomplis.

Le catholicisme qui, de tout temps a répandu partout la civilisation et l'instruction, quoi qu'en disent nos frères séparés, ne croit pas confiner son œuvre de bienfaisance à ces deux moyens seulement. Après avoir couvert l'Europe d'institutions de charité, après avoir suivi ses enfants pas à pas dans tous les pays du monde, renouvelant sans cesse pour eux les trésors de sa bonté inépuisable et de son inextinguible dévouement, la religion a opéré les mêmes merveilles dans le nouveau monde. On sait ce qu'elle a accompli dans notre chère patrie. Au berceau même de notre nationalité, au sein de la plus ancienne métropole catholique de l'Amérique du Nord, au foyer même d'où le rayonnement de la foi s'est répandu par tout le continent, éclairant ceux qui étaient assis à l'ombre de la mort, régénérant les pauvres enfants du désert et portant l'espérance aux cœurs des missionnaires, nous devons admirer la féconde charité de notre religion.

Les institutions bienfaisantes de Québec ont eu des émules. Les généreuses femmes qui ont fondé nos hospices et nos asiles, qui ont établi nos orphelinats et nos couvents, n'ont pas travaillé en vain. De toutes parts nous arrive la nouvelle que des maisons généreusement dotées s'ouvrent devant la croix blanche de nos sœurs canadiennes.

Aux Etats-Unis 357 hospices, asiles et orphelinats, sont sous les tendres soins de plus de 2000 religieuses.

6000 églises et chapelles sont consacrées au culte et desservies par 5628 prêtres. Sans compter des centaines de religieux de différents ordres.

La population catholique des Etats-Unis est de près de 6,000,000 d'âmes.

La presse catholique a été d'un grand secours à l'accomplissement de ces œuvres religieuses.

Vous le dirai-je, Messieurs ? Aux Etats-Unis, plus que par

tout ailleurs peut-être, nos journaux catholiques sont catholiques sans réserve.

En fait de style, de polémiques de haute portée, de dévouement, au milieu des plus grands obstacles, notre presse catholique doit aller chercher des modèles dans la grande et noble presse de France, dont nos hôtes illustres, MM. Claudio Janet et le comte de Foucault sont ici les représentants honorés.

Tous les journaux catholiques, irlandais, allemands et polonais sont prospères ; c'est par dix, vingt, quarante et cinquante mille qu'ils comptent leurs lecteurs.

La presse française aux Etats-Unis n'a qu'un seul journal catholique proprement dit, mais c'est une publication des mieux rédigées, des plus utiles, et faisant beaucoup de bien en Louisiane et dans les états limitrophes ; j'ai nommé l'organe du vieil et vénérable archevêque Perché, *Le Propagateur Catholique*, de la Nouvelle-Orléans.

La presse catholique française et canadienne est peu prospère au point de vue financier. C'est avec difficulté, à force de sacrifices que nos journaux se publient. Il y a chez notre race une espèce de faux respect humain, une tendance à la critique des choses religieuses, qui font que la presse catholique ne peut prospérer.

Nul doute que ce Congrès trouvera à remédier à cet état de choses.

Permettez-moi, Messieurs, comme membre de cette presse catholique, de continuer à vous redire les œuvres de foi accomplies par nos frères des Etats-Unis.

Les Allemands, les Polonais et les Irlandais forment aujourd'hui le plus fort noyau des populations catholiques de l'Ouest ; et notre race a été le premier flambeau de la foi en ces contrées. Longtemps avant les Allemands, les compatriotes des Langlade, des DuBuque, des Levasseur, des Menard et des Faribault avaient pris possession de l'Ouest des Etats-Unis, fondant des villes, des paroisses et les premiers établissements religieux. Les premiers évêques ont reçu d'eux des dons considérables et plusieurs de ces prélats se plaisent à louer la foi vive des enfants du Canada. Partout ils ont été

les bras droits du missionnaire, et les premiers sacrifices offerts à l'Eternel, dans les grands territoires américains, l'ont été sous des toits canadiens.

Pour des causes multiples, l'émigration canadienne prit, vers 1840, des proportions alarmantes. Nos familles passèrent par centaines aux Etats-Unis, se dirigeant vers la Nouvelle-Angleterre. Les Irlandais, peu nombreux alors, voyaient arriver d'un mauvais œil ces ouvriers qui venaient leur faire concurrence, et les églises étaient échelonnées de loin en loin.

Le Canada devait déplorer l'état religieux de ses premiers émigrés laissés à eux-mêmes. Loin des prêtres de leur origine, les missionnaires irlandais ne parlant pas notre langue, ces pauvres enfants devinrent indifférents. La Providence veillait cependant sur eux. Cette émigration se portait presque exclusivement vers l'état du Vermont et l'état de New-York, qui sont les plus rapprochés de la frontière ; dès dix-sept cent cinquante, une douzaine de familles canadiennes habitaient *Focault's point*, à l'endroit où est maintenant Alburgh, Vermont. En 1753, les Laframboise composant de nombreuses familles, s'établissaient à Chuzy, état de New-York. Champlain fut fondé en 1788. De 1784 à 1793, les capitaines Jacques Rousse, L. Olivier et autres, se fixèrent à *Rousse pointe*. Sur la rivière Chazy, à deux milles environ de son embouchure, s'établirent Prixe Asselin, le capitaine A. Paulin, Amable Paulin et autres. Le lieutenant Pierre Boileau et son frère Amable Boileau se fixèrent sur les bords du lac. Tous ces Canadiens avaient fait la guerre pour la France ; ils avaient perdu tout et étaient devenus très pauvres. Ils s'étaient établis bien avant que les Anglais s'y aventurassent. Ils y avaient apporté leur religion et un grand nombre étaient pieux et d'un esprit éclairé. On raconte que les Boileau et les Asselin se réunissaient en assemblée dès le commencement de ce siècle et chantaient publiquement avec leurs enfants des hymnes et des prières à la gloire de Dieu. Avant la guerre de 1812, des prêtres du Canada venaient à de longs intervalles prêcher aux habitants de Champlain. Et enfin, en 1818, l'apôtre de la rivière Richelieu, M. Pierre Mignault, de Chambly, dit la première messe dans des

résidences à Champlain, à Corbeau, maintenant Coupersville, et à *Rousse pointe.* Dans ce village, la première messe fut dite dans la demeure de Louis Marnay. Mr l'abbé Mignault invita alors la population à bâtir une petite église en bois, sur la rive gauche de la rivière à Corbeau. Le zélé missionnaire desservit ces missions pendant dix ans, et en 1828, Mr l'abbé Victor Dugas, vint résider à Corbeau. En 1857 une nouvelle congrégation fut organisée à *Rousse pointe.* En 1860, les catholiques de Champlain bâtissaient une église magnifique.

Les émigrés au Vermont furent moins favorisés ; mais cependant, dès 1850, les RR. MM. Drolet et Quevillon évangélisaient cette partie des Etats-Unis, et aujourd'hui, grâce au zèle du vénérable évêque de Goesbriand, la foi catholique s'est emparée de nouveau de tous ces groupes épars de nos nationaux.

Je viens de prononcer le nom d'un prélat français que la patrie reconnaissante devrait inscrire parmi les bienfaiteurs de notre jeune nationalité. Ce pieux évêque du Vermont a été un des premiers à comprendre la nécessité d'établir aux Etats-Unis des missions exclusivement canadiennes avec des prêtres canadiens pour en faire la desserte.

C'est à propos du premier montant d'argent, collecté parmi les canadiens de Winooski que Monseigneur étonné de leur générosité s'écria : " Vraiment, c'est prodigieux, voilà le secret : donnez aux Canadiens des missionnaires canadiens et vous en ferez des catholiques aussi dévoués que ceux de n'importe quelle autre nation. Il faut faire quelque chose pour eux "...... Quelques jours après il priait M. l'abbé Z. Druon, son grand vicaire, de fonder un journal dans les intérêts des Canadiens émigrés, et il allait lui-même à Québec, à Montréal et à St-Hyacinthe solliciter auprès des évêques de ces diocèses, des prêtres pour les Canadiens des Etats-Unis. L'année suivante des paroisses canadiennes commençaient à se former dans presque tous les centres de la Nouvelle-Angleterre. Dès 1846, un prêtre canadien, M. l'abbé Z. Levêque, évangélisait nos compatriotes du Massachusetts.

En 1852, M. l'abbé M. Mignault lui succédait et quarante

familles de Worcester entreprenaient de bâtir une église canadienne. On commença les fondations du nouvel édifice, dédié, par avance, à sainte Anne, la patronne chérie du Canada. Mais faute de moyens, après deux années d'efforts, on décida de transmettre à M. l'abbé Gibson, curé de l'église irlandaise, sans aucune condition ni réserve, le terrain, les travaux et une somme de cent dollars. Cet acte de piété et de générosité a porté ses fruits. Aujourd'hui, Sainte-Anne est une paroisse irlandaise trèsflorissante parmi les six paroisses catholiques de Worcester.

De 1865, époque où les Canadiens de Pittsfield furent visités par M. l'abbé * * *, chaque année vit surgir quelques paroisses canadiennes.

Rendons hommage aux prêtres et aux missionnaires qui ont opéré les prodiges que nous voyons aujourd'hui. L'historien des grandes et touchantes choses accomplies par ces différents groupes canadiens, n'est peut-être pas encore né ; mais quel beau travail il y aurait à faire.

Un de nos missionnaires s'est fait l'historien d'une de nos paroisses les mieux favorisées, celle de Notre-Dame de Worcester, établie et dirigée avec tant d'éclat par un patriote apôtre, M. l'abbé J. B. Primeau. Dans des pages toutes palpitantes d'intérêt et de sentiment, il redit les travaux de ce prêtre remarquable et il ajoute avec raison ces quelques lignes que tous nos hommes publics ou journalistes et notre clergé de la province de Québec devraient méditer :

“ Soit en deçà, soit au delà des lignes qui séparent le Canada des Etats-Unis, au milieu d'idées justes qu'il faut garder, il y a aussi, on ne peut le nier malheureusement, et en grand nombre, des préjugés qu'il faut se hâter de faire disparaître. Ils sont faux, injustes envers l'immense majorité de nos compatriotes émigrés, fatals à tous au cœur même de la patrie attristée. S'il y a une croisade à faire, une grande cause à promouvoir, un effort suprême à faire triompher, écartez ces fantômes, aplanissez les collines, comblez les vallées. Nous voudrions, dans la mesure de nos forces, contribuer à cette œuvre de réparation et d'honneur. A ce point de vue, essayer

de faire mieux connaître à tous, sous leurs vraies couleurs, les colonies émigrées du Canada, nous paraît un but—et c'est le nôtre—qui ne manque ni d'à-propos, ni de justice, ni d'honneur ni de patriotisme "......

Messieurs, ce jour n'est pas aux récriminations et aux reproches, mais comme je parle d'un tiers au moins de notre élément national, et comme je désire voir les deux groupes de nos compatriotes être plus rapprochés, moins séparés, je dois vous dire que les opinions des Canadiens de la province sur le compte de leurs frères émigrés sont souvent très blessantes. Depuis dix ans, depuis que le clergé canadien, que le patriotisme et l'apostolat se sont emparé de nos nationaux, quel changement dans leur condition religieuse ! Changement si marqué que je vous étonnerai peut-être en vous disant que parmi les Canadiens les moins religieux, les plus insubordonnés, on compte une large part de nouveaux arrivés de la province de Québec.

Ce travail religieux des émigrés, leur attachement sincère à nos traditions, le désir de servir la patrie, pour y vivre et y mourir, tout cela, Messieurs, n'est pas un gage que ces enfants du Canada ne sont pas perdus pour nous. Il y a parmi nos populations comme une lassitude, un sentiment d'inquiétude et de malaise. On se dit là-bas : " pourquoi tant de sacrifices, tant de patriotisme, lorsque du Canada même, nous arrivent des appréciations fausses et blessantes sur notre conduite ? Notre clergé n'est pas apprécié suivant son mérite ; nos sociétés sont ignorées, nos œuvres sont inconnues, et quand on parle de nous, c'est généralement pour en faire un épouvantail aux cultivateurs de la province..."

Laissez-moi vous dire qu'on n'a pas tort de trouver à réclamer. Trop souvent nous avons été le point de mire de faux préjugés, et trop rarement nous a-t-on rendu justice. Je vous prie de croire, je vous conjure de croire que la province perd chaque année des centaines de familles qu'elle ne reverra plus, à cause de cette indifférence, de ce fatal oubli si manifeste à leur égard. Je l'ai dit ailleurs : le patriotisme de nos populations émigrées ne consiste plus dans l'attachement au sol natal. Pourquoi ?

Parcequ'aux Etats-Unis, elles retrouvent l'église canadienne, le prêtre canadien, des cérémonies plus solennelles, un culte plus sentimental que dans nos campagnes canadiennes, une fête religieuse perpétuelle. L'égalité des conditions favorise l'émulation, et la morgue parfois tranchante de l'homme instruit du Canada, n'écrase pas là-bas l'humble travailleur.

De plus, disons toute la vérité, afin de remédier au mal, si l'émigré canadien ne fait pas d'épargnes, s'il vit au jour le jour, si son travail est pénible, long, s'il est exposé aux caprices de ses maîtres, la vie est plus facile, le salaire plus élevé, l'ouvrage plus abondant qu'au pays ; il y a là-bas du travail pour tous les membres de la famille. La facilité de contracter des dettes, de se nourrir avec prodigalité, de satisfaire l'amour du luxe, voilà autant de motifs qui retiennent les Canadiens de l'autre côté des lignes.

La coquette apparence des villes américaines, les merveilles d'une civilisation avancée, la science de la vie confortable, luxueuse et bourgeoise toute ensemble, si bien comprise par les Américains et dont les émigrés peuvent constater les résultats prodigieux, cela est bien propre à leur faire oublier les campagnes canadiennes si stationnaires sous ce rapport.

Qu'on me comprenne bien, messieurs. Je ne désire pas faire un tableau séduisant du progrès matériel américain, mais je constate ces faits afin que vous ne soyez pas surpris si le grand nombre des émigrés canadiens ne revient pas au pays. Offrez-leur des avantages analogues à ceux qu'ils trouvent là-bas, faites des réformes, créez des industries, progressez au point de vue commercial et agricole, et alors vous verrez vos campagnes se repeupler et l'émigration prendre fin. Je l'ai dit : la position des émigrés est loin d'être enviable. Il n'y a pas d'avenir pour la grande majorité d'entre eux, car la plupart ne sont pas taillés pour les Etats-Unis, et nos hommes publics comme notre clergé doivent faire tout en leur pouvoir afin de faire cesser cette émigration. Et si vous voulez revoir une partie de ceux qui ont abandonné notre sol, ouvrez des relations plus intimes et plus fraternelles avec eux. Nul doute que des rapprochements plus sympathiques seraient un pallia-

tif à bien des décisions irrévocables. Que ces jours de fêtes ne soient pas vains en résultats pratiques. Canadiens des deux pays, formons une alliance patriotique, durable, invincible. Forts des bénédictions du vicaire de Jésus-Christ, forts de la foi qui sauve, de l'espérance qui fortifie, de la charité qui unit, rallions-nous ; sachons nous apprécier, nous entr'aider, nous protéger.

Qu'on me pardonne cette longue digression, mais désirant être le médiateur entre mes compatriotes des Etats-Unis et du Canada, j'ai cru devoir exposer la situation sous son vrai jour, sans arrière-pensée comme sans parti pris.

Messieurs, j'ai vu à l'œuvre mes compatriotes, j'ai été témoin de leur généreux dévouement ; chroniqueur ému de leurs travaux religieux et patriotiques, j'ai été vivement impressionné de leur énergie et du zèle constant de leurs missionnaires. J'ai vu l'artisan chargé de famille déposer des sommes de 200 à 300 dollars dans le trésor de la paroisse ; j'ai vu l'enfant se priver des petits riens chers à l'enfance, pour remettre son obole au bon pasteur ; j'ai vu toute une population travailler le jour de la fête nationale, et offrir le salaire de la journée à l'érection d'un temple à Dieu. Et cela, parmi une population d'artisans, de journaliers, vivant *au jour le jour*, et cela, spontanément, volontairement.

Ce tableau n'est pas chargé de coloris, c'est la fidèle relation de l'enthousiasme religieux de nos frères émigrés.

Mais, à ce tableau, il y a des ombres. A la veille de me présenter devant vous, j'ai demandé à nos prêtres missionnaires ce qu'ils pensaient de l'avenir de la foi et de la moralité des émigrés canadiens, cela sous la forme de deux questions. La première est celle-ci : Etes-vous d'opinion que la foi des Canadiens est exposée à se perdre aux Etats-Unis, là où il n'y a point de prêtres parlant leur langue ? Presque tous ont répondu dans l'affirmative. Afin de mieux faire connaître ces opinions je cite quelques unes des lettres reçues :

Un de ces missionnaires nous écrit : " Il faudrait être dépourvu d'expérience et tout à fait aveugle pour croire que les Canadiens ne sont pas exposés à se perdre, s'ils n'ont pour

les servir un prêtre de leur nation ou au moins de leur langue.

Le même prêtre nous écrit : " Mes jeunes gens ne font rien pour l'église, mais il y a un remède à cela, c'est d'avoir toujours une école bien soutenue où l'on pourrait former les enfants, les attacher à leur église, leur faire aimer leur langue et leur religion. Plus je réfléchis, plus il me semble que les Canadiens aux Etats-Unis ont une belle mission à remplir. Mais ce qui paralyse leur œuvre, c'est le fameux système des écoles publiques. Dans ces écoles, nos enfants n'apprennent rien qui puisse élever leur cœur vers le bon Dieu, ils ne reçoivent qu'une instruction matérielle, ils deviennent bientôt indifférents au sentiment religieux ; le cœur du prêtre ne peut que gémir en songeant au sombre avenir..."

Un autre missionnaire nous écrit : " Tenons à la langue française, si l'on veut garder la moralité et la foi des Canadiens aux Etats-Unis. Il faut des prêtres canadiens pour desservir les Canadiens..."

Un prêtre de l'état de New-York nous répond : " Je serais très heureux si le Canada gardait nos gens chez eux, en leur donnant le moyen de vivre, car les jeunes gens viennent se perdre ici. C'est pénible et j'oserais dire honteux, pour notre Canada, de tolérer une pareille indifférence de la part du gouvernement, qui devrait établir des manufactures, afin de garder nos gens au Canada..."

Un missionnaire du Massachusetts dit : " Les Canadiens paraissent plus généreux et plus disposés à pratiquer leur religion, lorsqu'ils sont desservis par des prêtres de leur nationalité..."

Un prêtre belge, ami sincère des Canadiens, parlant sur cette question, écrit : " Sans écoles, la génération future sera perdue. Le travail des manufactures, trop long, trop pénible et trop monotone, affaiblit les forces physiques et intellectuelles de l'enfant. Il ne reste ni temps, ni force pour un enseignement. La seule ressource c'est la fréquentation d'une bonne école pendant les semaines requises ou autorisées par la loi des différents Etats. Partout où il y a des églises avec des

écoles et un prêtre ferme et imposant du respect, le prêtre sera respecté et le mal considérablement atténué par tous et neutralisé pour beaucoup. Il y a chez nos Canadiens des Etats-Unis une infinité de bonnes qualités et de vertus comme une infinité de bonnes œuvres et de grandes œuvres. Je déteste ceux qui crient aux Canadiens des Etats-Unis comme on crie aux loups. La critique est aisée mais l'art est difficile ; et somme toute, les Canadiens émigrés méritent de leur pays.

La seconde question est la suivante : " Etes-vous d'opinion que la moralité des Canadiens est exposée aux Etats-Unis, plus qu'au Canada, surtout celle des jeunes gens ? "

Nos missionnaires répondent :

" Pas plus que dans les villes du Canada, pourvu qu'ils aient des prêtres parlant leur langue, mais beaucoup plus que dans les campagnes du Canada. Les jeunes gens sont plus exposés qu'au pays et l'esprit de famille n'a pas la force de cohésion qu'elle a au Canada. Il faudrait pour remédier à cet état de choses, des récréations saines, il faut un dérivatif au pouvoir mauvais et d'honnêtes sujets de conversation.

L'institution de bonnes récréations est une œuvre morale et religieuse. Le mouvement perpétuel est fatal, un quart des Canadiens sont nomades et aucune action bienfaisante quelconque n'est possible sur cette classe. C'est la bohême errante du Canada..."

Il y a aussi dans les statistiques fournies par ces MM., un palliatif contre cette manie d'émigration qui fait tant de ravage dans notre province. Presque tous s'accordent à dire que les Canadiens sont à la gêne, qu'ils ne font pas d'économie. Je voudrais être entendu en ce moment de toutes nos populations agricoles, pour dire à nos bons *habitants :* Braves gens ! de grâce, restez au pays ! vous êtes vos maîtres ; élevez vos enfants dans la liberté du travail, et tout en faisant votre devoir de citoyens, de bons pères de familles, vous aurez servi Dieu et la patrie !

Je viens de vous exposer, Messieurs, d'une manière bien imparfaite, la situation de nos frères expatriés ; leurs œuvres sont immenses, admirables. Sans système de répartition

légale, volontairement, ces gens, pauvres pour la plupart, se sont fait une seconde patrie religieuse en exil. Ils méritent d'être glorifiés ; mais l'avenir est incertain ; presque tous nos missionnaires s'accordent à dire : "Sans les écoles françaises, sans les prêtres parlant leur langue, les groupes canadiens sont exposés à la perte de leur foi." Comme ce Congrès est appelé à répandre son influence bienfaisante sur nos nationaux, je me demande si cette assemblée ne devrait pas adopter une résolution remerciant l'épiscopat américain des généreux efforts qu'il a faits en faveur de nos compatriotes et lui demandant respectueusement de les continuer avec vigueur, car la moisson est grande et les ouvriers sont disséminés.

Messieurs, je ne saurais terminer ces remarques sans rendre un juste tribut d'hommage et de reconnaissance au nom de mes compatriotes émigrés, à nos missionnaires, à ces généreux prêtres qui ont suivi les Canadiens sur une terre étrangère, qui les ont groupés, qui les ont conservés à la foi, au sein d'un pays habité par quatre millions d'hérétiques. Ils n'ont pas pris de repos avant que Dieu eût ses tabernacles parmi nous. Gloire et honneur à ces enfants de notre pays qui, sur la terre étrangère, sont nos pères, nos frères et nos meilleurs amis. Des remerciements sincères sont dus aux vénérables prélats de la province de Québec, qui nous ont envoyé leurs prêtres, alorsque souvent les ouvriers évangéliques n'étaient pas nombreux dans leurs diocèses. C'est pour ce zèle, cet esprit de foi et d'apostolat que le clergé français est renommé par tout le monde. On sait la large part que ce clergé a prise dans l'établissement de la Nouvelle-France. Aux Etats-Unis, il y a actuellement plusieurs évêques et plus de quatre cents prêtres d'origine française.

Partout, du pôle nord à la Terre de feu, de la Perse aux Indes, le prêtre de France répand la foi et la civilisation chrétienne. Et le prêtre canadien, pour n'être pas aussi cosmopolite, n'en est pas moins le digne émule de son frère aîné. Les marais de la Floride, les champs glacés du Nord-Ouest, les bords de l'Atlantique et du Pacifique ont été témoins de la charité des apôtres canadiens.

Messieurs, je termine. Nous sommes quatre cent mille compatriotes disséminés par tous les Etats-Unis; il faut faire cesser cette émigration. Que notre patriotique clergé descende dans l'arène, qu'il combatte les embaucheurs et les fausses idées des cultivateurs, à propos de la prospérité fictive qu'ils croient atteindre en émigrant aux Etats-Unis. Que nos hommes d'état donnent la main au clergé dans cette œuvre. Par tous les moyens que l'on mette une digue à ce torrent, et que l'on cherche à faire revenir au pays tous ceux des émigrés qui désirent y revenir, et ils sont nombreux. Puissions-nous entendre bientôt, par toute cette terre de la Nouvelle-France chanter avec joie : *In convertendo Domine, captivitatem Sion, facti sumus sicut consolati.*

Je ne saurais finir sans citer ici la page suivante empruntée à *l'Opinion Publique*, par un enfant et un député du peuple, M. J. A. Mousseau, page qui résume mes humbles remarques :

" Dans cette grande patrie américaine qui ne peut se soudre ni se fondre, tant est grande la diversité des intérêts des sectes et des nationalités, nos compatriotes se sont taillé une patrie à eux, qui est la patrie canadienne française. Ils adorent notre Dieu, vénèrent le même clergé, parlent la même langue, cultivent la même littérature et honorent la même tradition et les mêmes muses. Ils n'ont de commun avec les américains que les intérêts matériels ; ils restent *eux*, au milieu d'un monde étranger ; ils nous blâment et nous maudissent peut-être, dans leurs heures d'ennui et de désappointement, et ils ont un peu raison. Pourquoi la mère a-t-elle laissé partir des enfants si dévoués ? Mais ces colères ne sont que passagères, et cette révolte filiale ne dure pas. Ils ne demandent qu'une chose : que le Bas-Canada fasse pour ses enfants, ce que les Etats-Unis font pour les étrangers,et ils accoureront s'asseoir au banquet national, emportant avec eux les os de ceux qui leur furent chers, pour les ensevelir à l'ombre de l'humble croix de bois qui marque la place du dernier sommeil des ancêtres.

Ces nobles sentiments animent maintenant tous les groupes. Les sociétés nationales, en se réunissant par délégations, ont communiqué l'impulsion à tous ; elles frappent, comme le

courant magnétique, tous les cœurs en même temps ! Il y a maintenant solidarité entre tous, identité d'opinion et de sentiment surtout, et ce que l'on veut là est précisément ce que l'on veut au Canada : maintien absolu de la nationalité canadienne française avec toutes ses attributions, ses droits, ses immunités et ses privilèges.

Ce fait, ce sentiment, que partagent les Canadiens d'ici comme ceux des Etats-Unis est bien beau, et prouve surabondamment la vitalité de la race française.

Mais il s'en détache une conséquence qui est un devoir impérieux pour les Canadiens français du Bas-Canada, pour nos hommes publics, pour nos chefs politiques de toute couleur.

Nous sommes le groupe le plus fort ; nous avons la fortune, le pouvoir et l'autonomie. Nous devons être le point d'appui, le centre de ralliement, la base de l'opération. Il nous faut encourager, aider et diriger même un peu, par une politique judicieuse, large et généreuse, ce mouvement de ralliement et de concentration qui s'opère parmi les Canadiens français des Etats-Unis. Nous y sommes obligés par la conscience, par le sentiment, par l'intérêt.

Nous ne rougissons pas, nous sommes au contraire, très fiers d'avouer que nous sommes de ceux qui croient au rôle, à l'avenir providentiel de notre race en Amérique. Nous ne sommes pas destinés à périr, à moins que nous le veuillons. Foncièrement catholiques, imbus des idées de respect et de tradition, les Canadiens français offriront, à temps donné, les meilleurs appoints pour la formation d'un état solide et durable. A tout évènement, ils constitueront toujours une nationalité considérable à part, parfaitement distincte des autres groupes, et représentant fidèlement la civilisation française et catholique. Nous sommes déjà beaucoup cela. Pour conserver cet état de possession, garder ce que nous avons ; pour remplir cette mission, il ne faut négliger aucun moyen, mépriser aucune force. Tenons-nous en communication constante d'idées et de sentiments avec nos frères des Etats-Unis. Partageons nos joies, nos alarmes, nos luttes et notre superflu.

Si nous allons les voir, faisons en sorte de nous trouver chez nous ; s'ils reviennent, qu'ils soient chez eux. La presse et le livre feront les premières démarches, noueront les premiers liens, cimenteront les amitiés. Envoyons-leur des prêtres, des amis, des représentants de nos idées, de nos sentiments et de nos intérêts ; qu'on les conseille au lieu de leur reprocher leur départ, qu'on leur prête assistance au lieu de les injurier. Le résultat de cette ligne de conduite sera aussi avantageux qu'assuré. Quand le gouvernement aura fait pour eux ce qu'il tente pour les européens qui ne veulent pas venir, ou qui ne peuvent pas rester ; quand les grandes entreprises de tous genres seront commencées et que l'industrie qui en sera la conséquence aura pris racine et corps dans le pays, tous ceux qui le pourront s'empresseront de revenir joyeusement grossir les forces nationales ; ceux que des liens de famille ou autres retiendront forcément resteront nos amis et seront toujours nos alliés dévoués..."

Après quelques observations pleines de prudence et de mesure de M. l'abbé Martial, curé de Grosvenordale (Etats-Unis), M. Ernest Gagnon dit quelques mots des évènements qui se préparent en France et dépose le mémoire suivant :

L'EMIGRATION, LES CANADIENS-AMÉRICAINS ET LES DÉCRETS DU 29 MARS

Bien des explications ont été données sur les causes de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis ; la plus ingénieuse peut-être est une prétendue loi générale qui porte les peuples du nord à émigrer vers les pays chauds. On cite à l'appui de cette théorie l'exemple des irruptions si fréquentes des peuples du nord de l'Europe sur l'Italie et Rome aux quatrième, cinquième et sixième siècles, et l'on nous engage à ne pas nous désespérer.

Cette explication laisse beaucoup à désirer.

D'abord, l'histoire constate autant sinon plus de migrations du sud au nord de l'ancien monde que du nord au sud.

Ainsi, une partie du peuple irlandais est originaire d'une contrée méridionale, la Phénicie ; elle vint se fixer en Espagne, pour première étape, puis elle monta jusqu'en Irlande. Les Cimbres ou Kimris, originaires de la Crimée, s'établirent en France, s'emparèrent de l'Angleterre et refoulèrent les Gaels jusqu'en Ecosse. Enfin, à des époques fort reculées, on voit de nombreuses populations de l'Inde venir s'établir dans l'Europe centrale. Je me borne à ces trois exemples.

Puis il n'est pas exact de dire qu'une loi générale pousse ainsi les peuples hors de leurs pays. "Un instinct affecté à l'homme, le plus beau, le plus moral des instincts, dit Châteaubriand, c'est l'amour de la patrie. Si cette loi n'était soutenue par un miracle toujours subsistant, et auquel, comme à tant d'autres, nous ne faisons aucune attention, les hommes se précipiteraient dans les zônes tempérées en laissant le reste du globe désert. On peut se figurer quelles calamités résulteraient de cette réunion du genre humain sur un seul point de la terre. Afin d'éviter ces malheurs, la Providence a, pour ainsi dire, attaché les pieds de chaque homme à son sol natal par un aimant invincible."

Lorsqu'un grand nombre d'hommes abandonnent leur patrie, on peut dire qu'il y a commandement supérieur de la part de Dieu ou désordre chez ces hommes ; ce qui est certain, c'est que l'ordre ordinaire des choses n'a plus son cours.

Le peuple canadien émigre partiellement aux Etats-Unis : Celui qui sait tirer le bien du mal, qui peut, à sa volonté, faire servir les fautes comme les habiletés des hommes à l'accomplissement de ses desseins, l'a permis ainsi.

Est-ce une permission de sa justice ou de sa miséricorde ? Peut-être de l'une et de l'autre. Dans tous les cas, Dieu nous laisse un libre-arbitre que n'entrave pas son adorable prescience, et il veut que nous cherchions à faire tourner les évènements à sa plus grande gloire.

Il importe donc que nous prenions toute l'initiative qu'il nous est permis de prendre pour mettre la foi de nos compatriotes émigrés à l'abri du péril. Or, il n'est rien de plus propre à aider nos compatriotes des Etats-Unis à conserver

leur foi que de leur donner des prêtres parlant le français. Profitons donc de toutes les occasions qui nous seront offertes de leur procurer cet avantage.

La France, notre mère commune, ou plutôt le gouvernement français est à la veille, hélas ! de proscrire plusieurs ordres religieux, et il devra s'en suivre un déplacement de la grâce, si je puis ainsi parler, dont nos compatriotes des Etats-Unis pourraient tirer bénéfice. Il nous siérait mal de prendre en cette circonstance éventuelle une initiative qui n'appartient qu'aux seuls évêques, et je ne veux proposer aucune " résolution " à ce sujet ; laissez-moi seulement vous dire que, s'il nous est donné de pouvoir contribuer de quelque manière à augmenter le nombre des prêtres parlant le français aux Etats-Unis, nous ne devons pas manquer de le faire, et cela dans l'intérêt de la conservation de la foi parmi nos congénères américains.

ERNEST GAGNON

RAPPORT DE LA COMMISSION NOMMÉE POUR REPRÉSENTER LA SOCIÉTÉ DE ST-VINCENT DE PAUL

AU CONGRÈS CATHOLIQUE CONVOQUÉ A QUÉBEC POUR LE 25 JUIN 1880

La commission a l'honneur de soumettre à la bienveillante considération du Congrès catholique un résumé de l'histoire de la société de St-Vincent de Paul, de son organisation, de ses œuvres au Canada et plus particulièrement dans la ville de Québec.

La société de St-Vincent de Paul est une œuvre contemporaine ; elle fut fondée à Paris en 1833 par quelques jeunes chrétiens qui se réunissaient habituellement dans les bureaux d'un journal religieux Non contents d'y écrire, ils discutaient et cherchaient les moyens de remédier aux maux sans nombre dont ils étaient environnés. Un soir, l'un d'eux, l'immortel Ozanam, arrive avec un papier sur lequel il a tracé quelques notes et fait connaitre à ses compagnons le dessein grandiose qu'il a formé ou plutôt que le ciel lui a inspiré, de travailler

à la régénération de sa patrie par le moyen de la charité. " Nous sommes envahis, leur dit-il, par un déluge de doc- " trines philosophiques hétérodoxes qui s'agitent autour de " nous, et nous éprouvons le désir et le besoin de fortifier " notre foi au milieu des assauts que lui livrent les systèmes " divers de la fausse science. Quelques-uns de nos jeunes " compagnons d'études sont matérialistes, quelques-uns saint- " simoniens, d'autres fouriéristes, d'autres encore déistes. Lors- " que nous catholiques nous nous efforçons de rappeler à ces " frères égarés les merveilles du christianisme, ils nous disent " tous : Vous avez raison si vous parlez du passé, le christia- " nisme a fait autrefois des prodiges, mais aujourd'hui le " christianisme est mort, et en effet, vous qui vous vantez " d'être catholiques, que faites-vous ? où sont les œuvres qui " démontrent votre foi, et qui peuvent nous la faire respecter " et admettre ? Ils ont raison ; ce reproche n'est que trop " mérité. Eh ! bien, à l'œuvre ! et que nos actes soient d'ac- " cord avec notre foi. Mais que faire ? Que faire pour être " vraiment catholiques, sinon ce qui plait le plus à Dieu ? " Secourons donc notre prochain, comme le faisait Jésus- " Christ et mettons notre foi sous la protection de la charité." Conserver et propager la foi par le moyen de la charité, voilà le programme de la société St-Vincent de Paul.

La discussion, alors comme aujourd'hui était utile ; elle n'était pas suffisante ; il fallait des actes encore plus que des paroles, encore plus que des écrits, et ces héroïques jeunes gens, qui étaient au nombre de sept, entreprirent ce soir-là de les produire ces actes et de montrer au dix-neuvième siècle malade la divine fécondité du christianisme. Ils étaient sept, mais deux mois après ils étaient quinze ; deux ans après ils étaient cent ; vingt ans après, à Paris seulement, ils étaient deux mille, visitaient cinq mille familles, c'est-à-dire, environ vingt mille individus, c'est-à-dire le quart des pauvres que renfermait cette immense cité. La visite des pauvres fut donc *l'œuvre par excellence* qu'entreprirent les fondateurs de la société St-Vincent de Paul et c'est aussi *l'œuvre par excellence* de leurs successeurs.

Ces réunions de jeunes gens conservèrent le nom de *conférences*, mot qui était alors employé pour désigner toute assemblée studieuse de jeunes gens. Mais ce serait mal interpréter cette dénomination que d'en conclure que les conférences de St-Vincent de Paul furent à l'origine des séances où l'on faisait des discours, où l'on entretenait des discussions sur des sujets de charité. En se plaçant dès le commencement sous l'invocation de St-Vincent de Paul, afin d'obtenir par ce grand serviteur de Dieu quelques rayons de l'esprit de charité et de foi dont il était enflammé, la première conférence indiqua assez nettement que ce n'était pas par des études théoriques mais par des œuvres qu'elle se proposait de suivre les exemples de son bienheureux patron. Dès sa fondation elle eut *deux buts* distincts, mais parfaitement unis et ces *deux buts* sont encore ceux que poursuit la société de St-Vincent de Paul aujourd'hui : *faire beaucoup de bien spirituel à ses membres par l'exercice de la charité, et tâcher de faire un peu de bien spirituel et temporel à quelques pauvres visités au nom de Jésus-Christ.*

Graduellement, et par rumeurs, les familles chrétiennes apprirent qu'à Paris, au milieu des dangers de toutes sortes pour la foi et les mœurs, il y avait pour les hommes (spécialement les jeunes gens) un centre de réunions cordiales, affectueuses, où l'on s'excitait à servir Dieu, où l'on ne craignait pas de commencer la séance de la semaine par une prière, où l'on s'occupait enfin de secourir les pauvres d'une manière efficace et conforme aux exemples de Jésus-Christ.

Tels sont les deux buts que la société de St-Vincent de Paul s'est proposés et qu'elle s'efforce de ne pas oublier et d'atteindre. Ce qui la distingue de toutes les associations philanthropiques, ce qui la recommande à toutes les personnes chrétiennes, c'est, qu'en soulageant les pauvres matériellement, elle aspire à les rendre meilleurs et à faire pénétrer leurs visiteurs toujours plus avant dans les sentiers de la vie divinement austère de l'abnégation catholique. Lorsqu'on eut compris, ce qui arriva bientôt, qu'il ne fallait pas borner l'institution nouvelle à la seule ville de Paris, mais qu'au contraire il était d'urgence de l'étendre par toute l'Europe, le premier acte des apôtres qui

se vouèrent à cette pieuse propagande fut de tomber à genoux pour demander ensemble à Dieu, la charité par essence, de bénir leurs pensées, leurs travaux, leurs espérances. Ils sollicitèrent ensuite, de l'autorité ecclésiastique, l'appui dont ils avaient besoin. Les développements des conférences se multiplièrent d'une manière frappante, surtout lorsque le Souverain Pontife Grégoire XVI crut devoir donner à la société une formelle consécration dans un bref solennel en date du dix janvier 1845. Une fois répandue par toutes les parties de la France, la société de St-Vincent de Paul poussée par le souffle de la charité, passa en Allemagne, puis en Belgique et en Danemark, franchit les Pyrénées et les Alpes, visita la Grèce, traversa la Manche, organisa ses conférences dans les Pays-Bàs, la Suisse et la Turquie d'Europe, foula la terre sacrée de l'Asie, brava le soleil d'Afrique, explora l'Océanie et atteignit l'Amérique. L'on peut dire de cette association charitable ce qu'avait inspiré à l'orgueil espagnol les vastes domaines de Charles-Quint. "*Le soleil ne se couche pas sur cet empire !*"

L'année 1846 a vu naître la société St-Vincent de Paul au Canada. Notre pays n'a perdu de la France que le nom, mais il en a gardé l'amour, la religion et les anciennes familles. C'est un membre d'une des conférences de Paris, un Canadien français, feu M. le docteur Joseph Painchaud, jr., dont le zèle valut à la société de St-Vincent de Paul cette précieuse conquête. Entre les mains de la Providence tout homme est un instrument de bien et toute bonne pensée devient la première pierre d'une fondation. Il suffit souvent d'une de ces graines légères et ailées qu'emporte et pousse le vent du ciel pour ensemencer un champ lointain ou faire épanouir dans un autre monde une fleur qui rappelle la patrie à ceux qui l'ont quittée.

Treize personnes des diverses parties de la ville de Québec se réunirent, le 12 novembre 1846, dans une des sacristies de la Cathédrale (aujourd'hui Basilique) et furent les fondateurs de la conférence Notre-Dame. Plus tard, l'archevêque de Québec, feu Mgr Baillargeon, lors de son voyage en Europe, présidait

une assemblée générale des conférences de Paris, à laquelle étaient présents le révérend Père Lacordaire, le fameux orateur dominicain, et un très grand nombre d'ecclésiastiques. Après la lecture du rapport, le célèbre frère prêcheur, sur l'invitation de Mgr l'évêque de Tloa, prit la parole et prononça un discours sur le luxe. Après lui Monseigneur Baillargeon vint remercier Dieu des grâces qu'il avait répandues sur la société de St-Vincent de Paul, puis il continua son allocution en ces termes :

" Cette société est née de la charité et selon le cœur de Dieu " puisqu'elle a reçu la mission d'accomplir les œuvres de " miséricorde. Ce qu'elle a fait pour la France, elle l'a fait " aussi pour le Canada. Un jeune homme qui avait étudié à " Paris, revint au Canada avec vos règlements. Il consulta " l'un des curés de Québec. Ce curé c'est moi qui vous parle " en ce moment. Il l'entretint de son projet de fonder la " société de St-Vincent de Paul ; le curé le seconda, il dit un " mot, convoqua une assemblée, et cela suffit dans ce pays si " catholique pour qu'il se formât aussitôt plusieurs confé- " rences. Quelle Providence ! cela avait lieu en 1846, au " lendemain de deux formidables incendies qui venaient de " détruire les deux tiers de la ville. Vous connaissez la " rigueur de nos hivers ; les dépenses du chauffage y sont " plus onéreuses que celles encourues pour la nourriture même. " Les aumônes des conférences qui, en un an, s'élevèrent à " vingt-cinq mille francs suffirent à toutes les nécessités et " toutes les misères véritables trouvèrent des consolateurs. " Quel encouragement pour vous, Messieurs, de penser que " vous êtes appelés à tant de bonnes œuvres qui se pratiquent " non seulement en France, en Europe, mais jusqu'en Amé- " rique ; de penser que vous consolez l'Eglise de Jésus-Christ " et que vous ramenez tant d'âmes à des pensées de religion ! " Persévérez donc, Messieurs, continuez cette œuvre sainte " avec un zèle toujours nouveau, et les bénédictions du ciel " ne vous manqueront pas."

Pour qu'une société soit forte, pour qu'elle puisse se conserver dans l'unité et braver les orages, il lui faut une auto-

rité, une hiérarchie. De cette autorité, de cette hiérarchie la société de St-Vincent de Paul est admirablement pourvue. Les conférences sont composées d'un président, d'un vice-président, d'un secrétaire, d'un trésorier et d'un certain nombre de membres.

Lorsqu'il y a plusieurs conférences dans une ville, elles sont dirigées par un conseil particulier, et ce conseil se compose d'un président et de tous les présidents et vice-présidents des diverses conférences. Il y a aussi un secrétaire et un trésorier. Au dessus du conseil particulier est le conseil supérieur, qui dirige les affaires de toute une province et qui a sous ses ordres plusieurs conseils particuliers. Enfin, au-dessus du conseil supérieur est le conseil général, qui siège à Paris et qui constitue, pour ainsi parler, la tête de la société, le disque d'où partent les rayons, le quartier général d'où les ordres émanent.

" Cette organisation est vraiment admirable, elle est d'une " puissance extrême, d'autant plus que par ses bienfaits mêmes " la société exerce son influence partout, sur toutes les classes : " sur les classes élevées par ses prières, par les secours qu'elle " obtient ; sur les classes inférieures par ses conseils, par la " pratique de ses œuvres charitables qui se multiplient sous " toutes les formes et mettent dans sa main les apprentis, les " ouvriers, les militaires." Nous n'avons fait dans cette citation que reproduire les paroles même de M. Billault, au sénat de l'empire français.

Les conférences ont lieu une fois la semaine, les conseils particuliers une fois par mois, et le conseil supérieur, quand il le juge à propos. Une conférence est une réunion de plusieurs membres qui s'assemblent une fois la semaine pour gérer les affaires de la société. Voici ce qui se passe dans une conférence : le président ouvre la séance par une courte prière, puis l'un des membres fait une lecture de piété. Alors le secrétaire lit le procès-verbal de l'assemblée précédente, le trésorier donne un état des comptes, et l'on s'occupe des pauvres. Un certain nombre de familles sont recommandées, les membres font leurs rapports sur les indigents qu'ils ont visités,

des visites d'enquête sont ordonnées chez d'autres, des secours sont votés, les visiteurs sont nommés, et le tout se termine par la quête, suivie d'une petite prière.

Dans l'intervalle des conférences les membres désignés par le président vont, deux par deux, visiter les familles commises à leur garde, leur porter les secours que la conférence leur envoie, leur donner de bons conseils, en un mot les aider de tout leur pouvoir. Voilà comment la société de St-Vincent de Paul atteint le double but proposé à son zèle : sanctification de ses membres, et soulagement des pauvres.

Pour connaître ce que la société de St-Vincent de Paul a fait et ce qu'elle fait encore de bien au Canada (tout particulièrement à Québec) il suffit d'avoir sous les yeux quelques statistiques qui peuvent être regardées comme très exactes. Absolument étrangère à Québec au mois de juillet 1846, la société de St-Vincent de Paul comptait au mois de décembre 1846, neuf conférences organisées. Aujourd'hui (1880) dans cette même ville, il y a 21 conférences, 16 canadiennes françaises et 5 irlandaises, agrégées, plus deux conférences, une française et l'autre irlandaise, non agrégées. Total pour la ville de Québec : 23. Dans la province de Québec, 4 conseils particuliers ont sous leur direction 46 conférences agrégées. A Ontario il y a également 4 conseils particuliers et 21 conférences, ce qui forme pour ces deux provinces, 8 conseils particuliers et 67 conférences. Des 4 conseils particuliers de la province de Québec, 2 ont leur siège en cette ville, 1 à Trois-Rivières et 1 à Montréal. A Ontario ils sont répartis comme suit : 2 à Ottawa, 1 à Toronto et 1 à London. En dehors de ces deux mêmes provinces, il y a un conseil particulier et un grand nombre de conférences qui toutes, comme d'ailleurs celles de Québec et d'Ontario relèvent du conseil supérieur de Québec, lequel est chargé de diriger tous les conseils particuliers.

En 1847, le nombre des membres de la société de St-Vincent de Paul, à Québec seulement, s'élevait à 458 ; au mois de janvier 1880, il atteignait le chiffre de 1105. En décembre 1879, dans les deux provinces de Québec et d'Ontario, (le Nou-

veau-Brunswick, la Nouvelle-Ecosse et l'Ile du Prince Edouard non compris) dans ces deux *seules* provinces nous comptions 3,691 membres : 681 à Ontario et 3,010 à Québec.

Pendant les 33 années de son existence dans cette ville, la société de St-Vincent de Paul n'est pas restée oisive ; la statistique qu'elle peut aujourd'hui donner de ses travaux, constitue pour elle une surabondante récompense. Ses membres ont préparé à une mort chrétienne 674 de leurs pauvres. Ils ont visité, consolé et soulagé 3,308 malades, secouru 3,208 veuves et 6,213 orphelins. Ces deux derniers chiffres additionnés donnent un effectif de 9,421 malheureux délaissés que nous avons réussi, grâce à la divine Providence, à arracher aux angoisses du désespoir et de la faim.

Sur une recette de $137,069.68 la société de St-Vincent de Paul a dépensé $129,327.06 à secourir, dans la *seule* ville de Québec, 18,616 familles, composées de 72,010 personnes, dont 29,020 adultes et 42,990 enfants.

Il est facile de remarquer que le nombre des pauvres ainsi secourus par la société de St-Vincent de Paul, (72,010) dépasse d'une dizaine de mille la population entière de la ville de Québec. Et, en rapprochant du total des personnes assistées celui de la dépense encourue pour leur soulagement, l'on se convaincra que *chacun* de ces pauvres n'a coûté à la conférence qui la secourait (un secours *immédiat* bien entendu) qu'une bagatelle pécuniaire estimée à un peu moins de $2.00. 72,010 personnes et $129,327.06 de dépenses : que l'on compare !

Quant aux recettes et aux dépenses de la société de St-Vincent de Paul, au Canada, depuis sa fondation elles s'élèvent : recettes, à 2,373,490.54 francs, soit $474,698.54 ; dépenses, à 2,148,378.00 francs, soit $429,675.60. Et avec cela nous avons secouru, depuis 33 années, par toute la Puissance, 214,837 pauvres ! Ici encore la *moyenne* de $2.00 par tête est frappante d'exactitude, $429,675.60 donnant du pain à 214,837 pauvres ! En présence d'une aussi réjouissante statistique, devant semblable résultat, il n'y aura pas seulement que la voix des indigents qui s'élèvera pour chanter, avec la reconnaissance des successeurs d'Ozanam, le *Te Deum* d'actions de grâces.

Le dernier rapport général de Paris, publié en décembre 1879 nous apprend que le total des recettes de la société de St-Vincent de Paul, dans l'univers entier s'est élevé en 1878, à 8,241,302 francs ; celui des dépenses de la même année, était de 6,894,020 francs, soit $1,648,260 de recettes et $1,378,804 de dépenses encourues.

Aucune œuvre de charité ne doit être regardée comme étrangère à la société de St-Vincent de Paul : aussi les membres saisissent-ils toutes les occasions de porter des consolations aux malades et aux prisonniers, de procurer l'instruction aux enfants pauvres, abandonnés ou détenus, et des secours religieux à ceux qui en manquent à l'heure de la mort. Fidèles à leur réglement, les conférences de Québec ont toujours regardé la visite des pauvres à domicile comme l'œuvre principale de la société de St-Vincent de Paul, mais elles n'ont pas négligé pour cela les œuvres secondaires. Ainsi, l'*Œuvre du Patronage* a procuré à 2,632 enfants le bienfait d'une instruction chrétienne. Depuis 1861, date de sa fondation, à 1879 inclusivement, les recettes de cette institution se sont élevées à $24,921.89 et les dépenses générales à $25,859.31. Nous ferons remarquer que le coût de la bâtisse de cette institution, située rue St-Georges, faubourg St-Jean-Baptiste, n'est compris dans aucune de ces deux sommes ; elle représente une valeur de $12,000. Au Patronage des écoliers se rattache l'*Œuvre du Réfectoire* fondée en 1875. Ses recettes se sont élevées pour les quatre dernières années écoulées à $912.69 et ses dépenses à $865.26. Avec cet humble budget la société de St-Vincent de Paul a eu la joie profonde d'avoir pu, annuellement, donner à dîner à 360 petits malheureux fréquentant régulièrement l'école du Patronage. Il faut mentionner de plus l'*Œuvre du Vestiaire des pauvres* qui a préservé du froid et de la maladie une foule d'infortunés que la société de St-Vincent de Paul s'est empressée de vêtir, sachant qu'elle donnait ces vêtements à Notre-Seigneur Jésus-Christ lui-même.

Enfin, c'est avec un sentiment d'indicible émotion que la société de St-Vincent de Paul se rappelle avoir acheté en 1850 la petite maison (située rue Lachevrotière, et à cette époque

faubourg St-Jean-Baptiste, aujourd'hui quartier Montcalm) qui ait servi de refuge aux premières repentantes de Ste-Madeleine. C'était alors le vocable de l'*Asile du Bon Pasteur.* Aussi notre bonheur est-il grand d'avoir à notre mérite la gloire d'avoir fondé à Québec cette institution inestimable par son influence morale et son action réparatrice. Quel admirable développement cette fondation de la société de St-Vincent de Paul n'a-t-elle pas pris après trente ans de durée! En 1850 l'établissement dirigé par Madame Roy et desservie par *huit* assistantes, avait reçu 22 pénitentes; au mois de mai 1880, la même institution comptait 117 religieuses professes, 8 postulantes et 18 novices; le nombre des filles repenties s'élevait à 107. Les dépenses générales pour l'année 1878-79 furent de $22,300 00. Cinq cents élèves externes recevaient dans le couvent une éducation secondaire excellente. Ce même petit "*asile de Ste-Madeleine*" du mois de janvier 1850 était devenu au mois de janvier 1880 une maison-mère ayant, dans notre province de Québec, onze succursales sous son contrôle immédiat et 1350 écolières. Telles sont, en résumé, les œuvres principales que Dieu, dans sa bonté, a permis à la société de St-Vincent de Paul d'accomplir au Canada et en particulier dans notre ville de Québec.

Voici comment le dernier rapport officiel publié à Paris, par le conseil général de la société de St-Vincent de Paul s'exprime au sujet de l'état des conférences du Canada :

" Nos œuvres, dans cette contrée, se partagent entre les " deux provinces de *Québec* et d'*Ontario;* au 1er janvier de " cette année (1878) on comptait 42 conférences dans la pre-" mière et 22 dans la seconde, placées toutes sous la direction " d'un conseil supérieur dont le siège est à *Québec*. Six con-" férences nouvelles agrégées en 1878, et un conseil particu-" lier institué à Ottawa pour relier entre elles les conférences " françaises de cette ville, indiquent le progrès d'expansion " de nos œuvres dans ces deux provinces. Seules, les res-" sources paraissent avoir diminué, par suite de la crise " industrielle et commerciale qui pesait déjà sur ce pays " avant même de s'être fait sentir en Europe, et qui pour lui

" dure encore ; pour tout le reste, nous retrouvons la même " activité et la même vie féconde, principalement dans la pro- " vince et dans la ville de Québec. Là, en effet, à la suite " d'un triduum prêché à la cathédrale comme préparation à " la fête de la Conception, et qui fut suivi par près de deux " mille hommes, deux cents membres nouveaux vinrent pren- " dre rang dans les conférences et beaucoup de membres " refroidis et à peu près disparus y rentrèrent avec les plus " sérieuses résolutions de fidélité. Aussi 700 familles furent " visitées, l'année dernière à Québec, au lieu de 500, l'Œuvre " du Patronage s'est développée, la maison qui l'abrite fut " achevée, un réfectoire y fut installé pour les apprentis les " plus pauvres, dans lequel un repas leur est servi chaque " jour, enfin le vestiaire, tenu par les dames charitables, a " augmenté ses distributions."

" Des progrès, moins importants, mais malgré cela très " marqués, se sont également produits aux *Trois-Rivières ;* " c'est dans la circonscription du conseil particulier de cette " ville, dont la direction s'étend à un certain nombre de con- " férences circonvoisines, que s'est fondée la conférence d'Ar- " thabaskaville, qui figure dans les agrégations de 1878 et " mérite déjà qu'on nous écrive d'elle " qu'elle fait un bien " incalculable à la population de cette localité."

" Deux des conférences nouvelles appartiennent à *Montréal ;* " l'une d'elles est exclusivement composée de membres irlan- " dais ; il en existe 16 aujourd'hui, dans cette ville où fonc- " tionnent une foule d'institutions charitables qui posent " forcément une limite au zèle de nos confrères dont les efforts " se bornent souvent, en fait d'œuvres spéciales, à coopérer à " celles que dirigent d'autres mains que les leurs.

" Dans la province d'*Ontario*, le centre principal d'activité " est à *Toronto* où il existe 5 conférences en voie de progrès. " Un fait suffira à montrer comment on sait s'y dévouer aux " pauvres : Un protestant venait de mourir, laissant cinq en- " fants en bas âge et dans la misère la plus complète à une " mère malade, qui ne tarda pas elle-même à mourir ; non " seulement nos confrères se chargèrent de cette famille, mais

" ils firent baptiser les cinq enfants et en placèrent trois tan-
" dis que les deux autres furent adoptés par eux."

" L'activité charitable est grande également à *Ottawa* où
" les conférences ont fondé puis remis entre les mains des
" sœurs de la charité, une institution excellente qu'elles con-
" tinuent à soutenir et qu'elles ont appelée : *La Cuisine des*
" *pauvres ;* c'est un *fourneau*, avec cette différence que les
" distributions s'y font à un choix de familles déterminé par
" leur état de misère, et que leur durée se règle précisément
" sur celui de leurs besoins ; elle n'excède jamais les mois
" d'hiver."

" Parmi les conférences nouvellement agrégées dans cette
" province, celle de *London* mérite une mention spéciale à
" cause du zèle et de l'intelligence charitable qu'elle montre
" dès ses premiers pas ; nous la voyons entreprendre et con-
" duire à bonne fin, chose difficile, la correction d'un ivrogne
" invétéré, et sauver ainsi de la honte et de la misère sa
" femme et ses enfants.

" Pour toutes nos œuvres du *Canada* on peut donc dire que
" la vie y circule abondante et féconde autant que par le
" passé, et que, si certains fruits de charité y semblent réduits
" ou retardés, on ne doit l'attribuer qu'à l'influence des cir-
" constances passagères plus fortes que tout le dévouement et
" toute la bonne volonté de nos confrères."

Ce bon témoignage rendu aux conférences du Canada par le conseil général de la société de St-Vincent de Paul, à Paris, est pour elles le plus légitime sujet d'encouragement. Ce qui est aussi de nature à stimuler le zèle des membres de la société de St-Vincent de Paul et à leur faire estimer leur œuvre, ce sont les paroles suivantes de M. Eugène de Margerie :

" La société de St-Vincent de Paul n'est pas seulement une
" œuvre, c'est *l'œuvre*, l'œuvre providentielle, l'œuvre par
" excellence, l'œuvre facile et en même temps opportune, la
" marque, pour ainsi dire, des chrétiens zélés et pieux, l'œuvre
" *une* et pourtant diverse, l'œuvre qui peut suffire à occuper
" et à remplir toute une vie, qui, en même temps offre aux

" existences les plus absorbées, une participation facile et
" pourtant féconde.

ERNEST MYRAND,
Secrétaire de la Commission.

DEUXIÈME RÉUNION

DES

BUREAUX DU CONGRES

SAMEDI, 26 JUIN

A une heure p. m., les trois bureaux du Congrès se réunissaient dans les mêmes salles que le jour précédent, et terminaient leurs travaux et délibérations par l'adoption de certaines résolutions pratiques basées sur les rapports communiqués à chacun d'eux.

I. BUREAU DES CERCLES CATHOLIQUES

Samedi, 26 *juin*

PROCÈS-VERBAL DE LA 2ÈME SÉANCE

Le bureau des Cercles choisit pour son président M. E. Tassé en l'absence de M. C. C. de Lorimier, et M. le Dr J. P. Boulet à la place de M. le Dr H. E. Desrosiers.

Etaient présents : MM. A. de Bonpart, Dr J. P. Boulet, J. B. Cloutier, A. Cloutier, E. A. Déry, Dr N. E. Dionne, N. Lacasse, V. Livernois, P. Mackay, E. Tassé, A. Robitaille, C. Vincelette.

M. Livernois fait lecture du rapport du Cercle catholique de Québec.

M. le docteur Dionne donne lecture du rapport de M. le chevalier Vincelette, rapporteur du bureau.

M. N. Lacasse, président de l'Œuvre des bons livres (annexe

du Cercle catholique de Québec), donne lecture du rapport sur cette œuvre.

M. le Dr Boulet donne lecture de son rapport sur l'Œuvre pontificale des vieux papiers, œuvre également annexe du Cercle catholique de Québec.

RAPPORT DE " L'UNION CATHOLIQUE DE L'ILE MAURICE "

I

" L'Union Catholique de l'Ile Maurice " a été fondée le 16 août 1877, " afin, dit l'article Ier de ses statuts, de servir, selon les intentions du saint Père, dans l'esprit de l'Eglise universelle et en harmonie avec l'autorité ecclésiastique, les intérêts religieux du diocèse. "

Elle doit s'efforcer d'atteindre ce but, d'après l'article II, par les moyens suivants :

" 1o En rapprochant les catholiques par des réunions générales ou partielles.

" 2o En confiant à des comités particuliers l'étude des questions d'intérêt spécial ou local.

" 3o En faisant toutes démarches auprès du gouvernement, et en appuyant celles qui seraient faites par l'autorité ecclésiastique.

" 4o Par la fondation ou la diffusion de publications utiles.

" 5o En se mettant en rapport avec les sociétés analogues des autres pays.

" 6o En soutenant les œuvres de charité et de foi qui existent déjà dans le pays, et, s'il est possible, en en suscitant de nouvelles.

" 7o Et par tous autres moyens qui pourraient être suggérés par l'association ou par son conseil d'administration.'

" L'Union catholique " se compose :

1o De membres actifs, catholiques faisant leurs preuves,

ayant seuls le droit de voter et de faire partie du Conseil de direction.

2o De membres associés, qui soutiennent l'œuvre par un appui moral et matériel.

3o De dames patronesses, qui l'assistent par des dons annuels qu'elles recueillent ou font elles-mêmes.

4o De membres correspondants, dont les témoignages de sympathie, les avis et les renseignements nous sont toujours précieux. Nous sommes heureux d'en compter déjà plusieurs au Canada, et nous espérons, Monsieur le président, que vous voudrez bien nous permettre de vous inscrire aussi à ce titre.

L'Union est représentée et administrée par un conseil de vingt membres, élu tous les ans à une assemblée générale.

Le Conseil a le pouvoir de faire des règlements pour l'administration de *l'Union* et l'organisation de ses œuvres, et nommer des comités.

II

Le premier acte de *l'Union* a été de déposer aux pieds du saint Père l'hommage de sa vénération et de sa fidélité, de lui soumettre ses statuts et de lui demander la bénédiction apostolique.

Par une coïncidence providentielle, notre évêque, Mgr Scarisbrick, accomplissait son voyage *ad limina apostolorum* au moment même où *l'Union* se fondait. Il en avait approuvé le projet et bienveillamment encouragé les initiateurs. Il voulut bien se charger de faire parvenir notre adresse au Souverain Pontife, aussi reçûmes-nous promptement une réponse des plus encourageantes, écrite au nom de Sa Sainteté, par Son Eminence le Cardinal Préfet de la Propagande.

La modeste phalange qui venait de se former ne devait pas tarder à mettre son dévouement au service de l'Eglise. Mgr Scarisbrick qui, de Rome, s'était rendu en Angleterre, s'efforçait d'obtenir, du ministre des colonies, une augmentation, dont le besoin se faisait très vivement sentir, dans le nombre des prêtres payés par l'Etat. Sa Grandeur, pensant que ses démarches seraient mieux assurées du succès si elles étaient

soutenues par une manifestation de l'opinion publique, écrivit à son Vicaire-Général d'inviter *l'Union* à faire une demande dans le même sens. Ce désir nous ayant été transmis, nous nous empressâmes d'y déférer. Un mémoire, longuement motivé, était immédiatement envoyé au Ministre, et nous demandions en même temps à une association avec laquelle nous nous étions mis en rapport, la " Catholic Union of Great Britain, " de vouloir bien nous aider de sa puissante influence.

Peu de temps après, la question était référée au gouvernement de la colonie ; le Ministre laissait à peu près à son option de décider s'il y avait lieu de faire droit à la demande d'augmentation, en lui recommandant toutefois de s'assurer si les sentiments de la Communauté étaient favorables à cette mesure.

Une manifestation plus complète de l'opinion publique devenait donc nécessaire. De l'avis de notre évêque, de retour parmi nous, nous prîmes l'initiative d'une pétition, et bientôt, grâce au concours actif du clergé, elle était déposée devant le Conseil législatif, suivie de signatures représentant plus de 40,000 catholiques. Jamais un chiffre pareil n'avait été obtenu pour une démonstration de ce genre. Aussi, malgré l'opposition d'une minorité protestante, la Législature ajouta au budget de l'Eglise catholique une somme de $6,000, et ce vote fut sanctionné par le Ministre.

III

Une autre question était depuis longtemps l'objet d'une vive sollicitude de la part de l'autorité diocésaine : celle des écoles primaires. L'éducation est partout le terrain choisi de préférence par les ennemis de la religion, et il n'était pas possible que nous n'y fussions pas appelés pour la défendre.

Il existe, à Maurice, deux systèmes d'écoles primaires : les unes, dites écoles du gouvernement, sont purement séculières ; les autres, appelées écoles subventionnées, se sont établies spontanément et reçoivent de l'Etat des allocations proportionnées aux résultats dont elles peuvent justifier.

Le premier système est hautement soutenu par les protestants qui réclament en sa faveur les préférences de l'administration. Le second, ouvert à tous, et dont les protestants profitent également, est cependant l'objet d'une malveillance évidente. Les catholiques le préfèrent, y trouvant l'avantage de faire élever leurs enfants conformément aux principes de leur religion. Le curé de chaque paroisse est le *manager* d'une ou de plusieurs écoles subventionnées, ou qui, ayant droit à une subvention, n'ont pu l'obtenir, le maximum de la somme allouée par la loi étant atteint depuis longtemps déjà. Quoique ce second système soit le plus conforme au principe de la liberté de conscience, et bien qu'il donne d'aussi bons résultats au point de vue de l'enseignement, tout en assurant à l'Etat le concours du clergé pour la moralisation des masses et un moyen beaucoup plus économique pour répandre l'instruction, il reste enfermé dans des limites étroites, son developpement naturel est entravé.

En présence de cette situation, un double devoir s'imposait aux catholiques : demander que ce développement fût au contraire facilité et mis en rapport avec les aspirations et les besoins de la population. En attendant, soutenir les écoles auxquelles l'administration refuse une modique assistance.

L'Union essaie de remplir ce dernier devoir dans la mesure de ses ressources : elle subventionne un certain nombre d'écoles situées, pour la plupart, dans des localités pauvres et retirées.

Nos démarches auprès du gouvernement sont toujours faites en harmonie avec l'autorité ecclésiastique, et, pour les rendre plus efficaces, un Comité diocésain d'éducation a été fondé. Il a pour président d'honneur, Monseigneur l'évêque de Port Louis, et pour président ordinaire, le président de *l'Union*. Le Comité est formé de six membres ecclésiastiques, nommés par Sa Grandeur, et de six membres laïques, élus par notre Conseil.

Dès sa formation, ce Comité a soumis au gouverneur un mémoire, et à la Législature une pétition où sont exposés les vœux des catholiques. Ils demandent, entre autres choses,

qu'à l'exemple de ce qui est pratiqué au Canada, ils soient représentés d'une manière plus équitable et mieux proportionnée à leur nombre, dans les conseils qui s'occupent de l'éducation. Aucune réponse n'a encore été faite, mais notre demande est trop légitime pour que notre attente soit vaine.

IV

Indépendamment des écoles, d'autres œuvres encore ouvrent un vaste champ à notre activité.

En ce qui concerne l'éducation même, il ne suffit pas de s'occuper de l'instruction primaire. Pour l'enseignement secondaire, la colonie possède un collège officiel, — où fleurit naturellement le sécularisme qui est ici en vigueur, — et un Collège diocésain, fondé par les Pères du St-Esprit, et du St-Cœur de Marie, et qui est soutenu uniquement par les catholiques. Tout ce que nous avons pu faire, jusqu'ici, a été de créer, dans ce dernier établissement, quelques bourses pour les enfants des familles pauvres.

Autant que cela nous a été possible, nous avons aussi soutenu des orphelinats et des associations de charité. Malheureusement, nous n'avons pas tardé à reconnaître que ces œuvres de bienfaisance étaient hors de proportion avec nos ressources.

Nous ne pouvions, non plus, rester indifférents envers les missions destinées aux populations asiatiques dont l'immigration, à Maurice, a triplé le chiffre des habitants. Nous avons aidé à l'établissement d'une chapelle et d'un catéchuménat pour les Chinois.

Nous avons dû également nous occuper d'œuvres de propagande ; faciliter la diffusion de bons ouvrages propres à dissiper les erreurs et les préjugés qui éloignent si souvent de la religion tant d'esprits faits pour la connaître et l'admirer. Notre bibliothèque et notre cabinet de lecture sont encore à l'état d'enfance, et, sous ce rapport, nous sommes loin d'être aussi avancés que nos confrères du Cercle catholique de Québec. Sans renoncer à l'espoir de marcher sur leurs traces, nous nous contentons, pour le moment, de faire venir, par l'entre-

mise obligeante de la *Société bibliographique*, de Paris, des livres moraux et instructifs, que nous répandons en les cédant au prix de revient. Notre essai a été très bien accueilli du public, et nous allons donner à cette œuvre un développement proportionné aux besoins qui se sont fait sentir.

V

En définitive, ce que nous avons fait est peu de chose. Mais le Tout Puissant a si visiblement protégé notre association et béni nos efforts, qu'il nous sera peut-être donné de rendre, à la religion et à notre pays, des services plus importants.

La Législature est au moment de conférer à *l'Union* la personnalité civile. L'ordonnance a été votée en seconde lecture et tout nous fait espérer qu'elle traversera sans obstacle sa dernière phase parlementaire.

On croira difficilement, au Canada, où toutes les associations qui n'offrent rien de contraire aux lois et aux mœurs sont incorporées dès qu'elles demandent à l'être, qu'une mesure aussi simple ait soulevé, dès l'abord, une opposition. A sa première présentation, le projet d'ordonnance pour incorporer *l'Union*, combattu avec passion, avait été ajourné à six mois, ce qui équivalait à son rejet. Sans se laisser décourager, les honorables Conseillers qui avaient pris notre cause en mains ont présenté de nouveau le projet, et l'opposition,— formée en majeure partie de protestants, — après avoir vainement tenté de le faire écarter de nouveau, a dû céder devant les raisons dictées par la justice et le bon sens.

Nous ne jouissons pas, dans cette colonie de la Couronne, des institutions que nos frères du Canada ont su obtenir. Mais nous nous intéressons vivement aux efforts généreux qu'ils ne cessent de faire pour défendre leur religion, maintenir leurs traditions et leurs mœurs, et faire progresser la race à laquelle ils se font honneur d'appartenir.

Les Français d'Amérique, centre principal de l'influence française dans le Nouveau Monde, viennent de manifester encore leur puissante vitalité et leur attachement à l'Eglise dans les fêtes nationales du 24 juin. *L'Union catholique* n'a

pas pu y prendre part ; mais, de loin, elle s'y est associée de tout cœur. Le jour même de la St-Jean-Baptiste, elle se réunissait en assemblée générale, et son Conseil de direction se faisait ainsi l'interprète de ses sentiments :

" Aujourd'hui, jour de la St-Jean-Baptiste, il se célèbre à Québec, centre catholique du Canada, une grande fête religieuse et nationale. Notre président y avait été convié, et *l'Union* était également invitée à s'y faire représenter et à prendre part, par des délégués, à un Congrès catholique. C'est avec regret que nous nous sommes vus empêchés, par la distance et les difficultés matérielles qui en résultent, de nous rendre à cette cordiale invitation et de profiter de l'hospitalité qui nous était offerte.

" Mais, s'il ne nous a pas été permis d'assister à la manifestation solennelle d'un grand peuple, qui, à travers les vicissitudes de ses destinées politiques, a conservé son unité et sa foi, s'est développé avec une puissante vitalité et a su, non seulement conquérir toutes les libertés, mais en faire le plus noble usage ; s'il ne nous est pas donné de contempler de près l'alliance qu'il a si heureusement réalisée entre le culte de ses souvenirs, la fidélité à ses traditions, et le dévouement le plus loyal envers le drapeau qui protège son indépendance ; nous pouvons du moins, spectateurs lointains, nous rapprocher, en ce jour, du peuple canadien par la pensée, nous unir à lui par la sympathie.

" Puissions-nous rester attentifs aux exemples que nous donnent nos frères du Canada, et, comme eux dévoués à notre Souveraine, trouver, nous aussi, dans notre attachement à l'Eglise catholique, l'union qui fera notre force et nous permettra de travailler efficacement au bonheur de notre pays ! "

OSCAR D'E. DE CHARMOY,
Président de l'Union catholique de l'Ile Maurice

RAPPORT DU BUREAU DES CERCLES CATHOLIQUES PAR M. C. VINCELETTE

PRÉSIDENT DU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC

Monsieur le président, *Messieurs*,

La tâche qui m'incombe de faire un rapport qui, pour être complet, demanderait des données que les circonstances ont rendu difficiles, pour ne pas dire impossibles à obtenir, est tellement importante, que je crains, malgré ma bonne volonté, de ne l'accomplir qu'imparfaitement.

Comptant toutefois sur votre indulgence, je vous soumettrai humblement ce travail, quelque peu élaboré qu'il soit.

L'association a toujours été l'instrument des grandes œuvres. L'Eglise, qui est la première et la plus forte de toutes les sociétés, travaille sans relâche à inspirer à ses enfants le goût de l'association. L'Ecriture a dit : " Malheur à l'homme qui vit seul ! " Vœ soli ! Cette parole peut également s'appliquer aux différentes classes de la société qui vivent seules, isolées. Elles ne connaissent de la vie qu'úne partie, elles sont privées du lien indissoluble qu'on appelle la charité. C'est la charité qui rapproche tous les rangs, met dans la société la force, en y mettant l'unité, cette unité variée, vivante et féconde qui résulte de l'harmonie entre les divers éléments du monde social.

L'OEuvre des cercles catholiques a puisé sa raison d'être dans ce besoin que l'homme de bien éprouve de s'unir à son semblable pour augmenter ses forces au service d'une idée, au soutien d'une cause ; de là, ces réunions d'hommes bien disposés qui mettent en commun leur énergie, leur action. Forts de cette unité qui centuple leurs courages, ils acquièrent bientôt aux yeux de leurs semblables un prestige nouveau, et leurs opinions, basées sur la vérité qui leur sert de guide, s'imposent d'elles-mêmes et presque sans travail. Ils n'imposent pas leurs croyances par la force, mais ne peut-on pas, par la force, imposer le respect de ce qui est sacré. Or, parmi les

choses que nous devons considérer comme sacrées, il y a d'abord l'Eglise catholique, notre mère, puis en seconde ligne viennent les enseignements de cette mère commune à tous les fidèles, qui peuvent se résumer dans la parole infaillible du Souverain Pontife.

Partant de là, aucune association catholique ne saurait être fidèle à sa mission, si elle ne prend son mot d'ordre de l'Eglise et de la charité dont elle est la source. Les cercles catholiques sont des associations religieuses qui ont leur aumônier ou visiteur, leurs pratiques de piété spéciales. Aucun citoyen ne peut se prévaloir de son admission s'il n'a d'abord consenti à adhérer à toutes les définitions de l'Eglise sur les rapports du pouvoir spirituel avec la société civile.

Dans sa séance du 28 août 1873, le Congrès de Nantes acclamait la résolution suivante : " Le Congrès exprime le vœu que les directeurs des associations s'attachent à développer en elles l'esprit catholique militant, parallèlement et au même degré que l'esprit de piété, le premier étant le préservatif nécessaire du second." Imbu de cette idée qui veut que le catholique soit militant et apôtre en vertu de ces paroles de l'Ecriture : *Uniquique Deus mandavit de proximo suo*, le Cercle de Québec disait dans son rapport de 1879 :

" Le Cercle est une œuvre religieuse." Nous revenons sur ce mot, parce que nous prétendons être plus qu'une des sociétés littéraires, qui de tout temps ont existé. Le cercle catholique est une institution à laquelle l'esprit de l'Eglise a donné naissance pour répondre à un besoin spécial, comme jadis naquirent les ordres militaires pour faire face à d'autres dangers. C'est une de ces semi confréries laïques, comme la St-Vincent de Paul, que le caractère de notre époque a nécessité pour continuer l'action du prêtre dans cette société civile que l'on a imaginée en dehors de la société religieuse. C'est une phalange nouvelle que la foi organise en face de l'armée du mal."

L'OEuvre des cercles, telle que nous la comprenons, est donc essentiellement active ; c'est une milice composée de soldats braves au moment du combat, toujours prêts à la

lutte ; et elle est commandée par un chef qui a inscrit sur son drapeau : *Instaurare omnia in Christo.* Œuvre de restauration par excellence ; elle veut remettre en place ce que Satan, par ses suppôts nombreux, a pu bouleverser ; restaurer Dieu dans la vie sociale ; restaurer la société par l'affirmation pleine et entière de la doctrine catholique ; et, comme le disait Mgr Freppel, l'illustre évêque d'Angers, que les catholiques de Brest viennent de choisir comme leur député à la Chambre des députés de France, dans un discours prononcé dans l'Eglise de Sainte-Madeleine, à Paris, le 30 avril 1876 : " Le salut est dans la restauration de la société chrétienne. Le salut, c'est le Christ replacé au sommet des intelligences et au plus profond des cœurs ; le Christ pénétrant de sa doctrine l'enseignement, la législation, l'autorité ; le Christ en haut, en bas, au milieu, partout. "

Nous ne devons pas nous attendre, Messieurs, d'arriver à ce résultat du premier coup et sans avoir à faire des sacrifices. Non, il faut multiplier les efforts comme il faut stimuler les courages. Dans notre pays catholique, on semble croire que la victoire est de tous les jours et qu'il suffit de suivre le courant pour remplir le devoir qui incombe à chacun. Erreur étrange ! qui est d'autant plus facile à reconnaître que nous voyons tous les jours surgir à côté de nous des associations de protestants qui se jettent dans l'arène avec une ardeur que nous sommes parfois portés à leur envier. Protestants ils sont, et protestants ils veulent paraître. On dirait qu'ils mettent un certain orgueil dans le déploiement de leur fanatisme religieux. Et nous, catholiques, nous nous cantonnerions dans un coin obscur, préférant les ténèbres au grand jour, la défaite certaine à la victoire qui nous tend les bras !

Le Cercle catholique de Québec a eu, Messieurs, sa part d'épreuves, et il est fier de le dire et de le proclamer bien haut. S'il eût capitulé sur la doctrine, il aurait bien vite désarmé l'ennemi, mais en revanche, il eût donné raison à ceux qui contestaient son utilité. Arrière ceux qui ont peur, disait l'éloquent Albert de Mun à l'assemblée de Paris ! Arrière ceux qui ont peur de la vérité, ont dit les membres du Cercle

catholique, et qui, tout en la confessant, la réduisent aux proportions de leurs pusillanimité !

Voilà, Messieurs, les raisons qui expliquent un peu pourquoi les efforts qui ont été faits jusqu'à ce jour pour établir des cercles catholiques ont été à peu près sans résultat. A la Baie St-Paul, dans le comté de Charlevoix, nous avons pu établir un cercle qui s'est maintenu pendant quelques mois, mais qui s'est bientôt éteint, précisément parce que les directeurs n'avaient pas saisi l'idée qui avait présidé à la création de cette association. Et puis on comprend combien est peu vaste le terrain d'action, et combien la classe dirigeante, peu nombreuse en général à la campagne, se laisse désunir par ces mille et une chicanes mesquines qui sont un ferment actif de discorde.

Cependant un Cercle catholique affilié à celui de Québec s'est établi en 1878 parmi les Canadiens français de Biddeford, dans l'Etat du Maine, aux Etats-Unis. C'est avec un sentiment de la plus grande satisfaction, en même temps avec orgueil, que nous constatons que cette association, qui a eu l'obligeance de se faire représenter par six délégués dont le président est ici présent, marche de progrès en progrès, que les œuvres qu'elle a prises sous sa protection ont vu déjà s'ouvrir l'ère d'une prospérité nouvelle, qu'enfin cette société sœur attire déjà l'attention des catholiques du Canada. Les marques de sympathie et d'estime ne lui ont pas du reste fait défaut. Mgr l'évêque de l'endroit a manifesté, à plusieurs reprises, tout l'intérêt qu'il porte à cette jeune société qui n'est que d'hier et qui est plus connue peut-être que la plupart des associations américaines dont le but diffère ; et c'est probablement à cause de cela même, de cet abîme qui sépare l'association véritablement catholique de la société indifférente, qu'elle s'appelle club, cercle ou institut, que le Cercle catholique de Biddeford jouit déjà d'une réputation fort enviable et surtout bien méritée.

L'Union catholique de Montréal est une de ces associations qui, dans ses attributs particuliers, a fait un bien considérable. Son caractère est militant et ne diffère pas en cela du

cercle catholique. Travaillant surtout à la sanctification et à l'union des sociétaires, l'Union catholique a, sous la direction des RR. Pères Jésuites, rempli son but avec un zèle digne d'éloges. L'homme, il est vrai, a été mis sur cette terre pour acquérir la vie éternelle, se sanctifier ; mais il y a encore l'apostolat qui ne doit pas être mis de côté, l'exemple qui est contagieux, paraît-il, suivant cette parole de Notre-Seigneur : " Quemadmodum ego feci, ita et vos faciatis." Ces associations du genre de l'Union catholique sont nécessaires ; mais qu'on nous permette de regretter qu'il n'y eut pas dans cette grande ville de Montréal, la ville religieuse par excellence, que Marie a pris sous sa protection dès son berceau, un cercle catholique, ayant un caractère plus analogue à celui du Cercle tel que nous nous sommes efforcés d'en jeter les bases. Un peu de bonne volonté, de travail : c'est pourtant le fonds qui manque le moins.

Le Cercle catholique de Québec est en grande intimité avec les sociétés suivantes : l'Union catholique de l'Ile Maurice, l'Association de la jeunesse catholique de Bologne, la Société Mère des intérêts catholiques de Rome. Ces relations lui ont valu des témoignages de sympathie de la plus haute valeur, il n'est que juste que nous profitions de cette circonstance solennelle pour offrir à ces différentes sociétés nos remerciements les plus sincères pour la part qu'elles ont prise au Congrès, part dont la portée est immense et qui, nous n'en doutons pas, aura un retentissement universel.

Les catholiques d'Italie, de Belgique, de Hollande, de l'Espagne, du Portugal sont venus, par des lettres magnifiques, exprimer leurs adhésions aux résultats de nos délibérations, se faisant par là l'écho de notre Mère la sainte Eglise, qui se réjouit du succès de ses enfants qui luttent pour la cause de sa liberté et le maintien de ses droits.

Dans toutes les sociétés, Messieurs, les œuvres sont l'expression la plus caractéristique du bien qu'elles opèrent. C'est ainsi que le Cercle catholique a compris qu'il n'aurait d'utilité réelle qu'en établissant des œuvres annexes qui, dans leur sphère propre, pourraient contribuer à l'œuvre commune,

celle du bien. Le Cercle catholique a, jusqu'à ce jour, établi dans son sein les œuvres suivantes: 1o. L'œuvre des bons livres; 2o. L'œuvre des vieux papiers; 3o. L'œuvre de la Colonisation; 4o. L'œuvre de la St-Vincent de Paul; 5o. L'œuvre des bibliothèques.

Vous verrez, Messieurs, par les rapports particuliers, que toutes ont eu un succès relatif marqué, et qu'avec le temps, elles donneront des résultats splendides. Nous ne voulons pas diriger votre attention d'une manière spéciale sur ces faits qui peuvent vous sembler puériles au premier abord, mais nous laissons aux rapporteurs des sous-œuvres le soin de vous convaincre de leur utilité, dans l'espérance qu'ils réussiront entièrement dans leur tâche.

Il va s'agir maintenant de l'union des sociétés catholiques, du meilleur mode à suivre, des moyens de créer cette union, et de la perpétuer. Messieurs, c'est le point difficile du sujet que je dois traiter, et j'invoque toute votre indulgence.

Je crois que le meilleur mode de créer cette union si désirable est de former un comité permanent des intérêts catholiques, que nous pourrions appelé Conseil supérieur ou encore Comité général des intérêts catholiques du Canada. Ce comité pourrait être composé de huit personnes: chaque diocèse de la province ecclésiastique serait représenté par un délégué choisi par l'évêque de l'endroit. Un comité provisoire composé de trois citoyens que le bureau pourra nommer immédiatement, aura pleine et entière liberté de choisir son terrain d'action, et d'aviser aux meilleurs moyens à prendre pour jeter les bases de cette organisation supérieure.

Ce *Comité des intérêts catholiques* devra conserver son indépendance vis-à-vis des cercles ou sociétés catholiques, tout en relevant de l'autorité ecclésiastique. Il aurait le privilège de convoquer *ad nutum* des Congrès généraux, toujours avec l'assentiment de l'épiscopat. Travailler à relier entre elles les diverses associations catholiques de l'Amérique et celles-ci avec les cercles catholiques du vieux monde, serait une œuvre éminemment religieuse que ce comité pourrait mettre dans son programme. Ce serait le meilleur mode de créer et de

perpétuer cette union si désirable entre les associations qui ont les mêmes aspirations, les mêmes besoins.

Créer et perpétuer cette union entre les sociétés sœurs du Canada et des Etats-Unis d'Amérique, voilà un des principaux buts de ce premier Congrès catholique. Le Cercle catholique, plus jeune que bien d'autres sociétés qui ont eu la bienveillance de se faire représenter à ce Congrès, ne peut pas et ne prétend pas non plus imposer ses conditions ; au-dessus de lui, il est dans cette province ecclésiastique un clergé à la tête duquel brillent au premier rang les archevêque et évêques. En leur qualité de gardiens naturels de la foi, ces hommes ont la haute main sur la destinée de nos œuvres catholiques. A eux incombe donc la tâche de venir à notre rescousse dans la création d'une amitié durable entre ces sociétés canadiennes et religieuses qui sont nées de l'idée catholique, et qui se doivent par conséquent une grande charité et fraternité.

En terminant ce rapport, que je considère bien imparfait, je dois, au nom du Cercle catholique de Québec et en ma qualité de président de cette association, remercier tous les Messieurs de Montréal et des Etats-Unis de leur bienveillance à notre égard, et du grand intérêt qu'ils portent à notre œuvre.

C. VINCELETTE,

Président du Cercle catholique de Québec

RAPPORT DE M. N. LACASSE FAIT AU CONGRÈS CATHOLIQUE DE QUÉBEC,

Le 26 *juin* 1880

RAPPORT DE L'ŒUVRE DE LA PROPAGATION DES BONS LIVRES

L'*Œuvre de la Propagation des bons livres*, qui forme l'une des sous-œuvres du Cercle catholique de Québec, a été établie dans cette ville au commencement de l'année 1878, et a reçu, dès le mois de mai de la même année, les encouragements de l'épiscopat canadien.

En Europe, cette même œuvre existe comme l'un des buts

que se propose d'atteindre l'*Association de Saint-François de Sales*, qu'on a justement surnommée une association pour la *propagation de la foi à l'intérieur.*

Bénie et encouragée par l'auguste pontife Pie IX, d'heureuse et sainte mémoire, l'Association de Saint-François de Sales fait appel à la piété, à la générosité et à l'activité des catholiques, pour développer, soutenir ou fonder des écoles, des patronages, des ouvroirs, des asiles ; pour répandre gratuitement des bons livres ; pour procurer aux paroisses des retraites et des prédications extraordinaires ; enfin, pour entretenir, soutenir ou fonder des chapelles, dans les pays où la foi est menacée, et où la pauvreté des églises ferait craindre la cessation du culte divin.

I

Est-il besoin d'insister ici sur l'influence que la presse exerce, par ses livres, dans la société moderne ? Pourrions-nous empêcher la génération contemporaine de s'agiter, de voyager, de lire journaux et livres, de penser et de juger les hommes et les évènements, et de vouloir plus ou moins participer à ce qu'on appelle les affaires du pays ? Non, sans doute.

Mais que voyons-nous autour de nous, dans ce que nous pouvons bien appeler le camp ennemi ? Le parti du mal exploite de toutes manières les immenses moyens de diffusion qu'offrent les inventions modernes, et il s'en sert contre la paix sociale, contre nous, contre l'Eglise, contre Dieu. Resterons-nous spectateurs indifférents de ce mouvement irrésistible ? Donnerons-nous aux méchants un prétexte quelconque de nous accuser d'obscurantisme et d'inertie ?

Qu'il me soit permis de le dire, ce serait faillir au devoir qui nous incombe comme soldats du Christ et de son Eglise, ce serait forfaire aux traditions de nos pères, ce serait déchoir de la position éminente que la phalange catholique a toujours occupée dans la science, dans les arts, dans l'industrie. N'est-ce pas l'Eglise qui, au déclin de l'Empire romain, conserve encore, par ses Pères, quelque lustre aux deux langues grecque

et latine ? N'est-ce pas l'Eglise qui, au moyen-âge, a sauvé le trésor des lettres, des sciences et des arts ?

Dites-moi, ennemis de l'Eglise, révolutionnaires de toutes sortes, francs-maçons, socialistes, positivistes, nihilistes : étaient-ils des vôtres ces hommes de foi que l'histoire nomme Christophe Colomb, Vasco de Gama, Jacques-Cartier, Champlain, qui n'entreprenaient leurs périlleuses expéditions qu'en vue d'agrandir le royaume du Christ?

Etaient-ils des vôtres ces étonnants penseurs, saint Augustin, saint Thomas, Suarez, dont les travaux immenses sont à la fois pour nous un objet d'admiration et une mine inépuisable?

Etaient-ils des vôtres et le cardinal Cuza, et le chanoine Copernic, et Galilée lui-même, qui ont fondé le système astronomique moderne ? et les abbé Picard, La Caille, et bien d'autres, jusqu'à Leverrier, qui ont tant fait pour les progrès de l'astronomie ?

Etaient-ils des vôtres, Pascal, Descartes, Cuvier, Ampère, Cauchy, si célèbres dans les sciences ?

Etaient ils des vôtres, Bossuet, Fénélon, Bourdaloue, Massillon, Corneille, Racine, Châteaubriand, De Bonald, Ozanam, la gloire des lettres françaises ?

Ah ! messieurs, lorsqu'on prend la peine de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les gloires du catholicisme, on se relève plein d'une légitime et noble fierté, et l'on se dit : Comment pourrait-elle être l'erreur, " cette Eglise qui se présente aux siècles à venir avec un cortège si imposant d'inimitables génies ? "

II

C'est donc, nous pouvons le proclamer, c'est un devoir glorieux, que celui que nous nous sommes imposé en établissant l'œuvre de la propagation des bons livres. Sans bruit, sans éclat, sans grandes dépenses, nous pouvons faire beaucoup pour attacher à l'Eglise, par une conviction sérieuse, un grand nombre de ses enfants ; nous pouvons faire connaître plus exactement la vie des saints et les grands faits de l'histoire des

peuples et de l'Eglise universelle, faire aimer la famille et le foyer, et détourner le peuple des réunions dangereuses.

Ils sont puissants les effets que peut produire la lecture en commun, au foyer domestique. Un heureux mélange de réflexions et de traits choisis est éminemment propre à inspirer la haine du mal, l'amour du bien, la patience, la charité, la confiance en la divine Providence.

Comment ne serait-on pas touché, par exemple, en lisant, dans les *Paillettes d'or*, l'acte de courage de cette bonne sœur de charité, qui, par son insistance auprès d'un avare, finit par recevoir, de la main de cet homme, ... un soufflet : " Merci, monsieur, dit-elle fort tranquillement ; ce soufflet est " pour moi ; maintenant pour mes pauvres, s'il vous plaît ! " L'avare fut ému, et se montra généreux.

Comment ne serait-on pas attendri en lisant, sous le titre : la *Première paye*, le récit de ce jeune homme plein de cœur, qui, au terme de son apprentissage, et venant d'être reçu ouvrier, revient chez ses parents, demande qu'on rétablisse son lit à la maison paternelle, et va ensuite faire ses premières journées de travail, jusqu'à la paye de la quinzaine. " Lors-" qu'on me remit, dit-il, trois écus de six livres, trois grosses " pièces blanches toutes neuves, quand je les vis reluire dans " ma main, lorsque je les sentis en ma possession, comme " mon bien, ma propriété, mieux encore, le fruit de mon tra-" vail, le prix de quatre années de douleurs, de fatigues et de " courage, l'étonnement, le bonheur, brisaient ma poitrine : " j'étais fou de joie... Sans hésitation, je fis mon devoir : je " courus bien vite donner tout mon argent à ma mère, et me " jeter dans les bras de mon père, qui me serra dans les siens " en pleurant."——" Dieu te bénira, cher enfant ! Oh ! nous " sommes bien heureux : nous avons un fils, nous avons élevé " un honnête homme ! "

Les gens de plaisir, les riches, les puissants de la terre ne connaissent pas ces bonheurs-là ; c'est la part du pauvre, de l'ouvrier : Dieu a réservé à chaque condition son lot de bonheur.

Comment, enfin,—permettez-moi encore cette citation,—car

je désire faire connaître les fruits des bonnes et saines lectures, comment ne pas se rendre à l'évidence de cette magnifique preuve intrinsèque de la divinité de la religion, que donne Monseigneur de Ségur au début de ses *Réponses aux objections*, etc. Il s'agit d'un condamné à mort, le sergent Herbuel, qui avait tué son lieutenant, et qui a été assisté, pendant deux mois entiers, par Mgr de Ségur lui-même, alors aumônier de la prison militaire. Dès le troisième jour après la terrible sentence, Herbuel reçut les sacrements, et parut tout changé. " Maintenant, répétait-il, maintenant je suis " heureux ; je suis prêt : que le bon Dieu fasse de moi ce " qu'il voudra. Je suis dans une paix profonde ; je ne regrette " la vie que pour pouvoir faire pénitence."

Herbuel se confessait et communiait tous les huit jours. C'est le 1er novembre 1848 qu'on lui notifie pour le lendemain l'exécution de sa sentence ; à ce moment redoutable, son corps était ébranlé par une sorte de tremblement convulsif, mais l'âme dominait cette émotion violente : " La volonté de Dieu soit faite ", dit-il au commandant.

Il reçut encore les sacrements, pria beaucoup pendant la nuit, et causa tranquillement avec les deux gendarmes qui le gardaient. A 6 heures du matin, après avoir embrassé le concierge de la prison et le commandant, qui ne pouvaient retenir leurs larmes, il partait pour la mort...... Mais il était paisible, gai même pendant le trajet. " Vous ne sauriez croire, " monsieur l'Aumônier, disait-il, quelle excellente journée " j'ai passée hier ! comme j'étais heureux ! c'était un pressen- " timent permis par la Providence. Je savais que c'était la " Toussaint ; j'ai prié tout le temps... Le soir, j'étais tout con- " tent... et maintenant, je le suis bien encore. Rien ne peut " exprimer quelle paix j'ai goûtée cette nuit... La mort n'est " plus rien pour moi... Je sais où je vais : je vais là-haut, chez " mon Père, je vais chez nous... Dans quelques moments, j'y " serai... Je suis un grand pécheur, mais Dieu est bon, et j'ai " une immense confiance en lui.. Quel beau jour ! je vais " bientôt être avec Dieu !..."

Cependant la voiture était arrivée dans les plaines de Vin-

cennes. Tout était prêt. Herbuel demanda qu'on lui laissât commander son feu. Il adressa quelques mots aux soldats, reçut une dernière bénédiction, et mourut, on peut le dire, d'une manière héroïque.

Que faut-il penser d'une religion qui fait mourir ainsi un grand coupable ?

Il est évident que la lecture de pareils traits, en captivant l'attention, est éminemment propre à faire aimer les bonnes lectures, à détourner des plaisirs dangereux qui pourraient éloigner du foyer, et à contrebalancer l'influence de la mauvaise presse, dont les effets pernicieux se font sentir partout, principalement parmi les jeunes gens.

Je dois ici faire une mention spéciale de deux opuscules que l'on trouve en dépôt aux bureaux de l'*Œuvre des bons livres*. Comme vous le savez, messieurs, il est deux grands maux qui affligent aujourd'hui notre pays, ce sont les sociétés secrètes et l'émigration des Canadiens français aux Etats-Unis ; mais à ces deux grands maux il existe deux grands remèdes : nous trouvons le premier dans un petit ouvrage intitulé : Les sociétés secrètes, par M. Claudio Jannet, professeur à l'Université catholique de Paris, et le second, dans la *Mine d'or* du Rév. Père Lacasse, de la Congrégation des Oblats. Inutile de vous exposer le mérite du premier opuscule : son auteur, dont vous connaissiez déjà la renommée, vous a prouvé hier sa haute intelligence dans les questions qui concernent nos intérêts religieux. Et le Rèv. Père Lacasse, excellent patriote et connaissant parfaitement le grand mal de notre pays, expose dans sa *Mine d'or* le seul plan national pour le guérir, en traitant de la colonisation. Son livre est un chef-d'œuvre du genre, aussi a-t-il reçu l'approbation de tout l'épiscopat canadien, et tous les Canadiens doivent avoir à cœur de se le procurer afin de devenir ou colons ou apôtres de la colonisation.

III

L'Œuvre de Saint-François de Sales, qui a été surnommée, comme nous l'avons déjà dit, une association pour la *propagation de la foi à l'intérieur*, a reçu les encouragements de plu-

sieurs évêques ; sous leur patronage, elle est même introduite dans plusieurs diocèses de la province de Québec, et nous formons des vœux pour qu'elle le soit bientôt dans les autres diocèses.

En cette ville, le Cercle catholique a nommé pour l'Œuvre des bons livres, un Comité spécial qui a le plus vif désir de répondre aux espérances conçues dès le début par son digne et infatigable président, M. le chevalier Vincelette. Les membres de ce Comité sont : MM. Clément Vincelette, Arthur Turcotte, Adjutor Turcotte, David Bitner, Joseph Dubé, Louis T. Dussault, Dr Samson, Dr Tourangeau, N. Lacasse, Ths Chapais, Cléophas Leclerc, Télesphore Drolet. M. l'abbé E. E. Hudon, prêtre, appartient aussi à ce Comité, en qualité de censeur, étant préposé à l'examen des livres de l'Œuvre. Il peut aussi prendre part aux délibérations et voter comme les autres membres.

Pendant sa première année, l'Œuvre avait importé près de 9,000 livres ou brochures, et 8,000 petites feuilles ou *tracts ;* de plus elle avait acheté 2,500 brochures canadiennes, et en avait fait imprimer 10,000 sous les auspices du Cercle. Pendant ce même temps, l'Œuvre avait distribué ou vendu 2,000 *tracts*, et 23,000 brochures. Les ventes avaient rapporté 172 piastres.

Les premiers frais de cette Œuvre ont été couverts par une souscription généreuse, dont les auteurs ne sauraient être trop souvent signalés à la reconnaissance des hommes de bien ; ce sont MM. L. G. Baillargé, E. O. Boulet, Dr J. E. Landry, Théophile Le Droit, Jean-Louis Renaud, Frs Vézina, Alexandre Lemoine, Félix Fortier, Prudent Vallée, B. Houde, J. G. Bossé, J. A. Langlais, J. Shehyn, J. B. Renaud, Jos. Hamel, Abr. Hamel, Théop. Hudon, S. X. Cimon, Dr O. Robitaille et G. Baby.

Les opérations de l'Œuvre pour l'année terminée le 31 mai dernier, pour ce qui concerne les statistiques ou la partie matérielle, bien qu'elles n'aient pas donné le résultat le plus satisfaisant, nous font cependant augurer avantageusement de son avenir. Et comme le Comité actuel n'est formé que depuis

quelques mois, nous n'avons pu encore nous procurer tous les détails que nécessite l'exposé d'un état financier complet, et nous nous trouvons, en conséquence, dans l'impossibilité de vous le présenter maintenant.

Les ouvrages que l'Œuvre cherche à propager sont surtout les opuscules de Mgr de Ségur et autres analogues, dont la diffusion dans les familles paraît capable de produire les plus heureux effets. Ces petits livres conviennent particulièrement dans les bibliothèques des paroisses, et peuvent être donnés en prix dans les écoles, aux examens de fin d'année.

Les petites feuilles ou *tracts* de l'Œuvre, contenant chacune, dans 4 ou 8 pages d'imprimé, un récit moral, anecdotique ou historique, remplaceraient très avantageusement les images que l'on distribue pendant l'année dans les écoles communes. MM. les curés et autres visiteurs d'écoles iront plus volontiers dans les classes lorsqu'ils auront quelque chose de ce genre à offrir comme encouragement aux élèves studieux.

Le Comité a des dépôts dans toutes les parties du Canada, et même au Manitoba. Les dépositaires ont une remise de 10 pour 100 sur les prix marqués, qui sont, pour les feuillets ou *tracts*, de 25 cts le cent, et, pour les brochures, de 5 à 10, 15, 20, 25 cents.

Pour faciliter le choix et les demandes des dépositaires, le Comité publiera un catalogue des ouvrages qu'il cherche à répandre, en faisant appel à tout le clergé et à toutes les municipalités scolaires pour les prier de l'aider à étendre l'Œuvre de la propagation des bons livres au moyen de la distribution de ses livres dans les catéchismes et les écoles.

Nous sommes pleins de confiance qu'avec la bénédiction de Nos Seigneurs les Evêques et le concours de MM. les curés, nous verrons nos efforts couronnés de succès, et les familles canadiennes heureuses de pouvoir alimenter ainsi d'une manière profitable, à tous les points de vue, les veillées d'hiver et les réunions paisibles des dimanches.

Puissions-nous, de la sorte, répondre dignement au but que se sont proposé les fondateurs de cette Œuvre, et contribuer

largement, pour notre part, à la conservation, à l'amélioration, au bonheur du peuple canadien !

Au nom du Comité de l'Œuvre de la propagation des bons livres.

N. Lacasse,
Président.

RAPPORT DE M. J. P. BOULET, M. D. L., DE " L'ŒUVRE PONTIFICALE DES VIEUX PAPIERS"

(Annexe du " Cercle catholique de Québec.")

AU BUREAU DES CERCLES OU ASSOCIATIONS CATHOLIQUES DU PREMIER CONGRÈS CATHOLIQUE DE QUÉBEC, LE 26 JUIN 1880

Colligite fragmenta ne pereant !
Recueillez les débris pour ne rien laisser perdre ! Joan, VI, 12.

Messieurs,

Au premier abord, il semble bien téméraire à nous, simples chiffonniers, de vouloir occuper le temps si précieux de ce bureau à entendre l'exposé de nos petites affaires, et peut-être devrions-nous laisser à d'autres le soin de vous entretenir de choses plus importantes, et en apparence du moins, plus en rapport avec le but de ce Congrès. Mais nous sommes les chiffonniers du Pape, et dès lors, sachant que toutes les œuvres catholiques sont sœurs et que Dieu affectionne plus particulièrement les petits et les humbles, nous prenons de l'assurance, car nous nous sentons des droits à votre bienveillante attention. C'est pourquoi après vous avoir demandé l'indulgence pour le rapporteur, qui manque d'expérience en ces sortes de choses, nous allons entreprendre de vous faire connaître, en aussi peu de mots que possible, ce qu'a été jusqu'ici l'Œuvre Pontificale des vieux papiers à Québec, et ce que nous pensons qu'elle devrait être à l'avenir.

I

Plusieurs d'entre vous, Messieurs, connaissent peut-être déjà l'origine de l'Œuvre des vieux papiers. La petite ville de Langres la vit naître en 1869, Monsieur Charles Menne en fut le fondateur. Depuis longtemps déjà, cet homme de bien était touché de la pauvreté de l'illustre prisonnier du Vatican, et brûlait du plus vif désir de lui venir en aide. Depuis longtemps aussi, il méditait cette parole de l'évangile : *Colligite fragmenta ne pereant*, recueillez les débris pour qu'ils ne se perdent pas, cherchant le moyen de la mettre en pratique. Or, un jour, l'idée lui vint qu'il y a de par le monde beaucoup de vieux papiers qui se perdent tous les jours et qui pourraient servir à soulager l'indigence du Souverain Pontife. Sa résolution fut bientôt prise, aussitôt il se mit à recueillir tous les vieux livres, les vieux journaux et tous les chiffons de papier ou de carton si petits qu'ils fussent, il engagea ses amis à en faire autant, et l'Œuvre des vieux papiers, annexe du denier de Saint-Pierre, était fondée. A première vue, les difficultés de l'entreprise ne semblaient pas petites, et plusieurs, des mieux disposés, haussèrent les épaules en apprenant la naissance de la nouvelle œuvre catholique ; un plus grand nombre encore riait bien haut, tandis que l'impiété, se mettant de la partie, répandait plus d'une insinuation malveillante et perfide. Mais rien ne rebuta le pieux fondateur de l'œuvre. Confiant dans l'avenir, et puisant du courage dans son indomptable énergie et sa foi robuste, il en appela à tous les catholiques de l'univers. Son dévouement à la sainte Eglise sembla être agréable à Dieu, car bientôt, le succès dépassant de beaucoup ses plus belles espérances, cinquante diocèses de France secouèrent leurs vieux papiers, tandis que partout en Europe et sur tous les points du globe, des œuvres semblables se formèrent à sa voix. Aussi, quel ne fut pas le concert de reconnaissance qui s'éleva vers le trône du Pontife infaillible, lorsque l'illustre et regretté Pie IX créa Monsieur Menne, chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, en reconnaissance de son amour filial et de son inépuisable charité.

Mais le Canada ne pouvait pas rester simple spectateur de ce beau mouvement du monde catholique, et à Québec devait revenir l'honneur de fonder la première œuvre des vieux papiers sur le continent américain. En effet, en même temps que cette belle institution prenait naissance à Langres, Monsieur Clément Vincelette, que l'immortel Pie IX gratifia plus tard du même titre que Monsieur Menne, s'ingéniait, lui aussi, à trouver des moyens d'augmenter les ressources du Souverain Pontife. D'abord il se mit à organiser des loteries et des ventes à l'enchère, alors que les années étaient plus prospères qu'aujourd'hui, rapportant d'assez jolis bénéfices ; si bien, que dès 1869, il avait pu adresser au Saint-Père une somme d'au-delà de cent huit piastres ($108.60). Mais à la fin de l'année 1871, ayant appris ce qui se passait à Langres, il s'empressa de suivre un si bel exemple. Aussitôt, il fit part de son projet à ses amis, quelques dépôts furent établis cà et là, dans la ville, chez des personnes charitables, des sacs marqués aux initiales de l'Œuvre furent déposés dans quelques familles, et, de temps en temps, une voiture allait en faire la recherche. Toutefois, il ne renonça pas, tout de suite, à ses autres sources de revenu, car on comprend facilement que les commencement de l'Œuvre furent bien humbles, et, s'il en eût agi ainsi, il eut été loin de réaliser les sommes qu'il a expédiées chaque année (Voir appendice). Pourtant, depuis quelques années, il a bien fallu s'en tenir presque exclusivement aux vieux papiers, à cause de la crise financière qui a sévi sur notre pays. Cependant, Monsieur Vincelette ne se découragea pas, au contraire ; il tenta même, en 1874, de fonder l'Œuvre à Montréal, où, grâce au généreux concours de Monsieur le chanoine P. C. Dufresne, elle s'implanta aussitôt, et elle y fonctionne encore, quoique d'une manière indépendante.

En 1876, le Cercle catholique de Québec ayant été fondé, l'Œuvre des vieux papiers lui fut annexée. Monseigneur l'Archevêque lui donna son approbation, le clergé de la ville lui prêta son concours, et elle sembla prendre une nouvelle vie. Mais la besogne n'en restait pas moins presque toute à la charge de Monsieur Vincelette, et tous les jours il devenait

de plus en plus évident que cet état de choses ne pouvait pas durer longtemps sans exposer l'Œuvre à dépérir petit à petit ; car, malgré toute l'énergie et l'activité que cet homme à bonnes œuvres sait déployer en toutes circonstances en faveur de la sainte Eglise, ses occupations sont maintenant devenues tellement multiples, que, bon gré mal gré, il lui faut bien en négliger un peu quelques-unes pour donner son attention aux plus importantes. C'est pourquoi, on tenta d'établir une organisation moins provisoire en formant le comité actuel, et en lui donnant la mission de veiller au maintien et aux progrès de l'Œuvre. Ceci se passait à la fin de janvier de l'année 1879.

Maintenant, notre comité se compose de neuf membres (Voir appendice) et tient une séance chaque mois. Or, voici ce que nous avons cru devoir entreprendre pour promouvoir les intérêts de l'Œuvre. Une des principales raisons qui l'avait empêchée de progresser autant qu'elle aurait dû, était que trop peu de personnes en connaissaient le but et les résultats ; nous avons donc cherché à lui donner autant de publicité qu'il nous a été possible, au moyen d'annonces au prône des diverses églises de cette ville, d'articles publiés dans les journaux, de circulaires adressées aux communautés religieuses et de conférences données aux zélateurs. De plus au commerce des vieux papiers nous avons ajouté celui des vieux timbres-poste et autres ; et pour rencontrer l'accroissement de recettes que nous attendions de ces démarches, le nombre des dépôts a été doublé et porté à 22 (Voir appendice). Comme nous l'espérions, nos recettes ont quelque peu augmenté depuis ce temps. Mais nos aspirations allaient encore plus loin. Notre désir était de voir notre œuvre prendre racine dans tout le pays. Cependant, comme il ne fallait pas trop entreprendre à la fois, nous nous sommes contentés, pour le moment, de nous adresser à Messieurs les curés du diocèse de Québec, mais avec l'intention bien arrêtée de continuer, plus tard, notre propagande dans le reste de la province.

Le succès n'a pas encore répondu à nos désirs ; néanmoins, le fait que certaines paroisses ont entendu notre appel, joint à celui que nous recevons tous les ans des papiers d'une

paroisse aussi éloignée que la Baie Saint-Paul, suffit, il nous semble, pour nous confirmer dans l'opinion que nous nous étions formée de la possibilité d'établir notre œuvre à la campagne comme à la ville. Nous nous croyons donc en droit d'espérer que dans un avenir assez rapproché, l'Œuvre aura pris, dans notre diocèse, un accroissement suffisant, pour nous permettre de diriger nos efforts d'un autre côté.

Deux faits, surtout, ont rendu pour nous, l'année 1879 remarquable entre toutes. Le premier, en date, fut l'affiliation de notre petite œuvre à l'Œuvre mère de Langres, dont le directeur-fondateur, Monsieur Menne, a eu l'extrême complaisance d'adresser, à cet effet, un magnifique diplôme d'honneur à Monsieur Vincelette, notre bien-aimé directeur. Le second fut l'envoi d'une adresse à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion du Jubilé de l'Immaculée Conception. Tous les zélateurs furent invités à la signer, et, dans ce but, nous les avons convoqués en une assemblée spéciale, à laquelle plusieurs membres du clergé et d'autres personnes haut placées, nous firent l'honneur d'assister. Une lettre de change de trente-cinq livres sterling ($170.39) accompagnait cette adresse. Notre Saint-Père daigna recevoir le tout avec bienveillance, et nous accorder la Bénédiction Apostolique (Voir appendice).

Mais, peut-être, avez-vous hâte de savoir quels ont été les résultats de l'Œuvre depuis sa fondation. Eh bien ! les voici en deux mots : d'abord un nombre considérable de mauvais livres ont été déchirés en pièces et mis ainsi dans l'impuissance d'accomplir leur œuvre diabolique ; beaucoup de bons livres qui dormaient dans la poussière depuis longtemps, sont revenus à la lumière, pour continuer à faire du bien. Ainsi, par exemple, nous en avons vendu des centaines de volumes à des bibliothèques religieuses, au prix du papier, afin d'en faciliter la diffusion ; voila pour le moral. Pour ce qui est du côté matériel, près de quinze cents piastres, produit de la vente des vieux papiers et des loteries de Monsieur Vincelette, sont allées secourir l'indigence de notre père à tous, du Vicaire de Jésus-Christ. De plus, il nous reste encore en mains pour une valeur d'environ cinq cents piastres de papiers et de

vieux timbres qui n'attendent qu'un acheteur pour aller rejoindre leurs devanciers (Voir appendice).

Nous ne croyons pas qu'il soit utile de vous en dire davantage, pour vous faire comprendre l'excellence de notre œuvre et ses bons résultats. Ces résultats, messieurs, nous les devons à la charité des catholiques qui nous ont donné des papiers en abondance, aux membres du clergé qui ont recommandé notre œuvre à leurs paroissiens et partout, à la presse catholique qui nous a aussi aidés de tout son pouvoir. Nous en devons même une partie à une couple de journaux hostiles qui, voulant nous nuire, nous ont rappelé au souvenir de leurs lecteurs, lesquels ignoraient peut-être même notre existence. Merci à tous pour leur charité et leur générosité. Dieu qui connait le fonds des cœurs saura bien rendre au centuple ce que chacun aura fait en faveur de sa cause. Ce n'est pas à dire pourtant, qu'il ne serait pas possible de faire plus ; bien au contraire, et si seulement la moitié des catholiques de bonne volonté voulaient nous aider un peu, nous pourrions faire des merveilles.

II

Nous espérons vous avoir fait connaître suffisamment ce qu'a été notre œuvre jusqu'ici ; il ne nous reste donc plus qu'à vous dire ce que nous pensons qu'elle devrait être à l'avenir, et à vous suggérer les moyens qui nous semblent propres à nous faire atteindre le but que nous avons en vue. Or, notre désir, nous l'avons déjà dit, est de voir notre œuvre devenir ce qu'elle est en France, c'est-à-dire une vaste confrérie dont les ramifications innombrables s'étendraient dans toutes les parties du pays. Mais pour cela il faudrait d'abord que les grands centres de population donnassent l'exemple en organisant tout de suite l'œuvre sur un bon pied. Ensuite, avec le concours du clergé, (et ce concours est presque indispensable), chacune de ces petites œuvres pourrait étendre ses opérations dans la partie du pays qui lui serait limitrophe, et de cette sorte tout le pays finirait par prendre la fièvre des vieux papiers. La chose n'est pas si difficile qu'elle en a l'air ;

seulement, pour réussir, il faut un peu de zèle chez quelques-uns, et ensuite il faudrait donner de la publicité à l'œuvre, beaucoup de publicité, et, surtout créer de l'émulation parmi les zélateurs. Comment donc obtenir ce double résultat ? Le moyen le plus simple, suivant nous, serait que chaque comité particulier transmit tous les ans un rapport détaillé de ses opérations à un comité central, (celui de Québec étant le plus ancien accepterait peut-être la charge), lequel comité publierait ensuite un rapport général des progrès de l'Œuvre dans tout le pays. De cette manière, chacun sachant ce qui a été fait ailleurs, peut-être celui qui aurait fait moins s'efforcerait-il de faire plus, tandis que celui qui aurait fait plus travaillerait à maintenir sa supériorité ; certaines localités, qui n'auraient pas encore pris part au mouvement seraient, sans doute, engagées à le faire par l'exemple des autres, et ainsi l'Œuvre ne pourrait manquer de faire des progrès très rapides. Personne ne s'en porterait plus mal, mais le Pape s'en trouverait mieux.

Une grande raison milite en faveur de ce projet, c'est ce devoir impérieux de la charité dont Jésus-Christ a fait l'objet de son deuxième commandement, lequel est semblable au premier. Il n'y a pas à se le dissimuler, pour être sauvé il faut faire la charité. Or, quel objet plus digne de notre amour et de notre charité que le Souverain Pontife dont tous les instants sont consacrés à travailler à notre bonheur éternel et temporel, et quel moyen plus facile de remplir ce devoir que de coopérer à cette œuvre ingénieuse qui n'exige pas d'autre sacrifice qu'un peu de bonne volonté et d'activité. Depuis quelques années, bien que les besoins du Saint-Père ne font que s'augmenter, à cause de l'acharnement de ses ennemis à le dépouiller de tout, les recettes du denier de Saint-Pierre s'en vont décroissant parmi nous. La crise financière par laquelle nous passons en est peut-être la cause, nous l'ignorons. Mais si tel est le cas, tâchons donc de nous racheter en nous attachant fermement à cette planche de salut qui nous est offerte. On ne se fait pas d'idée de la quantité prodigieuse de chiffons de papier qui se perdent tous les jours, et

qui réunis en masses considérables pourraient se vendre un bon prix ; mais on peut s'en convaincre facilement en se mettant résolûment à l'œuvre. Il en résulte même un avantage immédiat et réel pour le zélateur ; c'est celui de lui faire contracter des habitudes d'ordre et d'économie dont il se trouvera bien plus tard.

On objectera peut-être que nous avons déjà dans le pays beaucoup d'œuvres qui languissent et qu'en ajouter d'autres, c'est exposer les premières à dépérir tout-à-fait. Nous comprenons que dans un jeune pays comme le nôtre, où la classe dirigeante n'est peut-être pas assez nombreuse, les bonnes œuvres doivent nécessairement languir un peu ; mais faut-il en conclure que le trop grand nombre en est la cause, nous ne le croyons pas ; nous serions même inclinés à penser que la proposition contraire serait plus raisonnable. Regardez la France, messieurs, et dites-nous s'il est au monde un autre pays où les bonnes œuvres de toutes sortes sont en plus grand nombre et plus prospères. Ayons donc des œuvres pour tous les goûts et toutes les aptitudes, que ceux qui ont du zèle le communiquent aux autres, et dans bien peu d'années, loin de voir périr nos œuvres déjà existantes, nous les verrons, au contraire, revenir à une vie nouvelle et plus active.

Une seconde objection, qui découle en quelque sorte de la première, c'est que nous devons tâcher de maintenir les œuvres du pays plutôt que d'envoyer notre argent à l'étranger. Cette objection pourrait peut-être avoir sa raison d'être en certains cas ; mais ici, il nous semble que ce serait faire preuve de sentiments bien peu élevés que de s'en prévaloir. En effet le Souverain Pontife est le Père commun de tous les catholiques, et pour nous catholiques du Canada, le Pape n'est-il pas aussi notre père aux mêmes titres et au même degré que pour ceux des autres pays ? Or, nous vous le demandons, est-il un fils bien né, qui, sachant que son père est dans le besoin, voulut se servir de ce futile prétexte pour s'exempter de lui porter secours ? Non, messieurs, vous n'en trouveriez point ; et le Canada qui naguère envoyait le plus pur de son sang au secours du Trône de Pierre, refuserait de

donner un peu d'argent ! Loin de nous cette mesquine pensée !

Nous attendons donc beaucoup de bien de la part qu'il nous est donné de prendre à ce Congrès. Nous sommes convaincus que vous garderez un bon souvenir de notre petite œuvre, et, qu'une fois retournés dans vos foyers, chacun de vous, messieurs, trouvera dans son cœur, une bonne parole en notre faveur. Plus tard, ceux qui liront ces pages, bien qu'elles n'aient pas toute l'éloquence que nous aurions désiré y mettre, voudront aussi, sans doute, mettre la main à l'œuvre, et ainsi, avec l'aide de Dieu, nous osons compter sur un accroissement de recettes pour l'avenir. Le clergé, l'épiscopat surtout, peut faire beaucoup pour nous. Un mot de sa part vaudrait beaucoup mieux que plusieurs des plus beaux discours que nous pourrions faire pour enflammer le zèle de tous les vrais catholiques. Avec ce puissant concours, qui, nous l'espérons, ne nous sera pas refusé, nous sommes certains que la bénédiction apostolique, dont on a bien voulu nous honorer, portera ses fruits, et que si nos recettes personnelles ne s'augmentent pas beaucoup, du moins des œuvres nombreuses se formeront partout dans notre beau pays, et en verront chacune leur obole à notre saint et vénéré Père Léon XIII. Puisse ce vœu, le plus ardent de notre cœur, se réaliser, et nous serons trop payés des quelques démarches que nous avons pu entreprendre, en faveur de la cause de l'Eglise.

Avec cet espoir, nous allons vous laisser, messieurs ; mais avant permettez-nous de vous offrir l'expression de notre plus vive gratitude pour votre bienveillante attention.

J. P. Boulet, M. D. L.
Rapporteur

APPENDICE

§ 1.—NOMS DES MEMBRES DU COMITÉ DE L'ŒUVRE PONTIFICALE DES VIEUX PAPIERS

Rév. M. J. P. Sexton, Ptre, visiteur.
M. Le Chevalier Vincelette, directeur.
MM. J. P. Boulet, M. D. L., secrétaire.
Joseph Dubé, inspecteur.
Auguste Laberge, snr.
Philémon Brunet.
Louis Drouin.
Arthur Gigon.
Eugène Blondeau, N. P.

§ 2.—NOMS DES PERSONNES QUI REÇOIVENT LES PAPIERS EN DÉPOT

MM. Joseph Hamel & frères, 58 rue sous le	Fort,	Basse Ville
Ls Abdon Côté, 35 rue St. Pierre,		"
Joseph Donati, 158 rue St-Jean,		Faubourg St-Jean
Louis Marcotte, 235	"	"
B. Houde & Cie., 322	"	"
E. O. Boulet, 136 rue d'Aiguillon,		"
Joseph Bussière, 238	"	"
Octave Plante, 61 rue St-George,		"
Michel Boulet, 2 rue Prévost,		Faubourg St-Louis
Jean Moisan, 112 rue Artillerie,		"
Ls Drouin & Frère, 96 rue St-Joseph,		St-Roch
J. A. Langlais, 175	"	"
P. O. Pouliot, 49 rue Grant,		"
Cyrille Dion, gardien du pont Dorchester,		"
Auguste Laberge, 69 rue de la Reine,		"
P. E. Blais, 123 rue de la Couronne,		"
Pierre Bidégaré, 282 rue St-Valier,		"

Le Cercle catholique de Québec, 91 rue St-François, St-Roch
Dame Vve Ls Sansfaçon, 1 rue St-Dominique, "
MM. L. Collin & frères, 68 rue St-Valier, St-Sauveur
Nazaire Lachance, 2 rue Ste-Gertrude, "
Elzéar Fiset, 16 rue Massue, "

LES ZÉLATEURS

L. Saché, S. J.	Le Chevalier Baillargé.
A. Larcher, S. J.	Ls Abdon Coté.
F. X. Plamondon, Ptre.	Elzéar Fiset.
Ed. Hamon, S. J.	Nazaire Lachance.
C. F. Cazeau, Prélat Dom. de S. S. Vic. Gén.	Pierre Bidégaré. Jos. Bussière.
P. Lagacé, Ptre.	Jos. Donati.
Th. G. Rouleau, Ptre.	P. O. Pouliot.
J.Auclair,Ptre,curé de Québec.	Octave Plante.
E. Bonneau, Ptre.	Pierre Dassylva.
F. X. Gosselin, Ptre, curé de St-Roch de Québec.	Cyrille Dion. Achille Jobin.
Dr C. I. Samson.	Edmond Samson.
Edouard Odilon Boulet.	Pierre Pelletier.
Jean Moisan.	Pierre Eugène Blais.
Louis Marcotte.	D. C. Emile Roy.
J. A. Langlais.	Félix Eugène Gauvreau.
Jos. Hamel & frères.	Simon Roy.
Louis Paradis.	William White.
L. T. Bernier.	Godefroy Collin.
Michel Boulet.	Ls Collin.

Barthélemy Houde.

§ 3.—ADRESSE ENVOYÉE A SA SAINTETÉ LÉON XIII A L'OCCASION DU JUBILÉ DE L'IMMACULÉE CONCEPTION, LE 8 DÉCEMBRE 1879

Très-Saint Père,

Les membres du comité et les zélateurs de l'Œuvre pontificale des vieux papiers, annexe du Cercle catholique de

Québec, sont heureux de déposer leur obole aux pieds de Votre Sainteté.

Leur offrande est bien insignifiante, comparée aux immenses besoins du Pontife de l'Eglise universelle, mais ils savent que vous porterez plus d'attention aux sentiments qui l'accompagnent qu'à la somme elle-même.

Notre œuvre, la première en ce genre, dans notre pays et peut-être en Amérique, ne compte que huit années d'existence. Fondée par son directeur actuel, et mise en opération par lui seul, pendant des années, elle s'établissait en 1874, par les soins du même homme, dans la ville plus importante de Montréal, où elle continue à fonctionner, quoique d'une manière indépendante. Affiliés à l'Œuvre-Mère de Langres, qui, tant de fois déjà, a reçu, de la part de votre illustre prédécesseur comme de la vôtre, des preuves non équivoques d'une tendre sollicitude, nous nous efforçons de suivre ses traces, persuadés que nous mériterons ainsi et de l'Eglise et de son chef infaillible.

Une organisation désormais plus solide, de nouveaux zélateurs, des tentatives faites pour généraliser l'Œuvre à tout le pays, nous permettent d'espérer que chaque année verra grossir le tribut que le Canada catholique doit au Vicaire de Jésus-Christ. Mais pour que Dieu soutienne notre zèle, bénisse nos efforts, daignez, Très-Saint Père, en ce glorieux anniversaire, jeter un regard de paternelle bienveillance sur notre petite œuvre, et nous accorder une de ces bénédictions précieuses qui sanctionnent et font fructifier les œuvres de la foi.

§4.—RÉPONSE DU CARDINAL SIMEONI

Illustrissime Domine,

Epistolam tuam unà cum synagrapha pro obolo S. Petri accepi ; et hanc quidem summo Pontifici absque mora tradendam curavi. Sanctitas vero Sua oblatam pecuniam benigne excipiens tibi omnibusque oblatoribus Apostolicam Benedictionem libenti animo impertita est.

Qua de re dum certiorem te facio precor Deum ut tibi bona quæque largiatur.

Romæ ex æd.: S. Congregationis de Propaganda Fide,
Die, 2 Jan. 1880.

D. J.

Addictus,

JOANNES CARD. SIMEONI, Præfectus

Illustrissimo Domino Clement Vincelette,
Directori Catholicæ Societatis, etc., Quebec.

J. MAGOTTI, Sectarius

(*Traduction*)

Monsieur,

J'ai reçu votre adresse ainsi que la lettre de change pour le denier de St-Pierre qui l'accompagnait, et je me suis empressé de la remettre au Souverain Pontife. Sa Sainteté a daigné recevoir avec bienveillance le montant offert, et vous transmet de tout cœur, à vous et à tous les donateurs, la Bénédiction Apostolique.

Tout en vous faisant parvenir cette information je prie Dieu qu'il vous comble de ses dons.

Rome, près la Propagande,
le 2 Janvier 1880.

D. E.

Votre dévoué,

JEAN CARD. SIMEONI, Préfet

M. Clément Vincelette,
Président du Cercle catholique de Québec.

J. MAGOTTI, secrétaire

---

§ 5.—BILAN GÉNÉRAL DE L'ŒUVRE, DEPUIS 1869 JUSQU'AU 30 AVRIL 1880

RECETTES	$	Cts	$	Cts
Produit net des loteries........................1869	106	67		
" 1870	9	97		
" 1871	19	80		
" 1872	32	30		
" 1873	91	35		
" 1874	65	62		
" 1875	91	35		
" 1876	50	00		
" 1877	10	00		
			477	06
Produit net des ventes d'objets..................1869	11	93		
" 1872	106	78		
" 1873	151	80		
" 1874	80	43		
" 1875	103	53		
" 1876	112	43		
" 1877	57	14		
" 1878	33	62		
" 1879	15	81		
			673	47
Produit net des vieux papiers..................1871	1	50		
" 1872	16	05		
" 1873	47	68		
" 1874	26	85		
" 1875	4	30		
" 1876	25	49		
" 1877	62	54		
" 1879	106	96		
" ......1880 (4 mois)	47	13		
			338	50
Produit net des vieux timbres..................1879	7	74		
" ......1880 (4 mois)	1	94		
			9	68
Divers..			13	41
			1512	12
DÉPENSES				
Envois au Souverain Pontife....................1869	108	60		
" 1872	188	07		
" 1873	170	00		
" 1874	267	72		
" 1875	198	05		
" 1876	195	61		

DÉPENSES	$	Cts	$	Cts
Envois au Souverain Pontife..........................1877	117	53		
" 1878	78	61		
" 1879	170	39		
			1494	58
Balance en caisse le 30 avril 1880..................			17	54
			1512	12
VALEUR DE L'ŒUVRE AU 30 AVRIL 1880				
Vieux papiers en dépôt....................................	475	00		
Vieux timbres "	50	00		
Balance en caisse	17	54		
	542	54		

RAPPORT DU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC

1876-1880

Le Cercle catholique de Québec a été fondé le 26 mai 1876, par plusieurs citoyens de cette ville. Depuis plusieurs années déjà, le besoin se faisait sentir de grouper ensemble les jeunes gens dans des réunions où ils auraient à s'occuper de l'étude des questions sociales, et d'en faire l'application dans les diverses carrières qu'ils avaient embrassées. Le Cercle est donc une association purement catholique, uniquement occupée de faire prévaloir dans la société les principes et les doctrines qui peuvent seuls donner à une nation les bienfaits de la paix sociale. Aussi la base de l'organisation est l'obéissance à l'Eglise, à son chef, la reconnaissance de ses droits, la soumission à l'archevêque et au clergé en général. Les membres sont tenus en s'y agrégeant de faire une profession de foi, par laquelle ils déclarent obéissance aux enseignements dogmatiques, au Syllabus, aux décisions conciliaires, et à tous les actes émanant de Rome et de l'autorité épiscopale. De plus ils s'engagent à travailler à l'œuvre commune de la société : la manifestation de la vérité.

Le but du Cercle catholique de Québec est la manifestation de la vérité chrétienne et la diffusion des principes catholiques, au moyen :

1o De la discussion de différentes questions choisies et proposées par un comité nommé à cet effet par le comité de direction ;

2o De la formation d'une ou de plusieurs bibliothèques composées d'ouvrages approuvés par l'Ordinaire ;

3o De l'ouverture d'une ou de plusieurs salles de lecture, dont les journaux, revues et feuilletons sont aussi approuvés par la même autorité ;

4o De toute action, démarche ou sous-œuvre que le comité de direction jugera nécessaire à cette fin ; pourvu toujours que, comme corps, le Cercle catholique ne s'occupe pas de politique active.

Tout membre, à quelque classe qu'il appartienne, doit adhérer sans restriction aux doctrines catholiques romaines, et jouir d'une bonne réputation.

Tout membre actif doit, en outre, accepter et signer la constitution, et s'engager formellement à travailler, dans la mesure de ses forces, à la manifestation de la vérité.

La direction du Cercle catholique de Québec est confiée à un comité composé de douze membres actifs, auxquels sont transmis tous les pouvoirs législatifs et administratifs, avec le droit d'admettre des membres et aussi de les exclure, s'il y a lieu.

Voilà en peu de mots les principaux articles de la constitution du Cercle.

Le Cercle catholique ne néglige pas l'étude de l'histoire, de la littérature, des sciences et des arts ; il est dans le programme de l'association d'aider à créer des bibliothèques de paroisse de travailler à faire établir des cercles catholiques dans les principaux centres, de répandre le goût des bonnes lectures, de propager les œuvres pontificales et autres bonnes œuvres, enfin de travailler au bien-être physique et moral des catholiques canadiens.

Le Cercle a eu l'honneur d'envoyer plusieurs adresses à

Pie IX et à Léon XIII, et plusieurs fois il a reçu de Leurs Saintetés des paroles d'encouragement, en même temps que la Bénédiction Apostolique pour ses membres, pour leurs travaux et pour leurs familles. Ces encouragements de la plus haute autorité sur la terre et la bienveillante sollicitude du vénérable Archevêque de Québec, sont pour les membres des motifs plus que suffisants pour les engager à suivre la voie qu'ils se sont tracée, et à travailler d'un commun accord à la manifestation de la vérité.

Le Cercle a déjà publié en 1878 et en 1879 deux annuaires, qui sont le précis de ses travaux. Le premier constate que le Cercle a fait réimprimer un opuscule de Mgr de Ségur intitulé : *Hommage aux jeunes Catholiques libéraux*, avec l'approbation de l'épiscopat de la province, et que 10,000 exemplaires en ont été vendus en très peu de temps.

Plusieurs travaux ont été lus devant les membres durant cette période de 1876 à la fin de l'année 1879 ; les sujets traités ont été aussi sérieux que variés.

Nos rapports extérieurs, malgré bien des tentatives, ne sont pas encore ce que nous les voudrions voir. Notons seulement qu'un Cercle catholique affilié au nôtre s'est établi parmi les Canadiens français de Biddeford, Etat du Maine, et que des rapports très amicaux ont été établis avec l'Association de la jeunesse catholique de Bologne, dont le très distingué président est le Dr G. Aquaderni, ainsi qu'avec l'Union catholique de l'Ile Maurice par l'entremise de son digne secrétaire, M. Anatole de Boucherville. Le fait de notre affiliation à la Société-mère des intérêts catholiques, érigée canoniquement à Rome par S. S. Pie IX, d'illustre et sainte mémoire, fera époque dans les annales du Cercle.

L'année 1878 s'ouvrit pour le Cercle catholique de Québec par son acte d'incorporation présenté en janvier et adopté le mois suivant.

Au mois de février, Pie IX descendait dans la tombe, et le Cardinal Joachim Pecci était proclamé sous le nom de Léon XIII. Le Cercle catholique crut de son devoir de déposer aux pieds du nouveau Pontife l'hommage de son respect, et joindre

à son adresse, comme don de joyeux avènement, l'humble obole produit de l'œuvre annexe des vieux papiers.

Aussi ce fut avec une très grande joie et une reconnaissance bien vive que nous accueillîmes, quelques mois plus tard, un Bref de S. S. Léon XIII, qui a daigné par là ouvrir à notre association le trésor des indulgences de l'Eglise, et affilier le Cercle à la première société catholique du monde entier.

Au printemps de 1878, nous laissions l'humble local qui fut le berceau de notre société. Mais à peine réinstallés, il devint de plus en plus évident qu'un édifice à nous pourrait seul satisfaire aux exigences de notre rapide accroissement. Le nombre des membres actifs était déjà de 80, et un public chaque jour plus nombreux manifestait le désir d'assister à nos réunions. Aussi, sur l'invitation de MM. les Directeurs de l'Université-Laval, nous crûmes devoir, pour la première fois, figurer en procession publique, lors de la translation des restes de Mgr Laval.

Le 24 mai, Son Excellence Mgr Conroy, ablégat du St-Siège, et tous les vénérables archevêques et évêques de la Province de Québec, réunis à l'occasion du Concile Provincial, firent à notre jeune association l'honneur d'une visite. — Plusieurs membres des plus distingués du clergé les accompagnaient, notamment Monsignor le Grand-Vicaire Cazeau qui depuis n'a cessé de nous témoigner sa bienveillance. Pour recevoir convenablement ces hôtes illustres, le Cercle catholique n'épargna rien. Une adresse fut présentée, à laquelle Son Excellence le Délégué Apostolique répondit en termes bienveillants. Les rues voisines, pavoisées, une joyeuse fanfare attirèrent aux abords de notre salle une foule considérable, et le renom du Cercle catholique s'étendit de plus en plus. L'honneur de cette visite fut une réponse à ceux qui interprétaient l'unanimité des membres sur certaines questions sociales comme une preuve d'immixtion dans la politique.

L'OEuvre des bons livres, fondée depuis quelque temps, fut soumise à l'approbation de nos Seigneurs les Evêques. S. G. Mgr l'Archevêque daigna encourager cette œuvre et des

mesures furent prises pour rendre la propagande aussi active que possible. Le rapport spécial vous montrera que cette œuvre a grandi, et qu'elle promet de devenir peut-être la plus importante.

Le seul moyen de fonder une œuvre viable est d'acquérir une propriété. Le 20 mars, dans l'octave de la fête de St-Joseph, une messe était dite à cette intention dans l'église de St-Roch ; les membres s'approchaient de la Sainte-Table, et, le soir, ils avisaient aux préliminaires à adopter pour arriver à leur fin. Un comité de construction était créé ; et, pour attirer sur leur entreprise les bénédictions d'en-Haut en même temps que l'attention des âmes pieuses, ils résolurent : 1. Que la statue de Saint Joseph serait placée dans la salle des réunions ; 2. Que la statue du Sacré-Cœur de Jésus couronnerait la partie la plus apparente du bâtiment projeté ; 3. Que deux messes annuelles seraient fondées, dont l'une à l'intention des bienfaiteurs vivants, et l'autre des bienfaiteurs et membres défunts.

Une salle de lecture a été fondée au Cercle dans le but de mettre les éléments d'instruction et d'étude à la portée des membres, et, en général, de tous les hommes dévoués aux intérêts catholiques, de leur procurer un centre où ils pourront se rencontrer et se rapprocher, et aussi d'établir entre eux, pour l'avantage de tous et de chacun des rapports fréquents et suivis.

Des conférences ou des discussions sur des sujets de religion, d'économie sociale, d'histoire ou de littérature y sont faites, des lectures, conférences, causeries, essais, etc., y ont été donnés dans le cours de l'année dernière : les journaux de cette ville en ont reproduit quelques-uns, et d'autres ont été l'objet d'appréciations très flatteuses.

Le Cercle est donc une œuvre nationale en même temps que religieuse, puisqu'il embrasse tous les sujets qui sont de nature à promouvoir les intérêts religieux et sociaux des Canadiens français. Mais quelle marche suivre pour atteindre le but que se sont proposé ses fondateurs ?

Notre première tentative s'adresse à la classe dirigeante.

C'est elle qu'il faut recruter et saisir de notre intention avant d'aller plus loin. C'est elle qui nous fournira les éléments propres à arriver par un apostolat efficace au sein de la multitude.

Si Dieu bénit nos efforts, si notre appel à la générosité de nos membres, de nos compatriotes est entendu, si enfin notre projet de construction devient un fait accompli, notre premier pas sera d'attirer la jeunesse, même par une salle de jeu, sous un contrôle attentif, s'il y a nécessité. Notre œuvre continuant à prospérer, nous descendrons chez l'ouvrier pour lui procurer des conférences ayant l'instruction et la moralisation pour but.

Notre Cercle, tel qu'actuellement constitué, ne suffisant pas à la besogne, il entre dans nos prévisions de fournir à des associations, à des corporations s'occupant du bien-être matériel de l'ouvrier, les moyens de s'établir et de fonctionner.

Les terribles questions sociales qui agitent aujourd'hui l'ancien monde ne sont pas encore posées parmi nous, mais celui qui a pénétré dans le cœur de l'ouvrier sent qu'elles y fermentent déjà. Le jour n'est peut-être pas éloigné où les problèmes du salaire et du capital, de la grève, du droit au travail auront à être discutés sur ce sol, d'autant moins que tout nous pousse vers la vie manufacturière. Si alors les associations secrètes ont seules droit au conseil, malheur à notre société !

Aujourd'hui, au seuil de nos séances nous pourrions insérer la devise de Clément d'Alexandrie : *Fides quærens intellectum ;* au frontispice de notre maison future nous voulons pouvoir placer cette autre : *Instaurare omnia in Christo.*

Quand, à l'exemple du nôtre, d'autres Cercles se seront créés, surgira la question des les unir en faisceau. Sur ce sujet la France et peut-être mieux la Prusse catholique fourniront les données de leur expérience, mais nous empiétons trop sur l'avenir.

Le secrétaire du Cercle catholique de Québec.

Après la lecture de ces différents rapports, les résolutions suivantes sont adoptées :

I

Les membres du Congrès catholique, désireux d'établir entre les différentes associations ou cercles catholiques du Canada et des Etats-Unis une union plus intime et des rapports durables, recommandent l'établissement d'un comité supérieur et permanent des intérêts catholiques sous la surveillance de NN. SS. les évêques de la province de Québec.

II

Les membres du Congrès catholique recommandent que ce Comité des intérêts catholiques soit établi et composé provisoirement de l'honorable M. Trudel, sénateur, de M. Clément Vincelette, président du Cercle catholique de Québec et chevalier de l'ordre de Saint-Sylvestre, de M. Em. Tassé, ancien président général de l'Union Allet, et de cinq citoyens appartenant aux autres diocèses : Trois-Rivières, Saint-Hyacinthe, Saint-Germain de Rimouski, Sherbrooke et Chicoutimi.

III

Les membres du Congrès catholique forment les vœux les plus ardents pour la création de cercles catholiques dans les autres villes de la province de Québec et dans les principaux centres canadiens français du Canada et des Etats-Unis où il n'en existe pas encore.

IV

Les membres du Congrès désirent attirer l'attention des catholiques sur le bien incalculable que pourrait opérer la fondation dans les endroits propices de l'œuvre pontificale des vieux papiers, annexe du denier de Saint-Pierre.

V

Les membres du Congrès émettent unanimement le vœu de voir favoriser par les catholiques l'œuvre de l'association de

Saint-François de Sales et de la Société bibliographique dont le but est de propager les bons livres à des prix réduits.

VI

Attendu que les cercles catholiques se proposent, comme fin principale la manifestation de la vérité par la diffusion des principes catholiques ; qu'ils ne sauraient parvenir à ce but qu'après s'être mis, par des études sérieuses, en état de refuter l'erreur et de faire pénétrer la lumière dans les esprits :

Le bureau des cercles catholiques recommande spécialement l'étude de l'histoire des peuples modernes comparée à l'histoire du peuple de Dieu, afin d'éviter les fautes qui ont conduit les peuples de l'antiquité et les peuples modernes à leur ruine, après que ces peuples eurent atteint l'apogée de la gloire dans les arts, les sciences et l'industrie.

II.—BUREAU DE LA PRESSE CATHOLIQUE

Samedi, 26 *juin*

PROCÈS-VERBAL DE LA 2E SÉANCE

Ce bureau s'est réuni sous la présidence de M. A. de Bonpart, M. J. P. Tardivel, secrétaire.

Etaient présents : MM. le sénateur Trudel, I. N. Belleau, Eug. Rouillard, Charles Ouimet, Dr N. E. Dionne.

Après délibération le bureau s'est borné à proposer l'adoption des vœux suivants :

I

Le Congrès émet le vœu qu'il soit fondé au Canada une publication spécialement consacrée à traiter les questions sociales et politiques au point de vue des principes catholiques.

II

Considérant que, sans l'appui de l'épiscopat, la presse ne saurait accomplir fructueusement la tâche importante qui lui incombe ;

Le Congrès émet le vœu que NN. SS. les évêques daignent, selon la recommandation du pape Pie IX dans l'encyclique *Inter multiplices*, et selon la recommandation récente de S. S. Léon XIII, prendre sous leur protection la presse et les écrivains catholiques.

Et pour la réalisation de ces vœux le Congrès fait appel à la bienveillance de NN. SS. les évêques et à la sympathie du clergé et des catholiques.

III—BUREAU DES INTÉRÊTS CATHOLIQUES

Samedi, 26 *juin*

PROCÈS-VERBAL DE LA 2E SÉANCE

En l'absence de M. le docteur Rottot, M. l'abbé Gravel, curé de St-Hyacinthe est appelé à la présidence, M. E. Gagnon continuant à remplir les fonctions de secrétaire.

Etaient présents : MM. les abbés Martial et Têtu, M. le comte Jules de Foucault, MM. L. L. Rivard, A. Robitaille, V. Livernois, A. Bernier, Thomas Chapais.

M. Livernois fait connaitre l'œuvre de M. Charles de Ribbe sur les archives de la famille.

M. Chapais donne lecture de son rapport sur " les avantages qu'offrent à la jeunesse, au point de vue du dogme et de la morale les études dans une université catholique."

RAPPORT DE M. THOMAS CHAPAIS

SUR LES AVANTAGES QU'OFFRENT A LA JEUNESSE LES ÉTUDES DANS UNE UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Monsieur le président,

MESSIEURS,

Après la chute de l'empire romain, les études, comme les institutions politiques, firent un naufrage presque complet. Durant toute l'époque des invasions barbares et de la forma-

tion des nationalités nouvelles, les arts, les sciences et les lettres subirent une éclipse totale, et l'on put croire que jamais plus ne luirait sur le monde le soleil de la vérité. Cependant le feu sacré n'était pas éteint. L'Eglise s'était chargée de sa garde, et avait confié à ses moines, à ses évêques et à ses clercs, la magnifique mission de conserver vivante et pure la flamme d'où la lumière devait jaillir un jour sur toute l'Europe. Lorsque les grands bouleversements, les grandes conquêtes, le pêle-mêle et le chaos des premiers siècles du moyen-âge eurent pris fin, et que les lignes de l'état politique européen eurent commencé à se dessiner, on vit l'épiscopat, le clergé, les ordres religieux, créer des écoles, foyers de science et d'érudition. Les rois, les chefs d'empire bien inspirés entrèrent dans le mouvement intellectuel, et se firent très souvent les protecteurs et les fondateurs de grandes institutions consacrées à la diffusion des bonnes études. Mais l'influence de l'Eglise était toujours présente et marquait de son empreinte tout ce qui se faisait de grand à cette époque. " Dans chacune des institutions nouvelles qui apparaissaient, dit M. Laurentie, l'Eglise intervenait toujours par ses dotations ou par la munificence de ses privilèges ; mais le nom d'Université ne se montra qu'au XIIIème siècle." Les limites de ce travail ne permettent pas d'entrer dans le récit de la création et des progrès de toutes les universités qui prirent naissance à cette époque. Qu'il me suffise de dire qu'on y retrouve partout l'esprit catholique, et que, pour me servir des expressions de l'écrivain éminent que je citais tout à l'heure, malgré des abus, les universités servirent d'instruments à l'action souveraine qui changeait le monde par les études et préparait cette civilisation dont nous avons vu la gloire, et dont aussi nous avons vu la décadence.

Les universités de Paris, de Heidelberg, de Leipzick, de Bâle, de Tolède, de Salamanque, d'Oxford, de Cambridge, et une foule d'autres furent fondées ou dotées par des papes, des pieux monarques ou de hauts personnages sincèrement dévoués à l'Eglise, et eurent une grande influence sur la civilisation et le progrès des nations de l'Europe.

Comme on le voit, les universités furent, à cette époque, essentiellement catholiques, et, en dépit d'erreurs et de désordres trop souvent répétés, aidèrent l'Eglise dans son œuvre de régénération. Il était réservé à notre époque de voir des universités athées, des universités où l'on ignore la Providence et où l'on peut discuter et mettre en doute la divinité de Jésus-Christ, des universités qui, au nom de la liberté, demandent à confisquer la liberté d'autrui, qui, au nom de la science, demandent qu'on éteigne les foyers puissants de la science catholique, qui, au nom de la tolérance, demandent qu'on proscrive ceux qui n'enseignent pas comme elles.

Nous avons jeté un coup-d'œil rapide sur ce que furent les universités dans le passé, afin de faire voir quel a été leur esprit général, leur but et leur résultat. Maintenant nous devons nous demander quels sont les avantages réels qu'offrent pour la jeunesse les études dans une université catholique. Ces avantages sont immenses, et il n'est pas besoin de réfléchir longuement ni d'argumenter à perte de vue pour le prouver. Il suffit de considérer les principes qui doivent présider à l'éducation des jeunes générations. Il y a dans ce que j'appellerai la première époque de la vie d'un homme, trois degrés : l'enfance, l'adolescence et la jeunesse proprement dite. L'école de la paroisse, l'école primaire, donne à l'enfant les premiers rudiments de la science, lui fait connaître le langage des livres et le mécanisme de la langue. Le séminaire donne à l'adolescent un aliment intellectuel plus élevé, le goût des beautés littéraires, et l'admiration des œuvres de la grande littérature, il fait pénétrer dans les intelligences quelques rayons (quelques rayons seulement) de la philosophie chrétienne. Mais l'adolescent grandit, il se fait jeune homme ; le voilà sur le seuil de la vie du monde ; il veut se lancer dans une carrière. Son intelligence est encore indécise ; elle manque de trempe. Les connaissances sont peu profondes ; le jeune homme n'a que les éléments de ce qu'il doit savoir pour faire un citoyen utile. Que va-t-il devenir s'il n'a pour le guider les grands principes sans lesquels tant d'esprits ont fait naufrage. Et ces principes où les prendra-t-il, s'il n'a pas le

bonheur de recevoir le haut enseignement professionnel d'une institution catholique ? Il traverse une époque de crise intellectuelle, où ses généreuses ardeurs peuvent l'entraîner vers l'erreur revêtue de séduisants dehors. Qui lui fera traverser heureusement cette crise ? Ce sera l'esprit, l'inspiration, la direction de l'université catholique. Dans ce milieu évidemment favorable, il verra les principes du droit positif mis en regard avec les principes de la morale et de la religion, il verra la médecine spirituelle, si je puis m'exprimer ainsi, opposer ses arguments aux doctrines abjectes du matérialisme scientifique ; il verra la science chrétienne glorifiée et exaltée ; il entendra, dans des cours publics, l'histoire enseignée au point de vue catholique et redressée parfois dans ses erreurs et ses injustices ; la littérature manifestée dans toute la beauté de son œuvre civilisatrice. Un jour ce sera l'art chrétien qui apparaîtra à ses yeux éblouis, tout rayonnant des clartés de son sublime idéal ; un autre jour ce sera l'action et le rôle des ordres religieux qu'une voix éloquente lui fera comprendre et admirer. En un mot tout concourra à élever et à fortifier son intelligence, et à lui donner ce *sens catholique* qui lui sera si nécessaire, je dirai même indispensable, pour se diriger à travers les écueils du siècle. C'est donc un grand bonheur et un grand avantage que de recevoir le haut enseignement d'une université catholique, et nous comprenons que nos frères de France aient livré tant de combats et fait tant de sacrifices pour procurer à leurs enfants ce bonheur et cet avantage.

Il y aurait des volumes à écrire sur les origines, les développements et les immenses services des universités catholiques. Je n'ai pu qu'effleurer ce vaste sujet. J'espère néanmoins en avoir dit suffisamment pour avoir le droit de soumettre au bureau quelques résolutions.

RAPPORT DE M. LIVERNOIS

SUR LES MEILLEURS MOYENS DE PRÉSERVER LE FOYER DOMESTIQUE, DE CRÉER ET DE PROPAGER LES LIVRES OU ARCHIVES DE FAMILLE

Le comité d'organisation du premier Congrès catholique de Québec, a cru devoir mettre dans son programme la préservation du foyer domestique, montrant par là l'importance qu'il attache et avec raison, à cette question fondamentale. Tout en remerciant Dieu de ce qu'au Canada l'esprit de famille soit en grand honneur, si nous comparons notre état avec celui de la plupart des pays d'Europe, nous devons cependant prendre en sérieuse considération les assauts livrés au Foyer, à la vie domestique par divers ennemis et des plus puissants. Ne voyons-nous pas en effet l'intempérance, le défaut d'épargnes et le luxe avec la tendance de repousser le prêtre de la direction des familles, mettre en danger la bâse essentielle de la société, et par là enlever à la patrie des forces vives ? Ne sommes-nous pas depuis plusieurs années en face d'un fait regrettable et anormal : celui de l'émigration d'une partie notable de notre petit peuple vers les Etats-Unis, de l'abandon du foyer à l'ombre du clocher et de terres fertiles auxquelles il n'a manqué qu'une culture patiente et intelligente pour donner les plus beaux rendements ? Pourquoi tel abandon ? Pour gagner bien souvent des rives qui ne connaissent pas la langue et la religion de nos pères, et se livrer là en trop grand nombre à la vie étiolante de l'usine ou de la manufacture et y perdre avec leur langue et leur religion, toute vie de famille.

Je ne suis pas chargé de traiter des remèdes en général à apporter à ces maux. L'intention du Comité a été simplement de signaler cet important sujet à votre attention, se proposant de le livrer à des travaux subséquents au prochain Congrès catholique. Ces moyens en général pour préserver le Foyer domestique, l'Eglise nous les enseigne, et nos vigilants

Pasteurs dans leurs décisions conciliaires et leurs mandements nous indiquent le chemin à suivre dans ces études. Il s'agit pour nous de ne pas laisser dormir dans l'oubli ces précieux documents épiscopaux, de nous pénétrer de leur esprit et de travailler.

Mon devoir est de vous proposer au nom de votre 3me bureau, quelques considérations sur un excellent moyen de préserver le Foyer domestique: les livres ou archives de famille et certaines résolutions à prendre pour créer et propager ces livres de famille.

On appelle ainsi Livres de Raison ou de Famille, ou plutôt on appelait ainsi, car ils sont à peu près disparus dans notre pays, m'assure-t-on: " Des régistres sur les feuillets desquels les chefs de maison avaient coutume d'inscrire leur généalogie, la biographie des parents, leur mariage, les naissances et les baptêmes de leurs enfants, les principaux évènements et l'histoire du foyer, l'état de l'épargne et du patrimoine, le compte rendu de ce patrimoine et enfin les derniers conseils laissés par eux à leurs successeurs. Le tout était placé sous l'invocation de Dieu. Dans le préambule des maximes empruntées aux Livres Saints, se traduisaient des préceptes sur lesquels les parents croyaient devoir insister d'une manière particulière." C'est l'histoire, la tradition des ancêtres confiée aux archives du Foyer, qui vient fournir à la nouvelle génération les touchants exemples des parents et du passé, pour lui apprendre à bien vivre et à aimer le champ cultivé par ses pères et le foyer qu'ils ont édifié. Puissants aiguillons pour le bien, ces documents de famille sont une source de régénération, de prospérité morale et matérielle, une force pour la Religion et la Patrie.

Un illustre auteur, monsieur Charles de Ribbe, catholique de la Provence, depuis dix ans rappelle à la France le souvenir de ses anciens livres de famille ou de raison dont la source fut presque tarie depuis les bouleversements de la révolution du siècle dernier. De vieux manuscrits sortis de la poussière, archives privées des familles, sont venus faire connaître une mine des plus riches. Monsieur de Ribbe dans des ouvrages

extrèmement remarquables sur la Famille et sur ces Livres, a fait ressortir tous les avantages de cette excellente coutume, tant au point de vue privé que public. M. de Ribbe a demandé à sa patrie d'imiter le passé, de reprendre la coutume interrompue, de reprendre les Livres de Famille. La France n'est pas restée sourde à ses chaleureux appels, et des centaines de familles françaises ont maintenant de nouveau leurs archives. Ses ouvrages, quoique citant seulement l'exemple de notre ancienne mère-patrie, s'appuient en même temps sur ce qui s'est fait dans les autres pays du monde et ont une portée universelle. Dans une lettre que nous adressait M. de Ribbe le 26 mars dernier, l'éminent écrivain, en nous assurant qu'il serait d'esprit et de cœur à ce Congrès catholique de Québec, nous faisait savoir que l'Allemagne allait traduire ses ouvrages. L'Italie a ses *ricordi* ou *ricordanze di famiglia* que les Peruzzi et les Canestrini ont aussi livrés à la publicité pour amener leurs compatriotes à en reprendre la coutume. Tous les pays de l'Europe nous fournissent des exemples de ces régistres de famille, entre autres l'Angleterre, la Belgique, la Hollande, l'Allemagne, la Pologne. Dans ce dernier pays, ils sont appelés *sylva rerum* (*forêt de choses*). Ne voyons-nous pas les familles anglaises avoir leurs notes du Foyer sur des feuillets blancs attachés à leurs bibles. A la demande des Comités catholiques, M. de Ribbe a donné le plan de ces Livres de famille, et MM. Mame de Tours en ont édités. C'est un solide et fort cahier avec explications. Le Canada a eu des Livres de Famille ou de Raison. Une de nos familles canadiennes dont un des descendants est membre du Congrès, a l'honneur d'être cité par M. de Ribbe pour prouver que le Canada français n'était pas resté étranger à cette coutume. Sans aucun doute, nos anciennes luttes et notre long manque d'écoles régulières, ont empêché plusieurs familles de continuer ces régistres. A nous de les reprendre et de les reprendre d'une manière complète : familles de la ville comme celles des campagnes, sans distinction de classe ni de fortune. Chez nous qui avons plus à conserver qu'à restaurer la vie de famille, la chose sera plus facile qu'en France, et les ouvrages de M. de Ribbe

peuvent facilement s'adapter à notre position et à notre caractère. Pour les Canadiens qui voudraient consigner au commencement de ces Livres de famille quelques notes sur les origines de leur *souche* au Canada, un excellent ouvrage s'offre à eux, celui de M. l'abbé Tanguay : "Dictionnaire généalogique des familles".

Pour ces causes, le Bureau des Intérêts catholiques a l'honneur de vous soumettre :

Vû qu'il est essentiel de préserver l'esprit de famille à cause de tous les biens qui en découlent pour la famille elle-même, la Patrie et la Religion ;

Vû qu'il est déplorable de voir le manque de stabilité et d'attachement chez les membres d'un grand nombre des familles pour la maison qui les a vus naître, et les champs arrosés des mains de leurs ancêtres ;

Vû que ce relâchement des liens de famille et cette indifférence pour le foyer domestique sont des causes de l'émigration des Canadiens aux Etats-Unis, pendant que notre vaste pays pourrait leur offrir les moyens de vivre et a besoin de leur travail ;

Vû que la coutume des Livres ou Registres de famille contribuerait beaucoup à changer cet état de choses ;

Le Congrès catholique émet le vœu :

Que tous les catholiques soient invités à se procurer et à tenir des livres de famille ;

Que les associations qui ont pris part au Congrès soient chargées de propager l'idée des Livres ou Registres de famille par des conférences et par la voie des journaux ;

Que les membres du Congrès catholique donnent les premiers l'exemple, se procurent ou se fassent faire de ces régistres de famille et les tiennent régulièrement ;

Que le clergé en général soit prié de faire connaître et de répandre l'excellente coutume de nos ancêtres d'avoir des régistres du Foyer ;

Que le Congrès catholique de Québec recommande tout spécialement les ouvrages de M. Charles de Ribbe sur la Famille, le Foyer domestique et les régistres privés, et souhaite

que nos libraires se hâtent de s'en approvisionner pour la demande de nos familles canadiennes.

Québec, 26 juin 1880. VICTOR LIVERNOIS

M. le comte J. de Foucault, présente au bureau plusieurs ouvrages, don de la Société bibliographique de France. Il recommande les ouvrages publiés sous les auspices de cette société. (35, *rue de Grenelle*, *Paris.*)

Le bureau adopte ensuite les résolutions suivantes :

I

Le Congrès catholique de Québec, s'occupant des intérêts religieux de tous les Canadiens et constatant les résultats consolants accomplis par les missionnaires de la province de Québec au milieu des Canadiens émigrés, et considérant que ces missionnaires ont été établis par la bienveillante autorité de l'épiscopat américain et le patriotisme et le dévouement religieux de l'épiscopat de la province de Québec, présente, au nom de la nationalité canadienne française ses respectueux remerciements aux évêques des Etats-Unis et du Canada pour avoir établi ces missions si prospères.

II

Le Congrès catholique, considérant que la société St-Vincent de Paul est, comme l'a dit M. Eugène de Margerie, " l'œuvre providentielle, l'œuvre par excellence, l'œuvre facile en même temps opportune, la marque pour ainsi dire, des chrétiens zélés et pieux, émet le vœu :

1o Que l'on maintienne dans toutes les villes où elles sont déjà établies les conférences existantes, et que l'on s'efforce d'en créer de nouvelles si le besoin s'en fait sentir ;

2o Que l'on s'efforce d'en fonder aussi dans les paroisses de la campagne où la population est assez considérable ;

3o Que les jeunes gens instruits, pour qui la societé a été surtout établie, se fassent un devoir d'en devenir les membres.

III

Le Congrès catholique de Québec, se souvenant que le Canada français est redevable du don précieux de la vraie foi, après Dieu, à la France catholique, aux prêtres réguliers et séculiers et aux évêques français qui ont planté l'arbre du christianisme sur les bords du Saint-Laurent et l'ont arrosé de leurs sueurs et de leur sang ;

Saisi d'une juste indignation à la vue des cruelles persécutions auxquelles nos frères de France sont actuellement en butte ;

S'unit à l'épiscopat, au clergé et aux catholiques laïques de la France pour protester, au nom de la liberté, au nom des droits sacrés des pères de famille et de la sainte Eglise, contre la tyrannie des hommes qui veulent expulser Dieu de l'enseignement et de la société, et plus particulièrement contre les décrets du 29 mars dernier, et offre ses plus profondes sympathies à tous ceux qui sont atteints par ces décrets.

IV

Le Congrès catholique du Québec, convaincu que la charité chrétienne seule peut unir les hommes entre eux sur la terre et maintenir l'harmonie et le bon ordre dans la société ;

Convaincu, de plus, que c'est par la charité seule que l'on peut faire disparaître l'antagonisme et les haines qui séparent trop souvent les classes pauvres des classes riches ;

Exprime le vœu que les classes dirigeantes de notre société veuillent bien se souvenir que la charité chrétienne leur fait une obligation de donner aux classes ouvrières le pain intellectuel, de même qu'elle commande aux riches de faire l'aumône aux pauvres.

V

Considérant l'union intime qui doit exister entre l'enseignement religieux et l'enseignement scientifique ;

Considérant l'importance pour la jeunesse, au point de vue de la morale et de la foi, de recevoir l'enseignement, à tous les

degrés, sous la tutelle de l'Eglise et des institutions religieuses ;

Considérant que nos universités catholiques ont besoin, pour se soutenir, de la coopération active et de la sympathie de tous les catholiques ;

Le Congrès émet le vœu que toutes les familles canadiennes se fassent un devoir et un honneur de confier leurs jeunes gens aux universités catholiques, tant de ce pays que de l'étranger, pour qu'ils y puisent la vraie science et qu'ils soient préservés de l'erreur et des dangers d'une éducation sans Dieu.

DEUXIÈME SÉANCE SOLENNELLE

DU

CONGRÈS CATHOLIQUE

SAMEDI, 26 JUIN

Samedi soir à 8 heures avait lieu la deuxième et dernière séance solennelle du Congrès. Sur l'estrade on remarquait Mgr C. F. Cazeau, prélat domestique de Sa Sainteté, vice-président d'honneur du Congrès, ayant à sa droite Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, M. Claudio Jannet, l'honorable P. J. O. Chauveau, shérif de Montréal, à sa gauche M. le juge Routhier, président actif du Congrès, M. le comte de Foucault, l'honorable M. G. Ouimet, M. C. Vincelette, vice-président actif du Congrès, et président du Cercle catholique de Québec. Il y avait encore sur l'estrade les membres des différentes commissions et les délégués parmi lesquels étaient M. Jos. Desrosiers, président de l'Union catholique de Montréal, M. A. de Bonpart, M. Em. Tassé, etc. Une foule considérable s'était rendue dans les salles du vaste édifice pour entendre les paroles éloquentes des différents orateurs appelés à faire les frais de la réunion. Dans le parterre on remarquait

Mgr Déziel, Mgr Guay, un très grand nombre de membres du clergé et l'élite de la société canadienne française réunie à Québec.

M. le président annonce qu'il vient de recevoir une lettre du général baron de Charette et de plusieurs autres personnages distingués d'Europe. Un tonnerre d'applaudissements accueillit cette nouvelle.

M. le comte Jules de Foucault parut ensuite sur le théâtre au milieu des applaudissements réitérés de l'auditoire. Le sujet qu'il avait à traiter était : " l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes."

DISCOURS DE MONSIEUR LE COMTE DE FOUCAULT

Messeigneurs, *Mesdames*, *Messieurs*,

Je suis flatté plus que je ne le saurais dire du grand honneur qui m'est fait aujourd'hui. Je sais les difficultés qui m'attendent. Je serais effrayé de la tâche qui m'incombe de parler après tant d'orateurs distingués, après Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque de Québec, après votre éminent président qui, dans une langue élevée, a exprimé des sentiments si nobles et si généreux, et, je puis bien le dire aussi, car vos applaudissements m'en ont donné le droit, après mon savant ami, Monsieur Claudio Jannet. Je serais effrayé si je ne consultais que mes propres forces ; mais je me sens soutenu par cette grande sympathie qui m'entoure, par ces applaudissements qui viennent de m'être donnés, et par tous ces cœurs qui en ce moment battent à l'unisson du mien. (*Appl.*)

Je n'en ai pas moins besoin de toute votre indulgence ; mon inexpérience vous la demande instamment, et j'y compte.

Avant de commencer à traiter le sujet que je dois exposer devant vous, je dois d'abord saluer ces éminents évêques, ces saints prélats de l'épiscopat canadien dont le concours est toujours acquis à toutes les grandes œuvres catholiques ; je dois

aussi m'incliner devant cette majestueuse assemblée qui à elle seule témoigne, plus que tous les discours, des sentiments qui ont présidé à l'organisation de cette réunion.

En répondant avec un admirable empressement à l'appel des hommes de bien qui ont pris l'initiative de cette grande démonstration, vous n'êtes pas venus seulement pour entendre des conférences ; vous êtes venus surtout pour protester de votre attachement à cette religion catholique dont je suis fier de pouvoir me dire un soldat obscur sans doute, mais dévoué de toutes les forces de mon âme. (*Appl.*)

Je rends donc grâce à ceux qui, en m'appelant à l'honneur de porter ici la parole, m'ont permis de m'associer pour ma part et de toute mon énergie à cette éclatante manifestation.

Le sujet que j'ai à traiter devant vous est celui des ordres religieux. C'est un sujet bien vaste et que je ne puis approfondir. Mon intention est simplement d'indiquer à grands traits quelle a été l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes, dans leur formation, quelle a été leur influence, et le rôle civilisateur qu'ils ont joué, et de montrer les liens indissolubles qui les ont toujours unis à l'Eglise elle-même.

Je crois qu'il est bon de dire hautement, en face des calomnies qui les assaillent de toutes parts : les services rendus, les malades, les vieillards, les pauvres secourus ; les preuves de patriotisme constamment données par les ordres religieux. Je ne pourrai jamais dire tous ces cœurs guéris, ces âmes converties, ces actes de dévouement accomplis, toutes les vertus enfantées.

Dans un éminent ouvrage qui vient de paraître tout récemment, un député catholique dont vous connaissez bien le nom, ajoutant un titre de plus à ceux que tant d'actes dévoués et courageux, tant de discours éloquents, tant d'écrits remarquables, lui assuraient déjà à la reconnaissance des catholiques, Monsieur Keller vient d'élever un vrai monument dans lequel il a groupé, diocèse par diocèse, tous les renseignements relatifs aux ordres religieux qui y sont établis. Son livre est un vaste arsenal où tous les défenseurs de l'Eglise

peuvent trouver des armes pour confondre leurs adversaires et défendre ces belles œuvres dont l'humanité toute entière et la France surtout devraient se montrer aussi reconnaissantes que fières, et qui n'honorent pas moins le patriotisme que la foi. J'aurai souvent besoin de recourir à Monsieur Keller ainsi qu'à un autre auteur, Monsieur l'abbé Martin, qui a écrit un ouvrage remarquable sur les moines, leur rôle dans le passé et l'avenir.

L'institution monastique, non, ne date pas de notre temps. Elle remonte aux origines mêmes du christianisme. Il s'est trouvé de tous temps des âmes d'élite qui, poussées par une inspiration d'en haut, se retiraient du monde pour aller dans la solitude, et qui s'enfonçaient dans les déserts pour s'y livrer à la méditation, l'étude et la prière.

La persécution ne leur a jamais manqué ; Dieu a voulu, pour éprouver leur constance, faire passer leur ferveur au creuset de l'adversité. Toujours ces pieux solitaires ont été en proie aux railleries, aux insultes, aux haines d'hommes acharnés à les faire disparaître.

Dans l'origine, les ordres monastiques ont eu un double but : d'abord la sanctification personnelle des saints religieux, et ensuite l'affermissement de la religion au milieu de la société encore toute imbue de préjugés barbares et de traditions païennes.

Ce double but ils l'ont admirablement rempli. Ils sont entrés avec une merveilleuse activité dans le grand mouvement civilisateur qui s'est produit dans le moyen-âge et s'est continué jusque dans les temps modernes. Ils ont été associés à tous les grands évènements de l'Eglise. Toujours les moines ont été d'accord avec l'Eglise ; toujours cette double action a tendu au même but ; et jamais l'Eglise n'a été plus florissante, et je puis l'ajouter, la patrie plus prospère que quand les monastères ont été le mieux remplis.

C'est en Orient que commence la vie monastique, dans les solitudes de la Thébaïde. Les saints religieux qui s'y retiraient n'avaient d'abord pour but que de se sanctifier. Mais peu à peu leur influence se répandit et beaucoup de ceux qui étaient

allés les visiter par simple curiosité revinrent convertis. Au milieu de cette dépravation et de cette corruption morale qui signale la fin de l'empire d'Orient, la vie seule de ces généreux anachorètes, de ces courageux cénobites, était par elle-même un langage assez éloquent ; ce sont eux enfin qui fournissent ces grands évêques, qui jettent un dernier éclat sur ce colosse expirant.

En Occident leur action est différente, car toujours elle s'approprie aux circonstances et répond aux besoins des temps et des lieux. Les moines se mêlent davantage à la société civile. La règle de saint Benoit faisait aux moines une obligation du travail manuel, et exigeait d'eux la culture de la terre; par là ils prenaient place sur le sol, exerçaient dans le pays une grande influence capable de contrebalancer celle des grands seigneurs. Ils devenaient de grands seigneurs terriers, et assuraient leur admirable action en répandant autour d'eux les aumônes et les bienfaits matériels. Avant saint Bernard, l'action des moines consiste surtout à arrêter la corruption chez les nations vaincues, à fournir, comme en Orient, de grands évêques, et convertir les nations barbares. Fidèlement attachés à l'empire romain, si peu qu'ils eussent à se louer de la société et de l'autorité romaines, ils montrent dès lors qu'ils tiennent et tiendront toujours à la patrie par le fond même de leurs entrailles. Et en effet, depuis le moine-évêque saint Loup qui arrêta Attila aux portes de Troyes, jusqu'à ces moines d'Espagne qui luttèrent avec tant de valeur et de courage pour leur patrie contre Napoléon Ier, jusqu'à nos religieux, pendant la guerre de 1870, je ne sache pas une seule guerre patriotique où les moines n'aient joué un rôle digne de leur admirable passé. (*Appl. prolongés.*)

Ils étaient fidèlement attachés à la nation romaine et tâchaient de la préserver de la corruption. Ils s'attiraient par là même la haine des barbares, et peu à peu, cependant, ils sont arrivés à les convertir et à les faire entrer dans la grande famille chrétienne. Insensiblement, car l'œuvre de la conversion est de longue durée, ils fondent l'unité chrétienne de l'Occident.

Il faudrait pouvoir lire tous les détails de cette œuvre admirable dans l'ouvrage si éloquent, si remarquable de notre grand écrivain catholique, Monsieur de Montalembert. Un savant ecclésiastique, statisticien éminent, le Père Longueval, a estimé au tiers du territoire de la France, la portion de terre mise en culture par les soins des moines, et a calculé que les trois-huitièmes de ses villes et villages leur doivent leur existence. A partir de l'époque de Charlemagne, les moines, restant fidèles à la mission qui leur avait été donnée de convertir les peuples et de les civiliser, continuent leur admirable action chez les nations slaves, scandinaves, dans les Iles Britanniques, font entrer ces peuples sauvages dans le concert de la grande famille européenne, et doublent ainsi l'empire et l'étendue de la civilisation. On voit alors s'élever la grande figure de saint Grégoire-le-Grand, pape et moine à la fois, personnifiant ainsi les deux forces vives de son temps ; c'est lui qui est le principal régulateur de la conquête chrétienne, l'initiateur véritable de la société nouvelle ; ses successeurs entrent dans ses vues de la façon la plus admirable et poursuivent l'accomplissement de ses desseins avec une constance, une sagesse qui ne se démentent jamais.

C'est à cette époque qu'on peut commencer à rattacher les grands services rendus par les moines à la cause de la civilisation, en préservant les lettres, les sciences et les arts du naufrage de la barbarie. Sans doute le but principal des moines n'était pas de poursuivre la culture des lettres, sciences et arts, pour la gloire qu'ils auraient pu en retirer ; ils avaient un but plus haut : ils se livraient à cette étude pour arriver à la connaissance de la vérité. Chez eux, aucun souci de toute préoccupation d'artistes ou d'auteurs ; de là cet obscur et infatigable dévouement à ces grandes œuvres collectives qui sont restées comme les grands monuments de l'art et de la science ; de là cette candeur dans leur métier d'écrivain, qu'ils regardaient comme un devoir imposé par la Providence ; de là cette vaste érudition ; de là cette grande renommée qui alla toujours croissant et qu'ils ne recherchaient pas avec une vaine satisfaction d'amour propre. Sans ces moines

nous ne saurions rien des premiers siècles de la chrétienté. Et pendant que les uns retracent sous une forme un peu naïve parfois les chroniques et légendes des temps passés, d'autres, à la suite du moine Gerbert, depuis pape sous le nom de Sylvestre, méritent, dans l'ordre scientifique, d'être appelés les précurseurs d'Albert-le-Grand, de Bacon, de Copernic, comme ceux-ci le sont de Galilée, de Newton et de Descartes.

C'est dans ces siècles taxés d'ignorantismes, par les prétendus savants, que se donne la véritable instruction gratuite dans les écoles primaires. De nombreuses écoles professionnelles s'ouvrent pour les jeunes gens ; l'enseignement secondaire est prodigué dans les couvents où l'on professe la littérature ancienne et moderne, l'histoire et la philosophie. Enfin de nombreuses universités ouvrent leurs portes et initient leurs élèves à tous les secrets des sciences divines et humaines. (*Appl.*)

En somme, la constitution de la propriété sur des bases chrétiennes, l'instruction donnée à tous les degrés de l'échelle, les pauvres secourus dans les hospices élevés partout, l'appui donné aux gouvernements chrétiens, telles sont, Messieurs, les grandes œuvres des moines au moyen-âge. Qu'on cite une institution qui ait mieux mérité de l'humanité toute entière ? (*Appl. prol.*)

Avec saint Bernard, l'institution monastique arrive à l'apogée de son histoire. Je ne dirai pas l'action des moines dans tout son cours ; elle se modifie suivant les différents milieux où elle s'exerce, et cependant elle reste toujours constamment identique à elle-même.

Je n'insisterai pas sur cette époque, je ne m'arrêterai même pas aux croisades, à cet évènement religieux, social et politique le plus considérable du moyen-âge. Vous savez, Messieurs, quel noble rôle les moines ont alors joué. Mieux que moi vous connaissez les exploits remarquables de ces chevaliers de St-Jean de Jérusalem et du Temple d'Alcantara, et autres que l'on retrouvait sous les étendards des croisés accomplissant les prodiges de leur héroïque valeur. Sous la cuirasse et le haubert du soldat, ce sont encore des moines. A côté s'avan-

cent, plus modestes, les frères de la Rédemption de N. D. de Merci, du rachat des captifs. Et plus tard, quand le grand souffle religieux des croisades s'est éteint, qui est-ce qui veille à la garde du tombeau du Christ, et le préserve de la profanation des disciples de Mahomet ? Les moines.

Mais pendant le cours du XIIIe siècle une modification s'introduit dans les ordres monastiques. On s'éloigne de la règle tracée primitivement par saint Benoit et modifiée par saint Bernard pour se rapprocher de plus en plus de la société civile. La nature des combats est changée ; c'est le moment des luttes de la parole ; et Dieu, qui sait toujours faire naître des dévouements analogues aux nécessités des temps, inspire deux grands génies, saint Dominique et saint François d'Assise, fondateurs de ces deux ordres approuvés par Innocent III, lequel avait vu en songe l'Eglise de Saint-Jean de Latran penchant vers sa ruine, relevée et soutenue par deux moines, l'un italien, l'autre espagnol, Dominique de Guzman et François d'Assise. L'action passe alors de leur côté et s'y maintient jusqu'à ce qu'une nouvelle hérésie plus menaçante donne lieu à la fondation d'une nouvelle milice plus alerte, plus énergique encore, à cette compagnie de Jésus, qui a fourni tant de valeureux champions à la sainte cause de l'Eglise.

C'est ainsi, Messieurs, que se poursuit d'âge en âge avec les modifications amenées par les circonstances, cette merveilleuse action des moines que nous allons voir se continuer jusqu'à nos jours. Messieurs, je viens de nommer les Jésuites. On les a bien attaqués au delà des mers, on les calomnie, on les raille, on les poursuit, ne devons-nous pas les entourer d'autant plus de respect qu'ils sont plus persécutés ? (*Appl. prol.*)

Je suis d'autant plus heureux que vous rendiez un si public hommage aux Jésuites, Messieurs, que je leur dois pour ma part une reconnaissance toute spéciale, ce sont eux qui m'ont enseigné à croire, qui m'ont appris que pour bien servir la patrie il faut aimer et servir Dieu : " *Pro patria quia pro Deo.*" (*Appl.*)

Messieurs, les Jésuites ont été persécutés presque dès leur naissance. A peine fondé leur ordre est forcé de quitter la France, frappé par le Parlement de Paris, mais le grand

Henri IV, comprenant qu'il y allait de l'intérêt de la société, se hâta de les rappeler tous, pensant qu'eux seuls pouvaient former une jeunesse digne des grandes choses qu'il méditait. Alors on les vit fonder de nombreuses écoles en France; pendant que leurs missionnaires à la suite de François-Xavier, vont porter les lumières de l'Evangile jusque dans l'extrême Orient, et évangéliser la Chine et le Japon, d'autres viennent à travers des mers inexplorées, jusque sur ces rives même du Canada. Il faudrait un Canadien pour pouvoir dire tous les services rendus ici même par les Jésuites et les Sulpiciens. Je voudrais pouvoir donner une idée de tout ce qu'ils ont fait pour la colonisation du Canada; mais, Messieurs, vous connaissez votre histoire mieux que moi, et je n'ai pas la prétention de vouloir, en retraçant le rôle des Jésuites et des Sulpiciens dans votre pays, vous faire ici un cours d'histoire du Canada.

A côté des Jésuites s'élèvent les Oratoriens, qui s'occupent aussi de l'éducation de la jeunesse, et ces admirables frères de St-Jean de Dieu que poursuit aussi cette haine féroce et aveugle de ceux qui ne veulent plus de prêtre à leur chevet de mort.

En même temps s'élève cette figure si douce, si française, qu'on veut aussi bannir! et cependant que peut-on lui reprocher à ce bienfaiteur de l'humanité qui a nom Vincent de Paul, lui qui a passé sa vie à recueillir les enfants abandonnés, à élever les orphelins, à en faire de bons citoyens et de bons chrétiens! Quelle ne doit pas être notre admiration pour cet ordre des Lazaristes fondé par lui, auxiliaires dévoués de sa belle œuvre, on les voit avec le courage qui cherche toujours le danger, aller jusque dans ces provinces ravagées par la peste et par la guerre, en Irlande, dans les Hébrides, en Pologne, à Tunis et à Madagascar, y porter les secours de leur saint ministère? Non content de cette fondation Vincent de Paul institue encore ces filles de charité, toujours grandes dans leur humble dévouement, et auxquelles, suivant une expression bien connue, leur vertu doit servir de voile; saintes et nobles femmes dont les cœurs se trouvent composés d'éléments qui peut-être ne s'étaient jamais trouvés réunis : le courage du soldat, la chasteté de la vierge, la tendresse de la

mère et la mâle énergie de la vertu. Enfin s'élève un ordre que je puis nommer, sûr d'être couvert de vos applaudissements, l'admirable ordre des Ursulines, de ces Ursulines qui ont tant fait pour le Canada, en se dévouant avec une égale abnégation aux soins des pauvres malades et à l'éducation des petites filles indigentes, de ces Ursulines qui gardent dans leur chapelle la tombe de notre grand héros canadien et français, Montcalm ! (*App.*)

Il serait monotone d'énumérer ici tous les ordres qui s'élèvent alors ; et cependant vous m'en voudriez de ne pas saluer au passage cette autre admirable figure, cet apôtre des enfants pauvres, le bienheureux Jean de Lasalle, le fondateur de cet ordre des Frères de la doctrine chrétienne, institué, suivant l'expression d'un pape, pour combattre l'ignorance qui est la mère de tous les maux.

Je n'ai pas à faire ici leur panégyrique ; un grand chrétien le fera pour moi. Un de ceux que vous avez invités ici, Monsieur de Mun, disait dans un admirable plaidoyer en faveur des frères de la doctrine chrétienne, il y a quelque temps : " Depuis deux cents ans ce grand homme de bien (le bienheureux de Lasalle) se survit à lui-même. Quand vous rencontrerez ces hommes noirs vêtus d'une soutane attachée avec des agraffes grossières, chaussés de gros souliers, saluez-les bien bas : ce sont ces ignorantins qui faisaient trembler Voltaire." (*Appl. prolongés.*)

Ce sont les paroles de Monsieur le comte de Mun que vous applaudissez. Qu'eût-il été, Messieurs, si vous l'aviez entendu lui-même. (*Appl. prol.*)

Ils sont partout, Messieurs, et partout les mêmes, ces bons et pieux frères de la doctrine chrétienne. En France ils continuent dans leurs innombrables écoles à recevoir des milliers d'élèves à qui ils enseignent les grandes vérités de la foi et la science du dévouement que pratiquait si bien l'illustre de Lasalle.

Sur cette terre même du Canada, où, je ne le sais pas, mais j'en suis certain, ils sont aussi les infatigables pionniers de la civilisation, où ils travaillent à faire conserver les souvenirs

et à faire apprendre la langue qui fut celle de la mère patrie. Aux Etats-Unis où on les appelle à l'aide d'une civilisation naissante. En Amérique, en Afrique, en Australie, partout on les trouve ; ils sont partout à faire chérir le nom de Dieu et le nom de la France leur patrie. Ils sont tout à la peine pour eux-mêmes, à l'honneur pour leurs élèves, et à l'heure sombre où la patrie en deuil leur demande un sacrifice suprême, on les voit mériter les honneurs de ce magnifique prix que les généreux habitants de Boston avaient demandé à l'académie française de donner au plus noble acte de dévouement accompli pendant la guerre. (*Appl.*)

Je voudrais vous faire connaitre le rapport fait à cette occasion sur la conduite généreuse de ces hommes qui se sont fait une vraie gloire par leur dévouement, et auxquels le procureur-général de la Chalotais approuvé par Voltaire ne trouvait d'autre reproche à faire que celui-ci : (*Appl.*)

“ Ils sont venus pour tout perdre ; ils viennent apprendre à lire et à écrire à des gens qui ne devraient savoir manier que le rabot et la truelle.” Je ne reprocherai pas pour ma part au peuple, Messieurs, de savoir lire dans le cathéchisme et l'histoire de France, dans cette histoire qui condamne les déplorables tendances actuelles. (*Appl.*)

Je m'étends beaucoup sur la France, Messieurs, je vous demande la permission de continuer de le faire. Il m'est impossible de vous parler du Canada que je ne connais pas. J'aime la France, et si je n'en parle pas avec toute l'éloquence de ceux qui m'ont précédé, j'en parle du moins avec mon cœur. (*Appl.*)

Nous voici arrivés, Messieurs, au 18ème siècle, à une terrible époque pour la France, et à une bien grande épreuve qui a retrempé les ordres religieux. Chez eux s'étaient glissés quelques abus et peut-être avaient-ils montré un peu moins de zèle pendant la dernière partie du siècle. Ils avaient en tous cas conservé moins d'influence sur la société française.

Après le coupable Louis XV qui eut le triste courage d'apposer sa signature au bas du traité qui nous enleva nos chères colonies françaises ; après l'expulsion des Jésuites, la persécu-

tion religieuse, voici la Révolution. Ce que fut cette révolution commencée au nom de la liberté, je n'ai pas à le dire. Elle met la main sur les biens destinés aux pauvres et à l'enseignement et sous prétexte, sans doute, de combattre l'ignorantisme et de faire le bonheur du peuple, elle chasse les ordres religieux. Je n'insiste pas, Messieurs. La guillotine fait son œuvre; ceux-là qui ont été martyrs ne sont pas à plaindre; non, sans doute: ce sont les bourreaux! (*Appl.*)

Pendant la Révolution, les ordres religieux s'associent à l'action du clergé; ils secondent l'œuvre des prêtres et continuent l'accomplissement de leur saint ministère au milieu des malheurs et de la persécution.

Mais la tourmente est enfin apaisée. Le ciel s'éclaircit; une ère nouvelle commence. Les ordres religieux se sentent revivre. Cette foi que l'on croyait morte, ensevelie sous les ruines, jette de nouveau de profondes racines, et nous la voyons s'épanouir dans une floraison d'œuvres plus fécondes encore et plus belles que celles qui ont signalé la renaissance religieuse du dix-septième siècle. Monsieur Keller nous le dit dans son langage poétique: " C'est l'arbre que le vent d'orage et les froids de l'hiver ont dépouillé de ses fleurs, de ses fruits et de ses branches mortes, et qui reverdit plus fort au soleil du printemps." (*Appl.*)

Napoléon Ier sent bientôt lui-même le besoin de rappeler les Frères de la doctrine chrétienne, car, voulant accomplir de grandes choses, il veut voir près de lui une jeunesse forte et chrétienne; mais il n'eut pas le courage de rappeler les Jésuites. Ils ne reviennent en France que sous la Restauration, pour être poursuivis et bannis encore jusque sous le règne du pieux Charles X.

Malheureusement, Messieurs, je ne puis pas m'arrêter à tous ces chefs-d'œuvres de charité et d'abnégation; je ne puis que nommer les Oblats, les Maristes, les Sœurs de charité, ces petites Sœurs des pauvres, comme nous les appelons, si bonnes, si courageuses et si humbles, et tant d'autres ordres dont l'histoire est une suite continuelle de dévouements.

Je ne parlerai seulement que de ce que j'ai vu, il y a dix

huit mois, en Algérie. J'ai eu l'honneur d'admirer ces saints missionnaires qui pénètrent jusqu'au cœur du Sahara, souvent pour y trouver le martyre, et toujours pour ramener quelques âmes à Dieu. Je les ai vus soigner les enfants des Arabes et des Kabyles, et faire respecter leur robes des Musulmans de Tunis et d'ailleurs ; je les ai vus faire à la France un renom de grandeur qui survit à toutes les défaites. Je les ai vus en cet endroit même où nous avons remporté en 1830 notre première victoire, à Staouëli, je les ai vus cultiver des milliers d'arpents de terre, et se faire jusque dans les plus humbles emplois les agents de la civilisation, les plus grands éléments de notre colonisation algérienne.

Pendant ce temps, en France, d'autres ordres se livrent à la prédication, à l'étude et à l'enseignement. Quelle gloire que cette grande chaire de Notre-Dame qui, il y quelques années, retentissait de la voix si éloquente du Père Lacordaire, ce grand prédicateur qui faisait saluer par toute la jeunesse chrétienne avec enthousiasme, et par le peuple avec respect, la robe blanche de Saint-Dominique. (*Appl.*) Puis c'est le Père de Ravignan; le Père Félix, le Père Montsabré ! Oh ! Messieurs, grands souvenirs que ceux-là ! pourquoi faut-il que ce ne soit bientôt plus que des souvenirs !...

A côté des illustres prédicateurs, les Bénédictins, plus humbles, continuant l'œuvre de leur fondateur, élèvent à la religion des monuments impérissables de science et de littérature ; d'autres se livrent avec ardeur à l'enseignement. Ce sont ceux-là, Messieurs, que l'on veut frapper avant tous les autres. Cet enseignement que l'on veut faire disparaître, quel est-il donc ? Je puis vous en parler, Messieurs, puisque je l'ai reçu. Il a pour base le sentiment du devoir développé par l'idée de Dieu qui élève l'âme et qui doit être l'objet constant de son occupation et de son amour. Si je parlais sur la question de l'enseignement, je pourrais vous parler longuement, Messieurs ; le temps ne me le permet pas. Que de choses j'aurais à dire de cet esprit religieux qui doit dominer et pénétrer tout, de cette étude de Dieu dont l'intelligence doit conduire à l'intelligence de l'homme lui-même. Si l'homme ne connait

pas Dieu, il ne se connait pas lui-même. L'original seul peut donner raison de la copie. Ce n'est que la bonté, l'intelligence et la puissance absolues de Dieu qui peuvent faire comprendre à l'homme la bonté, l'intelligence et la puissance relatives qui, empruntées, le constituent.

Je ne peux m'étendre davantage sur ce sujet; cependant, Messieurs, laissez-moi vous dire un mot d'une vertu bien nécessaire dans l'éducation, aujourd'hui surtout, à cette époque d'émancipation dans laquelle nous avons le malheur de vivre, je veux parler de la vertu du respect.

Un éminent professeur d'une des universités catholiques de France, M. de Margerie, disait dans un cours fait à Nancy, en 1871, que pour obtenir le respect il faut d'abord savoir l'inspirer soi-même. Le maître, sans grandeur d'âme, ne saurait jamais inspirer, disait-il, le respect à l'élève. Les hommes sans tenue, sans dignité, sans moralité, sans justice, ne peuvent faire que de mauvais élèves. Mais si le maître est la droiture même, la règle vivante et le plus fidèle observateur du devoir, si l'on voit qu'il s'occupe de ses élèves avec l'idée d'élever leur âme, alors naît le respect. Si, allant plus loin, le maître se revêt, suivant l'expression antique, du sentiment paternel, envers ceux que l'autorité paternelle lui a confiés, alors on reconnait plus tard les citoyens qui auront été ses élèves ; on les reconnait parcequ'ils sont de bons citoyens, étant de bons chrétiens ; or, je vous le demande, qui peut inspirer plus de respect à la jeunesse que les prêtres, les religieux dévoués à l'éducation. (*Appl.*)

J'en ai fini, Messieurs, avec ce sujet. Vous attendez des discours éminents comme ceux que j'ai déjà entendus. Je ne veux pas vous retenir plus longtemps. Il faut cependant penser à conclure ; je vous demande la permission, pour le faire, de rester encore un moment sur le terrain que j'ai choisi, et de me demander avec vous, comment, après tant de services rendus à la France, on a menacé nos ordres religieux du bannissement. Ah ! c'est qu'il y a une France que vous voyez qui n'est pas la vraie France et d'après laquelle vous nous jugez presque tous (je ne veux pas dire tous) ; une France qui veut

bannir les Jésuites, proscrire la religion, une France qui est l'œuvre des sociétés secrètes. De cette France, nous n'en sommes pas ! Nous sommes de la France catholique qui est la vraie France, croyez-le bien, Messieurs ! (*Appl.*) De cette France qui combat si bien l'indifférence et qui ne veut pas que ses enfants soient élevés dans l'athéisme ; l'athéisme qui prétend s'appuyer sur les faits de la nature quand les faits se révoltent contre lui, qui se vante de n'écouter que la nature, et contre lequel s'élève la nature entière, de n'être dupe d'aucune illusion et qui en est le perpétuel jouet ; l'athéisme qui n'est que contradiction, méprises et obscurité ; l'athéisme qui impute la servitude des peuples au sentiment religieux et qui est convaincu de préparer lui-même l'esclavage, de façonner les nations au joug en tarissant dans les âmes les sources de la grandeur, de la dignité, du désintéressement, de la vertu, de la probité même. Non, Messieurs, nous ne voulons pas que nos enfants soient élevés par des athées. (*Appl. prol.*)

C'est parceque nous ne voulons pas cela, que nous voulons conserver nos chers religieux que l'on va proscrire. (*Appl.*)

Ceux qui vont le faire, Messieurs, oublient sans doute un évènement encore récent, et qui s'est passé dans un pays sur lequel cependant ils devraient avoir les yeux ouverts.

C'était en 1873. Le gouvernement allemand, voulant porter la main sur les libertés religieuses et déterminer l'influence des ordres religieux, proposa au Parlement ces trois lois connues sous le nom de Lois de Mai. Ces lois draconiennes furent publiées et les évêques ayant protesté, furent emprisonnés et punis, au nombre de dix-sept, de peines plus ou moins sévères. Les relations diplomatiques furent interrompues entre Rome et Berlin. Et qu'en est-il advenu, Messieurs ? Vous savez qu'au lieu d'être un appui pour le gouvernement, le Kulturkamp lui a suscité des difficultés sans nombre ; aujourd'hui il est obligé d'avouer qu'il avait forcé la note. Lui-même a été forcé de donner une première satisfaction à l'opinion publique en consentant à la retraite du ministre Fulk. Il a consenti ensuite à renouer des négociations avec Rome. Qui peut dire où cela aboutira ? En tous cas l'on peut voir, dès aujourd'hui,

les tristes fruits que la politique de persécution a portés en Prusse. Un immense mal moral règne dans le pays ; il a eu pour cause la persécution religieuse. On a chassé les prêtres, emprisonné les évêques, froissé les cœurs ; a-t-on atteint le but qu'on se proposait ? à aucun dégré, Messieurs ! Ceux qui poursuivent la même œuvre seront-ils plus heureux dans notre chère France ? Il est permis d'espérer que non ; il est permis même de l'affirmer : cette lutte aboutira à un piteux échec, mais ce ne sera malheureusement pas avant d'avoir couvert notre chère patrie de ruines, sans avoir accru nos maux et nos discordes.

Je vais terminer, Messieurs. J'ai bien mal répondu, je le crains, à votre attente, et je vous en demande pardon. Je voudrais toutefois conclure par un mot d'espoir : c'est le souvenir que je viens d'évoquer devant vous qui me le fournira. Cet axiome bien allemand, Messieurs, " la force prime le droit " ; il n'est pas chrétien, de plus, il n'est pas vrai ; le bon droit doit toujours finir par avoir raison de la force brutale. Nos religieux qui ont le bon droit, le droit de faire du bien, ne périront donc pas. Le christianisme n'a pas achevé sa grande mission ; non, non cela ne se peut pas ! Il est trop imparfaitement vainqueur des ténèbres, de l'idolâtrie et de l'erreur. Sans doute son existence est indépendante de celle des ordres religieux, mais Dieu ne privera pas son Eglise d'un si grand auxiliaire. L'arbre, dit Balmès, peut exister sans fleurs et sans fruits, fleurs et fruits peuvent tomber, sans que le tronc robuste perde sa vie, mais tant que l'arbre subsistera qui peut dire qu'il cessera de produire des fleurs et des fruits ? les ordres religieux sont les fleurs et les fruits du christianisme, Messieurs, ils sont la partie la plus divine de l'œuvre de son divin fondateur. (*Appl. prol.*) Qui peut dire que jamais Dieu l'en privera.

Le passé nous permet de prévoir ce que sera l'avenir pour les ordres religieux. Ils ont échappé à bien des persécutions, ils ont survécu à tout, ils survivront encore à ceux qui les menacent. On veut les proscrire ; mais ceux qui poursuivent ce but insensé sont obligés d'avoir recours à des passions révo-

lutionnaires, qui une fois déchaînées ne s'arrêtent plus, et finissent toujours par engloutir ceux qui ont eu l'imprudence de les susciter, ou la faiblesse de les subir. (*Appl.*)

Je crois fermement avec vous, Messieurs, qu'un jour le monde reconnaîtra que ces hommes austères et dévoués, prêtres et religieux, sont les auxiliaires les plus fermes, les plus indispensables de toute œuvre civilisatrice bien entendue. J'envie beaucoup pour mon pays le bonheur des nations qui dès aujourd'hui le comprennent. (*Appl.*)

Sainte-Vierge dont l'étendard flotte dans cette magnifique enceinte, Sainte-Vierge, patronne du Canada et de la France, protégez nos chers religieux ! Et si le malheur veut qu'ils soient bannis de notre malheureuse patrie, ouvrez-leur vos bras maternels pour les recevoir sur cette terre admirable et bénie du Canada. (*Triple salve d'applaudissements.*)

L'honorable M. G. Ouimet, Surintendant de l'instruction publique et officier de l'instruction publique de France, développa à son tour le sujet suivant : "L'Eglise et l'Etat dans l'enseignement."

DISCOURS DE L'HONORABLE GÉDÉON OUIMET, C. R.

PRONONCÉ A QUÉBEC, LE 26 JUIN 1880

L'ÉGLISE ET L'ÉTAT DANS L'ENSEIGNEMENT

Messeigneurs et Messieurs,

Dès que l'opinion unanime eut consacré cette belle idée de réunir dans la cité de Champlain, à l'occasion de notre fête nationale, tous nos compatriotes épars sur la terre d'Amérique, les membres du Cercle catholique de Québec voulurent faire participer leurs frères des autres pays à cette grande manifestation patriotique.

En agissant ainsi, le Cercle catholique de Québec n'a jamais eu d'autre intention que celle de faire voir à quelques-uns de ses membres étrangers, dont la plupart n'ont jamais visité le Canada, combien sont restés vivaces chez nous les sentiments de foi et de patriotisme qui nous ont été légués par nos pères de la vieille France. Quelques-uns ont répondu à notre appel ; d'autres, tout en exprimant leurs regrets, n'ont pu se rendre à notre invitation.

Si aujourd'hui nous devons nous réjouir de posséder au milieu de nous des hommes dont les noms sont souvent cités dans les annales catholiques, nous n'en avons pas moins à regretter l'absence de quelques-uns des plus vaillants champions de notre cause. Parmi ceux-ci, qu'il me soit permis de citer M. Lucien Brun, l'énergique défenseur des droits du catholicisme dans les chambres françaises, et M. le comte Albert de Mun, l'ardent apôtre des cercles d'ouvriers en France, dont la parole éloquente et convaincue sait faire vibrer avec tant de force les fibres religieuses et patriotiques .(*App.*)

Aux regrets bien naturels que j'éprouve comme vous tous, de l'absence de ceux de ces messieurs qui devaient donner un relief inaccoutumé à notre fête de Saint-Jean-Baptiste, se joint un sentiment d'une autre nature et qui m'est tout personnel. Si M. le comte de Mun était venu au milieu de nous, il vous aurait entretenu de l'importante question de l'enseignement ; lui manquant, j'ai été prié de le faire à sa place. (*App.*)

En acceptant, je ne me suis point dissimulé, Messeigneurs et Messieurs, combien était lourde la succession qui m'était imposée ; aussi, veuillez bien ne point prendre pour de la présomption ce qui n'est de ma part que de l'obéissance aux désirs des organisateurs de cette séance.

Je me bornerai à remplacer l'éloquente improvisation que M. le comte de Mun n'aurait pas manqué de vous faire par quelques aperçus du système d'éducation en vigueur dans notre province.

Dans un jeune pays comme le nôtre, si l'on tient compte surtout des difficultés que les promoteurs de l'instruction publique ont eu à surmonter, nous avons bien quelques droits

d'être fiers, je ne crains pas de le dire, du développement qu'a atteint l'enseignement.

Il est vrai que dès les premiers temps de notre histoire, en 1616, nous voyons les Récollets, amenés par Champlain, s'efforcer d'inculquer quelques notions d'éducation aux populations indigènes et aux enfants des rares colons français établis au Canada à cette époque.

Nous ne devons pas oublier non plus que quelques années plus tard, en 1637, un collège se construisait à Québec et que deux ans après, Mde de la Peltrie et la Mère de l'Incarnation ouvraient les portes du couvent des Ursulines, qui fut la première école de filles établie en la Nouvelle-France, et qu'en 1663, Mgr de Montmorency-Laval, premier évêque de Québec et du Canada, fondait dans la ville métropolitaine un grand séminaire auquel il adjoignait cinq ans après le petit séminaire si prospère, qui existe encore aujourd'hui. (*App.*)

Mais malgré les efforts du clergé catholique, qui avait pris en mains les intérêts de l'éducation, les progrès de l'instruction en général et ceux de l'enseignement élémentaire en particulier ne se développèrent que péniblement et lentement pendant un grand nombre d'années.

A une époque qui n'est pas bien éloignée de nous, en 1836, époque vers laquelle on s'occupa de régulariser le système de l'instruction très incomplète encore, les statistiques établissent qu'il n'y avait guère que 1,300 (1,321) écoles fréquentées par 36,000 élèves des deux sexes, environ. Aujourd'hui, bien que nous n'en soyons pas encore arrivés au résultat que nous avons le droit d'espérer, nous comptons près de 4,300 (4,282) écoles fréquentées par 240,000 (239,808) élèves. La moyenne comme il est facile de le constater à première vue, est considérable, eu égard au chiffre de la population.

Il est vrai de dire que ce résultat, tel qu'il est, n'a pas été obtenu sans peine. Les travaux de mes deux prédécesseurs, le regretté Dr Meilleur et l'hon. M. Chauveau, et mes faibles efforts depuis que j'ai l'honneur d'occuper la charge de Surintendant de l'instruction publique de cette province, sont là pour l'attester.

Mais il ne faut pas oublier que c'est à notre clergé surtout que nous devons en grande partie le développement de notre instruction publique. Il en a toujours été le préconiseur le plus fervent, et de tout temps l'a encouragée de sa parole et soutenue de sa bourse. C'est à lui que nous le devons si aujourd'hui nous sommes en état de rivaliser, sous le rapport de l'enseignement, même de l'enseignement supérieur, avec tous les pays du monde. (*App.*)

A ceux qui trouveraient prétentieux l'assertion que je viens de faire, je dirais qu'elle est confirmée de la manière la plus complète par les statistiques scolaires. En effet, si nous les consultons, nous trouvons que 16 pour cent environ de notre population fréquentent les écoles. On comprend combien cette moyenne est comparativement forte, si l'on considère qu'elle n'est que de 15 pour cent en Prusse et en Suisse, et de 13 seulement pour cent en France, et chacun sait que ce sont les trois pays d'Europe où l'instruction est considérée comme la plus répandue.

Vous voyez donc, Messeigneurs et Messieurs, que notre loi n'est pas tant à dédaigner et qu'avant longtemps, je l'espère, nous pourrons constater les bons effets de cette semence que nous répandons aujourd'hui au milieu de notre jeune population.

Quoique dans l'enseignement notre clergé prenne une part active, je devrais dire prééminente, nous comptons aussi, à côté d'institutions de plus ou moins grande importance régies par des prêtres et par des religieuses, des établissements du même genre dirigés par des laïques qui assez souvent appartiennent à la religion protestante. Jamais le contact fréquent provenant de cet état de choses n'amène de froissements religieux ; il n'a produit jusqu'ici qu'une noble émulation de nature à contribuer considérablement au progrès général.

Notre enseignement se divise en trois classes :

1o L'enseignement supérieur.

2o L'enseignement secondaire.

3o L'enseignement élémentaire.

Il est admis que nous avons un nombre relativement consi-

dérable de maisons affectées à l'éducation supérieure, et j'ai le plaisir de leur rendre ici cette justice, que toutes ont su les rendre recommandables et dignes d'être encouragées. (*App.*)

Nous possédons trois universités qui ont le pouvoir par les chartes royales de conférer des degrés dans les sciences et les lettres.

En premier lieu je citerai l'Université-Laval qui, comme chacun s'accorde à le reconnaître est une des maisons de haute éducation des plus complètes qu'il y ait sur le continent américain ; puis, les excellentes universités protestantes anglaises, McGill à Montréal, et Bishop's College à Lennoxville.

Viennent ensuite un assez grand nombre de collèges dont les cours classiques sont aussi complets qu'en aucun pays du monde.

Dans la seconde catégorie nous trouvons l'école polytechnique de Montréal où l'on enseigne les différentes branches des arts et des sciences et qui a donné jusqu'ici des résultats exceptionnellement satisfaisants et a fourni un certain nombre de sujets remarquables. Plusieurs jeunes gens sortis de cette école occupent d'excellentes positions comme architectes ou ingénieurs dans les différentes provinces du " Dominion " et ailleurs ; les écoles normales Laval à Québec, Jacques-Cartier et McGill à Montréal d'où sont sortis la plupart des instituteurs distingués qui constituent le noyau principal de notre corps enseignant ; les *High-Schools* de Québec et de Montréal ; un grand nombre d'académies catholiques et protestantes et les excellentes maisons dirigées par les Frères des écoles chrétiennes.

Toutes ces institutions, à l'exception de l'Université-Laval et des séminaires de Québec et de Montréal, reçoivent une subvention de l'Etat sur les sommes accordées, comme aide, à l'instruction publique.

Mais pour nous tous, Messeigneurs et Messieurs, ce qui doit présenter le plus d'intérêt, c'est le développement qu'a acquis, comme je le faisais remarquer il y a un instant, notre instruction élémentaire, c'est-à-dire, la seule qui, le plus souvent, soit à la portée des classes peu aisées de nos campagnes, et

qui, dans tous les rangs de la société, sert de base à une instruction plus complète et dont dépend souvent l'avenir des enfants qui la reçoivent.

Je vous dirai en peu de mots sur quoi repose notre système scolaire élémentaire qui a été considéré comme un des plus parfaits qui existent, par les hommes spéciaux chargés pendant la grande exposition de Paris, d'examiner les résultats obtenus par les systèmes scolaires en vigueur chez les différents peuples du monde, et qui a valu à la province de Québec 4 diplômes, 4 médailles de bronze et 4 distinctions honorifiques de première ordre.

Pour l'application de ce système d'éducation, la province est divisée en municipalités scolaires, régies par 5 commissaires d'écoles. Mais quand, dans une localité il existe un certain nombre de familles qui ne partagent pas les croyances religieuses de la majorité des habitants, celles-ci ont le droit d'avoir pour leurs enfants des écoles séparées qui sont contrôlées alors par trois syndics. Chacune de ces écoles reçoit alors du gouvernement une subvention proportionnée au nombre d'enfants en âge de fréquenter les écoles. Le montant que le gouvernement débourse ainsi chaque année, s'élève au chiffre assez rond de $163,000.

Je viens de dire, Commissaires et Syndics d'écoles :

1o Ce dualisme est le corollaire du dualisme des religions et des nationalités qui se partagent le pays. L'Etat protège également le Français et l'Anglais et partant les deux croyances religieuses. De fait l'Etat s'unit aux deux cultes, et en matière d'éducation, il n'autorise pas une école à être athée ; mais s'il lui demande d'être chrétienne pour lui accorder ses secours, il n'exige pas qu'elle appartienne à une église plutôt qu'à une autre. Liberté pleine et entière sous ce rapport ; et de là, harmonie parfaite dans la population.

2o Ces deux corps de commissaires et de syndics représentent le peuple. Ils engagent qui ils veulent, administrent suivant la loi, etc. Donc, pas de conflit de religion, ni de nationalité.

3o. Nous n'avons pas de conseils, encore moins de leçons à donner à l'étranger ; mais il nous est permis de nous féliciter

d'avoir su appliquer si avantageusement pour nous le grand principe de la liberté d'enseignement.

Des inspecteurs d'écoles, au nombre de 39, sont tenus de faire, deux fois par année, la visite de chaque école et de fournir au département de l'instruction publique un état détaillé de leurs opérations.

Enfin, pour aider le Surintendant dans ses travaux d'administration, on lui donne un Conseil composé d'hommes hautement recommandables et offrant, par leur honorabilité et leurs capacités reconnues, toutes les garanties désirables, nommés par le gouvernement et choisis dans les différentes parties de la province. Qu'il me suffise de dire que dans ce conseil formé de 17 catholiques et de 8 protestants entrent de droit les 8 évêques de la province, chacun d'eux représentant son diocèse qui se trouve être pour lui une division scolaire dont il surveille la direction morale et intellectuelle. Ce conseil général se divise en comités catholique et protestant, le premier composé de 17 membres, et le second de 8, ces derniers étant autorisés par la loi à s'adjoindre 5 membres supplémentaires.

Le Conseil général de l'instruction publique est présidé par le Surintendant dont la mission est de faire fonctionner tous les rouages de notre système scolaire.

Je pense, Messeigneurs et Messieurs, que je ne pourrais terminer le court résumé que je viens de vous faire de notre système scolaire sans appeler votre attention sur celui qui en est la cheville ouvrière, l'instituteur dont le rôle effacé n'est pas toujours, tant s'en faut, apprécié à sa juste valeur. On tient généralement peu de compte de la somme considérable de dévouement que doivent posséder les instituteurs et les institutrices qui se consacrent à l'instruction de nos enfants. On oublie trop souvent que les personnes qui se livrent à l'enseignement exercent une sorte de sacerdoce et ne font pas un métier. On ne se rappelle pas assez que leurs fonctions sont toutes intellectuelles et morales, et qu'elles sont responsables vis-à-vis de la société tout entière des enfants qui leur sont confiés et dont elles peuvent si facilement fausser le cœur et

le caractère, si elles ne possèdent pas la vocation de l'apostolat auquel elles se sont vouées. Car, si l'instruction fait des savants, l'éducation morale et chrétienne seule fait de bons citoyens. Et que donne-t-on à l'instituteur en échange de tant de dévouement, du sacrifice des plus belles années de sa jeunesse, et souvent de sa vie tout entière ? Rien ou à peu près rien. Le plus souvent une vieillesse nécessiteuse attend ceux qui se sont ainsi dévoués à l'accomplissement de leurs devoirs difficiles.

Dans notre province, nous devons le reconnaître, Messeigneurs et Messieurs, l'Eglise et l'Etat se sont toujours donné fraternellement la main pour toutes les questions importantes en rapport avec l'éducation ; tous les deux ont une mission à laquelle ils ne peuvent faillir sans qu'il en résulte aussitôt de profondes perturbations dans l'ordre social.

De tous temps l'Eglise a été la grande éducatrice du genre humain. Dans les âges les plus reculés nous voyons le sacerdoce investi de la glorieuse prérogative de conserver le dépôt précieux des traditions et des connaissances, et de répandre autour de lui la lumière de la sagesse dont il était le gardien vénéré. . C'est ce que l'on constate chez le peuple juif et chez les nations mêmes qui ne possédaient qu'une vague idée de la révélation primitive. Plus tard, lorsque l'Eglise vint donner au monde des doctrines civilisatrices, son œuvre de régénération ne fut rien autre chose qu'une œuvre d'éducation. Il lui fallut frapper les intelligences et agir sur les cœurs. Elle frappa les intelligences, en établissant la supériorité des dogmes de la vérité sur les superstitions païennes et les fictions mythologiques. Elle agit sur les cœurs, en y introduisant la morale évangélique qu'elle fit triompher des passions honteuses auxquelles l'abjection humaine avait élevé des temples.

Et quand les races barbares, poussées par le souffle de Dieu, firent crouler l'empire romain sous leurs impétueux élans, l'Eglise, au nom du Christ, les instruisit et les civilisa. Ce fut elle qui, pendant les premiers siècles, conserva au fond de ses monastères et de ses abbayes ces précieux documents auxquels vinrent puiser plus tard ceux qui s'étaient donné la

mission d'enseigner ou de combattre par la parole et par la plume.

La plus grande et la première institutrice des hommes, dès l'âge où l'intelligence de l'enfant commence à se développer, l'Eglise, s'approche de lui et lui parle le seul langage qu'il puisse encore comprendre. Par des images qui n'appartiennent qu'à elle, elle provoque chez lui l'admiration de ce qui est beau et lui inspire l'horreur de ce qui est mal. Elle en fait des hommes à l'âme vigoureusement trempée, prêts à affronter sans fléchir les tourmentes sociales.

Faire des citoyens utiles à la société et à leur pays, telle a toujours été l'œuvre de l'Eglise.

Le rôle de l'état dans l'éducation du peuple est aussi d'une grande importance, car de la culture intellectuelle des individus dépendent le bonheur et la prospérité des nations.

L'état est donc grandement intéressé à encourager une éducation saine et morale, car il est le premier à bénéficier des lumières et des vertus qu'elle aura développées.

Un peuple qui appliquerait rigoureusement les principes bien entendus du vrai, du bien et du beau, serait le premier peuple du monde. Il offrirait le spectacle d'une civilisation incomparable où tout fleurirait à la fois, les lettres, les sciences, les arts, les industries, réglés par l'alliance harmonieuse de la religion et du patriotisme.

Ainsi, Messeigneurs et Messieurs, deux grands intérêts se rencontrent sur ce même terrain : l'intérêt religieux et l'intérêt social ; mais entre les deux il ne doit pas y avoir conflit, il doit y avoir concours. A l'Eglise il faut des chrétiens ; à l'Etat il faut des citoyens. Or, comme entre ces deux qualités il y a des relations intimes et profondes, comme le chrétien sincère est toujours un bon citoyen, l'Eglise et l'Etat doivent combiner leurs efforts pour en arriver à la réalisation de cette œuvre sublime : l'élévation de l'homme.

Voilà l'idéal d'un vrai système d'éducation nationale ; l'Eglise exerçant librement son influence civilisatrice et son action souveraine sur le cœur, le caractère et l'intelligence : l'état travaillant de son côté à multiplier les centres d'activité

intellectuelle par la généreuse et équitable distribution de ses deniers, par des récompenses accordées au vrai mérite, par le soin qu'il apporte au choix de ceux à qui il confie la direction de sa jeunesse, par sa tendance constante à élever le niveau intellectuel et moral des générations qui grandissent. C'est cette union féconde de l'Eglise et de l'Etat, dans ce travail éducateur qui donne à un peuple les plus sûres garanties de prospérité pour le présent et de sécurité pour l'avenir.

Messeigneurs et Messieurs, cet idéal théorique d'une éducation parfaite auquel je songe parfois, quand j'approfondis toutes les responsabilités des devoirs de la charge que je tiens de Dieu et de mon pays, nous ne l'avons pas encore atteint dans la pratique. Mais, espérons-le, grâce aux éléments que nous possédons, la Providence aidant, notre système produira, sinon des hommes parfaits, car il n'en existe pas sur la terre, au moins d'excellents chrétiens et des citoyens irréprochables. (*Applaudissements prolongés.*)

Sa Grandeur Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, prit ensuite la parole sur le sujet suivant : " L'Eglise et la liberté."

DISCOURS DE MONSEIGNEUR LAFLÈCHE

L'EGLISE ET LA LIBERTÉ

Monseigneur, Mesdames et Messieurs,

I

En me rendant aujourd'hui à l'invitation qui m'a été faite de prendre la parole en cette circonstance solennelle, j'éprouve une émotion inaccoutumée, je me sens un peu comme le poisson hors de son élément. Habitué à l'autorité de la parole qui tombe du haut de la chaire chrétienne, je ne me sens point appuyé ici de la force de Celui qui a dit à ses envoyés : " Allez, enseignez toutes les nations... Qui vous écoute, m'écoute." Ce n'est point comme évêque, ni en qualité de pasteur

de l'Eglise, que je parle en ce moment; voilà pourquoi le sentiment de ma faiblesse m'intimide plus qu'à l'ordinaire.

Cependant, en jetant un coup d'œil sur l'enceinte qui nous réunit, sur l'auditoire sympathique qui m'écoute, je m'aperçois que je ne suis point en pays tout à fait étranger à mes habitudes, je me retrouve un peu dans mon élément. En effet, si ma parole ne tombe point du haut de la chaire où s'enseigne la science divine, elle se fait entendre au moins dans le sanctuaire où s'enseigne la science humaine en harmonie avec la science divine: car tel est bien le caractère fondamental de toute université catholique, en particulier de l'Université-Laval, née sous l'inspiration de l'Eglise, confiée à la direction de ses prêtres, et protégée par la haute surveillance de ses évêques. C'est dans cette enceinte bénie que viennent se former les jeunes générations qui auront bientôt à prendre part aux luttes de la vie dans les diverses professions auxquelles les appelle la divine Providence. C'est ici qu'elles viennent apprendre à se servir des armes puissantes de la science et de la vertu pour s'enrôler dans la grande armée qui a pour mission de défendre la vérité contre l'erreur, le bien contre le mal, la liberté contre l'esclavage, en un mot de faire prévaloir ici-bas le règne de Dieu contre la tyrannie de satan.

Tous les enfants de l'Eglise sont soldats de cette grande armée, et doivent nécessairement prendre part à la lutte, chacun au poste où l'a placé la Providence. Plus heureux que le soldat ordinaire, la victoire lui est assurée, s'il fait son devoir, la couronne étant promise à celui qui aura combattu légitimement. (*App.*)

Dans l'auditoire sympathique qui m'écoute, je vois d'abord les nobles représentants de la vieille France, telle qu'elle était au temps où elle envoyait ses hardis explorateurs à la découverte de nouveaux royaumes, pour y étendre le règne de Jésus-Christ, et où quelques-uns de ses plus courageux enfants vinrent arborer l'étendard de la croix et de la véritable civilisation dans la vallée du grand fleuve qu'ils ont si heureusement baptisé du beau nom de St-Laurent: nom prophétique

de la victoire que la civilisation chrétienne devait y remporter sur la barbarie sauvage qui l'habitait alors. (*App.*)

Soyez les bienvenus, Messieurs, vous êtes nos frères, nous parlons encore la belle langue de vos mères, et dans la grande épreuve que traverse l'Eglise dans votre illustre patrie, vous avez conservé la foi vive de nos pères. Visitez nos familles canadiennes, et vous y retrouverez, j'en ai la conviction, ces mœurs douces et polies que nous a léguées la France chrétienne du siècle de Louis XIV. La franche et cordiale hospitalité que vous recevrez dans ces familles patriarchales du Canada, vous fera connaitre la religieuse fidélité avec laquelle notre petit peuple a conservé les saintes et chrétiennes traditions que lui avait léguées la fille aînée de l'Eglise. (*App.*)

Je vois également ici les membres du Cercle catholique de Québec, formé sous les auspices de l'autorité religieuse, et qui a déjà reçu avec la bénédiction du Vicaire de Jésus-Christ plusieurs faveurs insignes comme récompense de son zèle à propager et à défendre la vérité catholique. (*App.*)

Merci, Messieurs, de la bonne pensée que vous avez eue de donner à notre fête nationale son véritable caractère, par la convocation de ce Congrès catholique. Tout le monde sait que la foi catholique est l'un des éléments constitutifs de la nationalité des Canadiens français. Il était très important de l'affirmer dans cette grande manifestation de notre vie nationale. Sans aucun doute, tous les citoyens distingués que vous avez invités à prendre part à cette réunion fraternelle, partagent vos sentiments d'amour pour la vérité, de dévouement à la cause sacrée de l'Eglise notre mère commune et d'attachement inébranlable à notre chère patrie.

Je puis donc dire avec vérité en m'identifiant avec cet auditoire distingué que nous n'avons tous qu'un cœur et qu'une âme : "*Cor unum et anima una.*" (*App. prol.*)

II

La bienveillance et la sympathie de tous m'est assurée, quand je viens leur parler de ce qui a fait l'honneur de l'Eglise dans sa longue marche à travers les siècles, de ce qui a pro-

curé la paix et la prospérité aux peuples dociles à ses enseignements ; je veux dire *la liberté.*

Oui, Messieurs, c'est de la liberté dans ses rapports avec l'Eglise que je viens vous entretenir quelques instants ce soir : de ce don par excellence que le Créateur a fait à ses anges dans le ciel, et à l'homme sur la terre. Ce privilège essentiel aux créatures douées d'intelligence et de volonté, leur donne le moyen d'atteindre leur fin et d'arriver au véritable bonheur, si elles en font un légitime usage, mais aussi leur laisse la terrible alternative de la souffrance et du malheur si elles en abusent.

Ce n'est pas seulement l'homme isolé et pris individuellement que Dieu a élevé à la dignité d'être libre ; c'est aussi l'homme pris collectivement et formant la personne morale que l'on appelle la *société*, qu'il a doué de ce noble privilège. La liberté est la pierre fondamentale sur laquelle repose nécessairement le bonheur de la famille, de l'état et de l'Eglise.

En dehors de la liberté, je ne vois que l'esclavage, et avec l'esclavage, la dégradation et l'abrutissement. " Dépouillez " l'homme de sa liberté, a dit le grand philosophe San-Seve- " rino, c'est lui ravir sa famille, sa patrie, sa religion, c'est " l'égaler en tout à la brute."

Il n'est donc pas étonnant que ce mot fasse vibrer dans toute leur force les ressorts les plus puissants et les fibres les plus intimes du cœur humain, puisque la liberté tient à la nature même de son être. Le Docteur angélique dit en effet que " tout être doué d'intelligence et de volonté est nécessaire- " ment libre." Dieu a créé l'homme ici-bas pour être heureux, mais il a voulu qu'il le fût librement, la première loi de sa nature est le désir du bonheur.

Mais le Créateur a voulu que l'homme marchât librement vers la réalisation de ce désir, et qu'il arrivât à ce bonheur par le bon usage de sa liberté.

Il est donc bien important, en parlant de liberté, de donner avant tout, une notion exacte de cette puissance merveilleuse dont le seul nom soulève les masses populaires, comme le vent soulève les flots de la mer. Il est facile de comprendre

quels désastres pourrait entrainer la moindre erreur sur ce point capital, puisque de cette connaissance exacte de la liberté, dépend la direction qu'il faut donner à cette puissance irrésistible pour conduire l'homme et la société au bonheur ou à l'abîme. Cette connaissance est d'autant plus nécessaire dans les jours mauvais que nous traversons, que des hommes égarés ou pervers font plus d'efforts pour l'obscurcir et la fausser dans l'esprit des populations.

Qui peut dire aujourd'hui le nombre de ceux qui confondent la *liberté* avec la *licence*, et qui proclament bien haut que la liberté implique le droit de faire le mal, comme le droit de faire le bien, qui mettent sur un pied d'égalité la vérité et l'erreur ?

Hélas ! ces hommes aveugles confondent ainsi la lumière avec les ténèbres ; l'usage légitime d'une chose excellente, avec l'abus de cette même chose. La liberté véritable et bien comprise, c'est le vent favorable qui pousse sûrement le vaisseau vers le port sous la direction de la boussole. La *licence*, au contraire, c'est la tempête qui l'emporte sans boussole sur les récifs où un naufrage certain l'attend. La *liberté* et la *licence* sont les pôles opposés du monde moral, le premier conduit l'homme au Ciel, le second l'achemine vers l'enfer. L'Eglise en nous donnant avec une certitude infaillible la véritable notion de la liberté, et en nous traçant de même la limite où s'arrête son domaine, et où commence le domaine de la licence, a rendu et rend encore tous les jours un insigne service à l'homme et à la société. (*App.*)

Voici comment elle expose cette doctrine par l'un de ses plus grands docteurs. " C'est la fin dernière d'un être raisonnable, individuel ou collectif, dit saint Thomas, qui détermine en fait de liberté, et l'usage légitime, et l'abus qui est toujours coupable.

Ainsi la fin de l'homme, de la famille, de la société étant le bonheur auquel le créateur veut les conduire librement, il s'en suit que tout ce qui tend à cette fin et les en approche, est du domaine de la liberté : et que tout ce qui s'y oppose ou en détourne, est du domaine de la licence, et constitue l'abus de la liberté.

La liberté, la seule vraie liberté, est donc le pouvoir que possède un être raisonnable de marcher vers sa fin, de l'atteindre, et d'user sans obstacles de tous les moyens qui peuvent l'aider à y parvenir.

S. Anselme la définit encore plus clairement en deux mots : " La liberté, dit ce grand docteur de l'Eglise, la liberté, c'est " le pouvoir de faire le bien."

Le pieux et savant Mgr de Ségur enseigne la même doctrine en disant que : " La liberté est la puissance que possède un " être d'accomplir pleinement et en toutes choses la très sainte " volonté de Dieu."

Cette notion de la liberté, si claire et si précise, donnée par les plus grands docteurs et les plus beaux génies dont s'honore l'humanité, nous montre clairement que le pouvoir de faire le mal n'appartient nullement à l'essence de la liberté, ce n'est au contraire qu'un défaut de liberté.

" Le pouvoir de faire le mal, dit S. Anselme, n'est ni la " liberté, ni une partie de la liberté."

" Il faut, dit S. Thomas, raisonner du libre arbitre comme " de l'entendement : le libre arbitre ou la liberté, choisit parmi " les actes qui se rapportent à la fin ; l'entendement tire les " conclusions des principes. Que si en tirant une conclusion, " l'entendement se trompe, c'est une imperfection, une fai- " blesse de sa part. De même, si le libre arbitre se trompe en " faisant un choix contraire à la fin dernière de l'homme, ce " n'est pas une perfection mais une faiblesse et un défaut. De " là il résulte que la liberté est plus grande dans les anges qui " ne peuvent pas pécher, qu'en nous qui pouvons pécher."

L'ange de l'école enseigne donc que la liberté est le pouvoir de faire le bien, comme l'entendement est la faculté de connaitre le vrai.

La possibilité de faire le mal n'est donc pas plus de l'essence de la liberté, que la possibilité de se tromper, n'est de l'essence de l'entendement, que la possibilité d'être malade, n'est de l'essence de la santé. Etre peccable est donc un défaut dans la liberté, comme être faillible est un défaut dans l'entendement, et être maladif un défaut dans la santé.

Non, Messieurs, personne n'a le droit d'entrer dans les voies de l'erreur, et de faire le mal; pas plus la société que l'individu. Celui qui le fait, entre dans le chemin qui conduit à l'esclavage. La liberté, c'est la vérité, le bien, l'ordre, la paix, le bonheur. La licence, ou l'abus de la liberté, c'est l'erreur, le mal, le désordre, la ruine, l'esclavage et la mort. (*App.*)

III

La première condition nécessaire à l'exercice de la liberté, est la connaissance de la vérité. La liberté de l'homme est d'autant plus parfaite qu'il voit plus clairement la vérité : comme aussi elle diminue en proportion des ténèbres que l'erreur répand dans son intelligence. " Vous connaitrez la vérité, dit le Libérateur du genre humain, et la vérité vous donnera la liberté." " L'essence de la liberté, dit le prince des philosophes, S. Thomas, dépend entièrement de la mesure de notre connaissance." Il s'en suit donc que les peuples qui auront le mieux connu et accepté la vérité, seront ceux qui auront joui de la plus grande et de la plus véritable liberté ; et par contre, que ceux où l'erreur aura été la plus profonde, auront aussi été les peuples que l'esclavage aura le plus dégradés et abrutis.

En conséquence, Dieu qui veut conduire l'homme et la société au bonheur par la liberté, leur a donné un moyen facile et infaillible de reconnaitre la vérité. Le Sauveur venu pour éclairer les hommes plongés dans les ténèbres et assis à l'ombre de la mort, et les délivrer du terrible esclavage dans lequel les avaient réduits les monstrueuses erreurs du paganisme, a institué son Église en la fondant sur le roc inébranlable de l'éternelle vérité et l'a chargée d'enseigner la science du salut social aussi bien que celle du salut individuel, à toutes les nations, jusqu'aux extrémités de la terre, et jusqu'à la fin des temps. Pour cela, il l'a revêtue d'une autorité inconnue jusque-là dans le monde. La puissance qui lui avait été donnée dans le ciel et sur la terre, il l'a déléguée à son Eglise, et il a enjoint à tous les hommes sans exception de se soumettre à cette autorité dans tout ce qui touche à l'ensei-

gnement de la vérité et à la direction des consciences. Rois et peuples sont obligés comme le plus humble des enfants d'Adam, d'accepter cet enseignement et de se soumettre à cette autorité.

Mais, dira-t-on, que devient la liberté des sociétés humaines en présence de cette autorité ?

Ce que devient la liberté des sociétés humaines, messieurs, en présence de cette autorité divine incarnée dans l'Eglise ?

Elle devient ce qu'elle doit être ; elle devient la véritable liberté ; la liberté des enfants de Dieu qui les composent. Elles obéissent librement et avec bonheur au meilleur de tous les pères qui ne leur défend que ce qui peut les conduire à l'esclavage et les rendre malheureuses ; et qui ne leur prescrit que ce qui doit les conduire au bonheur dans la plénitude de la liberté, leur laissant le choix des moyens à prendre pour y parvenir.

Non, la société des enfants de Dieu obéissant fidèlement à cette suprême et paternelle autorité n'aura plus à subir le despotisme des Césars et la tyrannie des Brutus, ou ce qui est pis, le despotisme de l'état athée, c'est-à-dire, sans Dieu, et la tyrannie de la démagogie révolutionnaire. Les Césars eux-mêmes et tous les potentats monarchiques ou républicains apprendront d'elle que l'autorité dont ils sont revêtus vient de Dieu et qu'ils n'auraient aucun pouvoir, s'il ne leur eût été donné d'en haut. L'Eglise leur enseignera que le glaive dont ils sont armés ne leur a été donné que pour la défense du bien, et la répression du mal, pour la protection des bons contre les méchants ; mais jamais pour opprimer ceux que la Providence a soumis à leur autorité.

Non, le Créateur n'a point établi l'autorité dans le monde pour gêner la liberté, encore moins pour l'opprimer, mais bien pour la diriger sûrement et la protéger contre les mille dangers qui l'environnent de toutes parts et la menaçent sans cesse.

Non, Messieurs, l'autorité du Pontife dans l'Eglise et celle du Souverain dans l'état, ne gêne nullement la liberté de l'homme et de la société ; pas plus que l'autorité de la bous-

sole et celle du pilote ne gêne la liberté du navire qu'ils conduisent sûrement au port ! L'enseignement du Pontife romain dans le monde est la boussole des sociétés humaines : les chefs des nations, empereurs, rois, ou présidents en sont les pilotes. C'est en consultant au besoin cette boussole encore plus mystérieuse que celles qui dirigent les vaisseaux sur l'immensité des mers, et en suivant fidèlement sa direction, qu'ils réussiront à conduire les peuples qui leur sont confiés à la paix, à la prospérité et au bonheur. (*App.*) C'est à cette condition qu'ils pourront éviter les écueils formidables sur lesquels les pousse la tempête révolutionnaire qui souffle partout en ce moment, et qui a déjà renversé tant de trônes, englouti tant de dynasties, répandu tant de sang.

IV

Mais j'entends ici de nombreuses voix s'élever de toutes parts et faire de bruyantes réclamations en faveur de la liberté et de l'indépendance absolue de l'état et de son chef ! On va peut-être m'accuser de vouloir le rétablissement de la théocratie du moyen-âge, voire même le rétablissement du pouvoir papal, de déposer les rois et les empereurs ! Rassurez-vous, Messieurs, la liberté de l'état et de son chef, n'a rien à craindre de celui qui a pour mission de faire connaître et respecter la loi de Dieu, et par conséquent de sauvegarder la liberté des peuples et de leurs souverains.

L'histoire est là pour nous dire que la véritable liberté a toujours disparu du monde à l'avènement de l'omnipotence humaine, qui dans les temps anciens a trouvé se réalisation la plus complète dans le despotisme brutal et sanguinaire de l'empire romain. Il y a eu dans ces temps comme aujourd'hui, des peuples arrivés à un haut degré de civilisation. Les arts, les lettres, les sciences étaient arrivés à leur apogée. La Grèce et Rome avaient des législateurs, des capitaines, des conquérants illustres ; des artistes, des poètes, des orateurs, des philosophes devant lesquels de nombreux collégiens se pâment encore aujourd'hui d'admiration. A côté de ces brillantes civilisations, il y avait ce que l'on appelait les barbares

qui avaient aussi leur organisation sociale plus ou moins avancée et qui n'avaient guère d'autre code de législation que celui du glaive ! Le despotisme monarchique de ces antiques civilisations avait son contre-poids dans le despotisme anarchique qui assassinait régulièrement les princes dont la tyrannie était devenue intolérable.

Dans ces heureux temps du règne de la force brutale, les neuf dixièmes des populations étaient détenues dans le plus cruel et le plus dégradant esclavage : il n'y avait pas de place au soleil pour les adorateurs du vrai Dieu, lequel était inconnu de ces sociétés despotiques. La liberté, la vraie liberté était descendue dans les catacombes avec les chrétiens.

La même histoire nous apprend qu'après une lutte trois fois séculaire, et des torrents de sang chrétien versé, l'Eglise réussit enfin à briser ce joug de fer qui opprimait les nations, et sortit triomphante des catacombes avec la véritable liberté. (*App.*) Sous la paternelle direction des Papes, l'esclavage s'est adouci peu-à-peu ainsi que la barbarie des peuples du Nord.

Après avoir exécuté les jugements de Dieu sur l'empire romain et vengé le sang des martyrs, ces peuples ont été donnés en héritage à l'Eglise qui les a accueillis avec une tendresse véritablement maternelle. La Papauté avec ses évêques et ses moines les a civilisés graduellement et dotés de la liberté sociale en leur apprenant à respecter dans leurs souverains les représentants de Dieu et les dépositaires de son autorité. Ces souverains apprenaient en même temps que le pouvoir dont ils étaient investis leur était donné pour le bien de leurs peuples, et qu'ils devaient les gouverner conformément à la loi de Dieu. C'est ainsi que les Papes ont fait l'éducation sociale de ces peuples barbares qui sont devenus les nations modernes de l'Europe si supérieures à tous les peuples qui n'ont pas encore ressenti le souffle vivifiant de l'Eglise, et qui sont demeurés dans les ténèbres et assis à l'ombre de la mort. (*App.*)

V

Voilà, Messieurs, ce qu'a produit la théocratie du moyen-âge, que les ennemis de l'Eglise et du Pape ont si injustement

calomnié, et que tant de catholiques, fort instruits d'ailleurs, connaissent si mal.

Je le répète sans crainte ; la liberté de l'état et de son chef n'a rien à craindre de la bienfaisante influence du Pontife romain sur la société civile. Là n'est point le danger. Tout homme sincère qui étudiera de bonne foi cette grave question s'en convaincra facilement.

Le pouvoir de déposer les souverains prévaricateurs, ou tyrans, ou oppresseurs de leurs peuples, a toujours existé et il existera toujours. Les despotes monarchiques ou républicains peuvent en prendre leur parti, il faudra bon gré malgré en subir les sentences, car ils seront toujours justiciables du tribunal où s'exercera ce pouvoir contre lequel il n'y a pas de résistance possible. Ce pouvoir a sa source en Dieu lui-même qui juge les rois et les peuples, les élève ou les abaisse selon qu'ils le méritent.

Dans sa miséricorde, il a confié l'exercice de ce pouvoir redoutable au tribunal paternel et miséricordieux de la Papauté ; c'est là que les peuples chrétiens maltraités, quelquefois tyrannisés par des despotes qui avaient perdu toute crainte du Seigneur et de sa justice, allaient porter leur plainte. Toujours le respect dû à l'autorité et les droits de la souveraineté y étaient fermement maintenus. Mais les actes tyranniques, la spoliation et l'oppression des faibles et des petits par les potentats sans foi ni loi, y étaient appréciés et jugés impartialement, et la foi vive de ces peuples leur faisait exécuter la sentence dans laquelle la justice était presque toujours tempérée par une grande miséricorde. Dans les cas extrêmes, et quand le mal ne comportait plus d'autre remède, la sentence de déposition était prononcée contre le souverain prévaricateur et incorrigible, au nom de Dieu, juge suprême des rois et des peuples, et en vertu du pouvoir régulièrement délégué au Père commun des chrétiens.

Voilà ce qu'était ce pouvoir papal de la déposition des rois et des empereurs, contre lequel l'ignorance, la mauvaise foi, et surtout la haine du Seigneur et de son Christ ont déversé tant de mensonges et amoncelé tant de calomnies. Les peuples

trompés par ces oppresseurs de l'humanité ont cessé de recourir à cet auguste tribunal, et les souverains eux-mêmes, séduits par l'espoir d'une indépendance absolue, et sans contrôle aucun, s'en sont applaudis comme d'une précieuse victoire ! Mais celui qui habite dans les cieux a ri de leur folie et s'est moqué de leurs projets insensés. Au tribunal paternel de la papauté, il a substitué le tribunal sans entrailles de la révolution, qui, depuis plus d'un siècle, siège en permanence dans les ténèbres des loges maçonniques. C'est là que les souverains à tous les degrés et les hommes d'ordre de tous les pays qui ne gouvernent pas au gré de ces maçons démolisseurs et surtout qui ne travaillent pas avec assez d'ardeur au renversement de l'Eglise et de l'ordre social chrétien, sont accusés, jugés, condamnés sans être entendus et sans appel. La sentence portée par ce tribunal infernal doit être exécutée sans miséricorde, et sous peine de mort par quelques séïdes de ces sociétés ténébreuses qui aujourd'hui font trembler l'Europe, et ont mis l'assassinat des souverains à l'ordre du jour.

Et maintenant, peuples et rois, comprenez, et voyez de quel côté se trouve la liberté, le pouvoir de faire le bien sans obstacles et de conduire la société à la paix et au bonheur ? Si c'est du côté de l'Eglise ou du côté de la révolution ! (*App. prol.*)

VI

Quant à l'indépendance absolue de l'Etat et de son souverain, elle n'a jamais existé et elle n'existera jamais, c'est un leurre dont se servent les démagogues et les despotes pour tromper les peuples qu'ils veulent opprimer en substituant leurs caprices et leur tyrannie aux éternelles lois de la justice et de l'équité. Seules ces lois peuvent donner la paix et la prospérité aux nations en leur assurant la liberté. C'est ce que proclamait le Roi-Prophète, il y a trois mille ans : " La " justice et la paix se sont embrassées........ c'est la justice " qui élève les nations et c'est le péché qui rend les peuples " misérables " ! ! Non, jamais les nations, ni leur chef ne pourront se soustraire au souverain domaine du Dieu qui les a créées, et sortir de sa dépendance. C'est par lui que les rois

règnent et que les législateurs font des lois justes. C'est par lui que les princes commandent et que ceux qui ont la puissance en main rendent la justice. C'est lui qui juge les souverains prévaricateurs et condamne les peuples coupables ! Que sont devenus les immondes Chananéens et les Juifs déïcides qui leur avaient été substitués dans la Terre Promise ? Que sont devenus les Grecs orgueilleux pour qui les autres nations n'étaient que des barbares ? Et les fiers Romains qui avaient étendu leur joug de fer sur le monde d'alors ? Demandez-le à l'histoire et elle vous dira comment le Seigneur les a jugées, punies et dispersées aux quatre vents du ciel.

C'est aussi le Seigneur qui écrit la sentence de l'impie Balthazar à Babylone, et rejette le prévaricateur Saül, en Judée. L'apostat Julien tombé sous la flèche d'un soldat persan confesse en blasphémant cette puissance suprême du Christ sur les rois : " Tu as vaincu, Galiléen " ! Le plus puissant monarque des temps modernes, Napoléon Ier, n'est-il pas aussi lui un exemple frappant de la puissance que Dieu exerce sur ces souverains prévaricateurs condamnés et rejetés de Dieu ? Il en était venu à croire qu'un potentat qui avait à son service une armée de cinq cent mille hommes commandés par un génie comme le sien, pouvait impunément faire la guerre à l'Eglise, et se moquer de l'excommunication du Souverain Pontife. Il avait dit dans son orgueil en apprenant l'excommunication dont il était frappé : " Que prétend le pape avec son excommunication ? pense-t-il *faire tomber* les armes des mains de mes soldats " ? Le Dieu qui juge les potentats se chargea lui-même de la réponse à ce blasphème et la lui donna dans la désastreuse campagne de Russie. La voici, telle que l'ont rapporté des témoins oculaires : " Ces vaillants soldats de la grande armée ne jetèrent point leurs armes, mais le froid et la faim les leur arrachèrent des mains ! " Le grand capitaine de son côté avait été véritablement frappé d'un esprit de vertige.

C'est donc en vain que les nations frémissent et que les peuples forment des projets insensés ; c'est en vain que les rois forment des complots, et les princes des alliances contre

le Seigneur et contre son Christ ; c'est en vain qu'ils veulent briser les liens qui les rattachent à Dieu et secouer le joug de sa loi sainte, c'est en vain qu'ils veulent chasser Dieu de la société, constituer des états sans Dieu, ou ce qui est la même chose, séparer l'Eglise de l'Etat ! Celui qui habite dans les cieux se rira et se moquera d'eux ; il leur parlera dans sa colère, et les confondra dans sa fureur, en renversant tous leurs projets impies et en les faisant disparaître du milieu des nations. Telle est l'enseignement des Livres saints, de la véridique histoire et de la saine raison. (*App.*)

Les partisans de l'Etat sans Dieu, ou ce qui est tout un, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, peuvent en prendre leur parti. C'est le Seigneur qui est le maître des peuples et des rois, et il continuera de l'être malgré leurs révoltes insensées.

VII

Il est un fait universel et constant, que l'on retrouve chez tous les peuples et dans tous les temps, c'est que les sociétés naissent, vivent et meurent sous l'action de trois forces. La force morale, la force physique et la force révolutionnaire. Ces trois forces s'incarnent dans trois hommes, le prêtre, le soldat et le communard, et ces trois hommes reçoivent l'investiture, l'exercice et la direction de ces forces de trois souverains : le Pape, le Roi et le Chef occulte de quelque société secrète. Ce fait universel et constant ne dépend pas de la volonté de l'homme, mais il tient à la nature même de la société humaine et par conséquent il faut en chercher la cause et l'explication dans l'auteur même de la société, dans la volonté du Créateur qui a voulu que l'homme créé à son image et à sa ressemblance vécut en société pour atteindre plus facilement sa fin.

Or, si l'on remonte à l'origine, et si l'on recherche le fondement de toute société, on y trouvera toujours un acte religieux, sans lequel la société ne peut exister. Les païens eux-mêmes reconnaissaient cette vérité et l'un de leurs philosophes disait que *fonder un Etat sans l'intervention de la religion, c'était bâtir une ville dans les airs.*

Quel est donc cet acte religieux que l'on retrouve à la base de toute société ? Cet acte religieux, messieurs, c'est le SERMENT ! Sans le serment, il n'y a pas plus de société parmi les hommes que parmi les loups. Les révolutionnaires eux-mêmes sont forcés de rendre hommage à cette vérité. Pourquoi les serments horribles qu'ils imposent à leurs sectaires ? Tout pacte social, toute constitution préparée pour régler les rapports d'hommes voulant vivre en société n'est et ne sera qu'une lettre morte, tant que le *Nom de Dieu* ne sera pas intervenu pour lui communiquer ce souffle de vie, cette force mystérieuse qui liera ces hommes entre eux jusque dans le plus intime de leur être et dans les plus secrets replis de leur conscience.

Comme on le voit, c'est la force morale qui crée la société, qui lui donne un point d'appui et une base inébranlable dans la conscience humaine, c'est aussi cette force qui sera toujours son plus solide appui ; et c'est l'Eglise qui la lui fournit ! (*App.*)

Mais la société ainsi créée et organisée a besoin d'une direction qui la conduise sûrement vers la fin qu'elle doit atteindre. Qui va la lui donner ? C'est encore l'Eglise. Elle a reçu de Dieu mission de la conduire infailliblement en tout ce qui touche à l'ordre religieux et moral auquel tout le reste est subordonné.

La force physique vient alors en aide à l'Eglise pour maintenir la société sur cette base et la faire progresser dans cette direction, elle écarte les obstacles qui s'opposent à sa marche et combat les ennemis qu'elle rencontre et l'aide ainsi à atteindre sa fin, et Dieu a remis cette force aux mains de l'Etat.

De là l'union intime et nécessaire de l'Eglise et de l'Etat. Du fonctionnement régulier et harmonieux de cette union résulte nécessairement la liberté et la marche progressive de la société, la paix, la prospérité et le bonheur de tous les citoyens. D'un autre côté cette union ne gêne en rien la liberté de l'Eglise, ni celle de l'Etat, mais au contraire, en assure à l'une et à l'autre la pleine jouissance et le libre exercice. En effet l'Eglise protégée par la puissance séculière peut se livrer

sans obstacle au ministère sublime qui lui est confié d'enseigner les peuples et de leur apprendre leurs devoirs envers Dieu, envers leurs souverains et envers eux-mêmes. Il est facile de comprendre quel bien en résulte pour le respect et la soumission dus à l'autorité, et combien devient honorable et facile l'obéissance chez les populations qui savent que ceux qui les commandent sont les ministres de Dieu pour leur bien, et que le pouvoir dont ils sont revêtus vient de Dieu lui-même.

L'Etat, en même temps, connait avec certitude l'usage qu'il doit faire de la puissance qui lui est confiée et comment il doit se servir du glaive pour faire respecter l'Eglise et la Loi de Dieu qu'Elle enseigne, protéger les bons et réprimer les méchants, et assurer ainsi l'ordre et la paix dans la société. Une des plus merveilleuses inventions des temps modernes, et qui est en voie de changer la face du monde, nous présente une image sensible de la nécessité et des avantages qui résultent de l'union de l'Église et de l'Etat. C'est l'invention des chemins de fer. Voyez cette lourde locomotive ; avec quelle facilité elle se meut sur les rails qui la soutiennent, et la dirigent ; avec quelle rapidité elle emporte dans son long cortège de chars les richesses du monde entier et les voyageurs qui lui ont confié leurs personnes ! Voyez avec quelle sûreté elle traverse les torrents, franchit les abîmes, contourne ou perce les montagnes ! Dites-moi, messieurs, qui donne à cette merveilleuse et puissante machine le moyen de dévorer ainsi l'espace et de faire disparaître ainsi les distances ? Qui assure la parfaite liberté de tous ses mouvements ? Qui lui permet d'utiliser ainsi au bénéfice de l'homme la force irrésistible de la vapeur qui se forme dans son sein ? Ne sont-ce pas les rails qui la soutiennent dans tout son parcours et la dirigent infailliblement vers le terme de sa course ? Que pourrait-elle faire sans l'appui de ces rails ? Se plaindra-t-elle de leur immobilité qui assure la rapidité de sa marche, ou dira-t-elle que leur rigidité qui l'empêche d'aller s'effrondrer dans la profondeur des abîmes, gêne sa liberté ? Ces rails eux-mêmes ont la solidité et l'immobilité du roc, la rectitude qui conduit infailliblement

au terme du voyage par la voie la plus sûre et la plus courte. Sans jamais fléchir sous le poids de la lourde locomotive, sans jamais céder aux violentes secousses qui la poussent à côté de la voie, ils la soutiennent et la dirigent infailliblement depuis le commencement jusqu'à la fin de sa course. (*App.*)

Cette locomotive armée de l'énergie de la vapeur, c'est l'Etat armé de la puissance du glaive, ces rails solides comme le roc, droit comme la justice, c'est l'Eglise appuyée sur son fondement divin et douée du privilège de l'infaillibilité. Or n'est-il pas évident pour tout le monde que la locomotive ne peut se mouvoir sans s'appuyer sur les rails et qu'elle ne peut s'en écarter dans sa marche sans tomber dans le précipice et rouler en éclats, jusqu'au fond de l'abîme ? Tel a été et tel sera toujours le sort de l'Etat qui ne s'appuiera point sur le fondement divin que lui présente l'Eglise ou qui dans un fol orgueil voudra s'en séparer, il tombera inévitablement de précipice en précipice et se brisera dans l'abîme des révolutions. (*App.*)

Oui, messieurs, l'union de l'Eglise et de l'Etat est aussi nécessaire à la marche progressive et au salut des sociétés, que l'union de la locomotive aux rails, l'est à la sûreté et au progrès des convois. Les hommes d'Etat qui prêchent aujourd'hui avec tant de zèle la séparation de l'Eglise et de l'Etat, agissent aussi sagement que feraient des ingénieurs qui prétendraient que désormais les locomotives n'ont plus besoin de rails et qu'abandonnées à elles-mêmes elles fonctionneront avec plus de liberté. Quant au rapport de subordination qui résulte nécessairement de l'union de l'Eglise et de l'Etat il découle clairement de la nature même de ces deux pouvoirs. En tout ce qui touche à l'ordre religieux et moral l'Etat est soumis à l'Eglise comme les individus qui le composent ; il doit obéir à ses décisions et suivre ses directions. La puissance spirituelle dirige les esprits vers la fin pour laquelle Dieu a créé tout homme. La puissance temporelle veille sur les corps pour en conserver la santé et la sécurité afin que l'homme puisse plus librement poursuivre sa fin dernière. Comme la fin pour laquelle est fait le corps est subordonnée à celle pour laquelle

est fait l'esprit, les puissances qui dirigent vers l'une et l'autre fin sont naturellement subordonnées l'une à l'autre dans la même proportion. (*App.*)

VIII

Telle est la doctrine chrétienne sur la subordination entre les deux puissances, entre le sacerdoce et l'empire, l'Eglise et l'Etat. Ce que l'âme est au corps, l'Eglise l'est à la société. Sans la justice, la morale, la religion et la vérité, la société temporelle ne serait qu'un cadavre.

Aussi lorsque Dieu établit le peuple juif dans la terre promise et le constitue comme peuple, voyons-nous que Moïse, son fidèle serviteur et par son ordre, institue les deux pouvoirs dans la personne d'Aaron et de Josué. En même temps, il règle les rapports de subordination entre ces deux puissances, en ordonnant à Josué, le chef temporel de gouverner le peuple selon la loi de Dieu, et pour cela d'étudier tous les jours cette loi dont il recevra un exemplaire de la main du Grand Prêtre. Dans les cas difficiles et douteux, Josué consultera le Grand Prêtre, qui lui-même consultera le Seigneur. Et selon que le Seigneur aura répondu au Grand-Prêtre, Josué agira et conduira le peuple.

N'est-il pas évident, Messieurs, que cet enseignement de la religion, si clair, et si conforme aux lumières de la raison et du bon sens, est en même temps pour tous les peuples la plus forte et la plus sûre garantie de la véritable liberté. Non, le peuple qui obéit fidèlement à la loi de Dieu, n'aura point à subir le joug humiliant et cruel du despotisme et de la tyrannie monarchique ou démagogique. Voilà pourquoi le prophète proclame heureux le peuple qui a Dieu pour maître. (*App.*)

Mais il y a une troisième force qui agit sur la société et dont l'action incessante est de la dissoudre et de la détruire complètement, en la soustrayant à l'action des forces qui l'ont fait naître et progresser. Cette force, c'est la *révolution*. Elle n'a jamais été aussi savamment et aussi puissamment organisée qu'à notre époque. Jamais elle n'a exercé une séduction aussi générale et aussi irrésistible. Comme l'esprit qui l'ins-

pire, elle aime les ténèbres ; elle a son siège dans la profondeur des loges maçonniques et des sociétés secrètes. Elle hait souverainement la lumière, parce que ses œuvres sont essentiellement mauvaises. Le but suprême de ses aspirations est le renversement de l'autel et du trône, l'asservissement, la dégradation et l'abrutissement des populations. Ramener l'homme à l'état d'une sauvage indépendance et l'envoyer manger le gland des forêts avec le singe qu'elle aime à lui donner pour ancêtre, ou lui imposer le joug d'une autorité brutale comme au bœuf stupide afin de le mieux exploiter, voilà pour la révolution, l'idéal de la perfection humaine. Le bonheur suprême qu'elle rève pour l'homme est celui du cheval et du mulet ! *Sicut equus et mulus quibus non est intellectus.* Comme le cheval et le mulet qui n'ont point d'intelligence. Tel est l'homme que rève la révolution. Le nombre de ses dupes est incalculable, et leur aveuglement est incroyable. Elle se recrute partout. Elle pénètre dans les conseils des souverains, et elle trouve des dupes et même des complices jusqu'au pied des trônes qu'elle veut renverser ! Et faut-il le dire, elle pénètre quelquefois dans les rangs du sanctuaire et y réalise la prophétie de Daniel, en faisant entrer l'abomination de la désolation dans le lieu saint !

Oui, Messieurs, il est inutile de se le dissimuler, les sociétés secrètes et maçonniques à notre époque, toutes reliées entre elles par une organisation ténébreuse et infernale, forment une véritable église satanique répandue dans tous les pays. Elles ont l'unité dans la haine du Seigneur et de son Christ et elles lui ont juré une guerre à mort dans la personne de ses deux représentants sur la terre, le souverain spirituel et le souverain temporel. Elles ont réussi à organiser la terreur par le poignard, et à imposer à leurs infortunées dupes, le joug le plus despotique qui ait jamais dégradé l'homme ! Liés par les serments les plus terribles, les adeptes sont obligés d'obéir sous peine de mort, à des chefs absolument inconnus, et d'exécuter sans examen ni discussion les ordres qui leur sont donnés, fallût-il pour cela commettre les crimes les plus atroces, l'incendiat, l'assassinat, le régicide.

Cependant cette force révolutionnaire et destructive de tout ordre social, est en la puissance du Seigneur et de son Christ. Elle lui sert à châtier et punir les rois et les peuples coupables. Quand l'autorité légitime n'a plus de prise sur eux et est impuissante à les ramener dans le chemin du devoir et de l'obéissance, le Seigneur les abandonne au pouvoir de la révolution pour les briser comme un vase d'argile ! C'est ainsi que celui qui habite dans les cieux se rit et se moque des projets insensés et des complots que forment les peuples et les princes rebelles à sa loi sainte pour secouer le joug si suave de son Eglise, joug qu'il leur a imposé pour les conduire sûrement dans le chemin de la véritable liberté et les faire arriver heureusement au bonheur. (*App.*)

Voilà ce que nous enseigne l'histoire parfaitement d'accord avec la révélation sur ce sujet important.

En effet, voici l'enseignement des livres saints sur la royauté du Christ ; nous le trouvons résumé dans le second psaume de David :

" Le Seigneur m'a dit : tu es mon fils, je t'ai engendré au-
" jourd'hui... je te donnerai les nations en héritage et les
" limites de ton empire s'étendront jusqu'aux extrémités de la
" terre." " Ainsi j'ai été établi roi sur la montagne sainte de
" Sion, et je dois gouverner les peuples par les préceptes du
" Seigneur."

Voilà qui est clair ! Dieu le père a donné la royauté de ce monde à son fils unique Notre-Seigneur Jésus-Christ, parce que ce fils l'a racheté au prix de son sang et le père l'a ainsi établi roi de ce monde pour y faire régner la loi suprême de la vérité, de la justice et de la paix. Or le pouvoir de faire connaître et observer la loi du Seigneur ; Jésus-Christ l'a délégué à son Eglise. Ce pouvoir respecté et obéi, assure le règne de la véritable liberté !

Mais le Père ajoute : " Tu les gouverneras avec un sceptre de fer." C'est-à-dire quand les hommes résisteront à la force morale, et qu'ils refuseront d'entendre la vérité, et de se soumettre à ma loi sainte, alors tu les soumettras à un régime plus sévère, tu les gouverneras avec une verge de fer, afin

de les ramener à l'obéissance et à l'observation de ma loi sainte.

Cette puissance du glaive que Jésus-Christ a reçue de son père, il l'a déléguée au prince temporel qu'il a élevé à la dignité de son ministre, en lui enjoignant de s'en servir pour la protection du bien et la répression des méchants.

" Et tu les briseras comme un vase d'argile," continue le Seigneur parlant toujours à son fils. C'est-à-dire, quand les hommes en viendront à ce degré de perversité, qu'ils ne voudront plus se soumettre ni au Pontife de l'Eglise que tu as établi ton vicaire et ton représentant, ni au souverain temporel que tu as constitué ton ministre avec le pouvoir du glaive ; tu les livreras au bras destructeur de la révolution, et tu les briseras comme l'on brise un vase d'argile." Voilà exprimée ici bien clairement la puissance révolutionnaire comme relevant de l'autorité de Jésus-Christ, et faisant les fonctions de bourreau à l'égard des peuples et des souverains criminels et incorrigibles, voués à la destruction et à une ruine complète.

Le prophète en terminant donne cet avertissement solennel aux rois et aux puissants qui règlent le sort des nations : " Et " maintenant, ô rois, soyez assez intelligents pour comprendre " ces choses ; et vous qui jugez la terre, instruisez-vous. Ser- " vez le Seigneur dans la crainte... et soumettez-vous à sa loi " sainte, de peur que vous ne trouviez votre ruine en vous " écartant du sentier de la justice."

Concluons donc, Messieurs, et reconnaissons que l'Eglise est la véritable sauvegarde de la liberté de l'homme et de la société ; que les peuples voient infailliblement diminuer leur liberté à mesure qu'ils se soustraient à sa douce influence et à son paternel contrôle ; enfin qu'il n'y a plus de liberté pour les nations qui tombent sous le joug de fer de la révolution et que tôt ou tard, elles doivent disparaitre comme société, si elles ne peuvent réussir à briser et à secouer ce joug de mort pour revenir à la liberté des enfants de Dieu. (*Salve d'applaudissements.*)

———

M. le président soumit ensuite les résolutions des divers bureaux. (voir p. 192.) Ces résolutions ou vœux reçurent l'approbation unanime du Congrès.

Puis M. le juge Routier, président actif du Congrès, adressa quelques mots de remerciements à tous ceux qui avaient prêté leur concours au Congrès catholique, et spécialement à l'Université-Laval pour avoir si généreusement ouvert ses salles aux réunions publiques et aux divers bureaux, qui avaient délibéré pendant les deux derniers jours.

RÉPONSE DU SOUVERAIN-PONTIFE AU TÉLÉGRAMME

Voici le texte du télégramme adressé au président du Congrès catholique par le cardinal Simeoni :

" Summus Pontifex catholicis canadiensibus Quebeci coa-
" dunatis apostolicam benedictionem peramanter impertitur.

En voici la traduction :

" Le Souverain Pontife accorde de grand cœur sa bénédic-
" tion apostolique aux catholiques canadiens réunis en Con-
" grès à Québec.

CLOTURE DU CONGRES.

DIMANCHE, 27 JUIN.

La clôture définitive du Congrès catholique avait lieu dimanche matin, à la chapelle de la congrégation de la Haute-Ville, par une messe basse, à laquelle assistaient un grand nombre de membres du clergé, tant de la ville que d'ailleurs, les membres du Cercle catholique et plusieurs délégués. Cette cérémonie, rehaussée par la musique, à été très solennelle. La messe a été dite par le Révd Père Hamon, et M.

l'abbé Bruchési, Docteur en théologie, et professeur de théologie à l'Université-Laval, a fait un sermon remarquable sur l'Eglise, le rôle bienfaisant qu'elle a joué dans le monde et le respect et l'amour profond que nous lui devons.

La cérémonie s'est terminée par le chant du *Te Deum*, suivi de la bénédiction du St-Sacrement.

SERMON SUR L'AMOUR DE L'EGLISE.

PAR M. L'ABBÉ P. N. BRUCHÉSI.

> Si oblitus fuero tui Jerusalem, oblivioni detur dextera mea.
>
> Si jamais je t'oublie, ô Jérusalem, que ma main droite soit vouée à l'oubli. (Ps. CXXXVII, v. 5).

Mes Frères,

Nos grandes fêtes s'achèvent, et en venant les clore avec vous au pied des saints autels, je ne puis m'empêcher d'adresser à l'Eglise notre Mère ces paroles du Roi-Prophète, qui sont à la fois l'expression de l'action de grâces et un serment de fidélité. C'est l'Eglise en effet qui a fait l'objet de vos travaux et de vos discours, c'est pour elle que vous avez organisé votre Congrès ; l'Episcopat de notre pays, et de nobles frères en qui la science salue ses maîtres et que la France regarde comme ses Apôtres, ont uni leurs voix aux vôtres pour célébrer ses gloires, et pour montrer que dans la fidélité à ses lois est le secret du bonheur et de la prospérité des peuples. Elle a reçu les premiers hommages de nos cœurs, c'est à elle aussi que sera consacré ce dernier discours : " *Si oblitus fuero tui Jerusalem, oblivioni detur dextera mea !* "

Sans doute, une différence immense existe entre notre modeste Congrès de Québec et les solennelles assises auxquelles l'Europe entière a pris part dans ces dernières années. Nous n'avons pas à souffrir ici des luttes cruelles qui déchirent le vieux monde ; nous n'en sommes pas réduits à revendiquer le droit de servir Dieu avec liberté et de donner aux enfants

de notre sol, l'instruction chrétienne qui seule fait les vrais savants et les parfaits citoyens.

Les ordres religieux qui ont consacré notre pays par leurs travaux, leurs vertus héroïques, et l'effusion de leur sang n'ont pas trouvé ici des ingrats qui les poursuivent de leurs injures et de leur haine. Jésus-Christ est le Roi de nos âmes, et nous ne discutons pas pour savoir s'il doit être banni du milieu de nous. Nous sommes un peuple libre, et l'Eglise trouve ici une famille dévouée, soumise et ne formant qu'un cœur.

Aussi, n'est-ce pas une manifestation contre des ennemis que vous avez provoquée ; vous ne vous êtes pas réunis pour ouvrir une lutte ni pour conquérir des droits. Mais vous avez tenu à témoigner à des frères persécutés, et à l'Eglise en deuil, combien nous sympathisons à leur tristesse. Vous avez voulu proclamer que dans la conservation de sa foi pleine et entière, le Canada trouverait le gage de son progrès et de sa force ; et de plus, suivant les inspirations du zèle, vous vous êtes demandé comment vous pourriez donner aux œuvres de charité un plus vigoureux essor. Honneur à vous, Messieurs ! Les jours qui viennent de s'écouler nous laissent de grands et chers souvenirs. Ces discussions amicales, ces protestations solennelles, ces affirmations franchement catholiques et romaines font du bien au cœur, et ravivent la foi ; et personne, j'en suis sûr, n'est sorti de vos séances sans se sentir animé d'un amour plus ardent pour l'Eglise de Jésus-Christ.

L'amour de l'Eglise ! Voilà, Messieurs, le sujet que je veux traiter devant vous ; il m'a été inspiré par vos discours, et c'est aussi celui que mon cœur de prêtre me dicte avant tous les autres. Avec le secours de la Vierge Marie, je vous ferai voir que nous devons à l'Eglise un triple amour : 1o un amour de complaisance pour sa beauté ; 2o un amour de reconnaissance pour ses bienfaits ; 3o un amour de compassion pour ses douleurs.

I

Dieu, mes frères, est la beauté infinie, et chacune de ses œuvres exprimant une de ses pensées porte l'empreinte de sa souveraine perfection. Quand il eut fait le monde, il jeta sur

lui un regard de complaisance : " *vidit Deus cuncta quæ fecerat et erant valdè bona* (1). L'homme réjouit encore plus son amour, parcequ'il voyait en lui *sa ressemblance et son image* (2). Mais son œuvre par excellence, l'œuvre qui devait réaliser dans le temps tous les merveilleux desseins de sa miséricorde, réunir toutes les beautés et toutes les grandeurs, était son Eglise. Lui seul la voit telle qu'elle est, et lui seul peut dignement en célébrer les gloires. Pour la créer, il a épuisé tout l'amour de son cœur ; c'est au milieu d'elle surtout qu'il fait sentir sa présence ; sa Providence qui la protège lui réserve sa plus vive tendresse ; il en est le principe, il en est aussi la vie et la fin suprême ; il lui a prodigué ses grâces et a voulu faire resplendir en elle de la manière la plus éclatante ses attributs infinis. Immense comme Dieu même, l'Eglise dans son état triomphant est le ciel, la patrie du bonheur et le royaume des élus. En dehors de ce monde, elle est aussi ce lieu de souffrances où les âmes s'épurent, achevant de se rendre dignes de l'éternelle vision qui les attend, mais où retentissent encore les chants de l'espérance et de l'amour. Ici-bas les hommes l'appelle leur libératrice et leur mère. Elle est le Verbe de vie, continuant au milieu des siècles sa mission de régénération des âmes, ses œuvres de dévouement et ses enseignements infaillibles. Elle est la bénédiction céleste toujours répandue sur nos têtes, un refuge dans notre détresse, la lumière dans nos doutes, la consolation dans nos malheurs. L'Eglise, c'est la mansuétude dans la force, l'autorité dans l'amour ; en un mot, c'est la divinité et l'humanité unies ensemble, comprenant tous nos besoins d'hommes et pouvant les satisfaire en Dieu.

O grande et chère Eglise ! peut-on vous contempler un seul instant et n'être pas épris de votre incomparable beauté ? Vous avez la noblesse de la naissance, car vous êtes de sang royal et divin ; le Christ est votre époux, votre cœur est amour, et à la gloire d'une virginité sans tache, vous unissez

(1). Gén. I, 31.

(2). Gén. I, 26.

les honneurs de la maternité. Vous savez, mes frères, de quelle immense tendresse l'Eglise est le fruit. Pour donner au peuple hébreu la constitution qui devait le régir, Dieu avait parlé à Moïse au milieu des éclairs et des tonnerres du Sinaï ; mais pour fonder l'Eglise dont la synagogue n'était que la figure, le Verbe éternel lui-même descendit parmi nous. Il se fit petit et pauvre, passa de longues années dans la retraite et le silence ; puis, lorsqu'il se révéla au monde, lorsqu'il laissa tomber de ses lèvres la doctrine sublime qu'il avait puisée dans le sein de son Père, et qui devait, en transformant les âmes, assurer le bonheur des peuples, il parla de cette société qui allait être ici-bas une continuation de lui-même, et au milieu de laquelle se conserverait toujours pur le dépôt sacré qu'il apportait du ciel. Dans un discours que dix-neuf siècles n'ont cessé de répéter, comme un chant d'allégresse aux jours de triomphe, et comme un hymne d'espérance aux jours de malheur, il promit qu'il fonderait son Eglise et que les portes de l'enfer ne prévaudraient jamais contre elle : " *ædificabo Ecclesiam meam, et portæ inferi non prævalebunt adversus eam* " (1). Mais cette Eglise devait être un peuple d'âmes rachetées, et c'est pour cela que suivant l'énergique expression de saint Paul, Jésus-Christ l'a acquise au prix de son sang : " *quam acquisivit sanguine suo* " (2).

Un jour donc, après avoir été trahi par les siens, et avoir enduré les tourments de l'agonie et de la flagellation, il prit sa croix sur ses épaules, la porta au Calvaire et s'y laissa clouer ; et c'est à cet instant suprême, lorsqu'il se vit élevé entre le ciel et la terre qu'il donna à l'Eglise sa consécration, son baptême, et qu'il en fit son épouse pour l'éternité. Au commencement du monde, c'est du côté d'Adam endormi que le Créateur avait tiré la matière dont il fit la compagne de l'homme : sur la croix, le nouvel Adam dort aussi son divin sommeil, sommeil de la mort et de l'amour. Un Juif déicide va percer d'une lance son côté sacré, et c'est alors, nous disent

(1) Math. XVI, 18.

(2) Act. XX, 28.

les saints Pères, que du Cœur de Jésus-Christ l'Eglise sort radieuse avec les dernières gouttes du sang qui a régénéré la terre (1). Ah ! pendant que les cieux contemplaient cette merveille, il y avait auprès de la croix des hommes qui blasphémaient et des aveugles qui ne voulaient point voir ; c'est qu'il fallait que dès sa naissance l'Eglise participât aux opprobres de Jésus-Christ. Mais les opprobres du Juste sont le gage de la gloire. Le moment où le Christ est cloué sur le gibet des esclaves est aussi celui où sa royauté est proclamée à la face de l'univers. Or, l'épouse participe aux triomphes de l'époux ; la gloire du souverain Roi rejaillit donc sur le front de l'Eglise ; et pendant qu'elles rendent hommage au divin Crucifié vainqueur de la mort, la langue hébraïque, la langue de la Grèce et la langue de Rome exaltent aussi cette Reine incomparable sortie du Cœur aimant de Jésus-Christ.

Cette première beauté qui est celle de sa naissance, l'Eglise, mes frères, la gardera toujours. On pourra bien la trahir et la flageller, la couvrir d'un manteau d'ignominie et lui cracher au visage, lui ravir son diadème et enfoncer dans son chef une couronne d'épines, mais on ne détruira pas sa ressemblance avec son divin Auteur, et à chaque instant des siècles elle entendra de la bouche même de Jésus-Christ ces paroles du Cantique des cantiques : " Vous êtes toute belle, ô ma bien aimée, et il n'y a point de tache en vous, *tota pulchra es*, *amica mea*, *et macula non est in te*." (2)

Oui, elle est belle, et sans examiner sa constitution entière, considérez seulement deux traits de sa beauté qui font l'admiration de la terre et du ciel : son unité et sa sainteté.

L'unité de l'Eglise ! Jamais, mes frères, je n'ai pu la contempler sans me sentir ému jusqu'au fond de l'âme. Elle est en effet un miracle permanent et la réalisation d'une des plus sublimes prières de notre adoré Sauveur. Jésus était à la Cène, sur le point de consommer son sacrifice suprême. Alors,

(1) Ex latere suo Christus ædificavit Ecclesiam, sicut de latere Adam ejus conjux Heva prolata est. (S. Jean Chrys. Hom. 84 in Joan.)

(2) Cant. IV. 7.

levant les yeux vers son Père, il lui parla de ceux qu'il avait aimés jusqu'à la fin : " Je ne prie pas pour eux seulement, dit-" il, mais encore pour ceux qui par leur parole croiront en " moi, afin qu'ils soient tous une seule chose comme vous " mon Père êtes en moi et moi en vous." (1) Personne avant lui, n'avait osé exprimer un vœu semblable. Des philosophes avaient bien pu réunir autour d'eux des disciples, mais leur école avait existé sur un point du globe et n'avait duré qu'un jour ; Jésus-Christ demande et obtient que son Eglise soit de tous les temps et de tous les lieux : partout et toujours, ses fils adoreront le même Seigneur, recevront le même baptême et vivront de la même foi. Or, c'est là un spectacle qui ravit nos cœurs ! Transportez-vous au Cénacle, et interrogez les Apôtres, partant pour la conquête du monde ; écoutez les chrétiens priant dans les catacombes, ou chantant sous le dôme de St-Pierre ; prêtez l'oreille aux supplications qui s'élèvent de l'humble chapelle de bois et des grandes basiliques de Rome ; interrogez l'enfant et le vieillard, les docteurs dans leur chaires, les évêques dans leurs conciles, les martyrs devant leurs bourreaux ; vous trouverez la même profession de foi dans toutes les bouches, le même cri s'échappe de tous les cœurs : " *Credo in unum Deum !* Je crois en un seul Dieu, je crois en " Jésus-Christ, je crois en la sainte Eglise." Les voix de l'exil chantent avec les voix de la patrie. Après dix-neuf siècles, notre symbole est le symbole des Apôtres ; nous croyons ce qu'ont cru nos pères, et si comme eux nous devions un jour choisir entre l'abjuration de nos croyances et la mort, comme eux nous proclamerions notre foi avec courage, et avec le secours divin nous saurions verser comme eux jusqu'à la dernière goutte de notre sang.

A côté des âmes qui sont enseignées, il y a partout le sacerdoce, répandant la même lumière et exerçant les mêmes pouvoirs, partout et à chaque instant de sa durée l'Eglise députe un de ses ministres qui tient élevé au-dessus du monde la divine Victime qui prie et qui adore ; partout il y a l'homme

(1) Joan. XVII. 20, 23.

pécheur qui s'accuse et l'homme consacré qui pardonne. Admirable unité de l'Eglise, ô beauté immortelle, au-dessus de vous, je ne vois que l'essence infinie de notre Dieu !

Mais comment divine épouse du Christ, ne pas rendre aussi hommage à la sainteté qui brille en vous, avec tant d'éclat ? Vous êtes sainte dans votre principe, sainte dans votre fin, sainte dans votre dogme et dans vos lois, sainte dans ces innombrables fils que vous avez donnés au ciel. Votre fécondité, ô Vierge-Mère, a toujours été la même en dépit des siècles qui s'accumulent sur votre tête ; vous pouvez vous glorifier de vos douze millions de martyrs, et toutes les classes de la société ont à vous bénir des exemples de magnanimes vertus que vous leur avez offerts. Vous avez sanctifié des enfants comme saint Cyrille, des jeunes filles comme sainte Agnès, des hommes dans la force de l'âge, comme saint Laurent, des vieillards comme saint Polycarpe, des bergères comme sainte Geneviève, des servantes comme sainte Zite, des mendiants comme le bienheureux Labre, des pontifes et des prêtres, des rois et des reines sur leurs trônes, des mères dans leurs familles, des ermites dans leurs déserts, des vierges dans leurs cloîtres, des hommes libres et des esclaves......... O Eglise ! recevez donc les hommages de vos enfants. Fille du ciel, épouse d'un Dieu, nous vous aimons et nous admirons votre impérissable beauté ! Vous êtes belle sous votre robe blanche de vierge et sous la robe empourprée du sang de vos martyrs ; vous êtes belle entourée de vos enfants, vous êtes belle dans l'unité de votre foi et la sainteté de votre vie, vous êtes belle résumant toutes les gloires, toutes les beautés créées, et manifestant à nos regards la beauté infinie, *Tota pulchra es et macula non est in te !*

II

J'ai dit en second lieu que nous devons à l'Eglise un amour de reconnaissance, et ici, il suffit de laisser parler le cœur. C'est à elle en effet que nous sommes redevables de tout ce que nous sommes, et pour raconter ses bienfaits, il faudrait écrire l'histoire de tout ce que le genre humain a contemplé de pur, de grand et de beau. Si elle ressemble à son Auteur par

son unité et sa sainteté constantes, elle nous le représente aussi par cette providence maternelle qu'elle étend jusqu'au plus humble de ses enfants. Nous aimons nos mères suivant la nature, et c'est un devoir de la justice la plus sacrée ; pourtant nos mères ne nous ont donné que la vie, l'Eglise notre mère selon la grâce nous a ouvert le ciel. Elle nous a régénérés dans les eaux de son baptême, et nous a appris à prier. Enfants, nous avons reçu d'elle le plus pur lait de sa doctrine, et plus tard, nous conviant à la table de son festin, elle a nourri nos âmes du froment des élus et du vin qui fait germer les vierges. Elle a entouré notre jeunesse de sa plus tendre sollicitude, nous a fortifiés dans nos luttes, consolés dans nos tristesses, relevés dans nos abattements, éclairés dans nos incertitudes ; et toujours elle a donné à nos esprits la vérité, et à nos cœurs la grâce dont ils avaient besoin. Oh ! mes frères, comme il est doux de parler d'une mère si bonne ! Comme j'ai tressailli de bonheur en vous entendant durant ces jours célébrer ses louanges et lui dire votre dévouement filial ; et avec quelle joie sainte je m'unis maintenant à vous pour affirmer devant Dieu et au pied de son tabernacle que l'amour de l'Eglise romaine est mon plus fort et mon plus tendre amour !

Salut donc, ô chère Eglise ! *Salve magna parens !* Vous êtes notre mère à chacun de nous, mais vous êtes aussi la mère des peuples, et il est facile de le montrer.

L'Eglise, mes frères, semblait bien faible, lorsque docile à l'ordre que le Christ lui avait donné, elle entreprit la transformation du monde. Elle savait de plus qu'elle rencontrerait des obstacles, qu'elle aurait à lutter et à souffrir ; mais souffrir ne lui faisait point peur, pourvu qu'elle conquît des âmes, et elle s'avança vers les nations païennes, ayant pour seuls moyens de victoire : la croix de son Dieu, l'autorité de sa parole et l'amour de son cœur. A-t-elle réussi ?... Messieurs, il suffit d'ouvrir l'histoire.

Le monde était pour ainsi dire un grand athée ; le Créateur ne recevait pas les hommages qui lui sont dus, et en dehors d'un petit peuple qu'il avait lui-même instruit, quelques âmes à peine savaient s'élever jusqu'à lui par l'amour. Les philo-

sophes avaient écrit, il est vrai, sur la Divinité des choses admirables ; aucun pourtant n'avait encore dit qu'elle devait être aimée.

L'Eglise établit sur la terre l'amour de Dieu, elle prêcha aux petits et aux grands, dans les humbles bourgades comme devant l'Aréopage d'Athènes, et sa parole fut triomphante. Les idoles tombèrent en poussière, les sacrifices humains cessèrent, une Hostie sans tache remplaça sur les autels des victimes impures, Dieu eut ici-bas des millions d'adorateurs ; les âmes vécurent de lui et pour lui, et l'aimèrent jusqu'à l'abnégation, jusqu'à la souffrance, jusqu'à l'effusion du sang.

L'homme n'aimait point l'homme. Egoïste dans ses affections il ne recherchait que son bien propre ; le *prochain* lui était inconnu, et l'Apôtre pouvait un jour sans crainte d'être démenti jeter à la face de la fière cité des Césars cette flétrissante parole : Vous êtes sans entrailles, sans affection et sans amour, *sine affectione... absque fœdere... odientes invicem... sine misericordia* (1). Le plus grand des orateurs païens enseignait que l'étranger est un ennemi (2) ; le sort du vaincu à la guerre était l'esclavage ou la mort, et pour l'esclave lui-même, rebut de la société, il n'y avait de bon que le supplice de la croix (3). L'Eglise a prêché une autre morale ; elle a enseigné aux hommes qu'ils étaient tous des frères, que l'amour du prochain ne pouvait pas se séparer de l'amour de Dieu, que les malheureux surtout étaient dignes de compassion, et que l'esclave lui aussi avait au ciel un Père et un Sauveur qui était mort pour le racheter. Et partout où cette voix de l'Eglise fut entendue, la douceur et la pitié succédèrent à la barbarie, l'égoïsme fit place à la charité fraternelle, et les esclaves virent les chaînes tomber de leurs mains. La famille avait perdu toute dignité et tout honneur, la femme était méprisée ; dans le cœur paternel, l'amour était sacrifié aux plus brutales passions, et une loi romaine allait jusqu'à ordonner au père de famille de tuer

(1) Ep. aux Rom. c. I. v. 29, 30, 31, à Tite c. III. v. 3.

(2) Cicéron de Offic. l. XII.

(3) Juv. VI, 219-223.

son enfant infirme ou contrefait : " *Puerum pater cito necato!* "... (1) A ces sentiments indignes, l'Eglise opposa la sublime doctrine du mariage chrétien, elle fit voir en lui un divin sacrement qui produit la grâce dans les âmes ; et comme idéal de l'amour chaste qu'elle commandait elle offrit son indissoluble union avec Jésus-Christ. " *Viri diligite uxores vestras sicut et Christus dilexit Ecclesiam* " (2). Elle a fait respecter l'enfant d'un jour, et aux malheureux abandonnés elle a tendu les bras et ouvert son cœur.

Jamais le paganisme n'avait secouru l'indigence, jamais il n'avait songé à construire un hospice pour la vieillesse sans secours, et pour la douleur ; l'Eglise recueillit les malades et les délaissés, leur prodigua ses soins de mère, et les plaça dans ces admirables palais que notre langue française a appelés des hôtels-Dieu !...

Les peuples courbés devant le pouvoir ne se soumettaient qu'à un homme, l'Eglise leur apprit leur dignité ; elle leur enseigna que l'autorité vient du ciel, et en leur disant d'incliner leurs fronts, elle les fit obéir à Dieu.

Les sciences avaient besoin de lumière, l'Eglise les leur donna avec largesse. Il fallait aux arts un souffle plus pur, l'Eglise leur fit trouver des inspirations nouvelles dans la doctrine que son Dieu lui avait révélée. C'est elle qui créa l'Europe et civilisa les Barbares. Elle baptisa notre mère-patrie, en fit sa fille aînée, ceignit son front d'une couronne et sacra ses rois. Aux siècles appelés, bien à tort, des siècles de ténèbres, elle conservait dans ses bibliothèques les trésors de l'esprit humain, elle couvrait le sol de ses monastères et élevait ces temples gigantesques que les âges admireront toujours. Et nous, Messieurs, petit peuple privilégié entre tant d'autres, ne pouvons-nous pas dire que c'est en l'Eglise comme en Dieu, que nous avons l'être, le mouvement et la vie ? .....

Mais le bienfait particulier de l'Eglise sur lequel je veux attirer votre attention, c'est la conservation de la vérité ici-bas.

(1) Loi des XII Tables.

(2) Ep. aux Ephés. v. 25.

La vérité ! messieurs, c'est le besoin de notre intelligence ; nous la poursuivons sans cesse, elle fait notre bonheur et aussi notre tourment ; car notre vie est courte, nous sommes bornés et sujets à l'erreur, nos découvertes sont lentes, nos recherches souvent sans résultat ; et le doute, vous le savez, le doute cruel a donné la mort à bien des âmes qui voulaient n'interroger qu'elles-mêmes. O mon Dieu ! grâces vous soient éternellement rendues de nous avoir donné l'Eglise. En elle nous avons la boussole qui nous guide et le flambeau qui nous éclaire ; avec elle nous sommes forts et certains ; sa voix est infaillible, et en l'écoutant, nous savons que nous possédons la vérité et que nous marchons vers vous. En dehors d'elle, il n'y a que tâtonnement et qu'erreur ; avec elle nous sommes dans la lumière, et toute incertitude est bannie de notre intelligence.

Soyons donc reconnaissants, mes frères, envers l'Infinie bonté qui a daigné venir ainsi au secours de notre faiblesse. Qu'on ne nous dise pas que l'Eglise nous humilie parce qu'elle nous éclaire, et qu'elle nous rend esclaves parce qu'elle nous enseigne la vérité que nous cherchons. La vérité est la grande libératrice des âmes, et voilà pourquoi, infaillible Eglise ! c'est pénétrés de la plus vive reconnaissance, et à genoux devant vous, que nous recevons les décisions et les conseils tombés de vos lèvres sacrées ! .....

Tourmenté pendant longtemps par un système philosophique dont il ne pouvait pas découvrir le sophisme, un illustre religieux de notre siècle était allé consulter ce Siège de Pierre, auquel tous les esprits s'adressent et par qui toutes les lumières sont si sûrement et si généreusement données. Une seule parole de Rome suffit pour dissiper ses doutes et faire briller à ses yeux la vérité ; et de retour dans sa patrie, il entonna, en l'honneur de l'Eglise, cet hymne de sa reconnaissance : " O Rome, Dieu le sait, je ne t'ai point méconnue " pour n'avoir pas rencontré de rois prosternés à tes portes. " J'ai baisé ta poussière avec un respect indicible ; tu m'es " apparue ce que tu es véritablement : la bienfaitrice du genre " humain dans le passé, l'espérance de son avenir, la seule

" grande chose aujourd'hui vivante en Europe, la captive " d'une jalousie universelle, la reine du monde ! Voyageur " suppliant, j'ai rapporté de toi, non de l'or, ou des parfums, " ou des pierres précieuses, mais un bien plus rare, plus in- " connu, la vérité. Une parole prophétique est sortie de ton " sein, et lorsque le temps aura fait un pas, lorsque sera ac- " compli ce qui doit s'accomplir, cette parole méconnue du " monde présent qui ne sait rien, éveillera dans son tombeau " le Pontife qui en a été l'organe pour qu'il puisse entendre " les acclamations de la postérité " !......... (1)

Voilà, mes frères, les sentiments qui doivent nous animer ous ; et en songeant à toutes ces paroles prophétiques tombées de la bouche des souverains Pontifes, en songeant surtout à ce Syllabus destiné à être le code fondamental de toute société chrétienne, vouons à l'Eglise le plus grand amour de nos cœurs. Oui, à l'Eglise notre reconnaissance, car on ne saurait trop le proclamer : elle est la bienfaitrice de nos esprits, la gardienne de nos âmes, la mère des individus, la mère et la libératrice des peuples.

III

Mais, mes frères, malgré l'immortelle beauté dont elle brille, et les bienfaits qu'elle n'a cessé de répandre à pleines mains, l'Eglise a eu et aura toujours sur la terre d'amères douleurs, et c'est à ce titre qu'elle a droit à notre amour de compassion. Son divin Epoux a été l'homme de douleur, elle ne pouvait pas avoir un autre sort que le sien. Il est impossible d'aimer, il est impossible d'être mère sans beaucoup souffrir. Or, qui jamais pourra dire tout l'amour de l'Eglise ? Ayant pour mission ici-bas de sauver les âmes, elle voudrait les sauver toutes, et la seule pensée de leur perte crée à son cœur la première et la plus continuelle de ses angoisses. Le sublime dialogue entre Jésus-Christ et son Apôtre se fait encore entendre au milieu des siècles : " Eglise catholique, dit Jésus, m'aimes-tu ? "—" Seigneur, répond l'Eglise, vous savez que je vous aime. "—" Pais donc mes agneaux et mes brebis. " Mais l'E-

(1) Lacordaire. Considérations sur le système de Lamennais, fin.

glise, qui dans l'ardeur de son zèle, voudrait exécuter dans l'univers entier l'ordre de son maître, songe à ces millions d'infidèles qui gémissent encore dans l'erreur et loin de Dieu. Comme elle serait heureuse de les attirer tous à elle, et de leur apprendre le nom de leur Sauveur ! Mais elle se sent impuissante à réaliser ce désir, et la vue de ces infortunés qui l'ignorent et qui devraient être au nombre de ses fils lui déchirent le cœur.

" Eglise catholique, m'aimes-tu ? " Et l'Eglise, pressant sur son sein ses vierges et ses martyrs, s'écrie en les présentant à Jésus : " Seigneur, voyez ceux et celles que je vous ai engendrés, vous savez que je vous aime. "—" Pais donc mes agneaux et mes brebis. " Mais à ses côtés, voici des pécheurs qui crucifient de nouveau le Sauveur du monde. Vainement elle leur tend une main secourable, vainement elle leur offre un pardon qu'ils méprisent ; et elle pleure...en pensant que, pour un grand nombre, le sang de Jésus-Christ aura été inutilement versé.

Outre ces souffrances maternelles et ces sollicitudes du zèle, il y a dans le cœur de l'Eglise les plaies saignantes qu'y fait l'ingratitude des hommes.

Un grand orateur a dit : " Ne fait pas des ingrats qui veut ; pour faire des ingrats, il faut avoir fait du bien à ses semblables, il faut avoir tenté de grandes choses pour l'humanité " (1).

Cette parole est profondément vraie ; mais d'un autre côté, mes frères, se sentir méprisé dans sa tendresse, être renié par ceux-là même auxquels on a donné la vie, se voir blasphémé par ceux que l'on bénit et que l'on aime, être dépouillé par ceux dont on a fait la richesse et le bonheur... quelle douleur immense ! et pourtant, tel a été le sort de l'Eglise. Elle, si bienfaisante et si bonne, a rencontré parmi ses fils des persécuteurs et des bourreaux. Le temps ne me permet pas d'énumérer toutes ses angoisses. Des hérétiques l'ont trahie ; des hommes, dont elle avait fait ses prêtres, ont donné contre elle

(1) Montalembert.—Discours sur le retour de Pie IX à Rome.

le signal de la révolte et lui ont ravi des enfants qui lui étaient bien chers. Dès son berceau, elle a connu les prisons et les fouets, et quand les bourreaux ont été las de frapper, d'autres traîtres se sont levés avec des armes non moins terribles que le glaive : le sarcasme, le sophisme et la corruption. Oh ! sans doute, l'Eglise a su lutter avec vaillance, sûre qu'elle était toujours, de la victoire définitive. Mais ceux qu'elle combat sont les fruits chéris de ses entrailles, ces méchants qu'elle punit, elle les aime toujours ; et comment pourrait-elle ne pas souffrir de leur malheur ? Sachons-le, l'Eglise n'a jamais lancé un anathème sans verser des torrents de larmes.

C'est là son histoire dans tous les siècles. Et aujourd'hui, mes frères, à cette heure, de quelles tristesses n'est-elle pas abreuvée ? Pas de désespoir, pas de vaines alarmes ; mais je vous le demande, peut-on se dissimuler que l'Eglise est en deuil, et s'il est vrai, qu'il y a de la gloire à faire des ingrats, ne peut-on pas dire que notre temps est l'un de ses temps les plus glorieux ?...

Reine du monde, elle portait sur sa tête une couronne que la Providence et les siècles lui avaient donnée. Elle avait entre les mains un pouvoir qui garantissait son indépendance et sa liberté, lui permettait d'exercer sans crainte dans l'univers entier sa salutaire influence, et lui assurait le respect et la soumission des peuples.

On lui a ravi sa couronne, son Chef auguste a vu un usurpateur s'asseoir sur son trône, et lui-même a dû se réduire à l'exil pour ne pas laisser fouler aux pieds un droit sacré. Le peuple spoliateur était le peuple qui, peut-être, avait été le plus aimé, et le roi qui s'était mis à sa tête sortait d'une famille dont l'Eglise avait placé plus d'un membre sur les autels.

L'Eglise instruisait la jeunesse et l'enfance, on a voulu les lui ravir, substituer à l'enseignement chrétien un enseignement voisin de l'athéisme, et les sectes n'ont pas craint d'afficher publiquement que le triomphe de la Révolution ne s'obtiendrait qu'en séduisant l'enfance et la jeunesse.

L'Eglise avait ses religieux qui priaient et travaillaient dans leurs monastères ; les monastères ont été envahis, les ordres

religieux supprimés, et bientôt elle verra sur le chemin de l'exil ces généreux fils de saint Ignace qui ont tant fait pour la France... et que la France bannit.

L'Eglise avait ses lévites et ses prêtres ; elle les a vus avec larmes obligés, dans Rome, même de quitter le sanctuaire pour aller servir sous le drapeau de son persécuteur. Elle avait ses lois éternelles et divines, les gouvernements les ont méconnues ; c'est elle qui avait fait les nations ce qu'elles étaient, et les nations ont renié leur mère !...

C'en est assez ; cette énumération des douleurs de l'Eglise me déchire le cœur. Devant un pareil spectacle, mes frères, ne restons pas insensibles, mais que nos entrailles s'émeuvent, et nous, les enfants fidèles, consolons notre mère par notre dévouement, nos prières et notre amour. " Notre cœur, a dit un " saint évêque de notre temps, peut se verser jusqu'au fond et " se verser sans cesse ; il ne fera jamais qu'accomplir la jus-" tice. Fût-il vaste et comblé comme celui de Marie, ce ne " serait point un excès que de le verser tout entier à l'E-" glise." (1) Oui, vouons notre cœur à l'Eglise, que ses joies soient nos joies et que ses douleurs soient nos douleurs. Prions pour elle et travaillons pour sa gloire ; marchons avec elle et ne l'abandonnons jamais. Que votre sacerdoce dans le monde, mes frères, ne soit pas séparé du nôtre, car nous avons une cause commune, le même devoir nous incombe, et nous sommes ralliés sous le même drapeau.

Soyons apôtres, mais les apôtres qui ne fuient pas et qui savent veiller avec Jésus souffrant. A l'heure de ses agonies que l'Eglise nous trouve toujours à ses côtés, et s'il arrive qu'elle doive prendre le chemin du Calvaire, soyons, chacun de nous, le bon Cyrénéen qui l'aide à porter sa croix.

IV

En terminant, mes frères, laissez-moi jeter un regard sur notre patrie. Bien des peuples avaient été l'objet des prédilections divines et des préférences de l'Eglise ; cherchez-les

(1) Mgr Ch. Gay.— De la vie et des vertus chrétiennes. Tom. III, p. 419.

cependant aujourd'hui sur la surface du globe. Plusieurs ont disparu ; d'autres traînent une existence sans gloire. Pourquoi cela ? C'est qu'ils ont méconnu la bonté de Dieu, ils ont répondu par l'ingratitude à son amour, Dieu s'est retiré d'eux, et là où Dieu n'est plus, c'est la mort.

O Canada, pays jeune encore, puisses-tu prospérer et grandir ! que les sciences et les arts se développent dans ton sein, que tes enfants se multiplient, que ton nom soit partout chéri et respecté ; mais avant tout, reste toujours fidèle à ton Dieu et à l'Eglise.

Pardonne, ô ma patrie !... mais s'il devait aussi venir pour toi un jour où tu renierais ta foi, où tu abandonnerais ta mère, où tu méconnaîtrais ses droits pour la persécuter et l'outrager... puisses-tu disparaître de la scène du monde ! Plutôt que de te voir plongée dans un tel abîme et chargée des anathèmes du ciel, encore une fois, pardonne, ô ma patrie !... j'aimerais mieux te voir mourir.

Mais non, ô Canada ! enfant de l'Eglise, tu iras toujours en dépit de tous les obstacles vers le chemin de la vérité et de l'honneur, et rien jamais ne pourra arracher de ton cœur la foi ardente qui fait aujourd'hui ta vie. Oh ! durant ces fêtes que tu es apparu grand et beau aux regards des cieux et de la terre ! Il y a deux jours, nous te voyions ému et recueilli prosterné devant un autel... Dans ces plaines d'Abraham, si remplies de souvenirs, le Pontife célébrait les saints mystères, et tes enfants priaient dans l'adoration et dans l'amour. Et quand l'hostie sainte parut dans les airs, pendant que les fronts s'inclinaient avec respect, tu proclamais par la voix de tes artistes le nom seul grand et seul puissant de Jésus-Christ : "*Tu solus altissimus Jesu Christe.*" Ton Dieu t'a béni, et tu t'inclinas une seconde fois pour recevoir la bénédiction de l'Eglise. Continue donc, ô mon pays, à suivre ce noble chemin de la foi, et puissent tes fils se réunir souvent pour dire à l'Eglise leur dévouement et leur tendresse. Pour nous, ô sainte Eglise catholique, nous te consacrons notre être et notre vie, nos études et nos travaux. Nous t'aimerons, nous proclamerons tes droits, nous célébrerons ta gloire, nous te ferons

aimer. Divine Jérusalem, si jamais nous t'oublions, que notre droite soit vouée à l'oubli, *si oblitus fuero tui Jerusalem oblivioni detur dextera mea. Amen.*

LETTRES D'ADHÉSION AU CONGRÈS

LETTRES D'ITALIE

Lettre de Mgr V. Vanutelli, archevêque de Sardes, etc.

Rome, le 19 mars 1880.

Monsieur le président,

Par votre honorée lettre du 24 février dernier, j'ai reçu avec un plaisir indicible, les félicitations, et les vœux que vous avez bien voulu m'exprimer, au nom du Cercle catholique de Québec, dont vous êtes le digne président; m'intéressant toujours à cette vaillante association, dont je suis avec joie les succès, ses vœux et ses félicitations m'ont été très agréables. J'en remercie de tout mon cœur l'excellent président et je le prie d'être l'interprète de ma vive reconnaissance auprès du Cercle tout entier. Je compte sur la prière des membres pour appeler sur moi les grâces dont j'ai besoin dans l'accomplissement des devoirs de la nouvelle et difficile mission qu'il a plu au St-Père de me confier. Je fais, de mon côté, les meilleurs vœux pour la prospérité du Cercle. Et à ce propos j'ai appris avec un vif plaisir, que par l'initiative du Cercle, un congrès va être réuni en juin prochain, à Québec, sous les auspices de Sa Grandeur Mgr l'Archevêque. Je ne doute point que cette réunion ne donne les plus avantageux résultats, et j'espère que vos invités français pourront en faire partie.

Veuillez agréer, monsieur le président, avec l'expression de ma gratitude, celle de mon entier et affectueux dévouement.

✝ Vincent, archevêque de Sardes,
Délégué et Vicaire apostolique à Constantinople.

Lettre de Mgr Tripepi, camérier secret de S. S. etc.

Rome, le 24 mai 1880.

Monsieur,

Le dernier des écrivains catholiques, je m'unis d'esprit à nos frères distingués, de l'Amérique du Nord. Je fais des vœux ardents pour que le succès couronne leurs travaux, et j'applaudis au zèle qu'ils déploient dans la défense de la religion et du Souverain Pontife Léon XIII.

Monseigneur Luigi Tripepi,

Camérier secret de Sa Sainteté; Chanoine de l'Archibasilique de St-Jean de Latran, directeur du journal *Il Papato*.

Association Catholique de Padoue

Padoue, 30 mai 1880.

Monsieur et frère,

L'association catholique de Padoue (Vénétie) envoie au Congrès du Canada ses vœux et félicitations les plus sympathiques.

Le président,
François Cardinal Fontana.

Le secrétaire,
Giovanni Battista Dottor Bapi.

Comité permanent de l'Œuvre des Congrès catholiques en Italie

Bologne, le 5 avril 1880.

Illustrissime monsieur et frère bien aimé en Jésus-Christ,

Le Comité permanent de l'œuvre des Congrès catholiques en Italie vous remercie vivement, par mon entremise, de la gracieuse et fraternelle invitation que vous nous faites d'assister au premier Congrès catholique des délégués des associations laïques du Canada, qui aura lieu à Québec le 24 juin

prochain, jour consacré à honorer le saint Précurseur Jean-Baptiste.

Le comité permanent serait on ne peut plus heureux s'il pouvait envoyer un représentant à ce Congrès ; mais la distance qui sépare le vieux monde du nouveau est trop grande pour que nous puissions jouir de cet honneur et de cette consolation.

Nous devons donc nous borner à vous faire connaître par écrit les sentiments dont nous sommes remplis à l'égard de votre œuvre, et à participer par nos prières et nos vœux, au Congrès catholique de Québec.

Nous serons d'esprit et de cœur au milieu de nos frères catholiques du Canada réunis en assemblée générale, applaudissant à leurs travaux et à leurs délibérations, bien persuadés que tout se passera pour la plus grande gloire de Dieu, et en vue du bien de la sainte Eglise, du Saint-Père, et de la société elle-même.

L'océan, par son immense étendue, pourra bien séparer nos corps, mais non nos esprits, nos cœurs, nos affections. Tous enfants de la même mère, la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine, nous sommes tous également soldats, marchant et combattant sous la même bannière, pour propager et défendre, au prix de notre sang et de notre vie, ses droits sacrés et son immortelle doctrine.

Vive la sainte Eglise catholique !

Vive le Saint-Père Léon XIII !

Vive le catholique Canada !

C'est le cœur rempli de ces sentiments que je me fais un honneur de vous donner l'assurance de mon estime et de mon respect.

JEAN-BAPTISTE ACQUADERNI, vice-président.

JEAN-BAPTISTE CASONI, secrétaire.

Post-Scriptum.—Vous recevrez par la poste les actes des congrès catholiques qui se sont tenus en Italie.

Cercle St-Joseph de Vicenze

Vicenza, april 8th 1880.

Most honorable president,

This Circle of the catholic youth at Vicenza, having heard from their superior council that on the twenty-fourth day of june, sacred to the memory of the Precursor St-John the Baptist, the first catholic Congress of the delegates of the Lay-Association of Canada, will take place at Quebec, the undersigned hasten to send from the bottom of their heart, and with all the effusion of their spirit, their best congratulations for the good undertaking, and their most ardent wishes for the happiest result of all the works which will be proposed and treated to the greatest glory of God, and to the good of our holy religion.

Although we ignore the subjects on which the attention, study and the discussion of the delegates assembled in the Congress will be called, yet knowing as we do, the end for which the assembly is convened, we are sure that this first Congress of Canada will be truly catholic, and, as such, will in their discussions and deliberations be entirely inspired, and guided by the vivifying dictates of the catholic wisdom, which without fail issues from the see of St-Peter, who by God's admirable Providence founded in Rome, italian land, his universal kingdom, the kingdom of God on earth.

The enemies of God, the greatest enemies of society, have always vainly rage, and uselessly directed their most furious assaults against this unshaken rock, against this unmoved column of truth ; scorned and confounded, they have been always compelled to see their rage broken and crushed at its feet. The Supreme Pontifs repeatedly expelled from Rome, always by allmighty God's will came back to Rome triumphantly, and even Leo XIII, our present, dear Holy Father though "*sub hostili dominatione constitutus*" by his most ungrateful children, has triumphed, triumphs, and will triumph over his enemies.

With these really catholic and Italian sentiments, we send our warmest wishes, and hearty greetings to our distant brothers in Jesus-Christ of this region of the new world.

Long live Leo XIII !

Long live the catholic Canada !

With the senses of great esteem and respect, we sign ourselves.

The president,

DOTTOR GAETANO BOTTAZU.

The vice-secretary,

GIUSEPPE BORTOLAN.

The ecclesiastical assistent,

P. G. ANGELO SAVIGNAGO.

CERCLE STE-ROSALIE

Palerme, 2 juin 1880.

A l'agréable occasion du premier Congrès catholique de Québec, je me fais une gloire de vous manifester les sentiments du Cercle Ste-Rosalie de la jeunesse catholique, qui, par la présente et par mon entremise, adhère aux travaux et aux délibérations que vous allez faire dans cette grande assemblée où nous nous joindrons à vous par une prière fraternelle, afin d'obtenir de Dieu des grâces et des faveurs et le meilleur résultat possible, et aussi pour unir nos esprits aux vôtres dans le but de travailler avec un nouvel essor à la diffusion des principes si hautement recommandés aujourd'hui par N. S. P. le pape Léon XIII.

Dans l'espoir que de tels sentiments seront bien reçus par vous et par vos frères catholiques, j'ai l'honneur de vous envoyer mes salutations empressées.

Le président,

AVO. GIOVANNI LIBRINO.

CERCLE ST-LOUIS DE BERGAME

Bergame, 30 mai 1880.

Aux Catholiques réunis à Québec.

Quoique votre langue soit différente de la nôtre, la foi nous rend cependant vos frères. Acceptez les vœux et les plus vives sympathies du Cercle de la jeunesse catholique de Bergame, (Italie). Que les résolutions que vous prendrez soient aussi fécondes que le mystique grain de sénevé de la parabole, qu'elles dilatent les esprits, et qu'elles infusent le courage dans le combat pour la gloire de Dieu et pour la conservation de la société.

Le président du Cercle catholique de la jeunesse catholique,

SALVI LUIGI.

SOCIÉTÉ DES DAMES DE PADOUE

Padoue, 27 mai 1880.

A Monsieur le président du premier Congrès catholique de Québec.

Les dames de Padoue associées pour les intérêts catholiques veulent elles aussi, envoyer au premier Congrès catholique du Canada leurs félicitations, leurs salutations, et leurs vœux. Que le bon Dieu bénisse vos travaux, frères en Jésus-Christ, et que les avantages en soient tels que votre piété et vos généreux désirs le méritent ! Voilà notre prière au Tout-Puissant. Et vous, nos sœurs bien-aimées qui assistez au Congrès, nous nous réjouissons de votre zèle pour la sainte cause de Dieu, de son Eglise chérie, de son auguste Vicaire. Veuillez donc nous aider afin que nous aussi nous accomplissions parfaitement les grands et nobles devoirs que Dieu nous demande : notre sanctification et celle de la famille d'où vient tout le bonheur de la société civile et de la patrie.

Vive le Congrès catholique du nouveau monde !
Vivent les femmes catholiques du Canada !
Vive Québec !

La présidente générale,

FOUSIE REBUSTELLO, née MARQUISE PAOLUCCI.

MARIE TIVARONI,
Sec.-gén.

Vu par l'ass. ecc.
D. ANTOINE STIÉVANO.

LETTRE DE M. L'ABBÉ ANTOINE M. BONITO

Naples, 27 mai 1880.

Si je ne puis, mes frères, être présent en personne à votre Congrès, à vos œuvres, je le serai du moins en Dieu, pour qui, comme le disait Massillon " toute distance est nulle ! ! "

Je vous envoie donc un salut fraternel et la plus sincère et la plus ferme adhésion à votre Congrès, avec l'espérance des plus heureux résultats.

L'ABBÉ ANTOINE MARIE BONITO,

de Naples, docteur en théologie, professeur de droit canonique et président du Cercle Scholastique Philosophique dans le grand séminaire, membre de l'académie pontificale d'Arca die, membre honoraire des avocats de St-Pierre, correspondant de l'académie pontificale Tibérine ; membre de l'œuvre des Congrès catholiques d'Italie, etc., etc.

CERCLE ST-ANTOINE DE PADOUE

Padoue, 24 mai 1880.

Au premier Congrès catholique d'Amérique à Québec.

Le Cercle St-Antoine de Padoue de la Société de la jeunesse catholique italienne se joint au premier Congrès catholique d'Amérique, lequel s'assemble à Québec, dans la même joie,

dans la même espérance et dans la même charité, pour défendre la cause que défendent les catholiques du monde, c'est-à-dire celle de Jésus-Christ, de son Eglise, et de son vicaire contre satan, la révolution et ses fauteurs.

Vive le premier Congrès catholique du Canada !

Le président,

ANTOINE BASCHIROTTO, avocat.

SOCIÉTÉ CATHOLIQUE DE FLORENCE

Florence, Italie, 23 mai 1880.

Loué soit Notre-Seigneur Jésus-Christ !

Au premier Congrès catholique du Canada.

La Société catholique de Florence envoie de grand cœur un salut fraternel au Congrès catholique du Canada, qui va se tenir à Québec le 24 du mois de juin prochain ; si l'immensité d'un océan nous sépare, la même foi, la même religion nous unissent. Nous suivrons d'esprit et de cœur, et avec le plus grand intérêt les discussions de votre assemblée, tout en lui souhaitant d'atteindre son but, qui n'est autre que celui de toute réunion catholique, c'est-à-dire, proclamer hautement et défendre les droits sacrés de la religion et du Saint-Siège.

Nous souhaitons aussi aux catholiques du Canada que leur exemple soit suivi par leurs frères des autres contrées de l'Amérique, et que le bon Dieu et la Vierge Immaculée bénissent le Congrès et toutes les résolutions qu'il prendra.

Le président,

RAPHAEL COCCHI.

CHEV. GÉRARD GHERARDI DEL TURCA,
Vice-président

AVV. SOLAINI, secrétaire.

Comité diocésain des Congrès catholiques et de la Ligue d'O'Connell

Côme, 26 mai 1880.

Très illustres Messieurs et bien aimés frères en Jésus-Christ,

Le Comité diocésain pour l'Œuvre des Congrès catholiques de la ville et diocèse de Côme, dans sa séance ordinaire du 23 du mois courant chargeait d'un vœu unanime son président, d'adresser une lettre de congratulation et d'adhésion aux catholiques du Canada qui vont s'assembler pour la première fois en Congrès catholique à Québec, le 25 du mois prochain.

Heureux d'accomplir une si douce et si honorable tâche, le président, interprète fidèle des sentiments du Comité qu'il représente, et aussi de tous les catholiques du vaste et illustre diocèse de Côme, félicite ses bien aimés frères, les catholiques du Canada, applaudit avec bonheur à la réunion du Congrès de Québec, et, à eux réunis envoie ses affectueuses salutations, et un chaleureux *vivat.*

En élevant à Dieu les vœux les plus fervents pour l'heureux succès du Congrès de Québec, il s'unit en esprit aux catholiques qui s'y rassemblent, pour les engager de plus en plus à travailler à la cause de Dieu et de son Eglise, avec cette constance, cette efficacité d'action qui forment l'honneur du peuple canadien.

En louant beaucoup leurs généreux travaux il adhère de toute son âme aux sages et utiles délibérations qu'on y prendra pour la plus grande gloire, et au meilleur profit de la sainte Eglise, notre Mère commune, et de la société civile, aujourd'hui si agitée par des doctrines et des actions perverses ; le tout dans le but de donner la paix et la prospérité aux peuples, et de les voir un jour tous réunis dans un seul bercail, sous un même pasteur, le Pontife romain.

Le président ayant ainsi accompli cette tâche honorifique, s'écrie avec un saint enthousiasme :

Vive notre Mère la sainte Eglise !

Vive notre Père Léon XIII !

Vivent nos Frères assemblés en Congrès à Québec !

Et je me souscris avec un profond respect et une haute estime,

Pour le Comité diocésain, le président,

CHARLES LAFFRANI,
Archi-prêtre de la cathédrale.

Le secrétaire,

PR. CALIXTE GRANDI.

COMITÉ DIOCÉSAIN DE PARME

Rome, 20 mai 1880.

Monsieur le président,

Vive Léon XIII ! Voici le fraternel salut qu'au nom du Comité diocésain de Parme son président adresse à ses illustres frères du Canada, qui après avoir offert leur vie pour la défense des droits du Siège Apostolique, s'unissent maintenant en Congrès général afin d'étudier les moyens pratiques pour étendre sur toutes les classes de la société la bienfaisante lumière de la charité chrétienne.

La croix de Notre Seigneur, voilà le drapeau auquel se rallie tout cœur catholique. Il n'y a plus de frontières, ni d'idiômes différents, ni de distances quand la foi nous réunit, et nous formons une seule famille au cri de : Vive Léon XIII !

Veuillez agréer, monsieur le président, l'expression de ma plus haute considération, et en invoquant les bénédictions du ciel pour l'heureux résultat de ce Congrès, j'ai l'honneur d'être

Monsieur le président,

Votre très humble serviteur,

COMTE CHE. CÉSAR PODICI-SCHIZZE,
Camérier secret de Sa Sainteté.

CERCLE DE LA MADONE

Messine, 20 mai 1880.

A monsieur le vice-président du Comité du Congrès catholique à Québec.

CHER MONSIEUR,

A l'heureuse occasion du premier Congrès catholique de Québec, un cri de joie et d'admiration s'élève de nos cœurs pour s'ajouter à celui qui vous parvient de tous les coins de l'Italie.

La catholique Messine, la ville de la sainte Vierge, ne peut que voir avec la plus intime satisfaction une impulsion aussi éclatante du vrai progrès religieux et moral dans le Canada, et c'est en son nom que l'*Assemblée des jeunes catholiques Messinois*, envoie un salut fraternel et respectueux à tous ceux qui composent cet honorable Congrès. Voilà comment la voix du Pontife, dont la portée est si considérable, a dévoilé le dégoûtant tableau de la société moderne, tout en faisant appel aux hommes de bonne volonté pour la sauver, autant qu'ils peuvent des maux qui l'affligent, et le peuple du Canada, aussi attaché à la vérité et au bien-être social que tout autre peuple civilisé, va y répondre tout-à-l'heure.

Permettez-nous, monsieur, de nous associer aux nobles intentions de nos confrères canadiens, et de prier avec eux, pour l'issue la plus favorable de leurs louables efforts.

Agréez, monsieur le vice-président, l'assurance de notre considération la plus distinguée,

Le secrétaire,
FIORENTINO DETREO.

Le président,
FILIPPO RUSSO.

COMITÉ RÉGIONAL DE LA TOSCANE

Lucca, 20 mai 1880.

Mons. le vice-président,

Un *Congrès catholique* au Canada, c'est une nouvelle preuve de la foi et du zèle qui animent nos amis de cette généreuse nation.

La Toscane, le monde catholique tout entier, n'a pas oublié que le Canada a envoyé en 1868 et 1869 quatre cents de ses enfants à la défense de la sainte Eglise, et de notre regretté Saint-Père, l'aimable Pie IX.

Et moi qui ai été le témoin de la piété tout-à-fait singulière, et du courage héroïque de ces braves zouaves, je m'unis de tout mon cœur aux catholiques canadiens rassemblés. J'approuve dès ce moment toutes leurs résolutions, et je prie le bon Dieu de vouloir bien répandre ses lumières et ses bénédictions sur leurs réunions.

Oh ! que je serais heureux de pouvoir assister à votre Congrès, pour m'instruire dans vos discours, pour m'édifier dans vos exemples ! Mais, étant empêché de m'y rendre, je vous envoie du fond de mon cœur, un salut fraternel, et je désire d'être rappelé au bon souvenir de tous mes anciens camarades, les zouaves pontificaux canadiens, que j'espère de retrouver encore sous les murs de Rome, le jour où la miséricorde de Dieu voudra bien daigner nous accorder la victoire, et le triomphe de notre mère bien aimée, la sainte Eglise catholique.

Daignez, monsieur le vice-président, agréer les sentiments du profond respect avec lesquels je suis,

Votre tout dévoué serviteur,

MICHEL BARSOTTI,

Zouave pontifical, secrétaire du Comité supérieur des Congrès en Toscane, rédacteur en chef du journal *Il Fidele*, chevalier de l'ordre de St-Grégoire le Grand.

COMITÉ PAROISSIAL DE POMPIANO, BRESCIA

Monsieur,

Au nom du Comité paroissial de ce village, dont l'origine remonte à un général de Rome, appelé Pompeius Magnus, nous, habitants de Pompiano, avons l'honneur de vous transmettre les vœux sincères pour la meilleure réussite du pre-

mier Congrès catholique américain, dont vous, monsieur, êtes le digne vice-président.

Que le bon Dieu vous bénisse, très chers frères en J. C., et que la religion catholique puisse triompher partout : Que sous le pontificat de *Lumen de cœlo*, de Léon XIII, fort en même temps que prudent, *fiat unum ovile, et unus pastor.*

Oui, monsieur !... les protestants, les mauvais chrétiens, les infidèles devraient être surpris de cette unité admirable de l'Eglise au milieu des persécutions et des combats que les disciples de la croix aiment pourtant, car notre Maître aussi porte la sienne et, saint André, notre patron, n'en voulut pas être détaché, car par elle, il était sûr d'arriver au ciel.

Dans les jours de votre Congrès, priez pour nous, qui prierons toujours pour vous, et pour tous les bons catholiques.

Nous vous saluons avec empressement, et avec tout notre bon cœur.

A Pompiano, Brescia—Alta Italia, ce 19 mai 1880.

Le président du Comité,

VILLA FRANCESCO.

Le secrétaire,

MONTINI LUIGI.

Examinée pour le Curé,

BOLLI D. GIOV VICARIUS FORANEUS.

CERCLE ST-DEFENDENTE

Romano di Lombardia, 15 mai 1880.

Très illustres messieurs et frères en Jésus-Christ,

Si ce n'était l'immense océan qui nous sépare, nous voudrions nous-mêmes assister à cet illustre Congrès catholique de nos frères du Canada. Dans l'impossibilité d'y être personnellement, nous joignons nos voix à celles des diverses sociétés catholiques d'Italie approuvant toutes vos délibérations, applaudissant à tous vos travaux. En même temps nous élevons

vers le Seigneur nos humbles prières, afin qu'il bénisse vos assemblées et leur accorde une issue heureuse et salutaire.

Sur les ailes de la pensée, à travers l'océan, nous pressons affectueusement vos mains, en vous disant : " Courage, frères, combattez fortement, la cause de Dieu est aussi la nôtre : nous vaincrons."

Avec toute la considération, et le plus profond respect, nous avons l'honneur de nous souscrire, vos très humbles serviteurs et frères en Jésus-Christ.

Le président,

JOSEPH CAVAGNARI.

Le secrétaire,

ANNIBAL COTTI.

Monterotondo, le 14 mai 1880.

Monsieur le président,

La jeunesse catholique de Monterotondo en Sabine, affiliée à la Société de la jeunesse catholique italienne, apprend avec bonheur la réunion d'un Congrès catholique canadien et elle s'empresse, à cette occasion, de vous adresser quelques paroles de chrétienne confraternité et de sincère sympathie.

Les périls de l'Eglise catholique sont partout immenses. Aussi il importe que partout les catholiques s'unissent entre eux, et profitent des droits qui leur restent pour défendre ceux qu'on leur conteste, ou reconquérir ceux qu'on leur a enlevés. Il importe que partout ils réclament leur adhésion inébranlable aux principes de leur religion, et qu'ils rappellent à ceux qui l'ont oublié que les défenseurs de la foi peuvent périr, mais que la foi elle-même est immortelle. Il importe qu'ils protestent que rien ne les détachera de la Chaire de Pierre, qu'ils ne négligeront rien pour soutenir la liberté et les droits de cette chaire qui est le centre et la base fondamentale de l'Eglise.

C'est dans ces pensées, Monsieur le président, que nous

saluons les membres de votre Congrès et que nous formons pour son succès les vœux les plus sincères et les plus ardents.

Agréez, je vous prie, Monsieur le président, et veuillez faire agréer à vos chers confrères, avec notre vraie sympathie, l'assurance de notre considération la plus distinguée, et celle de notre affectueux dévouement en Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Le président,
T. ROMI.
Le secrétaire,
R. MANZI.
Le trésorier,
T. DEL MORO.

Pudiano, Brescia, 14 mai 1880

Monsieur,

Dans cette petite paroisse, nous avons pensé à vous, le jour du martyr de saint Boniface, dont on vénère ici le corps, et vous avons été chargés par le comité qui a tenu sa séance en ce jour même, de vous féliciter.

Un congrès catholique américain, c'est bien un sujet de joie pour nous qui nous considérons comme des frères en Jésus-Christ, d'autant plus que vous êtes très attachés à Rome, et que vous avez déjà montré un courage qui nous fait envie, lorsque vos zouaves défendaient le St-Siège.

Veuillez, Monsieur, vous faire l'interprète de ces sentiments, à l'assemblée pour laquelle nous prions les Sacrés Cœurs de Jésus et de Marie, et nos saints protecteurs.

Curé et ass. eccl.,
BONALDA VIGILE.
Le président,
LANZANI TOSQUET.
Le secrétaire,
LANZANI DOMINIQUE.

Gerolannova (Brescia), le 8 mai 1880.

Monsieur,

Il est presque impossible que vous ayez jamais entendu parler de ce petit village, qui jouit de la protection de saint Raphaël Archange, et cependant il y a chez nous bien des cœurs qui vous aiment, et qui prient pour une parfaite réussite de votre premier Congrès américain.

Chaque fois que l'Italie s'est réunie à Vénise, à Florence, à Bergame, à Modène, etc., de grands avantages en ont découlé pour nos catholiques : vous sortirez de votre assemblée encore plus attachés au St-Père, que nous avons le privilège de posséder au milieu de nous, et qui nous assure, en l'écoutant, la vie éternelle.

Agréez, Monsieur, nos vœux et nos félicitations.

Curé et ass. eccl.,

JEAN ALBERTI.

Président,

LANZANI JOSEPH.

Vice-secrétaire,

D. BERNA.

CERCLE ST-MARTIN DE PARAVANICO

Monsieur le président,

Nous avons appris avec une véritable allégresse qu'au 24 juin prochain aura lieu à Québec le premier Congrès catholique du Canada. En en lisant l'avis à une de nos réunions ordinaires, nous nous sommes écriés : loué soit Jésus-Christ, loué soit Dieu qui, en ces temps néfastes d'incrédulité qui porte sans cesse à nous relâcher de plus en plus dans nos efforts pour arrêter le progrès du mal, a daigné raviver la foi dans le cœur de ses véritables enfants pour l'opposer aux desseins pervers des incrédules. Quant à nous, si loin de nos frères et séparés d'eux par une étendue immense de terres et

de mers, nous n'en serons pas moins ensemble avec vous, présents par l'esprit, et nous ferons des vœux et des prières pour l'heureuse réussite de ce Congrès général ; et espérons, très chers frères, que le même succès qu'ont obtenu les Congrès catholiques réunis en notre Italie, en France, en Allemagne et ailleurs, résultera du vôtre, lequel étant le premier, ouvrira la voie à beaucoup d'autres qui seront tenus dans la suite.

Le soussigné, tant en son propre nom qu'au nom du Cercle, vous adresse un salut fraternel, à vous, Monsieur, et à toute l'assemblée quand elle sera réunie.

Croyez-moi, Monsieur le président,

Votre très-affectionné, etc.,

JOSEPH FOGGIANO,
Curé et assistant ecclésiastique.

CERCLE DE N.-D. DE LA GUADELOUPE

Arsoli, 23 mai 1880.

Monsieur et cher frère en Jésus-Christ,

Le Cercle catholique de Notre-Dame de la Guadeloupe, à Arsoli, (Province de Rome), est heureux de pouvoir envoyer un salut fraternel aux Catholiques du Canada, qui, avec l'aide de Dieu, se réuniront en Congrès pour la première fois à Québec, le 24 juin prochain. Nous nous unissons en esprit à nos frères de l'Amérique du Nord, nous prions pour le succès de leurs travaux et nous les encourageons de tout notre cœur

En cette occasion, Monsieur, je suis extrêmement flatté et heureux de me souscrire

Votre dévoué serviteur et frère en J. C.

GREGORIO NARDONI, président.

Comité Provincial Piémontais

Turin, le 26 mai 1880.

Nous envoyons un salut affectueux à nos frères du Canada qui ont déjà donné des preuves si éclatantes de leur amour pour la religion et pour le St-Siège, et qui maintenant se réunissent en Congrès catholique afin de promouvoir les intérêts de la foi. En même temps nous prions Dieu de daigner bénir toutes leurs entreprises.

Pour le Comité provincial piémontais.

Le président,

Comte Francesco di Viancino.

Comité Diocésain de Sorrente

Sorrente, 14 mai 1880.

A Monsieur le vice-président du Cercle catholique du Canada, Québec.

Nous avons reçu l'heureuse nouvelle qu'en juin prochain, à Québec, aura lieu le premier Congrès catholique du Canada.

Le comité diocésain de Sorrente, animé de ces mêmes principes chrétiens, transporté de joie à cette occasion, s'empresse de s'unir d'esprit et de cœur à ses frères éloignés de l'Amérique du Nord, de leur adresser un salut cordial, un baiser fraternel, une parole émue afin de les engager à prendre de plus en plus vigueur et courage; faisant des vœux pour que Dieu bénisse leurs travaux ainsi qu'il le fit pour ces quelques pains et poissons de l'Evangile avec lesquels il nourrit une grande multitude.

Le député ecclésiastique,
Giuseppe Marino.

Le président,
Dr F. Cutarita.

Le Conseil,
Joseph Grandville,
Joseph Colmo.

Carlo Melano, secrétaire.

COMITÉ PAROISSIAL DE CAPRIOLO

Italie—Capriolo, 24 mai 1880.

Les membres du Comité paroissial de Capriolo envoient à leurs frères du Canada leurs souhaits, leurs félicitations et leurs encouragements au sujet de l'œuvre des congrès catholiques, lesquels semblables à l'Esprit de Dieu font des âmes une seule âme, rapprochent les nations que les océans séparent, et unissent les peuples dans un seul désir et dans un seul sentiment : la gloire de Dieu, le triomphe de la foi, le sacrifice et l'action.

Le président,
MINELLI LUIGI.

Le secrétaire,
FERRARI ANGELO.

UNION DES OUVRIERS DE ST-DAMASE

Turin, le 26 mai 1880.

Au président du Congrès catholique de Québec,

L'Union des ouvriers catholiques de la section et paroisse Saint-Damase applaudit unanimement à votre premier Congrès catholique, et envoie à tous les membres réunis, un salut d'amitié fraternelle. Elle forme en même temps des vœux auprès du Seigneur et de la Vierge Immaculée pour le progrès et la prospérité de toute association religieuse.

Puisse votre exemple, chers frères, avoir de nombreux imitateurs.

Agréez ces souhaits et ces félicitations que nos cœurs vous offrent et veuillez nous regarder comme présents à votre Congrès.

LE PRÉSIDENT.

COMITÉ PAROISSIAL DE ST-BLAISE

Monza (Lombardie, Italie), 23 mai 1880.

Le Comité paroissial de Saint-Blaise de l'œuvre des Congrès catholiques italiens envoie au premier Congrès des Canadiens

catholiques l'expression de sa vive et sincère affection dans le Christ, et supplie Dieu de daigner couronner ses travaux du plus heureux succès.

Président,

VOLONTERI CARLO.

P. GIUSEPPE GERLI,

Assistant ecclésiastique.

VOLONTERI ANGELO,

Vice-secrétaire.

SOCIÉTÉ DU LAÏCAT CATHOLIQUE ITALIEN

Consacrée au S. Cœur de Jésus pour l'encouragement et la défense de la presse catholique. Comité promoteur central.

Naples, 24 mai 1880.

Le Comité promoteur central de la Société du laïcat catholique Italien, qui a son siège à Naples, félicite les catholiques du Canada au sujet du Congrès des délégués des associations laïques de ce pays, qui aura lieu à Québec le 24 juin prochain, en la fête de St-Jean-Baptiste, et tout en s'unissant en esprit aux travaux de cette assemblée catholique, demande au ciel de lui accorder le plus heureux succès, en applaudissant dès maintenant à tout ce qu'il y sera décidé pour la défense des droits sacrés de l'Eglise et du St-Siège.

Pour le Comité central

le président,

COMTE DI ACCIANO.

ASSOCIATIONS CATHOLIQUES DE VENISE

Monsieur,

Le Comité provincial et diocésain, l'Association catholique et le Cercle de la jeunesse catholique, s'unissant en esprit aux bons catholiques qui célèbreront leur premier Congrès catho-

lique en Canada dans l'illustre ville de Québec, leur envoient un salut fraternel et demandent au Seigneur de combler de ses bénédictions les travaux du Congrès.

Agréez, monsieur, les sentiments de notre estime et de notre considération distinguée.

Venise, 31 mai 1880.

Vos dévoués serviteurs.

Pour le Comité provincial et pour l'Association catholique,

ALESSANDRO.

Pour le Cercle de la jeunesse catholique,

AVOCAT GIOVANNI DRAGHI.

COMITÉ PROVINCIAL LOMBARD POUR L'ŒUVRE DES CONGRÈS CATHOLIQUES ET POUR LA LIGUE O'CONNELL

Milan, dernier jour du mois consacré à la très Sainte-Vierge.—31 mai 1880.

Messieurs et Frères en Jésus-Christ, catholiques du Canada, célébrant leur premier Congrès catholique à Québec,

Les catholiques de la Lombardie, unis entre eux pour se dévouer à la sainte cause de l'Eglise de Dieu et de son Vicaire l'infaillible Pontife Léon XIII, saluent leurs frères du Canada se réunissant à Québec pour célébrer leur premier Congrès catholique.

Fide et operibus—voilà ce que porte notre bannière chrétienne, et cette devise vénérée et sacrée est pour vous aussi la source de votre courage, votre guide dans vos actes, votre force dans vos entreprises et votre constance dans les adversités.

La Croix de Jésus-Christ est notre unique espérance, comme elle l'est pour vous. La Vierge Immaculée est notre mère, parce qu'elle est l'aide des chrétiens dans toutes les parties du monde.

Le rocher inexpugnable du Vatican à Rome est le centre, le

phare, le guide sûr de tous les enfants de l'Eglise ; c'est not appui et notre confort à nous, qui sommes les victimes de révolution et du libéralisme.

Catholiques canadiens, les habitants de la Lombardie vo sont connus par leur foi antique et par leur courage chréti traditionnel ; en grande majorité, ils maintiennent enco dans son intégrité la pieuse et religieuse tradition de leu pères, ils demeurent fidèles, ils s'organisent dans le mouv ment catholique ; ils ne craignent pas la lutte ; accueill donc avec bienveillance leur salut, assurés que leurs cœu font des vœux ardents pour vous et pour votre premier Co grès catholique de Québec, auquel ils s'unissent en s'écriai

Vive l'Eglise de Jésus-Christ !

Vive l'Immaculée-Conception de la Très Sainte-Vierge !

Vive Léon XIII, Pontife et Roi !

Pour le Comité provincial lombard de l'œuvre des Cong catholiques,

Le président,

C. GIUSEPPE BARBIANO DI RELIGI(

Le secrétaire,

RAG. GUISEPPE BENINCORI

CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE

Province de Vérone—S. Gio. Lup., 26 mai 1880

Monsieur le président et frère en Jésus-Christ,

Comme soldats qui nous faisons gloire de combattre sous même bannière, nous applaudissons de grand cœur à vo valeureux Congrès. Rassemblez-vous, organisez-vous, fait vous forts ; c'est bien. Lorsque nous serons devenus u seule et même chose non seulement par la foi, mais aussi notre action extérieure, nos ennemis jurés auront à frapper leur front coupable contre un mur de bronze qui arrêtera le marche furibonde. Votre Congrès poussera le mouvem catholique à pas de géant. Car c'est ainsi que nous appren

à nous connaître, que nous nous communiquons nos lumières, nos forces, notre esprit. On sort d'un Congrès mille fois plus ardent dans la foi, plus enflammé dans les œuvres, plus courageux dans la lutte. La religion catholique en retire en conséquence des avantages considérables, et la société civile, avec elle. O courageux fils du Canada, de cette terre fortunée qui a engendré tant d'héroïques défenseurs du trône pontifical, vous avez pour vous sur ce point la sympathie du monde entier. Des contrées les plus lointaines une fervente prière s'élève pour vous vers le trône de Celui qui donne tout bien, de Celui de qui vient tout don parfait, afin qu'il fasse pleuvoir ses plus abondantes bénédictions sur vous tous réunis en Congrès, sur vos travaux, sur vos délibérations. Et nous qui ne voulons point être les derniers dans le mouvement catholique ; nous aussi, séparés du continent américain par la vaste étendue de l'océan, nous nous unissons en esprit à votre Congrès.

Votre bienveillance vous fera accueillir avec une affection particulière cette adhésion qui part de cœurs auxquels Dieu a accordé la suprême faveur de combattre aussi près du Trône pontifical ; voilà pourquoi nous vous étreignons tous dans un fraternel embrassement, vous envoyant dans un transport de saint enthousiasme, qui inonde nos cœurs, ce triple cri :

Vive Léon XIII ! Vive la Religion ! Vive le Canada !

Le président,
LUIGI BASCHERA.

L'assistant ecclésiastique,
PIETRO ZAMPIERI, prêtre.

Le secrétaire,
LUIGI MAGGIOTTI.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE LECCE

Lecce, le 24 mai 1880.

Monsieur le vice-président,

C'est avec un véritable bonheur que je salue le Congrès catholique des Canadiens, lequel béni par notre auguste et

vénéré Pontife Léon XIII se distinguera dans la lutte acharnée qui se livre en plein dix-neuvième siècle entre le christianisme et le naturalisme et ne saurait manquer d'avoir les plus heureux résultats pour le bien de la société malade.

Combattons donc avec courage, en avant, bien aimés frères dans le Christ ; de la lutte, j'en ai la ferme confiance, sortira la victoire qui sera d'autant plus brillante que le combat aura été plus acharné.

Puissent les sympathies et les hommages que vous offre mon cœur étroitement uni au vôtre, augmenter encore votre ardeur. Vos travaux bénis par Léon XIII seront aussi bénis de Dieu.

Avec la plus grande estime et la plus grande affection, j'ai l'honneur d'être, cher frère dans l'Eglise romaine,

Votre tout dévoué serviteur,

Baron MARTUCCI.

CERCLE ST-JEAN-BAPTISTE DE MONZA

Monza, 7 mai 1880.

Messieurs et frères chéris dans le Christ,

Le Cercle St-Jean-Baptiste, à Monza, de la Société de la jeunesse catholique italienne, s'unit de cœur à ses véritables frères du Canada, réunis en Congrès à Québec, et leur présente ses vœux, ses souhaits et ses saluts.

La croix de Notre Seigneur Jésus-Christ est la seule et unique bannière de tous les Catholiques ; et bien que, habitants d'un autre continent et séparés par un océan, nous sommes fils de la même mère, l'Eglise catholique, et ne formons-nous pas qu'un seul troupeau sous la direction d'un seul pasteur, *unum ovile*, *unus Pastor*. Soyons donc unis entre nous par la prière et les aspirations.

C'est avec ces sentiments que je me souscris

Pour le Cercle de Monza,

GASPARO PREDARI, président.

SECTION ST-JOSEPH DU CERCLE ST-AMBROISE DE MILAN

Haute Lombardie, le 21 mai 1880.

Messieurs et chers confrères en J.-C.

La section St-Joseph du Cercle St-Ambroise, à Milan, de la Société de la jeunesse catholique italienne, aurait été heureuse de pouvoir envoyer un représentant à votre premier Congrès catholique, mais l'immense distance qui sépare les deux continents lui rend cette consolation impossible.

Néanmoins il y a un autre moyen de la représenter ; c'est de vous dire les sentiments qui nous animent pour votre œuvre ; et autant qu'il sera en notre pouvoir nous prendrons part à cette belle réunion en adressant au Seigneur des prières ardentes pour le succès du Congrès catholique du Canada.

O Canadiens ! ayez courage. Notre siècle est le siècle de l'héroïsme et de la générosité pour tous ceux qui, au milieu des persécutions, sont résolus de suivre la voie de la justice et de défendre notre foi. Soyons en toutes choses fermement attachés au Siège infaillible de Pierre, et pendant que bien des chefs d'Etat étalent avec orgueil leurs bannières sur lesquelles sont écrits les mots de *Révolution* et d'*Anarchie*, nous, pleins de foi dans le Christ et dans notre auguste chef Léon XIII, tenons aussi élevé notre humble mais plus glorieux drapeau dont la devise invariable est : *Religion et Union ! !*

Vive le Christ et son Eglise !

Vive le Pape Léon XIII !

Vive le Congrès catholique de Québec !

En vous offrant ces sentiments du cœur, j'ai l'honneur de me souscrire, avec un profond respect,

Votre, etc.,

Pour la section St-Joseph de la Haute Lombardie,

CARLO BESNATI, président.

CERCLE ST-ZÉNON DE VÉRONE

Vérone, 23 mai (fête de la Ste-Trinité) 1880.

Cher Monsieur,

Au nom de tout le Cercle St-Zénon de la jeunesse catholique italienne dont je suis président, j'applaudis de grand cœur au premier Congrès catholique du Canada.

Veuillez, Monsieur, transmettre, à tous les Catholiques qui se réunissent à Québec, les sentiments de joie profonde que le mouvement religieux du Nouveau Monde fait naître dans nos âmes et l'espoir que nous nourrissons pour les bienfaisantes lumières qui jailliront de vos discussions sages, calmes et pratiques.

Héritiers des pieux desseins et des nobles ambitions de notre compatriote Colomb, les Américains catholiques verront toujours dans la foi qui fait d'eux une seule famille, le phare qui les guidera pour remporter des triomphes qui seront à la gloire de Dieu et de son auguste Représentant sur la terre.

Je suis en même temps heureux, cher Monsieur, de vous offrir l'hommage de mon estime et de mon profond respect.

Votre serviteur et frère en J.-C.,

GIUSEPPE ZAGLIO, avocat, président.

ALBANO ALBASINI RAGIONIERE, secrétaire.

SOCIÉTÉ DES DAMES VÉRONAISES

Vérone, le 24 mai 1880.

Très honoré Monsieur,

La Société des dames véronaises pour les intérêts catholiques, envoie aux catholiques du Canada réunis à Québec pour leur premier Congrès un salut fraternel.

Vous voudrez bien, très honoré Monsieur, vous faire l'interprète des sentiments de sympathie des dames véronaises à l'égard de ces vaillants catholiques,qui dans le nouveau monde,

savent tenir bien haut la bannière de la religion et de la civilisation. Daigne Dieu bénir les travaux de ce premier Congrès pour le succès duquel notre Société vous promet le secours de ses plus ferventes prières.

Agréez, honoré Monsieur, les sentiments de la profonde estime avec laquelle nous nous souscrivons

Vos dévouées servantes,

LAURA BOTTAGISIE, présidente.

COMTESSE LAURA RAVIGNANI, secrétaire.

FRANCESCO SOGARO, archiprêtre, aumônier.

CERCLE ST-PRODOSCIMO

A M. le vice-président du premier Congrès catholique de Québec.

Si l'immensité des mers nous sépare de vous quant à la partie matérielle de notre être, cette même immensité ne saurait nous séparer quant aux sentiments et aux affections ; sentiments et affections qui lient en un seul cœur et en une seule âme tous les fils de la même mère, notre Eglise catholique. C'est par cette union intime que nous éprouvons une sainte joie de voir que, dans le nouveau monde aussi, elle enflamme les cœurs de cette vie religieuse qui anime nos contrées d'Europe. Qu'ils vivent donc les valeureux Canadiens ! Au nom de ce Cercle de St-Prodoscimo de la jeunesse catholique italienne, de ce sous-comité diocésain nous applaudissons de tout notre cœur au premier Congrès catholique de Québec, nous adhérons à tout ce qui y sera décidé et nous prions le Seigneur de le rendre magnifique et fécond en bons résultats.

Très chers frères en Jésus-Christ ! attachés toujours à l'infaillible chaire de St-Pierre et sous le bouclier de la puissante protection de Marie Immaculée combattons avec courage les batailles du Seigneur et ne reculons ni devant les travaux ni devant les sacrifices pour le bien de la société. Acharnée est la lutte, mais grâce à la direction du divin Général, certaine est aussi la victoire : victoire que nous hâtons de nos désirs

afin qu'elle brille encore sur la terre cette arc-en-ciel, gage de paix après laquelle soupirent toutes les âmes honnêtes.

Dans toute l'expansion du cœur nous serrons la main aux excellents catholiques qui composent le Congrès et en même temps nous vous adressons l'expression de notre estime la plus distinguée.

Vos très humbles et trés affectionnés frères en Jésus-Christ.

MAXIMILIEN NAZONI, président.

ZAMBOTTI RICCARDO, secrétaire.

Ce 12 mai 1880.

CERCLE ST-ANTOINE, ABBÉ

Sorrente, le 22 mai 1880.

M. le président et chers frères en Jésus-Christ,

Les membres de la Société de la jeunesse catholique italienne à Sorrente saluent avec un extrême bonheur leurs frères d'Amérique réunis en congrès catholique pour la première fois. Ils envoient à tous et à chacun leurs félicitations sincères et forment des vœux ardents, afin que semblable à la semence de l'Evangile, leur œuvre bénie par Dieu produise une abondante et immortelle moisson.

La prière fervente qu'en union de charité et de but nous adressons aux SS. Cœurs de Jésus et de Marie sera le gage du succès que notre Cercle vous souhaite à tous de tout cœur.

L'aumônier, GIUSEPPE MARINO, chanoine.

Le président, LUIGI GASGIULO.

Le vice-président, ANTONINO GRANDAILLI.

Le trésorier, FRANCESCO BONONA.

Le secrétaire, PASQUALE DI LERA.

COMITÉ DIOCÉSAIN DE BRESCIA

Brescia, le 11 mai 1880.

Bien chers frères en Jésus-Christ,

Dans une circulaire du 6 avril dernier, le conseil supérieur de la Société de la jeunesse catholique italienne nous a appris que le 24 juin prochain doit se tenir à Québec le premier Congrès catholique du Canada.

A cette occasion, les membres du Comité de Brescia dont la formation a suivi l'œuvre des Congrès catholiques envoient leurs félicitations à leurs frères du Canada, dans cette Amérique, qui découverte il y a quatre cents ans par un Italien, lui doit la connaissance de cette vérité par laquelle seule on peut obtenir le salut éternel.

La nouvelle de la réunion de votre Congrès fait naître en nos cœurs, Messieurs, des sentiments de vive sympathie ; et les nombreux témoignages qui vous arriveront de tous les pays catholiques vous montreront combien nous vous sommes attachés dans cette union des esprits et cette conformité de vues si recommandées par le Vicaire de Jésus-Christ, Léon XIII, glorieusement régnant.

Que Marie, la Vierge Immaculée et Saint Joseph patron de l'Eglise universelle bénissent votre premier Congrès, afin que vos travaux produisent parmi vos frères des résultats salutaires, afin que les bons se donnent tous la main pour défendre la cause de la religion, et afin que stimulés par leurs exemples ceux qui maintenant hélas ! sont en dehors de l'Eglise reviennent à Celui qui est *la voie*, *la vérité et la vie.*

Pour le comité diocésain de Brescia, le président,

Le vice-secrétaire, V. MATIOTTI.

CERCLE STE-CATHERINE DE RICCI, A PRATO (TOSCANE)

Prato, 26 mai 1880.

Messieurs et frères chéris en Jésus-Christ,

Le Cercle Ste-Catherine de Ricci, de la jeunesse catholique italienne, ne peut manquer de vous féliciter, généreux catho-

liques du Canada, qui sous l'égide d'une vraie liberté vous préparez à célébrer à Québec votre premier Congrès catholique. Nous souhaitons que vos âmes s'y retrempent et y prennent une force nouvelle pour combattre en faveur de l'Eglise et du souverain Pontife.

Mais en adressant à votre illustre assemblée, au nom de notre humble Cercle, cette lettre de félicitations et de joyeux augure, nous ne présumons pas vous encourager et vous exciter à armer vos âmes de force et de courage pour vous soutenir dans la grande lutte, dans laquelle se trouve nécessairement engagé tout vrai serviteur de Jésus-Christ et tout enfant soumis de l'Eglise notre sainte Mère ; loin de là, nous qui sommes les derniers dans la famille catholique, nous avons tout à apprendre de la grandeur de votre foi et de la fermeté de vos cœurs à combattre les combats du Seigneur.

Beaucoup de catholiques canadiens furent de dignes soldats du glorieux Pie IX ; vous êtes de dignes soldats de l'Eglise et de Léon XIII, vous, messieurs, qui pour le bien de l'Eglise catholique, notre Mère à tous, vous réunissez pour la première fois en assemblée générale.

Frères catholiques, l'immense surface de l'océan et une grande étendue de terre tient nos personnes éloignées de vous, mais nos esprits et nos cœurs sont au milieu de vous pour vous applaudir, pour adhérer à vos délibérations, pour s'unir avec vous dans la prière, dans l'action et le sacrifice. Tous enfants de Léon XIII, chaque langue répète, avec jubilation, son nom vénéré et que notre cri de : Vivent les catholiques du Canada ! résonne au sein de votre illustre assemblée.

Nous avons l'honneur de vous saluer et de nous souscrire,

Vos très dévoués et affectionnés en Jésus-Christ,

TEBALDO FABRONI, président.

ROCCHI VINCENZO, secrétaire.

Société ouvrière catholique de secours mutuel, Terranova (Sicile)

M. le vice-président du Comité du Congrès catholique de Québec,

C'est avec une profonde et joyeuse satisfaction que j'ai appris par le journal *La Sicilia Cattolica* que le 24 juin prochain devra se tenir le premier Congrès catholique du Canada. C'est pour quoi, M. le vice-président, conjointement avec l'Union catholique dont je suis le président, je ne puis manquer d'adresser de ferventes prières à Dieu, afin qu'il daigne vous faire obtenir, à vous et à vos autres généreux et invincibles compagnons, un heureux succès et des fruits nombreux comme couronnement de vos zélés travaux.

Grands et infinis seront les mérites que de tels apôtres acquerront auprès de Dieu ; parce que le bien qu'ils font à l'humanité est grand et inestimable, puisqu'ils coopèreront dans une si large part à la propagation de la religion chrétienne. Je salue du fond du cœur une entreprise aussi bienfaisante et aussi sainte et je prie le Seigneur de lui donner de l'accroissement.

Que Dieu daigne par sa protection bienfaisante et en jetant sur elle un regard de bienveillance la bénir et la soutenir, en accordant prospérité et accroissement au zèle qui l'anime.

Agréez, monsieur, l'expression de ma profonde estime et du respect avec lequel j'ai l'honneur de me souscrire,

Votre tout dévoué,

Rosario Ciaramella,

Président de l'Union catholique du travail à Terranova.

Terranova (Sicile), 26 mai 1880.

Société St-Vincent de Paul
Conférence de Prato.

3 mai 1880.

Monsieur le vice-président,

A peine ai-je reçu l'avis du premier Congrès catholique du Canada qui se réunira dans votre cité le 24 juin prochain,

que je m'empresse de vous faire savoir, au nom de tous les associés de cette conférence de Prato, en Toscane, que bien volontiers nous nous associons en esprit à nos frères de l'Amérique du Nord pour prier Dieu, dispensateur de tous biens, de faire réussir leurs travaux incessants, pour ramener dans le droit sentier du chemin du Paradis toute cette famille égarée et inconsciente du vrai salut éternel de l'âme. Si vous avez le courage d'entreprendre ainsi avec vigueur ce que peut vous présenter le cours de la vie, ne doutez pas que le Seigneur n'accepte avec complaisance vos travaux et ne se charge de les récompenser avec libéralité.

Tout en vous adressant, illustrissime Monsieur, à vous et à tous nos frères en Jésus-Christ, un salut cordial et affectueux, j'ai l'honneur de me déclarer, avec des sentiments d'estime et de respect,

Votre très affectionné frère en J.-C.,

ATTILIANA PANCANI, président.

CERCLE ST-FLAVIUS, À GROTTE DI CASTRO

Monsieur le président,

La Société des intérêts catholiques de Grotte di Castro, province de Rome, Italie, vous prie de présenter aux membres du premier Congrès catholique du Canada son entière adhésion et ses félicitations les plus vives, et adresse des vœux ardents à Notre Seigneur pour que les travaux de nos frères de l'Amérique du Nord aient un bon succès.

Grotte di Castro, du Cercle de St-Flavius, 20 mai 1880.

Le président, FLAVIUS ORZI.

Le secrétaire, NAZARENO CRISTOFORI.

ASSOCIATION CATHOLIQUE DE VICENZA

Italie, Vicenza, 24 mai 1880.

A nos frères catholiques de l'Amérique du Nord réunis en Congrès à Québec.

Le 24 juin sera pour vous un jour mémorable. Il est facile de penser combien de consolations vous éprouverez en ce jour ; mais tous les catholiques du monde vont s'en réjouir avec vous ; ils vous regardent, vous applaudissent et joignent leurs prières aux vôtres.

L'Association catholique de Vicenza s'unit à vous en esprit. vous encourage à soutenir cette lutte que tous les bons catholiques sont appelés à soutenir pour le triomphe de l'Eglise ; elle prie et elle priera pour le succès de vos travaux, que Dieu daignera certainement bénir, et elle vous envoie, avec toute l'effusion du cœur, un salut fraternel.

CARLO PERECINI,

Président de l'Association catholique de Vicenza, Italie.

COMITÉ DIOCÉSAIN DE VÉRONE

Vérone, 20 mai 1880.

Monsieur le président,

Le Comité diocésain de Vérone, en son nom et au nom des comités paroissiaux de la ville et de ce diocèse, ne peut s'empêcher d'adresser un mot d'éloge et d'encouragement aux catholiques canadiens qui se réunissent en Congrès pour la première fois, le 24 juin prochain.

Bien que l'immense océan sépare les nations auxquelles nous appartenons, cependant nous pouvons dire que nous sommes toujours unis en esprit comme enfants d'un même Père, puisque nous avons les mêmes croyances et les mêmes aspirations.

Le Comité diocésain souhaite de tout cœur au premier Congrès catholique du Canada succès dans ses travaux pour le

triomphe de la Ste-Eglise et pour le salut des âmes, et il demandera à Dieu de le lui accorder.

Agréez, M. le président, l'expression de la considération, avec laquelle nous avons le plaisir de nous souscrire,

Vos affectionnés frères en Jésus-Christ,

BARTOLOMEO CESARE CORIS,
Chanoine théologal de la cathédrale, président.

FRANCESCO VACCARI,
secrétaire.

CERCLE DE ST-THOMAS D'AQUIN, À ANCÔNE

Ancône, 24 mai 1880.

Monsieur et frère en Jésus-Christ.

La religion catholique, apostolique et romaine, qui, par une admirable unité de doctrine nous unit tous par un même lien plein de suavité, nous rend membres d'une même famille et même enfants d'un même père ; et comme dans une petite famille, tous participent au bien de l'un de ses membres et s'en réjouissent, ainsi doit-il en être dans la grande famille catholique. C'est pour cette raison que, sachant que le 24 juin prochain vous, Catholiques du Canada, vous vous réunirez au nom de Jésus-Christ pour traiter et discuter vos intérêts religieux et sociaux afin de les défendre ensuite contre les assauts des fils de Baal qui sont répandus et se rencontrent dans toutes les parties du monde, nous, soussignés, en notre nom et au nom de tous les Catholiques de notre ville, nous vous adressons un salut fraternel, et, bien que séparés de vous par une immense distance, nous nous unissons à vous en esprit, et nous prenons le plus grand intérêt à votre réunion. Cette réunion, ne pouvant manquer d'avoir l'approbation et la bénédiction du Souverain Pontife, produira, comme nous vous le souhaitons de tout cœur, les fruits les plus abondants. Et comme les assemblées ténébreuses des ennemis de la religion catholique répandent partout l'impiété, le sensualisme, le

blasphême et la haine des prêtres du Dieu vivant, de notre côté, nous, enfants respectueux de cette sainte religion, réunis pacifiquement au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, faisons tout ce qui est en notre pouvoir pour propager et raffermir la foi, pour prêcher l'esprit de pénitence et de sacrifice, pour recommander la prière et faire chanter les louanges de Dieu et de Marie sa très sainte Mère, pour répandre et accroître le respect et la vénération envers les simples prêtres, envers les vénérables membres de l'Episcopat et surtout envers l'auguste vicaire de Jésus-Christ. Donnant notre adhésion dès maintenant à toutes les décisions que vous prendrez, conduits par l'esprit de l'Evangile, nous félicitons, avec une sainte satisfaction, les promoteurs, le comité surtout, de ce Congrès catholique et tous ceux qui y prendront part ; nous unissant à eux de tout cœur pour crier : Vive la religion catholique ! Vive le premier Congrès catholique du Canada ! Vive le Souverain Pontife Léon XIII !

Et c'est dans ces sentiments que nous avons l'honneur de nous dire, au nom de notre Seigneur Jésus-Christ, Monsieur le vice-président,

Vos très dévoués serviteurs et confrères,

EMMANUELE FEDERICI, président.
GIUSEPPE BARONCINI, vice-président.
ULDERICO GIAMPAOLI, trésorier.
RAIMONDO BOSDARI, secrétaire.
VINCENZO GASPARONI, curé, assistant ecclésiastique.

SOCIÉTÉ DE LA JEUNESSE CATHOLIQUE ROMAINE,
CERCLE DE ST-PIERRE

Rome, 19 mai 1880.

Monsieur,

C'est avec le plus grand intérêt que les membres de ce Cercle, que je préside, ont appris la nouvelle que les catholiques du

Canada ont l'intention de se réunir et de célébrer leur premier Congrès catholique. Nous sommes séparés de vous par une immense étendue de terre et de mer ; mais malgré cela, notre cœur palpite pour vous, bien que nous ne vous ayons jamais connus ; et nous sentons que nous sommes vos frères.

Une seule et même foi en notre Seigneur, nous unit tous par le lien le plus étroit, la même affection nous lie à son Vicaire, notre Père commun.

Nous qui avons le grand avantage de le posséder au milieu de nous, nous faisons tout en notre pouvoir pour le consoler au sein des douleurs que d'autres de ses enfants ingrats et indignes de ce nom lui causent chaque jour.

Et vous, bien que séparés de lui par une si grande distance, vous lui avez envoyé généreusement, il y a quelques années, vos enfants pour défendre ses droits sacrés par les armes et en versant leur sang ; vous n'avez pas cessé ensuite de subvenir à son auguste indigence par vos offrandes en argent ; et maintenant en vous réunissant en Congrès et en vous déclarant de nouveau ses fils respectueux, vous préparez une nouvelle consolation à son cœur affligé. Nous vous envoyons donc du cœur un salut fraternel, et dès maintenant nous donnons notre adhésion à toutes les résolutions que vous prendrez dans votre Congrès. Car ce que vous croyez, nous le croyons ; ce que vous aimez, nous l'aimons ; ce que vous repoussez, nous le repoussons nous aussi, en Notre Seigneur et en son infaillible vicaire Léon XIII.

Nous vous prions, Monsieur, de vous faire l'interprète auprès des catholiques du Canada réunis en Congrès, de ces sentiments du Cercle de St-Pierre de Rome, et d'agréer l'expression du profond respect, avec lequel j'ai l'honneur de me souscrire

Votre tout dévoué serviteur,

Filippo Talli, président.

Le secrétaire,

G. Moneti.

Cercle de St-Christophe, à Gallarate

Gallarate, le 19 mai 1880.

Monsieur le président,

C'est avec une immense joie que notre cœur salue votre premier Congrès catholique. Ce Congrès, nous l'espérons, contribuera puissamment à confirmer dans le peuple la foi et les sentiments religieux et sera en même temps une protestation magnifique contre les œuvres de l'impiété et de l'incrédulité. Unis à vous par les liens de la charité chrétienne, nous adhérons de grand cœur à tout ce que vous déciderez pour le bien de la société et de la religion, et nous vous promettons que nous ne manquerons pas d'adresser au Seigneur de ferventes prières afin que durant ces jours il vous accorde ses lumières et ses plus abondantes bénédictions.

Avec la plus grande effusion du cœur, nous nous souscrivons dans la charité de N. S. J.-C.,

Votre, etc.,

Ubaldo Ferrario, président.

Société des bonnes œuvres et de bienfaisance

Casal Monferrant, 20 mai, 1880.

Monsieur le président,

C'est avec bonheur que les sociétés catholiques de ce continent ont appris que des sociétés semblables se sont aussi formées de l'autre côté de l'Atlantique et que les catholiques de votre pays ont résolu de se réunir en congrès pour s'entendre sur la lutte qu'ils ont résolu de livrer aux ennemis de la foi, de l'Eglise et du Père commun des fidèles.

Aussi, nous empressons-nous d'envoyer à ces sociétés notre adhésion entière, et de présenter nos souhaits et nos félicitations à tous les membres de votre Congrès catholique. Si la Société des bonnes œuvres et de bienfaisance de Casal Mon-

ferrant, en Italie, ne peut se joindre à vous à cause de la distance, elle vous est du moins unie en esprit et par la prière, ainsi que dans la ferme espérance d'obtenir bientôt de Dieu le triomphe de l'Eglise, et de voir la fin de ces persécutions lamentables dont le but est de substituer l'athéisme à la foi, les sectes à l'Eglise, Satan à Dieu.

Veuillez, M. le président, transmettre à toutes les sociétés catholiques de l'Amérique l'expression de notre affection cordiale et présenter, au nom de notre société de bienfaisance, au Congrès réuni à Québec, le salut catholique : LOUÉ SOIT JÉSUS-CHRIST.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec un profond respect, votre, etc.,

NEGRI FEDERICO, secrétaire.

Pour la Société des bonnes œuvres et de bienfaisance.

LETTRE COLLECTIVE DES CATHOLIQUES DE MODÊNE, PARMES, ETC.

Modêne, le 22 mai 1880.

Messieurs et chers frères en J.-C.

Les Catholiques italiens de Modêne et Nonantola, Reggio, Parmes, Plaisance, Borgo San' Domino, Carpi et Guastalla, qui forment notre *Région de l'Emilie*, au nom de Dieu et du Pape, envoient, par notre entremise, leurs félicitations sincères, un salut fraternel et leurs meilleurs souhaits, à vous tous, messieurs et chers frères qui, au nom de Dieu et du Pape, vous êtes réunis en Congrès sur les rives du St-Laurent. Un océan immense nous sépare ; nous parlons des langues différentes, mais nous nous sentons unis à vous par un lien indissoluble, puisque nous vivons de la même foi, et que nous professons le même amour pour le vicaire de Jésus-Christ. Aussi nous est-il doux de nous transporter par la pensée jusque sur ce sol fécond de l'Amérique, pour assister d'esprit et de cœur à vos réunions, pour applaudir à vos délibérations et adopter toutes les résolutions que vous prendrez pour la dé-

fense de notre Mère l'Eglise catholique et de son auguste chef le Pontife romain.

Vous savez, Messieurs, d'où vous viennent ces adhésions sincères. Elles vous viennent de cette terre qui a été violemment arrachée au St-Siège et dont la Révolution a fait le centre des plus iniques attentats contre le Pontife romain. Mais la vraie Italie, l'Italie catholique sait que la papauté est sa gloire la plus brillante, et dans la triste condition qui lui est faite elle voit le plus grand des malheurs. Elle souffre et elle pleure, victime infortunée d'une persécution cruelle, tramée contre son Roi vénéré ; mais aussi tenant élevé le drapeau du Vatican, elle résiste, elle lutte, pleine de confiance et d'ardeur pour rendre au Souverain Pontife ses droits et sa liberté, seuls gages certains de paix et de prospérité véritable pour l'Italie.

O Canadiens ! avec quelle joie et quelle reconnaissance nous nous rappelons vos dignes représentants qui, aux jours de nos plus grands désastres, étaient accourus à Rome pour y défendre, avec intrépidité et au prix même de leur vie, ces droits imprescriptibles et cette liberté sainte. Outre les liens de la Foi et de l'amitié qui nous unissent à vous, il y a donc encore les liens d'une lutte commune, et nous sommes heureux de les resserrer aujourd'hui, que vous êtes réunis pour votre premier Congrès catholique dans votre noble pays.

A l'œuvre donc, chers frères, pour le bien de l'Eglise et de la papauté ; l'assistance divine ne manquera pas à vos travaux qui, nous l'espérons, produiront des fruits abondants.

Tel est le vœu que nous formons en ce moment pour vous, pendant que du fond de nos cœurs s'échappe un cri unanime et spontané : *Vive le Canada catholique ! Vive Léon XIII !*

COMTE CLAUDIO BOSCHETTI, président.
AV. BIAGIO CAROLI.
RABASCINI ANTONIO.
COMTE GAETANO TARABINI.
AV. LEOPOLDO ARNORTH, secrétaire.
GIUSEPPE BAYARD, secrétaire.
ENRICO SICCARDI, de l'ordre des Frères Prêcheurs.
LUIGI GIOVANNI VANDELLI, dottor.

LETTRES DE FRANCE

Lettre de M. L. Brun, sénateur

Paris, 9 mai 1880

Monsieur le président,

Vous savez où nous en sommes en France. La liberté religieuse est menacée de périls prochains et je suis obligé de me rendre à l'évidence du devoir qui me retient ici. Je serais coupable, si je m'éloignais du sénat pendant les mois de juin et de juillet. Les catholiques doivent à l'heure critique où nous sommes, tout sacrifier pour rester au poste où Dieu les a placés.

Ce n'est pas sans un grand déchirement de cœur que je renonce à mon projet qui me charmait par tous les côtés à la fois. C'est vraiment les larmes aux yeux que je vous écris et je ne sais comment vous dire combien eût été vive la joie que je me promettais, combien est amer le chagrin que j'éprouve.

Soyez, je vous prie, l'interprète de mes sentiments auprès de *nos amis*. Vous et eux me permettrez, je l'espère, de les nommer ainsi. Mon cœur de catholique et de français sera le 24 juin avec mes frères du Canada. Je demanderai à Dieu que l'écho de cette grande manifestation religieuse et politique vienne à travers l'Océan, rappeler à notre pauvre France le souvenir de ses enfants fidèles aux traditions de la *fille* ainée de l'Eglise, les devoirs des nations chrétiennes et les conditions nécessaires de la paix sociale et de la prospérité des peuples.

Je garde avec une profonde reconnaissance le souvenir de l'honneur que les catholiques de Québec ont daigné me faire. Je charge mon ami Monsieur Claudio Jannet qui, plus heureux que moi, aura l'honneur de vous voir, de vous dire tout ce que cette lettre ne peut exprimer.

Daigne Dieu permettre qu'un jour je puisse aller dire de vive voix aux Canadiens français combien je les admire; puisse-t-il surtout me donner l'occasion de leur prouver par

des actes ma cordiale sympathie et mon affectueux dévouement.

Veuillez agréer, très honoré et cher président, l'expression respectueuse des sentiments avec lesquels j'ose me dire,

Votre très humble serviteur et votre ami,

LUCIEN BRUN.

LETTRE DE M. LE COMTE A. DE MUN

Paris, 12 février 1880

Messieurs et bien chers confrères,

J'ai reçu l'invitation que vous m'avez fait l'honneur de m'adresser pour le Congrès catholique qui se prépare à Québec à l'occasion de la fête nationale du 24 juin : si je n'y ai pas répondu plus tôt, c'est que, profondement touché de votre pensée, des termes de votre invitation si généreuse et si large, de l'intérêt considérable des réunions auxquelles vous me conviez à prendre part, j'ai voulu chercher tous les moyens de répondre à votre appel. Je n'ai malheureusement pas pu les trouver, et c'est avec un vif sentiment de tristesse que je suis réduit à venir aujourd'hui vous prier d'agréer mes excuses avec mes remerciements. La raison qui m'arrête est d'une nature toute personnelle et intime : c'est un de ces devoirs de famille qui obligent en conscience, et devant lesquels tout le reste doit céder.

Vous ne douterez pas, j'en ai la confiance, de mes regrets profondément sincères. Je comprends trop toute l'importance de votre congrès, et le bien qui peut s'y faire, je sais trop celui que j'y aurais trouvé moi-même dans vos exemples et dans les marques de votre chrétienne et affectueuse bienveillance, je connais trop bien enfin les liens puissants que forment entre nous la tradition nationale et l'ardeur de notre foi commune, pour ne pas sentir très vivement tout ce que je perds, et tout le prix de ce que vous vouliez bien m'offrir.

Quoique la volonté de Dieu, en opposant à mon désir une

invincible barrière, m'oblige à rester loin de vous, cette lettre, du moins, vous portera avec l'expression de ma reconnaissance, le témoignage de ma cordiale sympathie : veuillez être mon interprète près de tous ceux que vous me permettez, n'est-ce pas, d'appeler nos amis, et leur dire qu'en dépit des distances et des obstacles, je m'unirai de toute mon âme à leurs émotions, à leurs vœux et à leurs prières.

En me conférant la qualité de membre de votre Cercle catholique, vous m'avez fait un honneur dont plus que jamais aujourd'hui j'aime à me souvenir, et c'est à ce titre que je vous prie, Messieurs et chers confrères, d'agréer avec mes remerciements et mes regrets, l'hommage de mon affectueux et entier dévouement.

A. DE MUN.

LETTRE DE M. LE GÉNÉRAL BARON DE CHARETTE

Monsieur,

C'est un grand honneur pour moi d'être mis au nombre des défenseurs de l'Eglise en ce beau pays du Canada si cher à tout cœur français.

Vous ne sauriez croire combien je serais heureux de me trouver au milieu de vous, qui portez si fièrement le beau drapeau de vos ancêtres... et des nôtres : " Aime Dieu et va ton chemin ;" c'est votre devise, c'est aussi la nôtre. La révolution veut rayer Dieu de la société, mais tant qu'il y aura un Zouave pontifical il sera toujours au premier rang pour mourir, s'il le faut, en affirmant sa foi.

Merci, Monsieur, et soyez mon interprète auprès de tous les membres du Cercle catholique de Québec, et veuillez les assurer de ma reconnaissance et de mon dévouement aux grands principes qu'ils défendent.

Votre bien dévoué,

BARON DE CHARETTE.

Paris, ce 24 mai 1880.

LETTRE DE M. C. JANNET

Monsieur le Chevalier,

Je suis profondément touché de l'invitation si flatteuse que vous voulez bien m'adresser au nom du Cercle catholique de Québec.

Ce sera pour moi un véritable bonheur que de me rendre à votre appel et de prendre part, dans la limite de mes forces et conformément à votre programme, à cette grande solennité du 24 juin, où vous voulez unir fraternellement tous les rameaux de la race française dans l'affirmation de la foi catholique.

Le service de l'Eglise a été dans l'histoire la raison d'être de la France et le principe constitutif de la nationalité. Le noble rejeton, qu'en des temps meilleurs elle a laissé sur le sol américain, s'est montré noblement fidèle à cette mission, et aujourd'hui plus que jamais il est un légitime sujet de fierté.

Je serai particulièrement heureux, comme représentant de l'Université catholique de Paris, de saluer cette grande Université-Laval, qui, sous la haute direction de votre éminent archevêque, continue si dignement les traditions de science des puissantes institutions d'enseignement que l'Eglise a créées dès le commencement des sociétés modernes.

Veuillez agréer, Monsieur le Chevalier, et offrir à tous les membres du Cercle d'agréer l'expression de ma gratitude et l'hommage fraternel de mon dévouement.

CLAUDIO JANNET,

Professeur d'économie politique à l'Université catholique de Paris.

Paris, ce 9 février 1880.

Monsieur le Chevalier C. Vincelette,
président du Cercle catholique de Québec.

Lettre de M. Eugène Veuillot

Paris, le 8 juin 1880.

Monsieur le président,

La santé de M. Veuillot ne lui permettant pas de se rendre à votre fraternelle invitation, nous espérions que l'un de ses collaborateurs pourrait, non pas le remplacer, mais représenter au moins l'*Univers* à la solennité canadienne française et religieuse dont le Cercle catholique de Québec a eu la bonne et grande pensée de prendre l'initiative.

Les graves circonstances où nous sommes nous privent de cette joie et de cet honneur. Tandis que vous affirmez librement, sans crainte du lendemain, en pleine fête, votre patriotisme et votre foi, nous devons garder ici nos postes de combat pour défendre nos écoles, nos religieux, la conscience de nos enfants.

L'*Univers* ne pourra donc, à son grand regret, être présent aux belles fêtes où vous allez affirmer de nouveau votre attachement à la mère-patrie et votre dévouement à l'Eglise ; mais croyez que d'esprit et de cœur, nous serons tous avec vous.

Veuillez agréer, Monsieur le président, avec les remerciements de la rédaction de l'*Univers*, l'assurance de mes meilleurs sentiments.

Eugène Veuillot.

Monsieur C. Vincelette,
Président du Cercle catholique de Québec.

Lettre de M. F. Levé

Paris, le 8 juin 1880.

A Messieurs C. Vincelette et N. E. Dionne, vice-président et secrétaire du Congrès catholique de Québec.

Messieurs,

Je vous demande pardon de répondre aussi tardivement à la cordiale invitation que vous nous avez fait l'honneur de nous

adresser pour la solennité du 24 juin.— Des préoccupations de toute sorte m'ont fait ajourner ce devoir, je vous en exprime tous mes regrets : aujourd'hui, en réparant cette omission, je suis heureux de vous dire que nous ne serons pas absents de votre grande fête religieuse et nationale.

Monsieur le comte de Foucault, qui est de nos meilleurs amis, a bien voulu accepter de représenter le journal *Le Monde* parmi vous ; en vous annonçant sa visite, à ce titre, nous savons d'avance l'accueil bienveillant que vous lui réservez.

Soyez persuadés, Messieurs, que toute la Rédaction du *Monde* s'associera à vos sentiments dans cette mémorable manifestation ; il n'est point en France de cœurs plus dévoués que les nôtres à la prospérité du Canada, ni plus attentifs aux progrès de sa grandeur. Par leur fidélité à la foi catholique et aux meilleures traditions de notre race, par leurs vertus sociales et politiques, les Canadiens français sont l'honneur de leur ancienne patrie. L'histoire de vos luttes et de vos travaux est pleine d'enseignements pour nous ; c'est un exemple fortifiant qui excite notre espérance en un meilleur avenir.

Veuillez agréer, Messieurs, avec l'expression de notre gratitude, l'hommage de mes sentiments de cordial respect et d'affectueux dévouement.

F. LEVÉ.
Rédacteur en chef.

LETTRE DE M. E. BELUZE

Paris, le 8 juin 1880.

A Messieurs les président et membres du Cercle catholique à Québec.

MESSIEURS,

Nous nous reprocherions vivement de ne pas profiter de l'occasion qui nous est offerte de vous faire parvenir l'expression de nos sentiments de profonde sympathie. Plus d'une fois nous avons entendu parler de tout le bien dont

votre Cercle est l'inspirateur, et aujourd'hui même, c'est du fond du cœur que nous applaudissons à l'organisation de ce magnifique Congrès catholique qui est vraiment votre œuvre. Nous sommes donc bien heureux, chers et bien bons confrères, de resserrer plus étroitement encore les liens qui nous unissent.

En vous remettant cette lettre, M. Claudio Jannet vous exprimera tous les vœux que nous formons pour la prospérité de votre Cercle. Veuillez en retour prier un peu et même beaucoup pour celui du Luxembourg. De très mauvais jours se préparent, hélas ! en ce moment dans notre pauvre France pour toute association qui veut inébranlablement rester attachée à l'Eglise et vivre de son esprit. Demandez donc à Dieu pour chacun de nous, d'affermir notre courage et notre foi, afin de mériter toujours qu'on dise de nous ce que l'histoire a dit en parlant de nos pères : *Vivat Christus qui diligit Francos !* Ajoutons de tout cœur : *Et regnet super eos !*

Tout à vous en Notre-Seigneur,

E. BELUZE, président.

CHRISTIAN DE COULONGE, secrétaire.

LETTRE DE M. LÉON PAGÈS

Paris, le 8 juin 1880.

Monsieur le président,

Je prends la respectueuse liberté, au nom de l'Œuvre du Denier de Saint-Pierre, d'adresser au Congrès des catholiques canadiens quelques-uns des documents de notre œuvre, les derniers bulletins et les images qui nous servent de semence pour faire mieux connaître et plus aimer le Pape et attirer au Siège Apostolique, quelques aumônes plus que jamais nécessaires. Nous glanons après nos évêques, et nous essayons d'atteindre les catholiques les plus pauvres et les plus éloignés.

Je me permets de joindre à cet envoi différents documents que les journaux vous ont fait connaître, les feuilles de propa-

gande émanées de Lille : la petite feuille du Centenaire de Voltaire á été tirée à un million.

La Consultation sur les Congrégations religieuses,à 1,260,000.

Celle sur les visites domiciliaires à 10,000 seulement, n'étant destinée qu'aux maisons religieuses.

L'Œuvre de St-Michel et de St-Rémi a pour but de réunir les chefs de famille autour de leur curé pour le devoir chrétien.

La feuille de consécration au Sacré-Cœur a été tirée à 600,000.

Le mémoire sur Méry a eu, grâce à Dieu, d'heureux résultats, et a fait abandonner le projet néfaste d'une nécropole à longue distance pour la ville de Paris.

Enfin je joins à l'envoi les spécimens des documents pontificaux.

Nous avons en vue de publier, en quelques petits volumes les enseignements de la Chaire de Pierre contre la Révolution. Nous publions en détail les Encycliques de S. S. Léon XIII. Mais nous allons bientôt donner le Syllabus en un petit volume, et remonter à l'origine en publiant comme 1er volume de la collection les documents du Pontificat de Pie VI.

Monsieur Claudio Jannet, notre digne ami, voudra bien être notre interprète auprès de votre grande assemblée.

Je suis, avec respect, Monsieur le président, votre très dévoué serviteur en N. S. J. C.

LÉON PAGÈS,
Vice-président de l'Œuvre du
Denier de St-Pierre.

LETTRE DE M. A. E. AUBRY

Angers, le 9 juin, 1880.

A monsieur le secrétaire du Congrès catholique et français qui doit se tenir à Québec, le 24 *juin*, 1880.

Dans quinze jours, la fête de St-Jean-Baptiste, patron du Canada ! Dans quinze jours, la réunion à Québec de divers

représentants de la race française du continent américain et même de la vieille France ! Combien j'aurais été heureux de me trouver dans ce Québec que j'aime tant, au milieu de tant d'hommes éminents, parmi lesquels j'eusse rencontré nombre d'amis et plusieurs de mes anciens élèves de l'université-Laval, notamment l'honorable président, monsieur le juge Routhier, dont certain jugement a été si fort admiré par nos jurisconsultes d'Europe ! mais, à mon grand regret, il m'est impossible de songer à m'y rendre. Pour arriver à temps, il faudrait partir cette semaine même, et nos vacances, à la faculté de droit d'Angers, n'ouvrent que le 22 de juillet ! Je vous prie donc, monsieur le secrétaire, de vouloir bien faire agréer au Congrès mes excuses et mes regrets.

Et puisque je n'aurai pas la bonne fortune d'être au milieu de vous, je suivrai du moins vos travaux avec le plus vif intérêt, et permettez-moi d'ajouter que j'adhère à l'avance *aux décisions*, *aux résolutions* qui seront prises par cette grande assemblée, car j'ai la confiance qu'il n'en sortira rien que de grand, de noble, rien qui ne soit parfaitement conforme au rôle providentiel qui me semble réservé au Canada, dans l'Amérique du Nord. Je dis rôle providentiel, car ce n'est pas sans dessein particulier que Dieu a si visiblement béni les glorieux vaincus du siècle dernier. Ils ne restaient, tout bien compté, il y a cent et quelques années, après le traité de Paris, sur cette terre arrosée du sang de nos soldats et de nos missionnaires, que soixante-trois mille Français, mais aujourd'hui, grâce à une fécondité unique dans l'histoire, ils sont déjà plus d'un million ! ! Et cette fécondité, cette source vive ne tarira pas, car elle jaillit vivante des entrailles de la famille canadienne, dont les mœurs intègres et pures peuvent être comparées à la solidité du rocher ; oui, ce petit peuple est visiblement destiné à de grandes choses, et le Congrès, en brisant certains obstacles, ne fera que l'acheminer dans la voie : et c'est parcequ'il sera resté profondément catholique et profondément français qu'il lui sera donné de continuer, dans le Nouveau-Monde, les gestes de Dieu *per Francos ;* et il vivra dans la mémoire des peuples, béni par l'Eglise, et pour la gloire de la vieille France, sa mère !

Agréez, monsieur le secrétaire, l'assurance de mes sentiments distingués.

E. A. AUBRY

Avocat, professeur à la faculté de droit d'Angers,
Chevalier de St-Grégoire-le-Grand.

LETTRE DE M. A. DE BENQUE

Paris, le 6 juin, 1880.

Mon bien cher confrère,

La réunion du Congrès des catholiques du Canada me paraît une occasion providentielle de faire connaître dans le pays si étroitement uni au nôtre par les souvenirs de son origine, une œuvre essentiellement pieuse, qui depuis plus de trente ans s'est beaucoup accrue en France où elle fait un bien considérable, je veux parler de l'œuvre de l'*Adoration Nocturne* du très saint Sacrement exposé. Née à Paris en 1848, elle répond merveilleusement aux besoins d'une époque aussi troublée que la nôtre, par son double caractère d'œuvre de prière et d'œuvre de réparation et d'expiation. Elle se pratique soit isolément, dans un sanctuaire déterminé, une ou plusieurs fois par mois, soit comme institution complétant l'*Adoration perpétuelle* du très saint Sacrement exposé, établie dans la majeure partie des diocèses de France d'un bout de l'année à l'autre.

Le conseil de cette œuvre a publié un volume qui, en en faisant l'histoire, indique les moyens pratiques de la fonder, de la faire fonctionner.

Je joins un exemplaire de cet ouvrage à cette lettre qui vous sera remise par notre éminent publiciste et économiste, M. Claudio Jannet, dont les travaux sur l'Amérique sont connus du monde entier. Permettez-moi de vous prier de saisir la commission des œuvres de prières, qui sans doute se formera au sein de votre Congrès, de l'examen de ce volume et de la proposition que j'ai l'honneur de faire, d'établir dans le Canada

l'œuvre de l'Adoration Nocturne du Très-Saint Sacrement, dont le règlement se trouve à la fin du dit volume. L'envoi que j'en ai fait, il y à 6 mois, à MM. les supérieurs des grands séminaires de Montréal et de Baltimore, aura peut-être préparé un bon accueil à ma proposition. Dans tous les cas, je compte sur vous, mon cher confrère, en vous offrant mes distingués hommages.

A. de Benque

président de l'*Adoration Nocturne.*

LETTRES D'ESPAGNE ET DU PORTUGAL

Voltrega, 31 mai 1880.

La jeunesse catholique de St-Hippolyte de Voltrega, comté de Vich, province de Barcelone, s'unit d'affection et d'esprit au Congrès catholique du Canada.

Que le Seigneur répande avec abondance ses bénédictions sur toutes les personnes qui en font partie ; que chacun d'eux soit soldat fidèle de Jésus-Christ dans les luttes qu'il faut soutenir pour la cause de Dieu.

Recevez les salutations que vos serviteurs et amis vous présentent avec amitié et humilité.

Pedro Buxaderos, secr.

Cajetano Picart, présid.

Comité des Congrès catholiques du Portugal

Terre da Marco, 31 mai 1880.

Monsieur,

Au nom du comité permanent des Congrès catholiques en Portugal, j'ai l'honneur d'envoyer au Congrès catholique qui devra se réunir à Québec mes salutations et mes vœux.

Que la sagesse divine descende sur votre Congrès catholique dans cette région où les traditions catholiques et où le catholicisme sont si vivaces! C'est dans les sentiments de vrais chrétiens que nous vous embrassons et que nous vous félicitons !

Acceptez, Monsieur le vice-président du Congrès, mon amitié en Notre Seigneur Jésus-Christ et l'hommage de mon profond respect.

J'ai l'honneur de me dire

Votre serviteur,

DOM ANTONIO DE ALMEIDA.

LETTRE DE PRUSSE

Hensden, en Prusse.

L'administration de la Confrérie de N.-D. pour l'organisation de la procession de Hensden, à Kevelaar, en Prusse, établie dans l'église paroissiale de Ste-Catherine de Hensden, réunie en conseil et représentant plus de 3000 membres, exprime, par la présente adresse, sa sympathique approbation pour le premier Congrès catholique qui va être tenu par les catholiques du Canada. Elle s'unit d'esprit et de cœur aux catholiques qui assisteront à ce Congrès, et promet le concours d'ardentes prières adressées à la B. V. M. pour le succès et la réussite de ce Congrès.

Rév. TH. ARIENS, miss.

LETTRE DES PAYS-BAS

Messieurs les membres du Congrès catholique d'Amérique,

Sur l'initiative de la *Société de la jeunesse italienne*, l'association dite *Pius-Verceniging* d'Amsterdam, capital du Royaume

des Pays-Bas, vient saluer de toute son affection les membres du Congrès qui va s'ouvrir : elle est heureuse de ce remarquable évènement et en rend gloire à Dieu.

Est-ce l'aube de la nouvelle ère qui va s'ouvrir pour le monde catholique ? Le champ des esprits, des hommes de bonne volonté, est préparé depuis longtemps. Que de toutes les contrées du monde, tant ancien que nouveau, on apporte donc des semences pour le faire fleurir à l'honneur et au profit de notre bonne cause ; et que les frères en se séparant emportent tous un nouveau germe de fécondité que chacun replantera dans son sol national. Mais si l'homme est semeur, Dieu seul donne l'accroissement. Ce Dieu tout-puissant ne refuse rien à la prière répétée des justes, à la prière de ses fidèles assemblés en son nom.

Messieurs, membres de ce Congrès, en vous saluant et vous félicitant, l'association catholique d'Amsterdam priera avec vous. Nous ne vous connaissons pas personnellement, mais nous sommes tous catholiques, membres du corps mystique de Jésus-Christ, l'Eglise catholique romaine, c'est le même esprit qui nous unit, qui prie en nous, pour que Dieu bénisse vos travaux, et qu'ainsi, vous aidant de sa grâce, il fasse se lever sur le monde son soleil de justice dans toute sa splendeur.

Le comité directeur de la Pius-Verceniging.

H. C. Weiker, président.

H. H. Cuypeis.

J. B. J. Jonheimer.

G. F. von Decne.

P. J. F. de Ruyter.

G. de Lange.

T. von Swieters.

C. A. Geers, secrétaire.

Amsterdam, 8 juin 1880.

LETTRE DE BELGIQUE

Bruxelles, le 9 mars 1880.

Très honoré Monsieur,

Au nom du comte de Villermont, notre directeur, au nom de la rédaction du *Courrier de Bruxelles* tout entière, je viens vous remercier de l'honneur que vous avez bien voulu nous faire en nous invitant, comme représentants de la presse catholique belge, à votre grande fête nationale du 24 juin. Si honorable que soit pour nous cette invitation, nous ne pouvons guère espérer de l'accepter. La distance qui nous sépare est immense et les nécessités de notre vie militante ne nous permettent pas d'entreprendre des voyages aussi longs, c'est vous dire que nous touchons ici l'impossible. Cependant je veux vous dire, — et c'est un besoin de mon cœur, — que la visite, à laquelle vous nous conviez, réaliserait un des rêves les plus chers de ma vie. Depuis ma première jeunesse, j'ai désiré connaître votre pays neuf et charmant ; depuis que j'ai lu vos journaux ; depuis que je me suis initié à vos aspirations, à vos affections, à vos généreuses pensées, ce désir est devenu bien plus vif, j'allais dire plus passionné.

C'est pourquoi je suis heureux, très honoré Monsieur, d'être ici l'interprète du *Courrier de Bruxelles*, non seulement pour vous remercier, mais pour vous adresser l'expression de mes plus ferventes sympathies.

Nous saluons avec joie et respect le mouvement canadien auquel la fête de St-Jean-Baptiste doit donner une consécration solennelle ; nous y applaudissons, nous nous y associons de tout cœur.

Et puissiez-vous triompher ! Puisse votre noble et vaillant pays rester fidèle au souvenir de la grande nation dont vous parlez la langue, dont vous comprenez la gloire et dont aujourd'hui, hélas ! vous ressentez si profondément les humiliations et les malheurs !

Vous êtes Français de cœur et d'âme, c'est-à-dire Catholiques

fermes et fiers. Nous vous en félicitons et nous vous prions de compter sur notre entier dévouement. Soldats de la même cause, enfants de la même Mère, nous sommes frères selon la signification la plus sacrée de ce mot. Veuillez bien disposer de nous et de notre journal en tout ce qui pourra vous être agréable. Nous désirons entretenir avec les Catholiques du Canada et particulièrement avec nos excellents frères du *Canadien*, les relations les plus cordiales ; il vous suffira de nous exprimer nos désirs pour que nous y déférions immédiatement.

C'est dans ces sentiments que nous vous prions d'agréer,

très honoré Monsieur,

l'assurance de notre haute considération.

Pour la rédaction du *Courrier de Bruxelles*,

FRED. DARDENNE,
réd. de la polit. ext.

LETTRE DE L'ILE MAURICE

UNION CATHOLIQUE DE L'ILE MAURICE

Avec Dieu—Pour Dieu.

Port-Louis, le 21 avril 1880.

MESSIEURS,

J'ai lu avec beaucoup d'intérêt le manifeste de la Société St-Jean-Baptiste de Québec, et je l'ai communiqué au conseil de direction de l'Union catholique à notre dernière réunion, en même temps que votre lettre du 26 janvier dernier, nous invitant à assister au Congrès de Québec, le 24 juin prochain.

Nous sommes profondément sensibles à cette marque de sympathie que vous nous donnez, mais nous regrettons que la question de distance et de dépenses, sans parler, pour plusieurs de nous, de nos fonctions officielles, nous privent du

plaisir d'user de l'hospitalité que vous nous offrez si cordialement, et que nous eussions été heureux d'accepter.

Si, pourtant, nous ne pouvons être de corps parmi vous, nous y serons du moins et de cœur et d'esprit, et nos prières ne vous feront pas défaut.

J'ai l'honneur d'être Messieurs,

Votre bien dévoué,

OSCAR D. DE CHARMOY.
président de l'Union catholique de l'Ile Maurice.

LETTRES DES ETATS-UNIS

Washington, D. C., june 13th 1880.

My dear sir,

Your valued letter of 8th inst. inviting me, in the name of your committee on arrangements of the catholic Congress, to act on the board of catholic societies, is received; and I greatefully accept the distinguished honor you confer upon and I shall with pleasure serve in the capacity named.

I am of the general officers of the catholic young men's national Union of the United States, and of the Carroll Institute, of Washington, and my colleagues of those societies will, no doubt, recognize the compliment you do me as a compliment also extended to them and to their organizations, whose objects are identical with those of the Unions and Cercles catholiques of Canada.

I shall leave here immediately after the adjournment of the Congress, and after spending a day or two with my parents in Oswego, New York, will proceed to Quebec, arriving there on the 22nd inst. or there about.

Thanking you and your colleagues, I beg to suscribe myself, my dear sir,

Your very respectful servant,

EDMOND MALLET.

N. E. DIONNE, M. D.,
Secretary of the catholic Congress,
Quebec, Canada.

Lewiston, M. 2 juin 1880.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur d'accuser réception de votre circulaire du 31 mai. Je remercie le Cercle catholique de Québec de ce qu'il a bien voulu penser à moi dans l'organisation du Congrès catholique qui doit se tenir à Québec à l'occasion de la fête du 24 juin, et j'accepte avec reconnaissance l'offre qui m'est faite d'en être un des membres. Je ne sais si je pourrai être de quelque utilité, mais s'il me vient quelques idées que je croirai être de profit pour le Congrès, je me ferai un devoir de les communiquer.

Veuillez, Monsieur, me croire votre très humble serviteur,

J. D. MONTMARQUET.

Biddeford, M. 17 mai 1880.

MONSIEUR,

Le Cercle Catholique a nommé les messieurs dont les noms suivent, délégués au Congrès catholique, les 25 et 26 juin prochain :

Rev. P. E. Dupont, Rev. F. X. Trudel, Paul V. Labonté, Prést. C. C., Dr F. Bernier, sec. arch., A. Paré, sec. cor., A. Morin.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre obt serviteur,

A. PARÉ,
Sec. cor. C. C.

LETTRES DU CANADA

STE-ANNE DE RISTIGOUCHE, en visite pastorale.

Ce 21 juin, 1880.

A monsieur Vincelette, vice-président du Congrès catholique de Québec.

MONSIEUR,

Je n'ai reçu qu'hier votre lettre du 14. Je regrette d'avoir à vous répondre que l'itinéraire fixé pour ma visite pastorale

me met dans l'impossibilité d'assister au Congrès catholique qui doit se tenir à Québec le 25 et le 26 de ce mois. D'ailleurs vous y aurez plusieurs des évêques de la Province, qui ont été invités d'y adresser la parole.

Comme vous paraissez cependant désirer que j'y aie un représentant officiel, je me fais un plaisir de nommer mon vicaire-général, prévôt du chapitre de ma cathédrale, pour m'y remplacer.

Souhaitant un complet succès à ce Congrès, je demeure,

Monsieur,

Votre très dévoué serviteur,

† JEAN, Ev. de St-Germain de Rimouski

St-Ephrem d'Upton, 19 juin 1880.

MON CHER MONSIEUR,

Votre lettre du 14 courant m'est parvenue ici hier. Les instances que vous m'avez adressées pour requérir ma présence au Congrès catholique de Québec, comme les considérations dont vous les appuyez, sont parfaitement justes. Aussi n'était-ce la visite pastorale annoncée et à laquelle on est tout à fait préparé dans une huitaine de paroisses, je me serais empressé, et j'aurais été extrêmement heureux de prendre part à ce Congrès, le premier qui se tient dans notre religieux pays, et qui sera suivi, espérons-le, de bien d'autres, dont les fruits seront sans aucun doute constants comme ceux opérés en Europe. Je m'unirai de cœur et d'âme, monsieur le vice-président, à toutes les opérations de votre Congrès, et je ne manquerai pas de demander au Ciel de le bénir abondamment.

Conformément au désir que vous exprimez, je me ferai remplacer auprès du Congrès. Celui que je charge de cette belle mission, est le très révérend Elphège Gravel, chanoine et curé de ma cathédrale. Comme vous connaissez personnellement ce monsieur, je pourrai me dispenser de le munir

d'une lettre d'introduction auprès du Congrès, la présente devant suffire à cet effet.

Je demeure bien sincèrement, Monsieur le Chevalier, votre tout dévoué en N. S.

† L. Z., Ev. de St-Hyacinthe.

Ottawa, 12 mai, 1880.

A monsieur le juge Routhier, président du Congrès catholique de Québec.

Mon cher monsieur,

J'accepte avec reconnaissance ma nomination de membre du " Bureau de la Presse " au Congrès catholique de Québec.

Mes ocupations et l'état de ma santé ne me permettent pas de prendre une part active à vos travaux, il est même probable que je ne pourrai pas être présent à vos séances, mais je serai toujours de cœur et d'âme avec vous.

Que Dieu bénisse votre œuvre et daigne avoir pitié du monde.

Tout à vous,

J. C. Taché.

Montréal, 24 juin 1880.

A Monsieur le secrétaire du Congrès catholique de Québec.

Monsieur,

J'ai reçu un billet d'admission aux séances du Congrès catholique qui se tiendra à Québec le 25 et 26 courant, avec le programme de ces séances. J'ai reçu dans la même enveloppe la feuille imprimée qui fait connaître l'organisation des bureaux de ce Congrès.

Je suis très honoré de voir mon nom sur la liste des membres du " Bureau des intérêts catholiques en général. " Je ne puis qu'offrir mes remerciements à qui de droit et vous assurer que je m'associerai de tout cœur aux travaux utiles qui

sont annoncés. Toutes les questions qui seront traitées dans ces séances sont assurément très importantes, et il me serait très agréable d'entendre l'expression des sentiments qu'elles feront naturellement naître dans les cœurs des hommes distingués appelés à prendre part à l'examen des rapports qui seront soumis sur chacun des articles du programme.

Je regrette donc infiniment qu'une maladie dans ma famille me prive du plaisir d'assister d'abord à la grande et patriotique démonstration de ce jour, et ensuite aux intéressantes séances de vendredi et de samedi. Je vous prie de croire que je voterai avec enthousiasme et conviction, une énergique protestation contre l'acte de proscription du gouvernement qui parle et décrète aujourd'hui au nom de la France, et qui, cependant, ne représente plus les nobles traditions de la nation française au point de vue de l'enseignement et de la religion.

Par quelle étrange confusion d'idées a-t-il pu décréter l'expulsion des ordres religieux les plus illustres du territoire français, en même temps qu'il accordait l'amnistie aux communards, qui en avaient été expulsés pour leurs crimes ? Je ne vois rien de plus semblable à ce fait dans l'histoire du passé que la préférence exprimée par les Juifs devant le tribunal de Pilate, et le décret de ce dernier concédant leur injuste demande.

Pour nous, qui aimons si sincèrement la France comme notre ancienne mère-patrie, nous pouvons affirmer hautement que, sans le concours des ordres religieux qu'elle nous a donnés, les tentatives de colonisation dans ce pays auraient échoué dès le début. C'était sur eux que l'intrépide Champlain fondait tout espoir de succès, quand il se plaignait amèrement des entraves que les trafiquants et les compagnies de commerce opposaient sans cesse à ses projets ; et c'est par eux qu'il a triomphé.

Je vois que tous les autres articles du programme sont dans le sens des idées traditionnelles qui ont présidé à la fondation de la colonie française au Canada et à son développement progressif.

Je voudrais pouvoir concourir avec vous à les affirmer de nouveau dans ce siècle de progrès.

J'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur,

R. Bellemare.

OPINION DE LA PRESSE

SUR LE

CONGRÈS CATHOLIQUE DE QUÉBEC

LES FÊTES CATHOLIQUES DU CANADA

(*Extrait d'une correspondance de Québec au* Monde, *de Paris.*)

Québec, 27 juin 1880.

....

Quant au Congrès, je vous ai dit que, dans la séance du 24 juin l'honorable juge Routhier et M. Claudio Jannet y avaient tous deux parlé avec un très grand éclat. M. le comte de Foucault a pris à son tour la parole dans la séance du 26 ; de vifs applaudissements ont couvert son discours. Après lui, trait de mœurs digne de mention, M. Ouimet, surintendant de l'éducation, en d'autres termes, ministre de l'instruction publique pour la province de Québec, a lu sur les rapports de l'Eglise et de l'Etat dans l'enseignement, un très intéressant et excellent travail. Puis enfin Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, a bien voulu clore à la fois la séance du jour et la session du Congrès par un magnifique discours sur l'Eglise et la liberté.

Ne trouvez-vous pas remarquable ce rôle actif joué au sein du Congrès catholiqne par un personnage officiel aussi haut placé que le surintendant de l'éducation ? Vous représentez-

vous M. Jules Ferry, parlant après M. le comte de Mun, dans la salle de la rue de Grenelle?

M. Ouimet, d'ailleurs, n'a pas été le seul ministre qui se soit ainsi *compromis*, comme vous diriez en France. Le premier ministre, M. Chapleau (orateur renommé, véritable homme de gouvernement, destiné très certainement à faire partie du ministère fédéral), le Procureur-général (ministre de la justice), et le président du Conseil législatif, ont suivi très assidûment les exercices du Congrès. Qui s'en étonnerait ici quand on voit tous les jours s'ouvrir publiquement par la prière les séances du Parlement...

....

LES FÊTES DE QUÉBEC

(*Correspondance de Québec à l'*UNION *de Paris.*)

Québec, 25 juin 1880.

Vos lecteurs savent déjà qu'une réunion de délégués de tous les groupes importants de la famille française dans l'Amérique du Nord devait avoir lieu à Québec, à l'occasion de la fête nationale des Canadiens français, la Saint-Jean-Baptiste. Nos nationaux sont arrivés en grand nombre de diverses parties du Canada et des Etats-Unis. Tous parlent le français, l'Acadien avec sa prononciation particulière, et le Canadien des Etats-Unis (car on ne cesse pas d'être Canadien pour habiter la terre étrangère) avec la sienne. Tous sont animés d'un même désir: s'affirmer comme catholiques et comme Français. D'importantes manifestations ont commencé hier pour ne finir que dimanche prochain, et je ne saurais vous décrire l'enthousiasme religieux et national de cette multitude aux seuls noms de l'Eglise et de la France.

Nous autres, Canadiens, nous sommes en quelque sorte, nés et élevés dans l'exil. Notre patrie véritable c'est la France, et un de nos poètes a résumé parfaitement, dans un seul vers,

notre position vis-à-vis de notre ancienne et de notre nouvelle-patrie :

Albion notre foi, la France notre cœur !

Dès la veille de la grande fête nationale, une véritable ovation a été faite à la France, à l'occasion de la collation des diplômes de l'Université-Laval, pendant laquelle le grade de docteur ès lettres fut conféré à vos éminents compatriotes, M. Lucien Brun et M. Claudio Jannet. Je vous enverrai le texte des paroles toutes sympathiques prononcées par M. le recteur de l'Université à l'adresse de la France catholique,—notre France catholique à nous,—et de MM. Brun et Jannet.

M. Claudio Jannet et M. le comte Jules de Foucault, arrivés la veille à Québec et qui étaient présents à la cérémonie, vous diront combien est vivace ici le sentiment français. On leur a fait un accueil dont je ne saurais vous donner une idée ; c'est les larmes dans les yeux que chacun venait serrer la main à ces Français de France, venus à l'appel du comité d'organisation du Congrès catholique, et chez qui l'on était certain de trouver la grandeur d'âme, la noblesse de sentiments qui distinguent les fils de la première nation du monde.

Ne vous récriez pas : l'enthousiasme règne ici en souverain depuis trois jours ; le plus sceptique de vos boulevardiers se sentirait entraîné, tant l'élan est général. L'écrivain du journal le plus juif, le plus radical de Paris, qui se serait trouvé à l'ouverture du Congrès catholique ce matin et qui aurait entendu M. le juge Routhier parler de *la nationalité canadienne française et de la religion catholique*, aurait eu peine à ne pas applaudir. Jamais M. Routhier,—le premier de nos orateurs canadiens,—ne s'était élevé à cette hauteur.

M. Claudio Jannet, qui l'a suivi, a su trouver, malgré la faiblesse ordinaire de sa voix, des accents si émus, si vrais, il nous a dévoilé des horizons si variés et si magnifiques, enfin il nous a montré la France encore si belle dans ses œuvres et dans ses enfants, que des acclamations extraordinaires accueillirent ses paroles.

A un moment de son discours, il fut interrompu par les cris répétés de : *Vive la France !* L'immense auditoire réuni dans

la grande salle des promotions de l'Université-Laval pleurait, battait des mains ; les mouchoirs s'agitaient dans l'air. M. Jannet ne pouvant contenir lui-même son émotion devant cette expression de sympathie pour sa personne et d'amour pour la France, se retourna alors vers l'orateur qui l'avait précédé, M. le juge Routhier, et l'étreignit dans ses bras. C'était la France qui embrassait le Canada !... et de nouveaux applaudissements éclatèrent de toutes parts.

Je vous écris très à la hâte, ayant beaucoup à faire dans les bureaux du "Congrès" et dans ceux de la "Convention nationale" (ce dernier nom doit sonner mal chez vous !) où sont débattus les questions d'intérêts à la fois politiques et religieux de nos nationaux.—Je dis politiques et religieux, car ici peu de gens ont le courage d'affirmer que l'homme privé et l'homme politique sont comme deux êtres différents dont l'un doit avoir une conscience et dont l'autre peut s'en passer. Laissez-moi seulement vous dire que la messe célébrée hier par Mgr l'archevêque de Québec sur les "plaines d'Abraham," au milieu d'une foule immense venue de toutes les parties de l'Amérique du Nord, au chant de centaines de voix et au son des instruments de musiques militaires, fut un spectacle des plus émouvants, et que la grande procession nationale, avec ses nombreuses bannières et ses quarante chars allégoriques, fut réellement magnifique.

Mgr Racine, évêque de Sherbrooke, prononça, à la suite du saint Sacrifice et avant la procession, un discours qui rappelle la grande manière du dix-septième siècle. Il signala, en terminant, un défaut du peuple canadien français, qui a été la plus grande cause de l'émigration canadienne aux Etats-Unis : le luxe. Ce défaut date de longtemps parmi nous ; Charlevoix le signalait, en 1720, dans des termes qui pourraient parfaitement convenir aujourd'hui.

Je n'ai pu assister au grand banquet national qui a eu lieu dans la soirée d'hier. L'hon. M. Chauveau, l'hon. M. Chapleau et un grand nombre d'autres y ont pris la parole. M. le comte de Foucault y a répondu au toast porté à la France, et dans des termes qui ont provoqué les plus vifs applaudissements.

M. Claudio Jannet a adressé, cette après-midi, la parole aux zouaves pontificaux canadiens, réunis au nombre de cent cinquante, au Vieux-Château. Nos vaillants " soldats du Pape " ont revêtu leur costume et sont acclamés partout où ils se présentent.

Un jeune orateur acadien, M. Poirier, s'est fait avantageusement connaître dans un discours prononcé, ce soir, en un français très pur, à la " Convention. "

L'honorable M. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, M. le comte Jules de Foucault et Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, doivent prendre la parole, demain soir, dans la dernière séance du Congrès catholique.

Les deux organisations,—le Congrès catholique et la " Convention nationale, "—ont toutes deux commencé leurs travaux par l'adoption d'une " Adresse " au Souverain-Pontife Léon XIII.

Je vous envoie des journaux qui contiennent des détails sur les fêtes extérieures, (danse des *guerriers hurons*, illuminations, feux d'artifice, etc.,) auxquelles je n'ai guère eu le temps de faire attention. Je vous envoie aussi un exemplaire du *Vingt-quatre Juin*, journal au numéro unique, comme votre *Paris Murcie.* Je ferme ma lettre en toute hâte pour ne pas manquer le courrier.

---

*Lettre d'un correspondant à l'*UNION *de Paris.*

Québec,......... 1880.

Vous avez dû recevoir un certain nombre de journaux contenant des détails sur les travaux du Congrès catholique et de la Convention nationale de Québec. Les deux organisations ont fonctionné harmonieusement ; les séances publiques avaient lieu dans la même salle (la grande salle des promotions de l'Université-Laval), et un grand nombre de ceux qui faisaient aussi partie des bureaux du Congrès faisaient aussi partie des " commissions " de la Convention.

La question agricole, la colonisation, les arts et les sciences, l'émigration, les intérêts acadiens, etc., tels ont été les principaux sujets dont se sont occupées les "commissions."

Les "bureaux" du Congrès ont adopté plusieurs résolutions d'un intérêt vital pour nous. Ces résolutions ont été publiées dans le *Canadien* et dans le *Courrier du Canada*, en attendant qu'elles soient publiées en brochures avec les autres délibérations du Congrès. Une de ces résolutions exprime aussi la sympathie des catholiques du Canada pour les catholiques de France et les ordres religieux atteints par les décrets du 29 mars. Le Canada français devait cette marque de sympathie et de reconnaissance envers l'ordre des Jésuites surtout, auquel appartenaient les glorieux martyrs du Canada, Jogues, Lalemant et Brébeuf, torturés et mis à mort par les Iroquois.

Les discours de Mgr Laflèche, de l'honorable M. Chauveau, de l'honorable M. Routhier et de M. S. Lesage, à la Convention. ont été fort remarqués. M. le comte de Foucault a aussi prononcé un discours qui a été fréquemment interrompu par les applaudissements.

Je vous ai dit quelques mots, l'autre jour, de la cérémonie universitaire qui a clos l'année académique, le 23 juin. La vaste salle des promotions était littéralement pleine. Au premier rang des auditeurs on remarquait Son Excellence le marquis de Lorne, gendre de sa majesté la reine d'Angleterre et gouverneur général du Canada ; son honneur M. Robitaille, lieutenant gouverneur de la province de Québec ; sa grandeur Mgr Taschereau, archevêque de Québec, et plusieurs autres prélats.

Les professeurs en costume, sont venus dans l'ordre suivant, prendre place sur une spacieuse estrade placée en face du public :

Les appariteurs avec leurs sceptres, le massier avec sa masse, le recteur, les doyens, le secrétaire, les professeurs et docteurs des facultés de théologie, de droit, de médecine, des arts.

Les étudiants, aussi en costume, occupaient une place à part.

M. le grand-vicaire Hamel, recteur de l'Université, a donné

un compte rendu des travaux et des succès de l'année, tant à Québec qu'à Montréal. Après un discours de M. Jannet, des grades honorifiques ont été conférés à M. l'abbé Provancher, le savant rédacteur du *Naturaliste*, à MM. Routhier et Lefaivre, de Québec, et à MM. Lucien Brun et Claudio Jannet, de France. Puis est venue la proclamation des bacheliers et licenciés des diverses facultés, et la distribution de divers prix et médailles, entre autres la " médaille du marquis de Lorne " donnée par Son Excellence en personne.

Voici les termes dont s'est servi M. le recteur en conférant le titre de docteur ès lettres à MM. Lucien Brun et Claudio Jannet :

" Deux autres noms que vous connaissez tous, messieurs, et que vous serez heureux d'acclamer avec nous, sont venus couronner la liste déjà si longue et si belle des gradués de l'Université pendant cette année académique. Ce sont : MM. Lucien Brun, professeur à l'université catholique de Lyon, et Claudio Jannet, professeur à l'université catholique de Paris. Lorsque nous avons appris que le Congrès catholique, par une heureuse initiative, avait convié à ses séances ces deux courageux et admirables défenseurs de la cause catholique et de la liberté de l'éducation en France, nous avons de suite caressé l'espoir de les voir prendre part à cette séance de clôture, convaincus que leur présence ici contribuerait à cimenter l'union et la confraternité entre la seule université catholique du Nouveau-Monde et ces nobles universités catholiques de la vieille France, si admirables dans la lutte suprême qu'elles soutiennent pour le salut de la haute éducation chrétienne. Les exigences de cette lutte n'ont pas permis à M. Lucien Brun de s'éloigner du théâtre témoin, tant de fois déjà, de succès oratoires admirés du monde entier. Il nous a exprimé tout son regret ; mais il est aujourd'ui avec nous d'esprit et de cœur, et nous espérons qu'il fera à l'Université-Laval, qui aurait été si fière de le posséder quelques instants, l'honneur d'accepter le titre de docteur ès lettres qu'elle ose lui offrir. Aucun de vous n'ignore, messieurs, que M. Claudio Jannet, arrivé depuis quelques jours à Québec, a bien voulu consentir à

accepter, lui aussi, le titre de docteur ès lettres de l'Université-Laval, et à prendre la parole dans cette enceinte. Je me fais, messieurs, votre interprète, pour le remercier publiquement de cette insigne faveur, et pour l'assurer en même temps que l'université catholique de Québec lui conservera la reconnaissance la plus vive et la plus durable."

(*Extrait d'une correspondance adressée de Québec à l'*UNIVERS *de Paris*.

Nos grandes fêtes nationales et religieuses se sont terminées comme elles avaient commencé, au milieu de l'enthousiasme le plus ardent et des émotions les plus douces. Jamais le cœur du Canada français n'avait battu plus fort. Jamais le peuple canadien n'avait donné des preuves plus éclatantes des deux nobles amours qui le possèdent: l'amour de la patrie et l'amour de l'Eglise. Oui, nous sommes Catholiques, oui nous sommes Français, et nous l'avons proclamé bien haut en face de l'Amérique, qui avait les yeux fixés sur nous. Qu'il fait bon de se sentir citoyen d'un pays où la liberté chrétienne nous permet d'assister à de tels spectacles.

Le Congrès catholique s'est ouvert le 25 juin, dans la salle des promotions, à l'Université-Laval, sous la présidence S. H. le juge Routhier, qui, je le sais, est connu des lecteurs de l'*Univers*. S. G. Mgr l'archevêque de Québec avait accepté la présidence d'honneur. Un auditoire d'élite, parmi lequel le clergé de la province était représenté par une foule de ses membres les plus distingués, se pressait dans la vaste enceinte, ardent, enthousiaste, avide d'entendre et d'applaudir la parole des orateurs qui allaient parler de la religion et de la patrie. On y voyait figurer au premier rang Mgr l'évêque des Trois-Rivières et Mgr l'évêque de Sherbrooke.

La première séance du Congrès commença par une adresse au Saint-Père qui fut adoptée au cri de: Vive Léon XIII! Mgr l'archevêque de Québec fit ensuite entendre la voix de

l'autorité épiscopale expliquant la portée du Congrès, et appelant sur ses travaux la bénédiction divine. Puis M. Routhier prononça un magnifique discours sur ce sujet : *la nationalité franco-canadienne et la religion catholique.* De l'aveu de tous ceux qui l'ont entendu, jamais l'illustre orateur ne s'est élevé aussi haut et n'a produit un aussi saisissant effet.

Dans un langage admirable, il nous fit comprendre l'action de cette grande loi de l'histoire, en vertu de laquelle les nations où il n'y a pas de place pour le Christ s'aperçoivent, un peu plus tôt, un peu plus tard, qu'il n'y a pas de place pour elles dans le monde. Ce chef-d'œuvre oratoire, car c'en est un, sera imprimé, et vous aurez probablement ainsi l'occasion de constater que nous n'exagérons rien. M. Routhier a mis ce jour-là le sceau à la grande réputation qu'il possédait déjà, et il est désormais reconnu comme le plus brillant de nos orateurs et le plus profond de nos penseurs. Nous renonçons à peindre l'attitude de l'auditoire. Applaudissements, bravos, vivats, larmes, rien ne manqua à ce triomphe de l'éloquence.

Après M. Routhier, venait sur le programme M. Claudio Jannet. Notre hôte distingué avait à traiter de la richesse dans les sociétés modernes. C'était de l'économie politique ; et l'économie politique tout le monde n'y mord pas. Cependant, malgré l'aridité du sujet, malgré l'impression causée par le discours précédent, M. Jannet a remporté devant le Congrès un de ces immenses succès qui comptent dans la vie d'un homme, un succès dont nous osons croire qu'il conservera le souvenir. Le nouveau docteur ès lettres de l'Université saura nous prouver que le riche ne possède pas pour lui uniquement, mais aussi pour les autres. Faisant allusion à une parole de M. Routhier, dans une heureuse digression, il nous fit voir, comme contre-partie du rire de Voltaire et de sa cour, de vieux châteaux où l'on pleurait en 1763, à l'époque où le Canada était cédé à l'Angleterre. Il eut un mouvement sublime lorsque, se tournant vers le Sacré-Cœur représenté sur le drapeau du Cercle catholique de Québec, il nous le montra cousu sur la poitrine des héros vendéens qui l'ont baigné de leur sang, et s'écria : Voilà le guidon qui doit conduire les

chrétiens à la victoire. Ah ! combien nous étions fiers en entendant cette parole française célébrer la royauté sociale du Christ et nous exposer les vrais principes sur lesquels reposent les sociétés chrétiennes ! La péroraison de ce discours fut achevée au milieu de transports d'enthousiasme tels, que M. Jannet, tout ému de cette ardente sympathie, voulut y répondre en donnant l'accolade fraternelle au président du Congrès, son ami M. Routhier. C'était l'ancienne France et la nouvelle unies dans la même foi religieuse et protestant l'une et l'autre de leur dévouement à la religion de Charlemagne, de saint Louis et de Samuel de Champlain.

A sa seconde séance, le congrès entendit M. le comte de Foucault, qui nous parla des ordres religieux. Il sut captiver son auditoire par un langage facile, correct et brillant, et par l'élévation de sa pensée. Sa péroraison fut particulièrement goûtée. Mgr Laflèche, évêque des Trois-Rivières, nous fit monter avec lui vers ces hautes sphères intellectuelles où son grand esprit retrouve à l'aise l'Eglise et la liberté, sujet immense que Mgr de Trois-Rivières a su traiter en maître. Le plus magnifique éloge que nous puissions faire de lui, c'est qu'il s'est montré égal à lui-même. Enfin M. Ouimet, surintendant de l'instruction publique, fit un excellent discours sur l'action et le concours de l'Eglise et de l'Etat dans l'enseignement.

En outre de ces grandes séances publiques, le Congrès, au moyen de ses bureaux qui ont siégé pendant deux jours, a élaboré une foule de projets utiles, et préparé pour l'étude un bon nombre de résolutions au sujet des intérêts religieux du Canada ; nous en verrons certainement mettre plusieurs en pratique. Le Congrès s'est terminé par une messe de clôture, puis M. l'abbé Bruchesi a fait un admirable sermon sur l'amour de l'Eglise.

....

(*Extrait du* TRAVAILLEUR *de Worcester, Mass.*)

....

Le Congrès catholique a été le grand succès des trois jours... Le Cercle catholique de Québec avait organisé le Congrès et invité MM. Claudio Jannet et le Comte de Foucault à venir prendre part aux travaux des catholiques réunis. L'hon. juge Routhier avait préparé un travail du plus haut intérêt qui a été le grand succès de la fête. Les commissions étaient bien organisées, on y a taillé de l'ouvrage et nul doute que des fruits abondants sortiront de ce Congrès.

Les Canadiens des Etats-Unis étaient représentés par : l'abbé H. Martial, de Grosvenordale, Dr Bernier, P. V. Labonté de Biddeford, Major Mallet de Washington, Ferd. Gagnon de Worcester......

Les travaux du Congrès seront la partie intéressante de la fête comme œuvre littéraire et patriotique.

(*Extrait du* CANADIEN.)

Tout a été grand, magnifique, dans la célébration de notre St-Jean-Baptiste. La messe sur les plaines d'Abraham, le sermon, la bénédiction donnée à la foule par trois évêques, la procession, le banquet, les décorations de nos rues et de nos places publiques : nous le répétons, tout cela a été grand, tout cela a été magnifique. Mais l'évènement par excellence, qui portera des fruits abondants et durables, c'est le Congrès catholique. La réunion du clergé de la province, de nos principaux citoyens sous la présidence et direction de l'épiscopat, dans le but de proclamer hautement notre foi à l'Eglise catholique, au jour de la fête nationale : voilà une affirmation capable de donner espérance pour l'avenir, de ranimer les courages, de fortifier les cœurs. A la convention, au congrès, il n'y a eu qu'un concert, qu'une voix : soyons catholiques !

Si le peuple canadien français tout entier eût donc pu entendre les vérités qui ont été affirmées, acclamées! Le cœur de la nation est chrétien, catholique : malheureusement, le libéralisme a fait ici son œuvre propre : il a obscurci les intelligences d'un certain nombre, et au moyen de cet obscurcissement il cherche à remplacer l'amour de l'Eglise par l'amour de la fausse liberté.

L'imposante démonstration à laquelle nous avons assisté portera un grand coup au libéralisme : la province, la nationalité canadienne se sont proclamées catholiques ! Nous avons déclaré que le clergé est la clef de voûte de notre édifice, nous l'avons reconnu comme la base de notre existence, la force de notre avenir.

Le Congrès catholique a ouvert ses séances par la présentation d'une adresse au Vicaire de Jésus-Christ.

La convention nationale a fait le même acte de foi publique et de soumission à l'Eglise.

Et quelle riche semence abondamment jetée dans les discours si chétiens de Mgr Laflèche, de M. Jannet, de M. Routhier, de M. Foucault. Qu'il faisait bon, en entendant leurs chaudes paroles, d'être catholique, de partager les croyances qui seules peuvent donner ces sublimes mouvements d'éloquence auxquels ils se sont élevés !

(*Extrait du* COURRIER DU CANADA.)

A ceux qui au début se demandaient quelle serait l'utilité pratique d'un congrès, à ceux-là qui allaient jusqu'à nier l'opportunité d'un tel acte, nous pouvons apporter ajourd'hui une solennelle réponse, et ce n'est pas nous qui la faisons, c'est un évêque qui de sa voix aussi autorisée qu'éloquente disait à la deuxième et dernière assemblée : " Honneur à vous, les organisateurs de ce congrès catholique, en prenant l'initiative de cette grande œuvre vous avez fait preuve du plus pur patriotisme." Affirmer ses principes nettement catholiques, les doctrines du *Syllabus* en tout ce qui touche les questions sociales,

c'est en effet agir en bons patriotes; avoir des convictions inébranlables, et les faire partager à des milliers d'individus, c'est encore du patriotisme du meilleur aloi. Le temps des concessions, des demi-mesures est passé; le libéralisme disparaît de jour en jour; il ne reviendra plus, espérons-le; la fête nationale lui a donné son coup de grâce.

Nous avons vu le spectacle consolant de tout un peuple gravitant autour de son clergé, marchant avec lui dans les rangs de la procession, la main dans la main; nous avons vu des orateurs et des plus célèbres, chanter l'héroïsme de nos gloires nationales, faisant reposer leur valeur sur leurs croyances religieuses et leur attachement à la foi catholique. L'avenir appartient à la vérité, a-t-on dit dans toutes les réunions, et la vérité c'est la religion, c'est le prêtre.

Les principes sont la force d'une nationalité; et ces principes sont tout entiers dans une absolue soumission aux enseignements, aux doctrines de la sainte Eglise catholique, apostolique et romaine. C'est là ce qui fera la force du Canada français, ce qui lui donnera la véritable liberté. La liberté ce n'est pas le droit au mal, c'est le mouvement dans le bien.

Que de beaux résultats devront suivre de ce congrès qui a eu toutes les sympathies de l'épiscopat et du clergé. Inutile de vouloir le nier, ou d'essayer à en atténuer toute la portée: ce congrès, s'inspirant de la doctrine même de l'évangile, de la maternelle action de l'Eglise va guérir bien des plaies, en versant l'huile de la charité dans les rouages sociaux, il fera comprendre aux Canadiens français qu'ils n'ont qu'un terrain où ils peuvent et doivent s'entendre et se comprendre: c'est le terrain religieux. Eh! bien, puisque nous y sommes aujourd'hui, serrons nos rangs et restons fidèles aux traditions qui ont fait la gloire de nos aïeux.

(*Extraits du* JOURNAL DE QUÉBEC.)

La première séance publique du Congrès catholique a eu lieu ce matin, à 8 heures et demie, à l'Université, en présence

d'une affluence nombreuse et brillante. Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Québec a ouvert le Congrès catholique par une allocution qui a provoqué de fréquents applaudissements.

....

L'hon. juge Routhier, commandeur de l'ordre de saint Grégoire-le-Grand, a prononcé un magnifique discours sur la nationalité canadienne française et la religion catholique. Les applaudissements qui ont fréquemment couvert sa parole ardente et convaincue, disent assez l'effet qu'il a produit sur l'assemblée.

M. Claudio Jannet a terminé la séance par un discours très remarquable.

....

A la séance de samedi soir, du Congrès catholique, à laquelle assistait aussi un auditoire nombreux, composé de l'élite de notre société et un grand nombre de délégués étrangers, M. le comte de Foucault a fait une brillante causerie sur « l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes. » La parole chaude et convaincue du jeune orateur a fait sur l'auditoire une impression qui s'est traduite par de fréquentes acclamations.

Il a fait à grands traits l'histoire de tous les ordres religieux qui ont pris naissance dans le monde depuis l'origine du Christianisme et qui ont rendu de si éminents services à l'Eglise et à l'humanité toute entière ; et après avoir parlé des persécutions dont le gouvernement français menaçait les associations religieuses en ce moment, il a terminé par une invocation à la Vierge représentée sur le drapeau du Cercle catholique qui était suspendu au-dessus de sa tête, en la priant d'inspirer au Canada la pensée de recueillir les religieux si jamais le gouvernement de son pays commettait l'insigne folie de les chasser de la France. L'auditoire lui a répondu par des marques non équivoques de sympathie et d'admiration pour les différents ordres religieux dont la France catholique s'énorgueillit à si juste titre.

Après lui, l'hon. M. Ouimet, officier et surintendant de l'instruction publique, a fait part à l'auditoire d'un travail

qu'il avait préparé sur « l'Eglise et l'Etat, dans l'enseignement.»

Ce sujet a été traité par M. Ouimet d'une manière complète, malgré le cadre restreint qu'il avait dû nécessairement se tracer.

Sa Grandeur Mgr Laflèche a ensuite prononcé un magnifique discours sur « l'Eglise et la liberté. » Nous n'essaierons pas d'en faire une analyse qui ne saurait donner une juste idée de la manière lucide et savante avec laquelle Mgr l'évêque des Trois-Rivières a défini la liberté telle qu'elle doit être comprise.

(*Extrait de la* MINERVE.)

La tenue d'un Congrès catholique à Québec, est un évènement important pour notre Province, car c'est le premier du genre dans l'Amérique du Nord.

Il appartenait au Canada français de se mettre à la tête d'un tel mouvement et de prendre l'initiative d'une semblable réunion. Berceau de la foi sur ce continent, fondée par des hommes animés du sentiment religieux le plus pur, cette colonie, au milieu des vicissitudes et des épreuves, a grandi sous l'égide de la religion, et protégée de Dieu, elle est devenue le boulevard des principes catholiques, le phare lumineux du nouveau monde. L'esprit de ses fondateurs s'est perpétué dans leurs descendants qui se sont propagés avec une rapidité étonnante ; l'héroïsme dont ont fait preuve nos pères sur les champs de bataille de Carillon et de Ste-Foye, a passé du domaine de la guerre dans celui des combats politiques, qui illustrèrent le commencement de ce siècle, et, d'étape en étape, d'épreuves en épreuves, de luttes en luttes, le peuple canadien français a maintenu haut et ferme l'étendard de son patriotisme.

Le pays s'est couvert de magnifiques institutions d'éducation et de bienfaisance ; à l'ombre du clocher du village, sous la protection intelligente du prêtre, notre race a pris racine

dans le sol qu'on voulait lui ravir, et ni la persécution, ni l'antagonisme auxquels elle a été en butte, n'ont pu retarder son développement. Aujourd'hui notre nationalité est fermement assise sur sa base ; la religion fleurit dans nos campagnes ; le sentiment national est fortement imprégné dans le cœur de la nation, et rien n'est plus cher au Canadien français que ses institutions, sa langue, ses lois et ses mœurs.

Ce fut donc une inspiration magnifique que celle de réunir dans la vieille cité de Champlain, sous l'égide de cette église de Québec, mère de toutes les autres en notre pays, un congrès catholique à l'instar de ceux des pays européens.

Ce fut également une inspiration magnifique que celle de profiter du moment où tous les représentants de la race canadienne française étaient réunis pour tenir les séances de ce Congrès destiné à faire luire davantage aux yeux de l'étranger la force du sentiment religieux en notre pays.

Lorsque l'on voit l'Europe en proie aux factions politiques les plus exaltées ; lorsque la libre-pensée a partout ses coudées franches, lorsque le matérialisme le plus abject remplace le sentiment religieux dans le cœur des peuples, lorsque les sociétés minent le principe d'autorité, lorsque le socialisme veut remplacer le christianisme, il incombe à ceux qui croient à la divinité et aux doctrines immuables de l'Eglise d'opposer une digue à ce torrent dévastateur. Les esprits réfléchis et droits, les hommes à fortes convictions, doivent se lever pour enrégistrer leurs protestations contre tant d'iniquités et de crimes. Leur foi leur impose la tâche, difficile il est vrai, mais glorieuse, de combattre pour la vérité ; et quelque périlleuse que soit la situation, Dieu sait donner la victoire aux cœurs courageux.

De ce Congrès de Québec, sortira une protestation qui sera entendue de l'Europe. Au-delà des mers on apprendra que, dans cette ancienne colonie française, il y a des poitrines qui battent à l'unisson des catholiques de l'univers, et que la libre pensée n'a pu atteindre le peuple canadien. On apprendra que nos regards se tournent, non vers la Commune impie et barbare, mais vers Rome, siège du Vicaire de Jésus-Christ.

Les échos des voix suaves et éloquentes qui se sont fait entendre au Congrès traverseront l'Europe pour se répercuter jusque sous les voûtes du Vatican, aux pieds du Pontife suprême, et Léon XIII, en recevant nos hommages, bénira de sa main puissante nos familles, nos moissons, nos entreprises, notre patrie.

Réjouissons-nous d'une démonstration religieuse aussi importante dans son principe et dans ses résultats, et que nos convictions et nos sentiments catholiques en reçoivent une forte et durable impulsion.

(*Extrait de l'*UNION DES CANTONS DE L'EST.)

Le Congrès catholique est bien, certes, la partie la plus digne et la plus importante de la fête !

Aussi est-ce là que le patriotisme et l'enthousiasme ont eu leurs plus beaux élans.

La première séance fut ouverte par Sa Grandeur l'Archevêque, et après une adresse au St-Père, l'hon. M. Routhier et M. Claudio Jannet prirent la parole.

Ces deux messieurs électrisèrent leurs auditeurs par leur éloquence et les idées sublimes qui faisaient le fond de leur discours. Aussi vit-on un enthousiasme sans pareil s'emparer de l'assistance. A un moment, on vit M. Jannet, ému, s'avancer au devant du juge Routhier, et ces deux hommes personnifiant la vieille et la nouvelle France, s'embrasser solennellement.

Samedi la séance ne fut pas moins intéressante.

(*Extrait du* COURRIER DE MONTRÉAL.)

OUVERTURE DU CONGRÈS CATHOLIQUE

Vendredi, 25 juin.

A 8 heures a. m., la chapelle du séminaire se remplissait d'une foule recueillie pour entendre la sainte messe. M. le

curé de St-Roch officiait. La messe fut précédée du *Veni Creator* et suivie du *Salve Regina*, chantés par des centaines de voix.

Sur les 9 heures, la salle de l'Université, dite des promotions, voyait dans son enceinte, près de 1500 personnes, au nombre desquelles nous avons remarqué Sa Grandeur l'Archevêque Taschereau, Mgr Racine, Mgr Laflèche, Mgr Guay, Mgr Déziel, et un nombreux clergé ; ainsi que M. Rhéaume, président de la société St-Jean-Baptiste de Québec, le comte de Foucault, M. Claudio Jannet, etc.

Sa Grandeur l'Archevêque présidait, ayant à sa droite M. Jannet et à sa gauche l'hon. juge Routhier. Ils étaient sur une estrade où plusieurs personnages marquants avait pris place.

Son Honneur le lieutenant-gouverneur était auprès de Mgr Racine, dans la nef en avant de l'estrade.

Le juge Routhier ouvrit la séance. Il dit qu'à la vue d'une aussi belle représentation de l'Eglise catholique et de la France catholique, il trouve que la tâche qui lui incombe comme président actif de ce Congrès n'est pas très facile. Il exprime sa joie de voir aussi bien représentées l'Eglise et la France catholique. Il est heureux de pouvoir constater qu'après un siècle, la France se ressouvient qu'il y a sur les rives du St-Laurent, un petit peuple qui a gardé intactes sa religion, sa langue et ses institutions. Il ajoute que, lorsque la France oubliera sa mission de fille aînée de l'Eglise, le Canada s'efforcera de lui donner l'exemple de sa foi.

Plusieurs fois il est interrompu par des applaudissements prolongés. Il finit en disant qu'à la vue du nombreux clergé présent et surtout de Sa Grandeur Mgr Taschereau, il comprend qu'il ne peut dignement présider le Congrès catholique, et que son rôle se borne tout simplement à celui d'appariteur. Il présente alors à l'assemblée, le digne archevêque. Sa Grandeur se lève au milieu de chaleureux applaudissements. Dans un langage clair, calme et mesuré, Mgr dit qu'au nom de l'Eglise du Canada il a été prié de présider ce Congrès, tâche bien délicate à la vérité ; mais il se rassure quand il songe que les organisateurs ont fait leur possible pour mener ce Congrès à bonne fin. Il montre l'importance du Congrès, et il en attend

un bon résultat, car il s'ouvre sous de bons auspices. On va présenter une adresse au Souverain Pontife, au représentant du Christ sur la terre ; c'est commencer par le commencement c'est asseoir le Congrès sur des bases solides : " Tu es Pierre et sur cette pierre je bâtirai mon église."

Il rappelle que rien n'est stable qui n'ait la religion, la foi, la vérité, Dieu, pour base. Il parle de la patrie et de la religion. L'amour de la patrie a été mis par Dieu dans le cœur de l'homme. Dieu et la patrie, voilà le culte par excellence. Ce que l'on fait pour Dieu, on le fait pour la patrie ; ce que l'on fait pour la patrie, on le fait pour Dieu. C'est ainsi que les anciens comprenaient le vrai patriotisme. *Pro patria quia pro Deo, et pro Deo quia pro patria.* Sa Grandeur reprend son siège au milieu des applaudissements de l'auditoire.

En ce moment, le Secrétaire du Congrès lit l'adresse au Souverain Pontife. La lecture de cette adresse est reçue par des applaudissements frénétiques. Toute l'assemblée se lève, et vote l'adresse à l'unanimité, et des hourrahs éclatent en l'honneur de l'Union Allet.

Le secrétaire donne la liste des personnes qui ont dû décliner, pour des raisons majeures, l'invitation du Congrès. Chacun de ces noms est reçu par des chaleureux applaudissements. Mais l'enthousiasme devint à son comble à la lecture des lettres du comte Albert de Mun, du sénateur Lucien Brun, et de M. A. E. Aubry, professeur de la faculté de droit à Angers, et qui eût pour élève l'hon. juge Routhier.

L'hon. M. Routhier se lève. Il voudrait avoir les paroles de ce grand homme dont on a naguère parlé ; de cet homme qui a dû être un grand orateur, de S. Jean-Baptiste, enfin, à la voix duquel accouraient en foule dans le désert et sur les bords du Jourdain les peuples de l'univers : il voudrait avoir cette éloquence en cette circonstance solennelle.

L'honorable juge parle de l'union inséparable de l'Eglise et de l'Etat, et de la religion comme étant la base de toute patrie. Il dit qu'elle est la base de la nationalité canadienne française, comme elle est aussi la base de tout l'édifice social. Les

païens eux-mêmes prenaient la religion pour base de tout édifice dont ils voulaient assurer la stabilité.

Platon reconnaissait que c'est la vérité même que si Dieu n'a pas présidé à l'origine d'une cité, elle ne saurait subsister, et que sans elle, ni les cités, ni les peuples ne pouvaient non plus durer. L'histoire nous le témoigne d'une manière éclatante. Tous les peuples ont eu la croyance à un Dieu et à un culte, tous ils ont compris que la religion est la fondation de tout édifice social.

Les libres penseurs sont les prédicateurs de l'immoralité ; le contrat social est une utopie, la paix sociale, la paix universelle ne peut subsister qu'au moyen de la religion. Comment le roi et le peuple vont-ils vivre en harmonie ? C'est au moyen de la religion.

Le contrat social ne pourra jamais résoudre autrement cette question. Elle ne le sera qu'en reconnaissant d'abord les droits de Dieu. Les peuples sans religion ne peuvent constituer une patrie. *Pro aris et patria*, écrivaient les Romains quand ils fondaient une ville, *pro aris et patria*, disaient-ils, quand ils ouvraient un nouveau pays. C'est qu'ils reconnaissaient que la religion est le fondement et la base de toute chose. Les libres penseurs, eux, ont et prêchent une autre doctrine. Le Ciel est à Dieu, la terre est à nous, disent-ils dans leur folie ; nous, nous disons au contraire, le ciel est à Dieu ; la terre est à Dieu et nous devons jouir de l'un et de l'autre. Ici l'orateur est chaleureusement applaudi. En lisant l'Ecriture Sainte, un fait l'a frappé. C'est ce passage où il est dit que la vierge et S. Joseph se rendant à Bethléem, et voulant loger dans une hôtellerie, reçurent pour réponse ces paroles : " Il n'y a pas de place," et durent aller ailleurs.

Depuis qu'avons-nous vu ? Les juifs cherchent sans cesse un lieu où se fixer et partout on leur répond : " il n'y a pas de place," et ils errent par le monde. Les peuples du moment qu'ils ont oublié leur Dieu, se sont aperçus qu'ils n'y avait plus de place pour eux. En France, depuis la révolution jusqu'à l'empire, les formes de gouvernement se sont succédé, et chaque fois que l'on a vu méconnaître la religion, vite, il

n'y avait plus de place pour ce gouvernement. Il y a un siècle, la France a dit qu'il n'y avait pas de place pour Dieu, et depuis nulle forme de gouvernement n'a pu s'y maintenir.

Les proscripteurs n'ont pu eux-mêmes, trouver pour toute place que l'affreux oreiller de la guillotine. Ce grand général, ce grand conquérant qui durant un moment tint les destinées de l'univers dans sa main, lui-même, du moment où il a voulu méconnaître les droits les plus sacrés, s'est vu conspué par toute l'Europe, et n'a eu pour toute place que le rocher de Ste-Hélène où il finit péniblement ses jours. Jamais le peuple français ne jouira d'un gouvernement stable, à moins qu'il ne se rappelle le culte du divin Sauveur des hommes. Ici l'orateur lit une page inédite de l'histoire de son séjour en France, et il passe ensuite en revue nos gloires nationales : il rappelle que c'est au soleil de la foi que le lys a fleuri sur les bords de notre majestueux Saint-Laurent ; que c'est à l'ombre des autels que notre nationalité s'est formée.

Il jette un coup d'œil sur l'histoire du peuple juif, montrant qu'il était malheureux du moment qu'il oubliait son Dieu, et prospère aussitôt qu'il l'adorait, il rappelle que de même que ce peuple était sauvé dès qu'il lui restait un prêtre pour lui sacrer des rois et des prophètes, ainsi la patrie sera prospère, ainsi la nation canadienne française sera grande et forte, tant qu'elle sera chrétienne, qu'elle conservera intact l'amour de sa patrie et de son Dieu. Puis, après une apostrophe à la patrie des plus pathétiques, l'hon. juge termine son magnifique discours en répétant que le Christ et ses suivants seront éternellement vainqueurs. Les hourras et les applaudissements éclatent de toutes parts, et semblent redoubler lorsque M. Claudio Jannet se lève pour adresser la parole.

Malgré notre désir de plaire à nos lecteurs, de leur donner aussi fidèlement que possible les détails de cette démonstration et de tous les discours, ou plutôt, à cause de ce désir, nous ne voulons pas, qu'on nous le pardonne, analyser ici, le magnifique discours du grand économiste français.

Qu'il nous suffise de dire qu'il n'a pas trompé l'attente générale, qu'il a été à la hauteur de la circonstance, et que lors-

qu'il reprit son siège, il reçut une véritable ovation ; les applaudissements éclatèrent rapides et frénétiques, les mouchoirs ondulèrent au-dessus de l'assemblée et les hourrahs enthousiastes firent en quelque sorte frémir l'immense édifice.

Nous allions oublier un incident des plus émouvants, qui eut lieu immédiatement après que M. Jannet eut cessé de parler. Ce dernier, partageant l'émotion générale, s'avança au-devant du juge Routhier, et ces deux hommes, qui venaient de témoigner d'une manière si éloquente de leur attachement à la foi catholique, s'embrassèrent. On eût dit la France et le Canada s'étreignant dans une même et sincère amitié, et scellant le pacte d'un attachement et d'une union inséparables.

Deuxième séance.

La foule encombrait, samedi soir, la salle des promotions de l'Université-Laval de Québec, où devait avoir lieu la deuxième séance du Congrès catholique.

Mgr Cazeau présidait, ayant à sa droite Mgr Laflèche, M. Jannet, etc., et à sa gauche l'hon. juge Routhier, M. le comte de Foucault, l'hon. Gédéon Ouimet et plusieurs autres personnages distingués.

Dans le parterre, on remaquait Mgr Guay, Mgr Déziel, Mme juge Routhier, un très grand nombre de membres du clergé et l'élite de la société canadienne française réunie à Québec.

On lut des lettres d'adhésion du Baron Général de Charette et de plusieurs autres personnages distingués d'Europe.

Une de ces lettres venait de Hollande, et l'hon. juge Routhier dut se contenter d'en accuser réception, parce qu'il ne s'était trouvé personne qui pût la traduire.

M. le comte de Foucault fut alors présenté à l'assemblée, qui l'accueillit par de chaleureux applaudissements.

M. de Foucault est un grand jeune homme blond, de vingt-cinq ans environ ; c'est un catholique fervent, qui ne rougit pas de la religion de ses aïeux, dans un temps où un si grand nombre de ses compatriotes essaient de couvrir de ridicule tout ce qui est saint, et se font une gloriole de leur impiété. Nous regrettons de ne pouvoir donner une analyse de l'éloquent

discours prononcé par M. de Foucault, et dont nous n'avons entendu que la première partie ; nous sommes forcé de ne citer que quelques traits du commencement de ce discours sur l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes.

L'orateur commença par dire qu'il avait d'abord été effrayé de prendre la parole, après les éloquents discours qu'il avait entendus, mais qu'il se sentait maintenant rassuré par la sympathie que lui avait manifesté l'auditoire. Il adresse des remerciements aux Evêques et au public. Il fait l'historique de l'institution monastique qui a, de temps immémorial, puissamment contribué à l'affermissement de la religion. L'Eglise est prospère, dit-il, quand les monastères sont remplis.

Il énumère ce qu'ont fait, en Occident, ces moines dont M. de Montalembert a fait de si grand éloges. Il parle ensuite de la Compagnie de Jésus, et des persécutions dont elle a été l'objet, persécutions qui viennent de se réveiller en France. Nous devons, dit-il, le respect à ces hommes zélés qui se dévouent à l'instruction de la jeunesse.

Ici des tonnerres d'applaudissements et de bravos couvrirent la voix de l'orateur et firent longtemps retentir la salle de leurs échos.

Il est lui-même un ancien élève des Jésuites, et il est heureux de voir l'intérêt que nous portons à ces dignes religieux.

Il parle ensuite des Oratoriens, des Liguoriens, de la Congrégation de St-Vincent de Paul qui fait un si grand bien, des Sœurs de la Charité, du célèbre champion de la foi catholique en Europe, le comte de Mun, et des Frères ignorantins, qui ont fait trembler Voltaire. On les trouve partout, dit-il, ces Frères dévoués de la doctrine chrétienne ou ignorantins.

La voix de l'orateur fut souvent couverte par les applaudissements, et il était facile de voir l'impression profonde que produisaient sur l'auditoire ses paroles si sincèrement catholiques.

M. de Foucault est un orateur agréable. Il parle avec une abondance et une chaleur qui révèlent chez lui une profonde conviction ; son geste est des plus énergiques et sa voix ample et sonore.

L'hon. Gédéon Ouimet parla ensuite, et Mgr Laflèche couronna cette belle séance par un de ces excellents discours qu'on ne se lasse jamais d'admirer.

(*Extraits du* QUOTIDIEN, 26 *juin*.)

Hier le Cercle catholique a tenu sa première séance solennelle et il a inauguré la série de commissions qui doit s'occuper activement de la cause catholique au Canada. Mgr l'Archevêque a ouvert l'assemblée par une heureuse improvisation; puis, tous nous avons protesté de notre attachement au Saint Siége en votant avec enthousiasme une éloquente adresse à Léon XIII.

La séance a été continuée et terminée par les deux plus éloquents discours qui aient jamais été prononcés en langue française au Canada. M. le juge Routhier a démontré d'une manière admirable les nécessités des relations fraternelles étroites, entre l'Eglise et la nationalité. Doué d'une heureuse imagination et d'un style vraiment français, M. Routhier s'est surpassé quand il a parlé de nos malheurs passés, et qu'il a contemplé le souriant avenir qui nous attend.

Il a reçu le meilleur éloge possible lorsque M. Claudio Jannet lui a dit que les Canadiens ne devaient pas regretter l'absence de de Mun ou de Lucien Brun, parcequ'ils avaient M. le juge Routhier qui les représentait royalement.

A son tour, M. Jannet a fasciné ses auditeurs et peu s'en fallut qu'il ne renouvelât dans les salles de l'Université-Laval les scènes antiques de la Grèce et de Rome. Il développa tellement bien son sujet qu'il fut plus goûté que s'il avait pris une matière plus facile et pendant une heure, il développa le magnifique sujet du « rôle des riches dans les sociétés modernes. » Lorsqu'il voulut nous parler de la dévotion au Sacré-Cœur il eut un mouvement tellement sublime, que l'auditoire électrisé par un si grand succès se leva debout et acclama avec enthousiasme et longtemps les paroles de l'orateur. Nous sommes heureux d'avoir entendu ces deux

grands hommes, parce que nous savons qu'ils agissent comme ils prêchent et que leurs principes vont plus loin qu'un simple discours ; espérons que les résultats du Congrès seront les plus grands possibles et les plus en harmonie avec notre situation.

Dernière séance publique du Congrès catholique.

Samedi soir, à l'Université-Laval, se donnait la dernière séance publique du Congrès catholique, qui avait voulu terminer ses travaux par une démonstration solennelle.

Une foule considérable s'était rendue dans les salles du vaste édifice pour entendre une dernière fois les paroles éloquentes des différents orateurs qui devaient faire les frais de la soirée.

L'attente publique n'a pas été trompée, et tous s'en sont retournés en regrettant la rapidité du temps passé sous le charme des considérations les plus élevées comme les plus pratiques.

Après l'ouverture de la séance par le président, monsieur le juge Routhier, monsieur le comte Jules de Foucault parut sur le théâtre au milieu des applaudissements de l'auditoire.

Le sujet qu'il traita fut : « De l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes. » Il fit l'histoire de tous les ordres religieux, en démontrant succinctement le résultat de leurs travaux et les traces encore lumineuses de leurs passages à travers les siècles. Les Moines furent de tous temps, c'est-à-dire depuis l'établissement du christianisme, les plus fermes appuis de la religion, de la civilisation, des sciences, et des progrès matériels et intellectuels de tous genres. Chaque siècle fut témoin des plus grands prodiges opérés par les soins assidus et par l'érudition profonde de moines ou de religieux qui se donnaient en sacrifice pour rendre les hommes meilleurs. Chaque époque mémorable de l'histoire des peuples doit une partie de son éclat à la charité ou au génie des moines ou des religieux. Dans les premiers siècles de l'Église, des saints religieux préparaient les voies pour la propagation de l'évangile. Au temps des croisades, ce fut de saints religieux qui

conçurent l'idée sublime d'arracher à l'idolâtrie et au paganisme le berceau de la vraie foi.

Au moyen âge, lorsque le monde civilisé était menacé par les lois des barbares, ce furent des moines et des religieux qui sauvèrent du naufrage les chefs-d'œuvres de l'antiquité et qui élevèrent ces monuments de la science qui servent encore de guides et de modèles.

Ayant reçu son éducation chez les Jésuites, le savant orateur voulut s'acquitter à leur égard d'une dette de reconnaissance en appuyant sur leur histoire depuis son origine jusqu'à nos jours et il se montra le digne élève de ses nobles et saints professeurs. Les Jésuites ont toujours été persécutés et le seront toujours. Leur force s'en accroît d'autant, et le respect et la vénération des peuples n'en seront que plus durables, de même que les châtiments de leurs persécuteurs n'en ont été et n'en seront jamais que plus profonds.

La persécution actuelle en atteignant le but qu'elle se propose, ne laisse pas cependant que d'accuser sa faiblesse, son indécision et son origine criminelle ; Dieu retient son bras pour ne pas écraser les bons avec les coupables.

Après monsieur le comte Jules de Foucault, l'honorable Gédéon Ouimet soumit à l'auditoire un travail vraiment digne de la circonstance, qu'il intitula " l'Église et l'État dans l'enseignement."

M. le surintendant de l'éducation pouvait seul entrer dans les détails si intéressants d'un sujet aussi vaste et aussi important.

Il expliqua notre système d'éducation, en mentionnant les éloges et les marques non équivoques de son excellence dont il avait été l'objet dernièrement à Paris.

Il fit voir aussi que nous ne le cédons à aucun pays du monde sous le rapport du nombre des élèves de nos différentes maisons d'éducation, eu égard à la population. L'Eglise, en prêtant son concours à l'Etat dans l'enseignement de la jeunesse, forme les véritables bons citoyens, qui font les appuis, les soutiens et la véritable force de l'État, et l'homme vraiment chrétien est incontestablement bon citoyen.

Le dernier discours fut prononcé par un orateur sacré dont la réputation est bien connue, le vénérable évêque des Trois-Rivières, monseigneur Laflèche.

Il choisit pour sujet : " l'Église et la liberté."

Pendant près d'une heure l'éloquent orateur put tenir son auditoire enchaîné à sa parole. Ses considérations si élevées, bien loin de fatiguer l'attention, ne faisaient que transporter ses auditeurs à la hauteur du sujet, d'où ils n'apercevaient que plus clairement les vérités qu'il s'était proposé de faire connaître.

Il est difficile d'avoir un plus beau succès, et il est difficile après cela de ne pas apercevoir dans l'Église, la seule la véritable liberté.

Enfin la séance se termina par la lecture de certaines résolutions passées par les différents comités renfermant la base des opérations à venir pour affirmer et répandre l'idée religieuse au milieu des générations présentes et futures.

Le Congrès catholique de Québec, à l'occasion de la célébration nationale, portera de dignes fruits, et sera le glorieux complément de la démonstration la plus grandiose qui pût se faire sur le sol canadien.

Le Congrès catholique, tout en captivant l'attention par le charme d'une haute éloquence, nous a fait entrevoir un avenir tout à fait rassurant pour les idées qui sont si chères au peuple canadien, et sans lesquelles il ne saurait exister aucune force de cohésion parmi les membres. Tout à donc conspiré pour le succès du grandiose projet qui avait été conçu.

Il est à peine nécessaire de dire quels magnifiques résultats doivent découler de tout ce qui s'est passé.

Notre existence comme peuple s'est affirmée d'une manière non équivoque aux yeux du peuple canadien lui-même et aux yeux des races étrangères. Le nombre, les arts, les sciences, l'industrie, le talent, l'aptitude, la volonté et l'énergie, tout est connu, tout est mesuré, tout est compté. Nous avons conquis le respect des origines étrangères ; désormais il leur faudra compter avec nous. Nous serons redoutable par le nombre, mais nous le serons bien plus par les qualités. Nous le serons

surtout par notre attachement à tout ce qui se rapporte à notre foi et au culte de la patrie. Le fait de notre dissémination sur une vaste étendue du continent américain ne prouvera rien contre le lien puissant et secret qui nous unit dans les jours de joies et de danger.

Mais que dira-t-on de nous à l'étranger, où jusqu'ici l'on a paru même ignorer notre existence ? Comment retentiront en France ces belles paroles de M. Claudio Jannet lorsque, répondant à M. le président du Congrès, le juge Routhier, il affirmait que l'on pouvait se consoler de l'absence du comte de Mun, vû que M. le président l'avait royalement remplacé ?

N'a-t-on pas entendu M. le comte de Foucault dire qu'il n'était pas nécessaire pour nous d'aller chercher en France de véritables penseurs et de véritables orateurs chrétiens ? Le Canada avait les siens et ne le cédait à aucun autre pays.

Ces paroles sorties de la bouche de deux célébrités européennes ne resteront pas stériles ; elles seront entendues et comprises de l'autre côté de la mer, et l'on nous rendra là-bas la justice que l'on nous a rendue ici.

Sous tous les rapports donc nous devons nous attendre aux conséquences les plus avantageuses dans l'ordre moral comme dans l'ordre physique, car nous avons grandi à nos propres yeux et aux yeux des pays étrangers dont nous avons été si longtemps méconnus.

Extrait du NOUVELLISTE DE RIMOUSKI.)

....

Quant au Congrès catholique il a pleinement réussi par la hauteur de ses vues, la portée sérieuse de ses actes, l'habileté de ses combinaisons et l'éloquence de ses orateurs. Jamais on ne vit un dévouement plus réel ni une chaleur d'âme plus vive se manifester pour la promulgation des vérités fondamentales de la religion, de l'ordre et de la société. Cédant aux impressions de son esprit et de son cœur, M. le juge Routhier a su émouvoir par sa parole entraînante l'auditoire en-

thousiaste qui l'écoutait. Ce Canadien, pour le dire en passant, est un exemple de l'élévation à laquelle parviennent toujours les qualités morales et le talent, quand le courant des faveurs officielles les y porte et vient pour ainsi dire au-devant d'eux. *Indè favor ingens herœm producit.* M. Claudio Jannet, de Paris, a voulu rendre hommage à la distinction oratoire du jeune magistrat canadien français; et il l'a fait en termes remarquablement flatteurs. Le discours de cet homme distingué de la métropole française a paru être un modèle de l'art oratoire qu'il préconisait à l'honneur de M. Routhier.

(*Extrait de l'*ÉVÈNEMENT.)

Le Congrès catholique a tenu sa première séance hier matin à huit heures et demie. Les membres qui avaient assisté à une messe dite dans la chapelle du Séminaire, se sont réunis ensuite à l'Université. La séance a été ouverte par une courte allocution de Mgr l'Archevêque ; puis, le Congrès a voté une adresse au Saint-Père.

Deux grands discours ont été prononcés, l'un par le juge Routhier, l'autre par M. Claudio Jannet. M. Routhier avait pris pour sujet : *la nationalité canadienne française et la religion catholique.* Il a traité ce sujet avec une élévation de vues et un éclat de langage auxquels tout le monde rend hommage. Il n'y a qu'une voix pour dire que l'éminent orateur a fait preuve d'un talent vraiment supérieur.

M. Claudio Jannet a pris la parole après M. Routhier. Il a traité le sujet suivant : *de l'action des ordres religieux dans les sociétés modernes.* Durant plus d'une heure, M. Jannet a tenu son auditoire sous le charme des considérations les plus élevées. Il a été tour à tour persuasif, éloquent, entraînant.

ANNÉE 1879-80

ANNUAIRE

DU

CERCLE CATHOLIQUE DE QUEBEC

No. 3.

CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC

In manifestatione veritatis.

PATRON :

Sa Grandeur Mgr E. A. Taschereau, archevêque de Québec.

PRÉSIDENT D'HONNEUR :

Mgr de Ségur, chanoine-évêque de l'insigne chapelle de Saint-Denys.

VISITEUR :

M. l'abbé F. X. Gosselin, curé de St-Roch de Québec.

I. MEMBRES HONORAIRES :

Aquaderni, Giovanni, médecin, président de l'Association de la jeunesse catholique d'Italie, Bologne.

Aubry, Auguste-Eugène, professeur de Droit romain à l'Université catholique d'Angers, professeur honoraire de l'Université-Laval, Angers.

Beluze, E., président du Cercle catholique du Luxembourg, Paris.

Benque, A. de, président de l'Adoration nocturne, Paris.

Boucherville, Charles B. de, médecin, sénateur et conseiller législatif, ex-premier ministre de la province de Québec, Boucherville.

Brun, Lucien, sénateur, professeur de droit à l'Université catholique de Lyon, docteur ès lettres de l'Université-Laval, Lyon.

Cazeau, Mgr C. F., vicaire-général de l'archidiocèse de Québec, camérier secret de Sa Sainteté, chanoine honoraire d'Aquin.

Charette, Général Baron de, Paris.

Chesnelong, M., sénateur, Paris.

Desautels, Mgr J., curé de Varennes.

Foucault, comte Jules de, ancien sous-préfet du département de l'Orne, France.

Gosselin, M. l'abbé F. X., curé de St Roch de Québec, visiteur du Cercle.

Harmel, Léon, propriétaire de l'usine du Val-des-bois, archidiocèse de Reims.

Jannet, Claudio, professeur à l'Université catholique de Paris, docteur ès lettres de l'Université-Laval, Paris.

Laliberté, M. l'abbé N., curé de St-Michel de Bellechasse, premier visiteur du Cercle.

Langevin, très-révérend E., vicaire-général et prévôt du Chapitre du diocèse de Rimouski.

Lemoine, M. l'abbé G. L., chapelain des Ursulines de Québec.

Menne, Charles, directeur de l'Œuvre pontificale des vieux papiers, Langres.

Michel, Jules, président du Tribunal de St Malo.

Muir, G. M., commandeur de l'Ordre de St-Grégoire-le-Grand, président général de la Société de St-Vincent de Paul du Canada, Québec.

Mun, le comte Albert de, ex-député de Pontivy (Morbihan), secrétaire général des cercles catholiques d'ouvriers de France, Paris.

Pagès, Léon, vice-président de l'Œuvre du denier de saint Pierre, 10, rue du Bac, Paris.

Perin, Charles, professeur de l'Université de Louvain.

Ribbe, Charles de, publiciste, Aix en Provence.

Rondelet, Antonin, professeur de philosophie à l'Université catholique de Paris, président du Salon des Œuvres, Paris.

Routhier, A. B., juge de la Cour supérieure, commandeur de St-Grégoire-le-Grand, docteur en droit de l'Université-Laval, Québec.

Taché, J. C., docteur en médecine, chevalier de la Légion d'honneur, professeur à l'Université-Laval, sous-chef du ministère de l'agriculture et des statistiques, Ottawa.

Trudel, F. X. A., avocat, sénateur, Montréal.

Veuillot, Eugène, rédacteur de l'*Univers*, Paris.

Veuillot, Louis, rédacteur de l'*Univers*, Paris.

II. Membres auxiliaires :

Cimon, P., shérif, Malbaie.
Gosselin, M. l'abbé D., vicaire à l'église de St-Roch de Québec.
Hudon, M. l'abbé E. E., vicaire à l'église de St-Roch de Québec.
Landry, J. E., médecin, docteur en médecine, professeur à l'Université-Laval, membre correspondant de la Société d'Anthropologie de Paris, membre honoraire de la Société d'Emulation de Louvain, Québec.
La Monneraye, L. de, Redon en Bretagne.
Lemoine, Alexandre, N. P., Québec.
Renaud, J. B., négociant, Québec.
Rivard, L. L., employé du Gouvernement, secrétaire général de la St-Vincent de Paul du Canada, Québec.
Rouleau, M. l'abbé T. G., assistant principal de l'Ecole normale-Laval, Québec.
Sexton, M. l'abbé J. P., vicaire à l'église de St-Roch de Québec.
St-Onge, M. l'abbé L. N., curé de Glen's Falls, Etat de N. Y.

III. Membres correspondants :

Aubry, Pierre, avocat, Angers.
Beauchamp, Joseph, avocat, Montréal.
Bégasse, Joseph, trésorier de la Commission centrale des écoles catholiques de Liège, Liège.
Belleau, I. N, avocat, Lévis.
Bellefeuille, E. Lefebvre de, avocat, chevalier de St-Sylvestre, Montréal.
Bonpart, A. de, journaliste, Montréal.
Boucherville, Anatole de, employé de l'Enregistrement, vice-président de la Société d'Emulation intellectuelle, secrétaire de l'Union catholique de l'Ile Maurice, Port-Louis (Ile Maurice).
Bussière, A. G., notaire, collecteur des douanes, St-Georges de Beauce.
Carrier, L. N., notaire, Lévis.

Charmoy, Oscar d'Emmerez de, avocat et propriétaire, greffier de la Cour suprême, membre du Conseil d'éducation, président de l'Union catholique de l'Ile Maurice.

Côté, J. B. S., agriculteur, diplômé de l'école d'agriculture de Ste-Anne la Pocatière, Manitoba.

Delâge, Chs A., médecin, St-Basile.

Desaulniers, F. L., avocat, député à la Législature de Québec, Yamachiche.

Deschamps, Emile, avocat, Sens.

Désilets, Alfred, avocat, ex-zouave pontifical, Trois-Rivières.

Désilets, Gédéon, avocat, ex-zouave pontifical, rédacteur du *Journal des Trois-Rivières*, Trois-Rivières.

Desnoyers, M. l'abbé C. A., curé de St-Pie, diocèse de St-Hyacinthe.

Desrosiers, H. E., médecin, professeur à la succursale de l'Université-Laval de Montréal, secrétaire de l'Union catholique, Montréal.

Desrosiers, Joseph, avocat, président de l'Union catholique, Montréal.

Diringer, M. l'abbé * , secrétaire de Mgr de Ségur, Paris, 39, rue du Bac.

Dumesnil, M. l'abbé A., professeur au Séminaire de St-Hyacinthe

Gingras, M. l'abbé A., curé de St-Edouard de Lotbinière.

Gonthier, le R. Père Th., dominicain, St-Hyacinthe.

Gravel, M. l'abbé E. A., curé d'office, évêché de St-Hyacinthe.

Guestiers, Raoul de, vice-président de la conférence Olivaint de la réunion des jeunes gens de la rue de Sèvres, Paris.

Huart, M. l'abbé V. A., professeur au Séminaire de Chicoutimi.

Larue, P., médecin, St-Augustin.

Lavoie, J. X., protonotaire, Percé.

Leclerc, Gustave, élève du grand Séminaire, Montréal.

Lorimier, Charles C. de, avocat, professeur à l'Université-Laval, succursale de Montréal.

Mallet, Edmond, employé au département du Trésor, Washington, D. C.

Malo, révérend F., ancien missionnaire aux Montagnes Rocheuses, Washington.

Michel, Ernest, avocat, Nice.

Moutigny, B. A. Testard de, recorder de la ville de Montréal, avocat, ex-zouave pontifical, Montréal.

Montminy, Octave, bourgeois, préfet du comté de Lévis, St-Agapit.

Moreau, M. l'abbé E., curé de St-Barthélemy.

Ouellet, M. l'abbé J. R., professeur au Sém. de St-Hyacinthe.

Pilote, M. l'abbé F., curé de St-Augustin, membre du Conseil d'agriculture.

Plamondon, M. l'abbe J. B., curé de l'Ile aux Grues.

Poisnel, M. l'abbé Victor, institution de St-Joseph, Villedieu-les-Poëles (Normandie).

Prendergast, Alfred, avocat, ex-zouave pontifical, Montréal.

Proulx, F. H., directeur de la *Gazette des Campagnes*, Ste-Anne la Pocatière.

Proulx, M. l'abbé N., procureur au Collège de Ste-Anne.

Rogers, Maurice, avocat, vice-président de la Conférence Olivaint, commune de Josne (Loire et Cher).

Rottot, J. P., médecin, doyen de la faculté de médecine de l'Université-Laval, à Montréal, Montréal.

Smith, James, membre du Cercle catholique de Biddeford, Maine, Etats-Unis.

Smith, P. E., avocat, novice chez les RR. PP. Jésuites, à Montréal.

Stafford, L., avocat, Québec.

St Cyr, D. N., député à la Législature provinciale, Champlain.

Sylvain, L. P., employé du gouvernement, Ottawa.

† Thibault, M. l'abbé A., curé de Chambly.

Tremblay, M. l'abbé G., curé de Beauport.

Veuillot, Pierre, attaché à la rédaction de l'*Univers*, Paris.

Vincelette, Arthur, médecin, Glen's Falls (N.Y.)

IV. Membres actifs :

Barnard, E. A., directeur d'agriculture, rédacteur du *Journal d'agriculture*.

Beaubien, O., junior, commis.

† Décédé.

Berrouard, F., marchand.
Bidégaré, Pierre, marchand.
Bittner, David, employé du gouvernement.
Blais, L. E., marchand.
Blais, P. E., marchand.
Blondeau, F. E., notaire, employé du gouvernement.
Blouin, Louis, négociant.
Bossé, J. G., avocat.
Boulet, J. P., docteur en médecine de l'Université-Laval.
Boulet, O. A., négociant.
Brousseau, Léger, propriétaire-éditeur du *Courrier du Canada.*
Bruneau, F. X., négociant.
Brunet, Philémon, négociant.
Bureau, Théophile, bourgeois.
Casgrain, Ths C., avocat, licencié en droit, professeur à l'Université-Laval.
Cazeau, Vincent, employé de la douane.
Chapais, Thomas, avocat, licencié en droit, secrétaire privé de S. H. le lieutenant-gouverneur de Québec.
Charest, Joseph, marchand.
Cloutier, Alfred, L. L. L., avocat.
Cloutier, J. B., professeur à l'école normale-Laval.
Cloutier, Joseph, commis.
Cloutier, Odinat, médecin, professeur à l'école normale-Laval.
Collin, Godfroy, négociant.
Collin, Louis, négociant.
Côté, Abdon, inspecteur officiel des poids et mesures.
Couture, J. A., médecin-vétérinaire, professeur au Collège vétérinaire de Montréal.
D'Auteuil, Louis, commis.
Demers, L. J., propriétaire-éditeur du *Canadien.*
Déry, E. A., avocat, juge de la Cour du Recorder de la ville de Québec.
Déry, P. I., libraire-éditeur.
Dionne, Didier, négociant.
Dionne, N. E., médecin, docteur en médecine de l'Université-Laval, rédacteur en chef du *Courrier du Canada.*

Drolet, Arthur. négociant.
Drolet, Gaspard, employé du Gouvernement.
Drolet, Télesphore, orfèvre.
Drouin, F. X., avocat.
Drouin, Louis, libraire-éditeur.
Dubé, Joseph, commis.
Ducharme, Candide, tailleur.
Dugal, Léandre, employé de la douane.
Dussault., L. T., négociant, ex-zouave pontifical.
Fiset, Elzéar, cordonnier.
Fiset, Michel, médecin, docteur en médecine de l'Université-Laval.
Fontaine, Adalbert, étudiant en droit.
Fontaine, J. O., directeur de Colonisation.
Fortier, Félix, greffier du Conseil exécutif.
Fournier, D. E., commis.
Fournier, F. X., commis.
Gagnon, Ernest, secrétaire du département des travaux-publics.
Garneau, J. A. M. D., médecin.
Germain, Norbert, marchand.
Gigon, Arthur, employé de l'asile de Beauport.
Gosselin, Jean, avocat.
Gourdeau, Félix, négociant.
Guay, Désiré, négociant.
Hamel, Abraham, bourgeois.
Hamel, J. A., commis.
Hamel, Joseph, négociant.
Hamel, Ferd. E., négociant.
Huot, E., employé de la banque nationale.
Huot, L. J., pharmacien.
Juneau, F. E., inspecteur des écoles catholiques du district de Québec.
Jobin, Achille, sculpteur.
Kérouack, F., maire de St-Sauveur, préfet du comté de Québec, président de l'Union St-Joseph, négociant.
Laberge, Auguste, sr., menuisier-entrepreneur.

Laberge, Auguste, jr., menuisier-entrepreneur.
Laberge, Jos. O., employé du greffe.
Laberge, Maxime, menuisier-entrepreneur.
Lacasse, N., professeur à l'école normale-Laval.
Lachaîne, F. M., employé du gouvernement.
Laflamme, F., boulanger.
Lamontagne, George, orfèvre.
Landry, A.C.P.R., agriculteur, membre du Parlement fédéral.
Langlais, J. A., libraire-éditeur.
Laroche, Robert, secrétaire de la société de prêts et placements de Québec.
Leclerc, Cléophas, cordonnier.
Lefebvre, Louis, ex-zouave pontifical, employé du gouvernement.
Lessard, Urbain.
Livernois, Victor, A. B. L. L. L., avocat.
Mackay, Pierre, avocat.
Malouin, Philippe, L. L., L., avocat.
Martineau, J. E., marchand.
Massé, P. N. A., marchand.
Mathieu, Jos., jr., menuisier-entrepreneur.
Matte, Damase, boucher.
Michaud, J. B., boulanger.
Moffet, F. T., assistant-rédacteur du *Courrier du Canada.*
Monier, Arthur, commis.
Morin, Charles, commis.
Morin, Louis, négociant.
Ouimet, l'honorable G., Surintendant de l'instruction publique, officier de l'instruction publique de France, ancien premier-ministre de la province de Québec, etc.
Pageau, Pierre, ébéniste.
Paradis, Etienne, négociant.
Pelletier, Pierre, négociant.
Philbert, Edouard, avocat.
Poliquin, J. O., commis.
Rhéaume, A., négociant.
Rhéaume, P. F., négociant.

Robitaille, A., L. L., L., avocat.
Rosa, Joseph, bourgeois.
Rouillard, E., notaire, rédacteur du *Nouvelliste.*
Rousseau, P. O.
Ruelland, G., commis.
Samson, C. I., médecin.
Samson, E., commis.
Samson, Honoré, corroyeur.
† Séguin, F. F., boucher.
Simard, Godias, ferblantier.
Simard, Hidalla, étudiant en droit.
Simard, Onésime, ferblantier.
St-Jean, Théophile, bourgeois.
Tardivel, J. P., rédacteur du *Canadien.*
Tarte, J. I., membre de la Législature provinciale, rédacteur en chef du *Canadien.*
Tessier, Cyrille, notaire.
Tourangeau, P. G., médecin.
Toussaint, F. X., professeur à l'école normale-Laval.
Turcotte, Adjutor, avocat, licencié en droit.
Turcotte, J. A., épicier.
Valin, P. V., constructeur de navires, président de la commission du hâvre de Québec, membre du Parlement fédéral.
Vallée, C. A., ex-zouave pontifical, chevalier de St-Grégoire-le-Grand, employé de la banque nationale, et président de l'Union-Allet.
Vallée, L. P., photographe.
Vallée, Prudent, directeur de la banque nationale.
Vallée, R. P., avocat, membre du Parlement fédéral.
Verge, C. A., M. D., professeur de matière médicale à l'Université-Laval.
Villeneuve, Aldéric, commis.
Vincelette, Charles, étudiant en médecine.
Vincelette, Clément, notaire, chevalier de St-Sylvestre, Surintendant de l'Asile de Beauport.
Vincelette, Edouard, étudiant.

† Décédé.

Comité de direction—1879-80.

P. Brunet.
A. Cloutier.
J. B. Cloutier.
E. A. Déry.
J. A. Langlais.
P. Mackay.
A. Réaume.
C. I. Samson.
J. P. Tardivel.
C. A. Vallée.
R. P. Vallée.
C. Vincelette.

Officiers :

C. Vincelette, président.
E. A. Déry, vice-président.
C. I. Samson, secrétaire-correspondant.
A. Réaume, assistant-secrétaire-correspondant.
J. P. Tardivel, secrétaire-archiviste.
A. Cloutier, assistant-secrétaire-archiviste.
C. A. Vallée, trésorier.
J. A. Langlais, assistant-trésorier.
R. P. Vallée, bibliothécaire.
P. Brunet, assistant-bibliothécaire.

Comité de direction—1880-81.

P. Brunet.
J. B. Cloutier.
E. A. Déry.
N. E. Dionne.
F. E. Hamel.
J. A. Langlais.
V. Livernois.
A. Réaume.
C. I. Samson.
C. A. Vallée.
R. P. Vallée.
C. Vincelette.

Officiers :

C. Vincelette, président.
E. A. Déry, vice-président.
C. I. Samson, secrétaire-correspondant.
A. Réaume, asssistant-secrétaire-correspondant.

V. Livernois, secrétaire-archiviste.
F. E. Hamel, assistant-secrétaire-archiviste.
C. A. Vallée, trésorier.
J. A. Langlais, assistant-trésorier.
N. E. Dionne, bibliothécaire.
P. Brunet, assistant-bibliothécaire.

1879-80

4E RAPPORT DU COMITÉ DE DIRECTION

POUR L'ANNÉE EXPIRÉE LE 26 MAI 1880

Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous soumettre le précis des opérations du Cercle catholique pour l'année 1879-80, précis dont les rapports particuliers seront les pièces justificatives.

Suivant la coutume, l'année s'ouvre par le pèlerinage annuel à Ste-Anne, auquel prirent part trente membres et quelques étrangers. Le Rev. P. Dazé, O. M. I., accompagnait les pèlerins.

Dans les deux mois qui suivirent les travaux du Cercle se ralentirent à cause des vacances. Cependant c'est à cette époque que nous avons eu le plus de visites de nos membres correspondants et d'illustres étrangers de passage à Québec. M. le sénateur F X. A. Trudel assista à une couple de nos séances, et M. Gravel, curé de Bedford et membre correspondant du Cercle, nous donna un entretien. A cette époque également le R. P. Grassi, S. J., missionnaire aux Montagnes Rocheuses nous honora d'une conférence sur ses missions.

Grâce au zèle des membres et aux bénédictions du St-Père, la renommée du Cercle s'étendait. En septembre, un personnage illustre d'outre-mer, M. Lucien Brun, sénateur, professeur à l'Université de Lyon, nous en donnait une preuve éclatante en nous adressant son dernier ouvrage, et en manifestant par la même occasion le désir d'être reçu membre de notre œuvre.

Au mois d'octobre, M. Réné Mauzaize, lauréat de l'école libre des sciences politiques et morales de Paris, visitait notre Cercle et resserrait nos relations avec la France catholique.

Sur l'avis du Comité de l'Association de la jeunesse catholique italienne de Bologne, notre Cercle envoyait une adresse à Sa Sainteté Léon XIII, à l'occasion du jubilé de l'Immaculée Conception. L'Œuvre annexe des vieux papiers y joignait pour la première fois une adresse distincte avec le montant de $170.00, fruit des six derniers mois d'opération.

Lors de la messe de *Requiem* dans l'octave de la fête des morts, nous avions le bonheur de ne compter aucun décès parmi nos membres.

En décembre, sur l'invitation de prendre part à la manifestation nationale de la St-Jean-Baptiste, le Cercle catholique décidait de convoquer lui-même ses membres et des délégués des associations catholiques de l'Amérique du Nord à un premier Congrès, devant être tenu en cette ville lors de la manifestation nationale. Le projet ayant été approuvé par Mgr l'Archevêque, un comité travaille depuis à l'organisation.

La veille du premier janvier 1880, nous fîmes suivant l'usage, notre visite du nouvel an au patron du Cercle, Sa Grandeur notre archevêque. Les paroles d'une extrême bienveillance que voulut bien nous adresser le digne prélat furent pour nos membres une approbation éclatante de la voie par eux adoptée, une récompense pour la bonne volonté dont ils avaient pu faire preuve, et un encouragement à continuer leurs efforts.

A la séance du sept janvier 1880, nous voyions réunis dans nos salles presque tous les présidents de la St-Vincent de Paul de Québec. C'est que le Cercle avait résolu de donner à cette vaillante association un coup de main pour lui aider à traverser les embarras d'un hiver exceptionnellement rigoureux. Une collecte par les membres du Cercle fut résolue. Nous eûmes le plaisir de voir le zèle de nos membres égal à la tâche. L'un d'entre eux surtout courbé sous le poids des infirmités de l'âge passa lui-même de porte en porte, stimulant la générosité par le poids d'un nom bien connu, et donnant l'exemple

aux membres moins aguerris. La collecte produisit un peu plus de mille piastres.

En février, une question des plus importantes au point de vue patriotique et religieux fut mise à l'étude : nous voulons parler d'un comité de colonisation annexe du Cercle catholique. Le comité après longue délibération, crut devoir inviter le Rev. M. Labelle, homme de tant d'expérience, à venir conférer sur le sujet avec le Cercle. Tout est encore à l'état de projet, mais le Cercle peut se flatter que si la grande cause semble à la veille d'entrer dans une ère nouvelle d'activité et de progrès, il est loin d'être resté étranger au mouvement.

Au mois d'avril, nous eûmes une nouvelle preuve de la renommée grandissante de notre Cercle. M. Léon de Gozlin, nous adressait une lettre au nom des Cercles catholiques français, demandant les prières du Cercle catholique de Québec pour attirer les bénédictions du ciel sur leur prochain congrès. Enfin au même mois une conférence de St-Vincent de Paul fut organisée dans le Cercle sous le vocable de N. D. de Stadacona.

Dans le cours de l'année la liste de nos membres s'est accrue de quarante nouveaux noms. Sur ce nombre, nous avons le bonheur de compter plusieurs adhésions illustres.

Citons Mgr de Ségur l'éminent publiciste, fondateur lui-même de plusieurs œuvres, et président honoraire des cercles catholiques français, le général baron de Charette, M. Lucien Brun, une des illustrations du sénat français, M. Claudio Jannet, professeur à l'Université catholique de Paris, économiste distingué, M. Léon Gautier que les abonnés de notre bibliothèque connaissent, M. A. E. Aubry, professeur à l'Université catholique d'Angers, M. Oscar d'Emmerez de Charmoy, président de l'Union catholique de l'Ile Maurice, et au pays Mgr Desautels et l'honorable M. C. B. de Boucherville, etc.

Notre bibliothèque s'est accrue de nombreux volumes grâce à la générosité des citoyens parmi lesquels nous devons, à cause du nombre de leurs cadeaux, des remerciements particuliers, à M. le notaire Bussière de la Beauce, M. le Chevalier C. Baillargé, M. P. V. Valin. Cependant, malgré les efforts

du bibliothécaire actuel, il est évident que de nouveaux sacrifices sont devenus nécessaires pour donner à cette branche ainsi qu'à la salle de lecture toute l'efficacité désirable.

Plusieurs conférences remarquables ont été données dans le cours de l'année. Ces travaux ont eu surtout en vue le développement de la colonisation, l'amour des études historiques sérieuses, et la connaissance des principes qui régissent le corps social chrétien.

Nous remercions bien cordialement MM. les propriétaires de journaux qui nous ont gracieusement adressé leurs feuilles. En voici la liste : le *Canadien*, le *Nouvelliste de Québec*, le *Nouvelliste de Rimouski*, le *Journal d'Agriculture*, la *Gazette des Campagnes*, l'*Ecole Primaire.*

Nous renouvelons spécialement nos remerciements les plus sincères au *Canadien*, au *Courrier du Canada* et au *Nouvelliste* pour leur générosité de publier gratis les annonces du Cercle catholique.

Les œuvres annexes de notre Cercle ont continué à se développer. De grands efforts ont été faits pour introduire l'Œuvre pontificale des vieux papiers dans les campagnes et quelques succès sont venus couronner le zèle du secrétaire. Nous ne doutons guère que le Congrès ne donne un nouvel essor à cette pieuse industrie.

Après bien des efforts l'Œuvre des bons livres peut enfin être considérée comme organisée et pourra vous soumettre son premier rapport. C'est ici surtout que l'on constate combien vaste est la vigne que nous avons à exploiter et combien rares sont les ouvriers.

Cependant, somme toute, nous croyons avoir lieu de nous applaudir des succès de la présente année. De ces succès nous nous en orgueillissons d'autant plus pour notre ville que nous constatons la stérilité de nos efforts pour faire naître des œuvres analogues dans les autres cités du Canada. A la veille de notre pèlerinage annuel, demandons au ciel qu'il fasse réussir notre prochain Congrès et que nous puissions faire du Cercle non une œuvre de Québec, mais une œuvre nationale.

LE COMITÉ DE DIRECTION.

RAPPORT DU BIBLIOTHÉCAIRE

POUR L'ANNÉE 1879-80

Le mouvement progressif qui s'était opéré dans l'accroissement de la bibliothèque du Cercle s'est un peu ralenti durant l'année expirée.

Le *département* des ouvrages canadiens est le seul qui ait reçu de l'encouragement soit par dons de particuliers, soit par des échanges. C'est ainsi que nous avons pu l'enrichir de 300 volumes et sans aucun déboursé.

Plusieurs donateurs, la plupart membres du Cercle, ont généreusement contribué à augmenter le chiffre des volumes de notre bibliothèque ; nous leur offrons nos plus sincères remerciements, entre autres à M. le chevalier Baillargé, A. Réaume, P. V. Valin, E. Beluze, Claudio Jannet, Léon Pagès, etc.

R. P. Vallée, M. P.
bibliothécaire.

CONFÉRENCES LITTÉRAIRES, RELIGIEUSES ET SCIENTIFIQUES

FAITES AU CERCLE CATHOLIQUE DE QUÉBEC EN 1879-80.

1879.

23 juillet.—*Le Canada avant l'arrivée de Jacques-Cartier*, par M. N. E. Dionne, médecin, rédacteur en chef du *Courrier du Canada.*

6 août.—*Les missions du Montana, de l'Idaho et du territoire de Washington*, par le père Grassi, jésuite, missionnaire.

17 septembre.—*Les chapelains du monastère des Ursulines de Québec*, par M. N. E. Dionne, médecin.

24 septembre.— *L'enseignement au Canada. La liberté et ses résultats*, par M. Victor Livernois, avocat.

8 octobre.—*Un mot sur le théâtre. Nos contemporains. Chants et chansons. Curiosités du langage populaire. La langue française en Amérique*, par M. Ernest Gagnon, secrétaire du département des travaux publics.

20 octobre.—*L'école libre des sciences politiques*, par M. Réné Mauzaize, de Paris.

17 décembre.—*L'anglicisme, voilà l'ennemi!* par M. J. P. Tardivel, rédacteur du *Canadien.*

1880.

14 janvier.—*Les fondateurs de la colonie française dans la Nouvelle-France*, par M. N. E. Dionne, médecin.

11 février.—*L'instruction obligatoire*, par le Père J. O. Pâquin, O. M. I.

18 février.—*Les cercles catholiques français*, par M. Victor Livernois, avocat.

25 février.—*Quelques notes de voyages*, par M. Ernest Gagnon.

3 mars.—*L'instruction obligatoire*, par le Père J. O. Pâquin, O. M. I.

17 mars.—*L'instruction obligatoire*, par le Père J. O. Pâquin, O. M. I.

31 mars.—*La nationalité canadienne française*, par M. Thomas Chapais, avocat.

14 avril.—*L'église catholique bienfaitrice de la société*, par M. l'abbé J. P. Sexton, vicaire à l'église de St-Roch.

28 avril.—*La charité*, par M. le juge E. A. Déry, recorder de Québec.

4 Mai.—*La colonisation et le meilleur mode à suivre pour la favoriser*, par M. l'abbé Labelle, curé de St-Jérôme.

16 juin.—*La colonisation en général*, par le père Z. Lacasse, O. M. I.

21 juillet.—*St-Pierre et Miquelon*, par le Père Hamon, jésuite.

28 juillet.—*L'histoire religieuse de la NouvelleFrance, de* 1615 *à à* 1659, par M. le docteur N. E. Dionne.

LISTE DES REVUES ET JOURNAUX

REÇUS AU CERCLE

ITALIE.

1. L'Unione, (Bologne).

FRANCE.

2. Les Annales catholiques, (Paris).
3. Les Annales de philosophie chrétienne, (Paris).
4. Les Annales du monde religieux, (Paris).
5. L'Association catholique, (Paris).
6. Le Bulletin de la Société bibliographique, (Paris).
7. Le Bulletin de l'Association catholique de Saint-François de Sales, (Paris).
8. Le catalogue mensuel de l'œuvre des vieux papiers, (Langres).
9. Le Courrier des Universités catholiques, (Paris).
10. Les Etudes religieuses, philosophiques, historiques et littéraires, (Paris).
11. L'ami des campagnes, (Paris.)
12. Le messager du Cœur de Jésus, (Toulouse).
13. Le Polybiblion, (Paris).
14. La Revue du Monde Catholique, (Paris).
15. La Revue des Institutions et du Droit, (Grenoble).
16. La Revue littéraire de l' "Univers," (Paris).
17. L'Univers, (Paris).

ANGLETERRE.

18. Le London Tablet.
19. Le Crusader.

CANADA.

20. Le Bulletin de l'Union-Allet, (Montréal).
21. La Minerve, (Montréal).
22. Le Nouveau-Monde, (Montréal).
23. Le Journal d'Agriculture, (Montréal).
24. La Revue de Montréal.

25. La Gazette des Campagnes, (Ste-Anne la Pocatière).
26. Le Nouvelliste de Rimouski.
27. Le Journal des Trois-Rivières.
28. L'Album des Familles, (Ottawa).
29. L'Abeille, (Québec).
30. Le Canadien, (Québec).
31. Le Courrier du Canada, (Québec).
32. L'Ecole primaire, (Québec).
33. Le Journal de Québec.
34. Le Naturaliste canadien, (Québec).
35. Le Nouvelliste, (Québec).

ÉTATS-UNIS.

36. Le Drapeau national, (Glen's Falls).
37. Le Messager, (Lewiston).

RAPPORTS DES SOUS-ŒUVRES OU ŒUVRES ANNEXES

I. DEUXIÈME RAPPORT DU COMITÉ DE L'ŒUVRE PONTIFICALE DES VIEUX PAPIERS, DE QUÉBEC.

A Monsieur le président du Cercle catholique de Québec.

Le comité de l'Œuvre des vieux papiers, a l'honneur de vous présenter son deuxième rapport annuel.

Durant l'année expirée le 30 avril dernier, le nombre de nos membres a été porté à neuf, par suite de l'admission de M. Louis Drouin, libraire, lequel a aussi bien voulu se constituer dépositaire de nos papiers. En général tous les membres ont montré beaucoup de zèle à s'acquitter de leurs devoirs, et se sont fait remarquer par leur assiduité aux séances mensuelle Deux fois seulement, la séance a dû être ajournée faute de quorum ; mais, en revanche, nous avons tenu deux séances extraordinaires, dont l'une était une réunion de tous les zélateurs.

Au mois de mai, nous avons eu l'honneur d'être affiliés à l'Œuvre mère de Langres, dont le directeur, fondateur, M.

Charles Menne, Chevalier de l'ordre de St-Sylvestre a eu l'extrême complaisance d'envoyer, à cet effet, un magnifique diplôme d'honneur à M. le Chevalier Vincelette, notre directeur. Nous lui en exprimons de nouveau toute notre reconnaissance ; et nous sommes bien persuadés que cette marque de haute estime de sa part rehaussera beaucoup l'éclat de notre petite œuvre, et lui fera porter des fruits plus abondants dans l'avenir.

Durant le même mois nous avons continué un travail déjà commencé à la fin de l'année précédente, c'est-à-dire, l'envoi d'une circulaire aux communautés religieuses de cette ville, pour les prier de mettre à notre disposition les vieux papiers de leurs établissements. Quelques-unes ont accédé à notre demande, et, à cette occasion, les révérendes sœurs Ste-Monique, supérieure de l'Hôtel-Dieu, Ste-Catherine, supérieure des Ursulines, St-Olivier, supérieure de l'Hôpital-Général, et St-Louis, supérieure des sœurs de Charité, nous ont adressé des lettres très flatteuses et remplies de paroles d'encouragement.

Mais là ne se bornèrent pas nos aspirations. Sans parler de quelques tentatives isolées d'établir l'œuvre dans certains centres, dès le mois de juillet, nous nous étions décidés à essayer d'implanter notre Œuvre dans chacune des paroisses du diocèse de Québec. Pour avoir quelque chance de succès, il fallait nécessairement la faire connaître autant que possible, c'est pourquoi nous avons ordonné de suite l'impression de deux cents exemplaires de notre dernier rapport, afin de l'adresser à messieurs les curés. Malheureusement, des circonstances qu'il nous a été impossible de prévoir ni de contrôler, ont fait que ce n'est qu'en janvier dernier que cette distribution a pu se faire. Au rapport nous avions ajouté une circulaire expliquant le but de l'envoi, et demandant le concours de messieurs les curés. Le succès n'a pas encore répondu à nos désirs ; cependant, les révérends messieurs Bourret, curé de St-Isidore, Montminy, curé de St-Agapit, Dubé, curé de Ste-Julie de Somerset, et Pilote, curé de St-Augustin, nous ont informé que, répondant à notre appel, ils allaient de suite établir l'œuvre dans leurs paroisses respectives ; et de fait, nous

avons déja reçu plusieurs sacs de papiers de cette dernière paroisse. Les autres ne nous en ont pas encore adressé, à cause de la difficulté des transports en hiver.

Nous savons aussi que d'autres paroisses suivront le même exemple dans un avenir assez rapproché. Ces faits, joints à celui des envois annuels de M. O. A. Clément, malgré la distance qui nous sépare de la Baie St-Paul, sont bien suffisants, il nous semble, pour nous confirmer dans l'opinion que nous nous étions formée de la possibilité d'établir cette belle œuvre à la campagne comme à la ville. Aussi, nous ne doutons pas que ce résultat ne se fera pas trop longtemps attendre, maintenant que l'œuvre est plus connue.

Le 8 décembre dernier, étant le vingt-cinquième anniversaire de la proclamation du dogme de l'Immaculée Conception, toutes les sociétés catholiques furent invitées à envoyer des adresses et des offrandes à N. T. S. Père le Pape. Nous n'avons pas cru devoir rester simples spectateurs de ce beau mouvement du monde catholique ; au contraire, au mois de novembre dernier, nous avons convoqué une assemblée spéciale des zélateurs de cette ville, à laquelle plusieurs membres du clergé et d'autres personnages haut placés, nous firent l'honneur d'assister ; et, après leur avoir fait l'exposé des résultats obtenus jusqu'alors, nous les avons priés de signer une adresse au T. S. Père (voir page 182).

Une traite de trente-cinq livres sterling, ($170.39) accompagnait cette adresse. Notre Saint Père le Pape Léon XIII voulut bien recevoir avec bienveillance l'adresse et l'offrande ; et, en janvier dernier nous avions le bonheur de recevoir une lettre du Cardinal Simeoni, Préfet de la Propagande : (voir page 183).

Quant aux opérations de l'année, les voici en résumé. Nous avons reçu environ 7000 livres de papier dont 4000 livres ont été vendues pour la somme de $82.87. Nous laissons en dépôt 2000 livres en sus de ce que nous avions l'année dernière. Comme on le voit, la recette a quelque peu augmenté, et surtout le montant réalisé en argent, est plus fort que les années précédentes, par suite de la vente d'un certain nombre de livres

à de meilleures conditions. Cependant nous croyons que l'année prochaine nos recettes devront être encore meilleures, si l'œuvre prend racine dans un certain nombre de paroisses, comme nous osons l'espérer. Par rapport aux vieux timbres, nous nous sommes mis en relation avec quelques maisons de commerce des Etats-Unis, de France et même de Turquie, afin d'échanger nos timbres du Canada contre d'autres étrangers, les seuls qui puissent se vendre ici. De cette manière près de 50,000 timbres et cartes postales ont été expédiés à Paris, où nous avons trouvé le plus d'avantages jusqu'à présent ; 5 ou 6 mille ont été vendus à Québec pour la somme de $13.44 et il nous en reste encore environ 40.000 en dépôt. D'ici à quelque-temps, c'est-à-dire, jusqu'à ce que nous ayons accumulé un fonds suffisamment assorti, nous ne pouvons guère compter sur de plus fortes recettes par cette voie ; mais plus tard, nous pourrons peut être réaliser d'assez jolis bénéfices.

Les recettes de l'année précédente, nous ont permis d'envoyer $170.39 à N. T. S.P. le Pape, et de payer $7.60 pour impression, frais de correspondance, etc., nous laissant un surplus de $17.54. Il nous reste de plus en dépôt des papiers pour une valeur d'environ $475, et des vieux timbres pour environ $50.

Au reste, voici le bilan détaillé :

DOIT.

A argent en banque le 1er mai 1879................	$ 21.78	
A argent en main le 1er mai 1879.................	1.23	$ 23.01
A argent dû pour vieux papiers 1er mai 1879...	76.21	
A vieux papiers vendus..............................	82.87	
A vieux timbres..	13.44	172.52
		$195.53

AVOIR.

Par argent envoyé au Saint-Père.	$170.39	
Par dépenses pour impression.........................	2.00	
Par papeterie, frais de correspondance, etc......	5.60	$177.99

Par argent en banque le 30 avril 1880...........	13.86	
Par argent en main le 30 avril 1880.............	3.68	17.54
		$195.53

VALEUR ACTUELLE DE L'ŒUVRE.

Vieux papiers en dépôt............................	$475.00	
Vieux timbres "	50.00	525.00
Balance en caisse..		17.54
		$542.54

Il ne nous reste plus maintenant qu'à offrir nos remerciements les plus sincères à toutes les personnes qui ont contribué de quelque manière que ce soit au progrès de notre œuvre : aux membres du clergé, pour leur bienveillante sympathie, et leur aide efficace ; aux personnes qui nous ont donné des papiers, ou des timbres, ou qui les ont reçus en dépôt chez eux, pour leur générosité ; aux journaux catholiques de cette ville, " le Courrier du Canada " " le Canadien " " le Nouvelliste, " pour avoir publié gratuitement nos annonces. Nous ne devons pas même oublier un journal dont nous tairons le nom, qui en voulant jeter un peu de ridicule sur nous, a fait connaître notre œuvre à ses lecteurs dont une bonne partie peut-être ignorait l'existence. Faut-il prier de nouveau les amis de notre œuvre de ne pas laisser refroidir leur zèle ? Nous aimons à croire que non ; seulement nous demandons instamment à ceux qui n'ont pas encore pris part au mouvement général, de ne pas tarder davantage à se joindre à nous.

Pour le comité,

J. P. Boulet, M. D. L.

secrétaire.

APPENDICE

Circulaire du Comité de Construction du Cercle catholique de Québec.

Pour répondre aux besoins de l'œuvre du Cercle catholique de Québec et des œuvres annexes placées sous la direction de cette institution, il a été résolu d'entreprendre la construction d'un édifice simple mais spacieux, dans la paroisse de Saint-Roch de Québec, aussitôt que nos moyens nous le permettront.

Notre vénéré patron, S. G. Mgr l'archevêque de Québec, a bien voulu approuver ce projet, et a même autorisé la fondation de deux messes annuelles, qui devront être dites à perpétuité, l'une en faveur des *bienfaiteurs* ou *fondateurs* vivants, l'autre en faveur des *bienfaiteurs* ou *fondateurs* décédés du Cercle catholique.

Voici quelques résolutions adoptées par les membres actifs de notre association à ce sujet :

Résolu—Que le titre de *Bienfaiteur* soit accordé à toute personne, corporation ou société qui féra au Cercle catholique de Québec un don de cinquante à cinq cents piastres pour aider à la construction d'un édifice pour l'usage de cette association ;

Que le titre de *Bienfaiteur insigne* soit accordé à toute personne, corporation ou société qui fera un don de cinq cents à mille piastres ou plus aussi pour le même objet ;

Que le titre de *Fondateur* soit accordé à toute personne, corporation ou société qui fera un don de mille piastres ou plus aussi pour le même objet ;

Résolu—Qu'un tableau contenant les noms des "bienfaiteurs" des "bienfaiteurs insignes," et des "fondateurs," du Cercle catholique de Québec, avec leurs titres respectifs, soit préparé et placé dans la salle principale de l'institution.

Résolu—Que chaque année, et à perpétuité, le Cercle catholique de Québec fasse dire une messe, dans l'octave de la fête de saint Joseph, pour tous les bienfaiteurs et fondateurs de l'institution, et une autre messe, dans le courant du mois de novembre, pour le repos des âmes des membres et des bienfaiteurs et fondateurs défunts.

Il a aussi été réglé par S. G. Mgr l'archevêque que toute personne qui enverra une offrande, même minime, en faveur de l'œuvre qui fait l'objet de cette circulaire, aura droit à ces mêmes avantages spirituels.

Ainsi qu'il est dit dans l'article 4 de la Constitution du Cercle catholique de Québec, le but de cette association est " la manifestation de la vérité chrétienne et la diffusion des principes catholiques au moyen :

" 1o De la discussion de différentes questions choisies et proposées par un comité nommé à cet effet par le comité de direction ;

" 2o De la formation d'une ou de plusieurs bibliothèques composées d'ouvrages approuvés par l'Ordinaire ;

" 3o De l'ouverture d'une ou de plusieurs salles de lecture, dont les journaux, revues et feuilletons sont aussi approuvés par la même autorité ;

" 4o De toute action, démarche ou sous-œuvre que le comité de direction jugera nécessaire à cette fin ; pourvu toujours que, comme corps, le Cercle catholique ne s'occupe pas de politique active."

Parmi les œuvres annexes dont le Cercle catholique s'est occupé jusqu'à ce jour, il y a l'œuvre dite des " vieux papiers," celle des Cercles catholiques, celle des bibliothèques et celle de la propagation des bons livres. Mais le temps est arrivé d'agrandir encore le cadre de nos opérations, et parmi les œuvres nouvelles qui s'imposent en quelque sorte à l'attention du Cercle catholique, est celle de créer un centre de réunion au milieu de la nombreuse population de Saint-Roch et de Saint-Sauveur, où les jeunes gens puissent passer agréablement et utilement leurs moments de loisir sans être exposés au contact des compagnies dangereuses.

Cette dernière œuvre, que nous considérons comme très importante, ne pourra recevoir d'extension tant soit peu considérable avant que l'édifice à la construction duquel nous invitons le public à coopérer ait été érigé.

Pour rendre plus facile le paiement des souscriptions que l'on voudra bien faire en faveur de la construction projetée, il

a été décidé que ces souscriptions seraient payées en dix versements semi-annuels ou en cinq versements annuels, c'est-à-dire que l'on aura *cinq années* entières pour payer le montant total de chaque souscription.

Les personnes qui voudront s'unir aux membres actifs du Cercle catholique dans l'œuvre qu'ils ont entreprise, pourront adresser leurs souscriptions à Mgr le grand vicaire Cazeau, membre honoraire de notre association, à notre Visiteur, M. le curé de Saint-Roch de Québec, ou à l'un des membres du comité de construction du Cercle, dont voici les noms :

L'honorable M. G. Ouimet, surintendant de l'Instruction publique, MM. Abraham Hamel, négociant, E. A. Déry, recorder de la cité de Québec, P. V. Valin, M. P., F. Kérouack, maire de St-Sauveur, Prudent Vallée, directeur de la banque nationale, F. E. Hamel, négociant, P. Mackay, avocat, J. A. Langlais, libraire, P. Tourangeau, médecin, C. I. Samson, médecin, N. E. Dionne, médecin, Cl. Vincelette, directeur de l'Asile de Beauport, Ernest Gagnon, secrétaire du département de l'agriculture et des travaux publics.

On recevra aussi des effets, vieux ou neufs. Adresser à M. J. A. Langlais, libraire, Saint-Roch de Québec.

Pour le comité,

Cl. Vincelette, président,

E. A. Déry, trésorier,

Ernest Gagnon, secrétaire.

Vu et approuvé, et que la bénédiction de Notre-Seigneur soit sur cette œuvre et sur tous ceux qui y prendront part.

Archevêché de Québec, 16 novembre 1878.

† E. A. Arch. de Québec.

TABLE DES MATIERES

